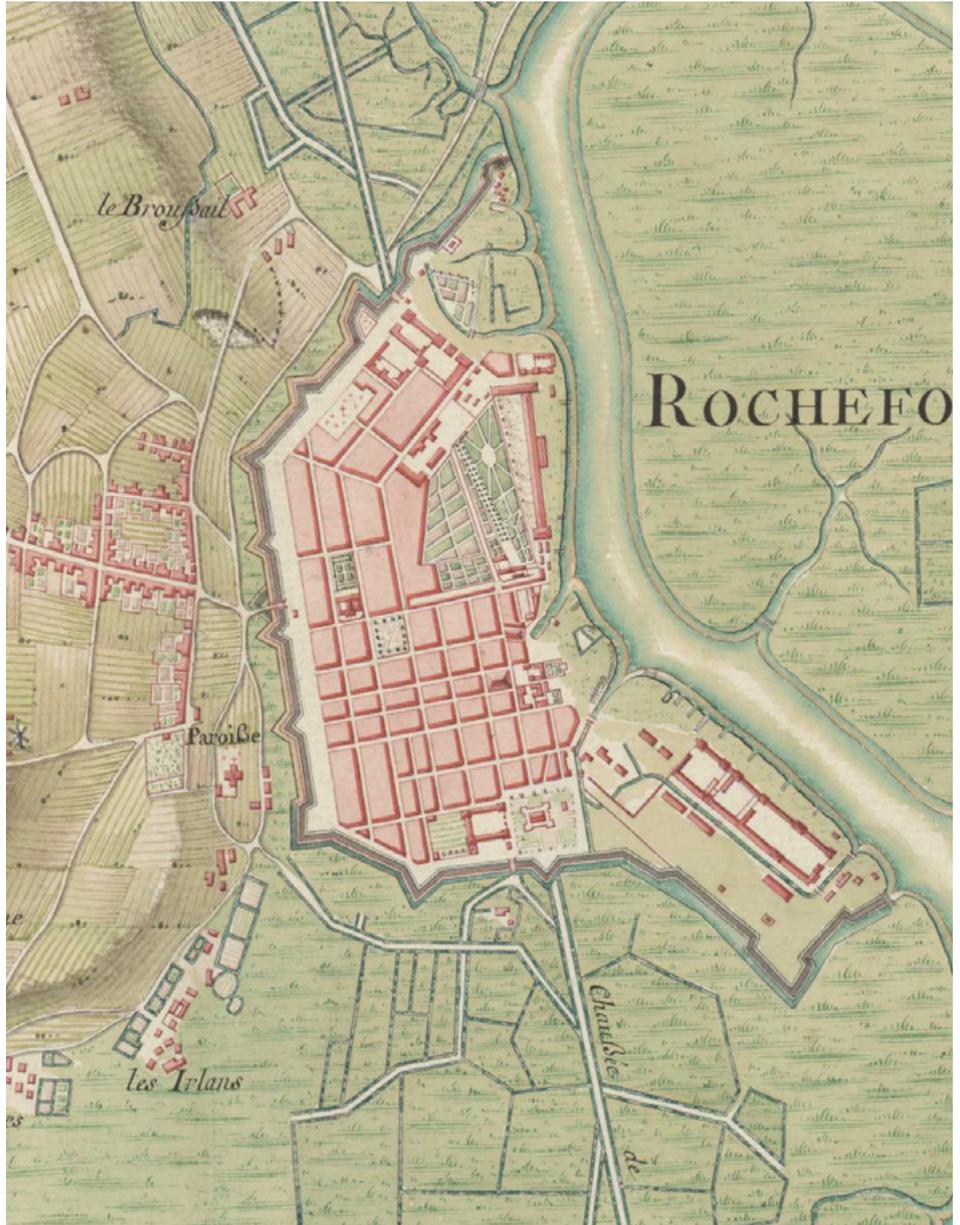


# 1

## RAPPORT DE PRÉSENTATION VOLUME 1

### 1.0.

## DIAGNOSTIC PATRIMONIAL



maîtrise d'oeuvre :  
agence paume  
28 rue du Calvaire 44000 NANTES  
tél 02.40.20.15.47 - www.agencepaume.com



maîtrise d'ouvrage :  
DRAC Nouvelle - Aquitaine  
Direction Régionale des Affaires Culturelles  
Nouvelle-Aquitaine - Site de Poitiers  
Grand'Rue BP 553 86020 POITIERS CEDEX  
tél 05.57.95.02.00





# RAPPORT DE PRESENTATION

## VOLUME 1 : DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

<b>Partie A – HISTOIRE URBAINE</b>	<b>5</b>
INTRODUCTION.....	6
<b>1. ETAPES SIGNIFICATIVES DE L’HISTOIRE URBAINE.....</b>	<b>7</b>
PREAMBULE & BIBLIOGRAPHIE DE REFERENCE.....	7
1.1. Genèse de la ville et premiers développements urbains.....	8
1.2. La formation de la ville de Rochefort, 1666-1689.....	13
1.3. Une ville qui s’affirme, 1689-1789.....	22
1.4. « Un chêne dans un pot de fleurs » : libérer la ville de ses murs, 1800-1927.....	28
1.5. Réaménagement de la ville et valorisation de son patrimoine 1944-2017.....	32
<b>2. SYNTHESE.....</b>	<b>36</b>
2.1. Chronologie synoptique et schémas de développement urbain.....	36
2.2. Le plan de topographie historique.....	38
<b>Partie B – PAYSAGE URBAIN</b>	<b>41</b>
INTRODUCTION.....	42
<b>3. PARTICULARITES DE LA FORME URBAINE .....</b>	<b>43</b>
3.1. Morphogenèse .....	43
3.2. Topographie et rapport au fleuve.....	45
3.3. Eléments fédérateurs de la forme urbaine.....	48
3.4. Perception du paysage urbain.....	50
3.5. Synthèse graphique : le plan de paysage urbain.....	53
<b>4. ESPACES PUBLICS STRUCTURANTS.....</b>	<b>54</b>
4.1. Permanence des tracés.....	54
4.2. Espaces publics structurants (à dominante minérale) .....	56
4.3. Espaces publics végétalisés.....	60
4.4. Fiches d’espaces publics.....	63
<b>5. APPROCHE ENVIRONNEMENTALE.....</b>	<b>64</b>
5.1. Atouts et contraintes du site.....	64
5.2. Histoire du végétal à Rochefort.....	67
5.3. Présence végétale dans la ville.....	68
5.4. Expertise arbre par arbre.....	70

<b>Partie C – ARCHITECTURE &amp; PATRIMOINE BÂTI</b>	<b>77</b>
INTRODUCTION.....	78
<b>6. TRAME URBAINE.....</b>	<b>79</b>
6.1. Typologie des îlots et du parcellaire.....	79
6.2. Organisation spatiale et fonctionnelle sur la parcelle.....	81
6.3. Ensembles cohérents et séquences urbaines .....	83
6.4. Particularité du traitement de l'angle dans la trame orthogonale.....	87
<b>7. TYPOLOGIE DE L'ARCHITECTURE.....</b>	<b>88</b>
7.0. Constructions antérieures à la création de la ville (avant 1666).....	90
7.1. Constructions de la fin du XVII <sup>e</sup> siècle (1666-années 1700) .....	92
7.2. Constructions du début du XVIII <sup>e</sup> siècle (années 1700-1750).....	100
7.3. Constructions de la moitié du XVIII <sup>e</sup> siècle (années 1750-1770).....	106
7.4. Constructions du début du XVIII <sup>e</sup> siècle (années 1770-1800).....	114
7.5. Constructions du début du XIX <sup>e</sup> siècle (années 1800-1850).....	120
7.6. Constructions de la fin du XIX <sup>e</sup> siècle (années 1850-1910).....	128
7.7. Constructions du début du XX <sup>e</sup> siècle (années 1900-1950).....	134
7.8. Constructions récentes (années 1950 et après).....	138
<b>8. EVOLUTION DES MENUISERIES EXTERIEURES.....</b>	<b>142</b>
8.1. Les portes d'entrées.....	142
8.2. Les portes-barreaux & fermetures des arcades.....	142
8.3. Les fenêtres & contrevents.....	144
<b>9. SPECIFICITES DES INTERIEURS ROCHEFORTAIS .....</b>	<b>147</b>
9.1. Les escaliers .....	147
9.2. Les décors d'apparat.....	148
9.3. Les sols.....	154
<b>10. EXPLOITATION DU FICHIER-IMMEUBLE DANS LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE.....</b>	<b>156</b>
10.1. Connaissance du patrimoine avant enquête & apports du PSMV.....	158
10.2. Morphologie urbaine.....	160
10.3. Caractéristiques & détails architecturaux.....	166

## PIECES GRAPHIQUES DU DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

1a : PLAN DE TOPOGRAPHIE HISTORIQUE – échelle 1/2500<sup>e</sup> – FORMAT A0

1b : SYNTHESE DE L'EVOLUTION DE LA FORME URBAINE – FORMAT A0/A4

1c : RECHERCHES CARTOGRAPHIQUES – FORMAT A4

2a : PLAN DE PAYSAGE & FORME URBAINE – échelle 1/2000<sup>e</sup> – FORMAT A0

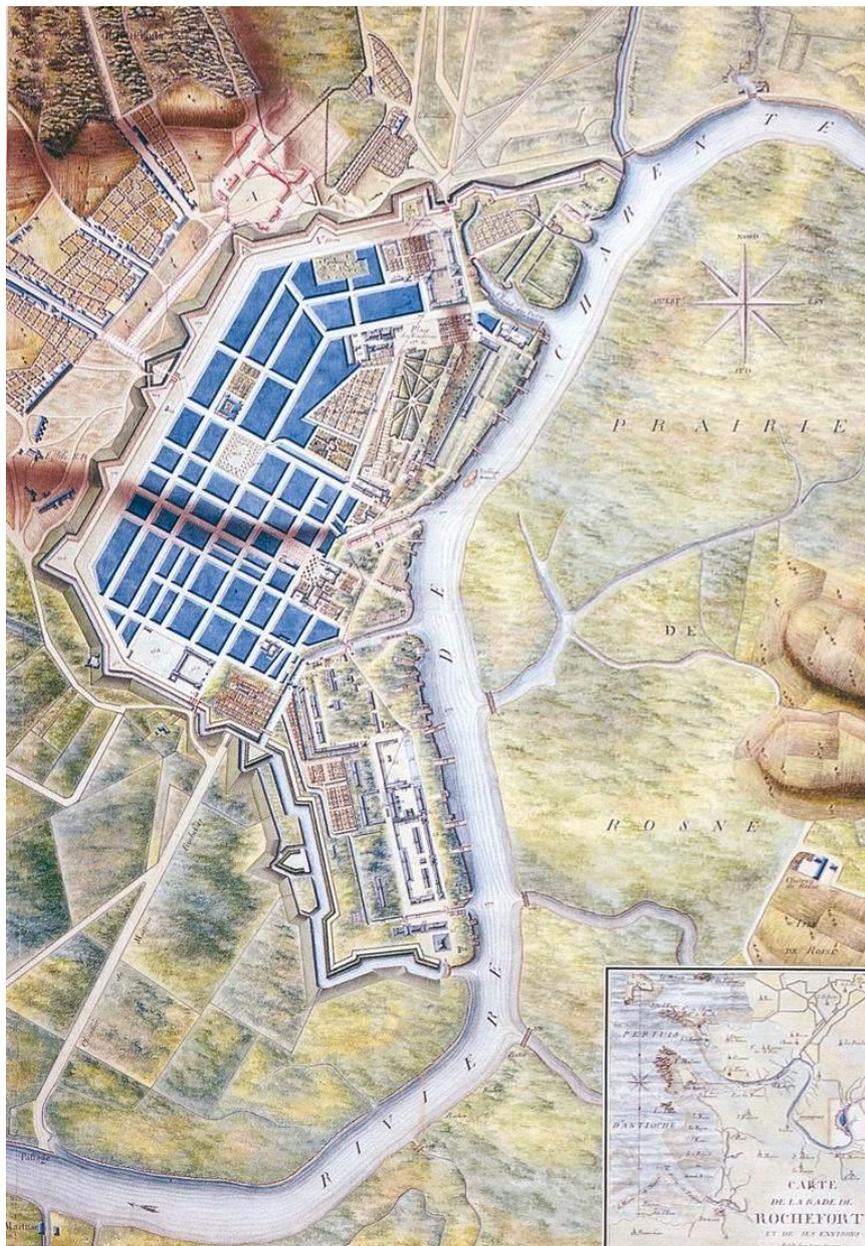
2b : CAHIER DE REPERAGE DES ARBRES – FORMAT A3

2c : FICHES ESPACES PUBLICS – FORMAT A4

3a : FRISE TYPOLOGIQUE – FORMAT A0/A3

3b : PLAN DE CLASSIFICATION TYPOLOGIQUE – échelle 1/2000<sup>e</sup> – FORMAT A3

## PARTIE A



# HISTOIRE URBAINE

Introduction

Etapes significatives de l'histoire urbaine

Synthèse et plan de topographie historique

## Introduction

Le choix de l'emplacement de Rochefort pour l'implantation d'un nouveau site à destination des navires du Roi résulte des nombreuses visites effectuées le long de la côte atlantique du royaume de France par les émissaires de Jean-Baptiste Colbert au début des années 1660. Loin de constituer un site parfait, l'emplacement choisi combine plusieurs avantages qui ont fait pencher la balance en sa faveur. Parmi eux figure sa proximité avec La Rochelle qui pourrait être capable d'approvisionner les navires du Roi stationnés sur la Charente, et qui pourrait par la même occasion être mieux surveillée. Il faut également compter sur les possibilités défensives offertes par les îles présentes à l'estuaire de la Charente (Acerra, 1993, t. 1, p. 35-37).

À 27 kilomètres de la mer, dans une boucle de la Charente naît donc un Arsenal puis une ville intimement liée à l'activité maritime des rives de la Charente jusqu'au début du XXe siècle. Conséquence de l'Arsenal, presque secondaire, la ville se développe pendant près de trois siècles grâce à la présence de l'Arsenal du roi.

A Rochefort le cœur du projet réside dans les installations de la marine, non dans la construction d'une ville. Ainsi contrairement aux villes nouvelles de Vauban, plus tardives, ou à l'exemple de Brouage plus ancien, la forme de la ville et la répartition des îlots d'habitations ne sont pas pensés à Rochefort dans le cadre de la construction d'une fortification. L'origine de la ville de Rochefort est liée à l'Arsenal lui-même lié à la Charente dont ils suivent tous deux le cours. Un rapprochement intéressant peut être proposé entre Rochefort et Lorient dont les fondations sont contemporaines. La première est liée à un Arsenal du Roi quand la seconde s'inscrit dans l'histoire de la Compagnie française des Indes orientales.



Plan de l'embouchure de la riviere Charente sur laquelle on peut reconnoître le postes où il convient d'establir les redoutes, batteries ou forts necessaires à sa seureté,  
[Extrait], 4 février 1689 / Source : SHD Vincennes, 1VH 1539

# 1. ÉTAPES SIGNIFICATIVES DE L'HISTOIRE URBAINE

## Préambule

Les publications sur l'histoire de Rochefort sont largement tournées vers l'histoire de son Arsenal et abordent finalement l'histoire de la ville comme une conséquence de celui-ci. Elles se concentrent donc le plus souvent sur l'histoire de la formation de la ville et assez peu sur son évolution. Les principaux ouvrages sur l'histoire de Rochefort sont ceux de René Mémain, de Martine Acerra et plus récemment de Sébastien Martin. Leur titre sont révélateurs de la priorité donnée à l'Arsenal sur la ville : *La marine de guerre sous Louis XIV, le matériel, Rochefort Arsenal modèle de Colbert, ou Rochefort et la construction navale* ou encore *Rochefort, Arsenal des colonies*. Seul l'ouvrage, ancien, de Jean-Théodore Viaud et Élie Jérôme Fleury se distingue en plaçant la ville et le port sur le même plan dans leur *Histoire de la ville et du port de Rochefort*.

La connaissance patrimoniale de la ville et du port de Rochefort suit la connaissance historique. En effet, l'histoire et les vestiges des bâtiments de l'Arsenal sont bien connus alors que le patrimoine civil et urbain de Rochefort reste encore à découvrir. Les actions et publications des associations rochefortaises (ARCEF, Société de géographie, etc.) sont les principaux vecteurs de connaissance de ce patrimoine du quotidien. Une mission du Service Régional de l'Inventaire permettrait le développement des connaissances et la publication d'une synthèse de l'histoire de la ville.

## Bibliographie de référence

- ACERRA, Martine, *Architecture urbaine et Arsenal de Brouage à Rochefort*, dans *Villes atlantiques dans l'Europe occidentale du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, 2006, p. 445-453.
- ACERRA, Martine, *Rochefort et la construction navale française, 1661-1815*, Paris, Librairie de l'Inde éditions, 1993.
- DUBOIS, Florence, *Rochefort, le pays rochefortais*, Paris, éd. du patrimoine, 2003.
- DURAND, Alain, *L'eau à Rochefort du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, in *Roccafortis*, janvier 2008, 41, p. 29-37 & janvier 2009, 43, p. 155-168.
- DUGUET, Jacques, *Histoire de Rochefort, des origines à la fin du règne de Louis XIV*, Rochefort, Société de géographie de Rochefort, 2003.
- FROT, Jean-Louis, *Rochefort, 30 ans de passion*, La Rochelle, éditions Rupella, 2004.
- GABET, Camille, *La naissance de Rochefort sous Louis XIV, 1666-1715, une ville nouvelle et ses habitants au Grand siècle*, Rochefort, Centre d'animation lyrique et culturel de Rochefort, 1985.
- MARTIN, Sébastien, *Rochefort, Arsenal des colonies, XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, 2015.
- MÉMAIN, René, *La Marine de guerre sous Louis XIV. Le Matériel. Rochefort, Arsenal modèle de Colbert*, Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie, Paris, Hachette, 1937.
- RENARD, R., *L'ensemble urbain Rochefort, Tonnay-Charente et ses industries*, dans *Norois*, 72, 1971, p. 615-631.
- SARDET, Michel, *Le jardin botanique de Rochefort et les grandes expéditions maritimes*, Paris, le Croît vif, 2001.
- SOUMAGNE, Jean, *L'aménagement d'une ville moyenne : Rochefort (Charente-Maritime)*, dans *Norois*, 113, 1982, p. 163-175.
- TESSIER, Roger, *La démolition des remparts de Rochefort*, dans *Roccafortis*, 28, 2001, p. 353-362 & 31, 2003, p. 183-189.
- VALADEAU, Yves, *Rochefort à la charnière du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle à travers quelques éléments du Charrier de Thouars*, mémoire de maîtrise (TER) d'Histoire dirigé par Nicolas Faucherre, Université de La Rochelle, 1997-98.
- VIAUD, Jean-Théodore et FLEURY, Élie Jérôme, *Histoire de la ville et du port de Rochefort*, Rochefort, Fleury, 1845, 2 vol.

## Document de synthèse

Cf. en annexe : Le plan de topographie historique

## 1.1 Genèse de la ville et premiers développements urbains

L'ouvrage de Jacques Duguet et le mémoire de maîtrise d'histoire d'Yves Valadeau démontrent que la ville-Arsenal de Rochefort ne s'implante pas sur un territoire vierge, mais suit une logique topographique et se greffe sur une organisation qui préexiste depuis des siècles.

### Epoque médiévale (du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle)

Il est fait mention d'une **châtellenie de Rochefort** et de ses seigneurs successifs du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. Aux environs de 1300, à la mort du dernier héritier, Philippe Le Bel acquiert le château et son domaine, qui restent dans le giron royal (excepté quelques années sous domination anglaise durant la guerre de cent ans) jusqu'en 1462 où il est octroyé à une grande famille, les *Coëtivy*, puis *La Trémoille* jusqu'en 1537. Un corpus d'archives, le « Chartrier de Thouars », notamment exploité par Yves Valadeau, informe sur cette période, et permet de dresser un portrait de l'organisation territoriale autour de la châtellenie de Rochefort du XV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

**Le milieu est décrit comme contraignant** : dans la boucle de Charente, « l'île de Rochefort » (plateau calcaire) surplombe une « mer plate de marais » fréquemment inondés, qui isolent la châtellenie. Le château est bâti sur un escarpement rocheux proche de la Charente, position lui permettant de surveiller les mouvements sur le fleuve. Sa position de charnière en fait un pivot incontournable entre Taillebourg (lieu de résidence des *Coëtivy*) et La Rochelle. Sa double enceinte avec fossés a été mise en évidence par Philippe Duprat lors de fouilles préventives en 1996.

Les routes citées sont rares car incertaines (fréquemment coupées par les inondations des marais). Yves Valadeau avance l'hypothèse de la voie fluviale comme principal axe de communication. De nombreuses mentions d'un port (le « **port aux Fonteneaux** ») à proximité du château viennent conforter cette hypothèse. Sa localisation exacte n'est pas connue, mais il est probable qu'il ait été situé sur un étier en-deçà du château. La châtellenie est probablement desservie par 4 chemins structurants qui la relient à La Rochelle via Vergeroux et Yves (un itinéraire secondaire traverse la forêt de Rochefort), à Tonnay-Charente, à Soubise et à Martrou, où la traversée de la Charente est assurée par un bac. En revanche, aucun franchissement n'existe au niveau du château qui fait face à une berge marécageuse.

Le **château** n'est pas entouré d'un bourg, il n'existe pas de ville proprement dite à Rochefort : l'habitat est dispersé en petits hameaux et seigneuries qui devaient être reliés entre eux par un réseau de chemins secondaires, ou des perrés dans les marais. Ces petits ensembles urbains étaient généralement situés sur la frange de contact entre terre ferme (cultivable) et marais (prées, lieux de pacage), permettant un éventail plus large de productions (assez caractéristiques de l'Aunis : céréales et vignes, élevage). Une **forêt**, *a priori* régulièrement fréquentée par l'homme, s'ajoute au panel de ressources dont du territoire (bois de chauffage, lieu de pacage en cas d'inondation des marais). Son contour exact reste inconnu, mais plusieurs cartes plus tardives (à partir de 1666) la représentent à proximité du château, et s'étendant jusqu'à l'actuel Breuil-Magné.

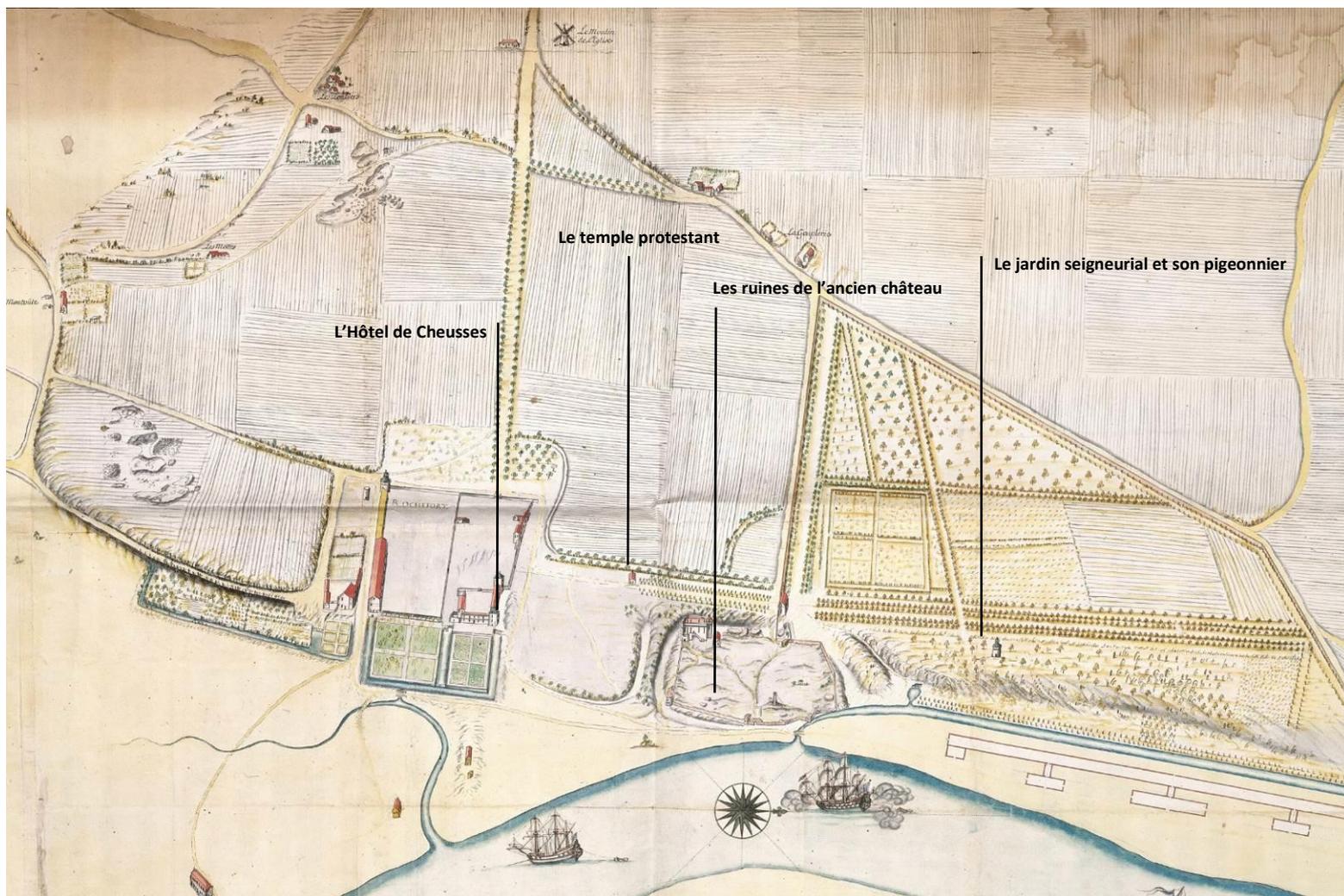
### Guerres de religions et Protestantisme (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles)

A partir de 1537, la châtellenie de Rochefort revient dans le domaine royal. A l'époque des Guerres de religion, elle est acquise par une famille protestante (*de Lauzéré* puis *Cheusses*) en 1599 et reste en leur possession jusqu'au rachat par Colbert de Terron pour le Roi en 1666. En 1589, un premier essai de vente avait déjà été réalisé, dont un état des lieux a été conservé (publié dans le bulletin de la Société de Géographie de Rochefort en 1969, 2e série, tome II, n° 5, p. 153-154).

Sont donc mis à la vente : « ... les mesures du **château ruiné** à pied, ouches, **jardin et préclôture de celui-ci**, la forêt du dit lieu comme elle se comporte, les prairies et marais doux et autres choses, cens, rentes, terrages, complants, hommages, pêcheries, greffes, prévôtés, justice haute, moyenne et basse... ».

C'est la première mention faite du grand jardin seigneurial visible sur le plan de 1666 et dont l'origine (possiblement médiévale) reste incertaine. Le château est cité comme étant à l'état de ruines au XVI<sup>e</sup> siècle (Jacques Duguet souligne le fait que sa démolition avait été requise en 1577 par le Roi Henri III). Il est supplanté sous Louis XIII par une nouvelle demeure également établie en bordure de Charente, **aujourd'hui connue sous le nom d'« Hôtel de Cheusses »**.

Dans son environnement immédiat se trouvait un vaste parc et un **prêche**, temple protestant vraisemblablement édifié au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. Vers l'ouest, en remontant la pente, se trouvaient les terres de l'Hôtel de Cheusses, avec notamment des vignes, et plus loin l'église de la **Vieille Paroisse** datant, au moins, du XII<sup>e</sup> siècle. Quelques maisons se trouvaient à proximité dont les noms ont été conservés : la Beaine, le Quéreux, le Boinot, les Granges, le Petit Marseille, et Archambault (Mémain, 1937, p. 54-59).



Le site de la ville et de l'arsenal de Rochefort, 1666 [Détail] Source : BnF, RC-C-13933

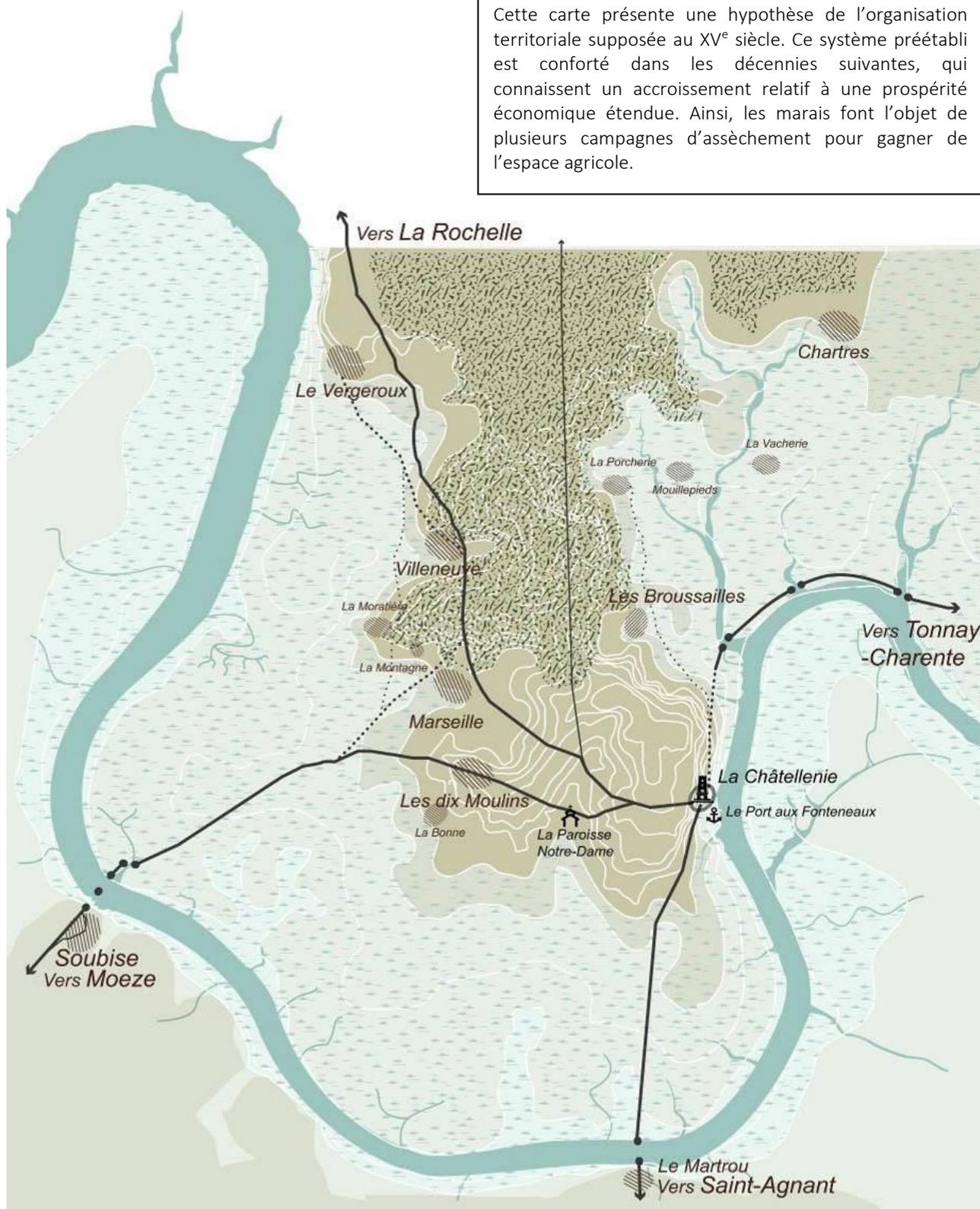
Le premier plan connu de la ville de Rochefort ci-dessus (probablement 1666 puisqu'il figure le projet de la Corderie) montre un réseau de hameaux plus étendu, toujours dans la zone de contact entre marais et terre cultivées, et le développement du site des « Dix moulins », sur le haut du plateau, au centre du chapelet de villages.

#### Quelques marqueurs structurants sont bien identifiables :

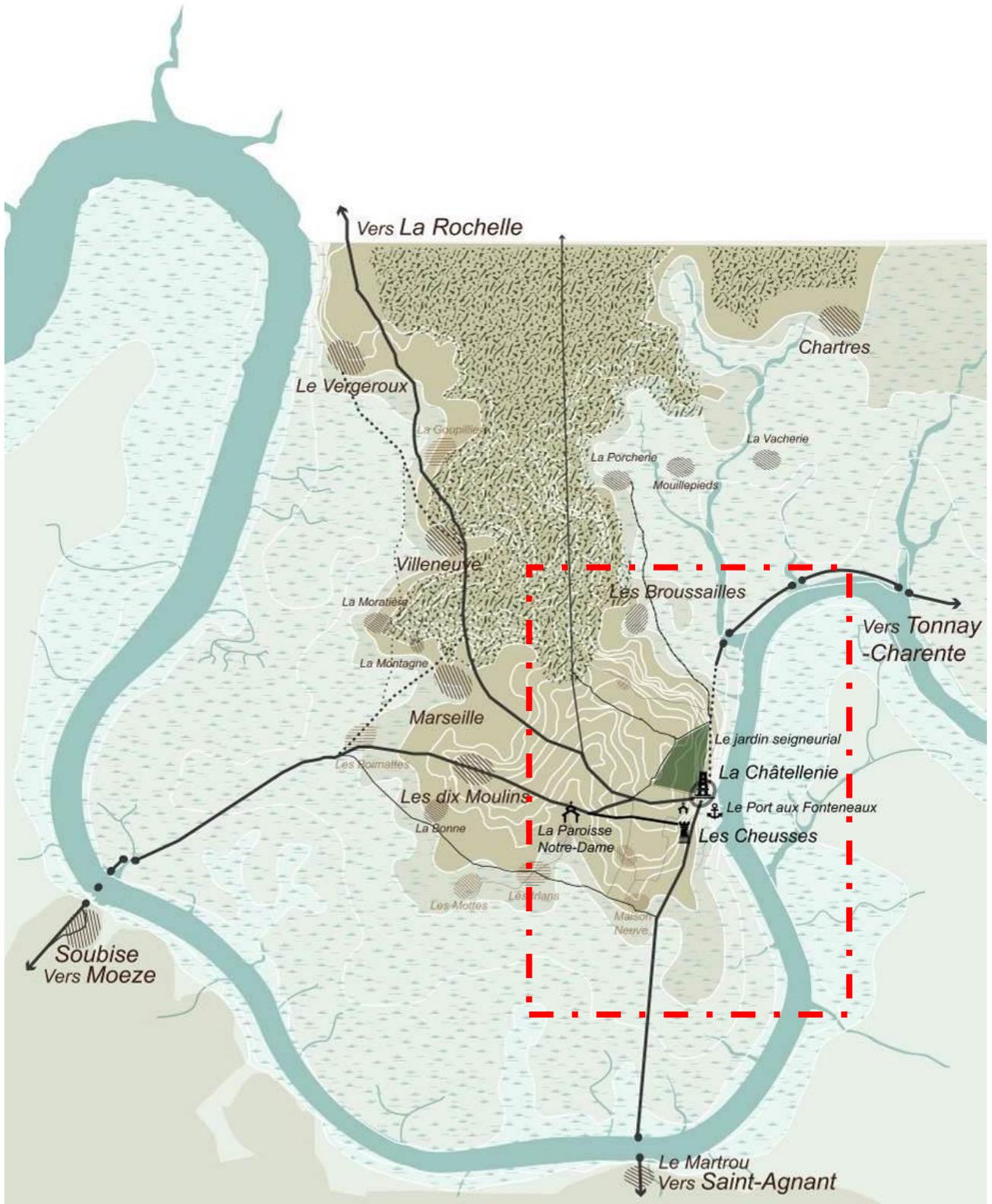
- Au nord, l'emplacement de l'ancien château ceint de murs de clôture et jouxtant un **grand parc** également clos traversé et encadré de grandes allées boisées ; à proximité du château, est représenté un bâtiment portant une croix, correspondant au prêche ;
- Au sud se trouve l'Hôtel de Cheusses avec ses jardins tournés vers la Charente, vers l'est, et une longue allée plantée d'arbres rejoignant, vers l'ouest, l'église dite plus tard de la Vieille Paroisse.

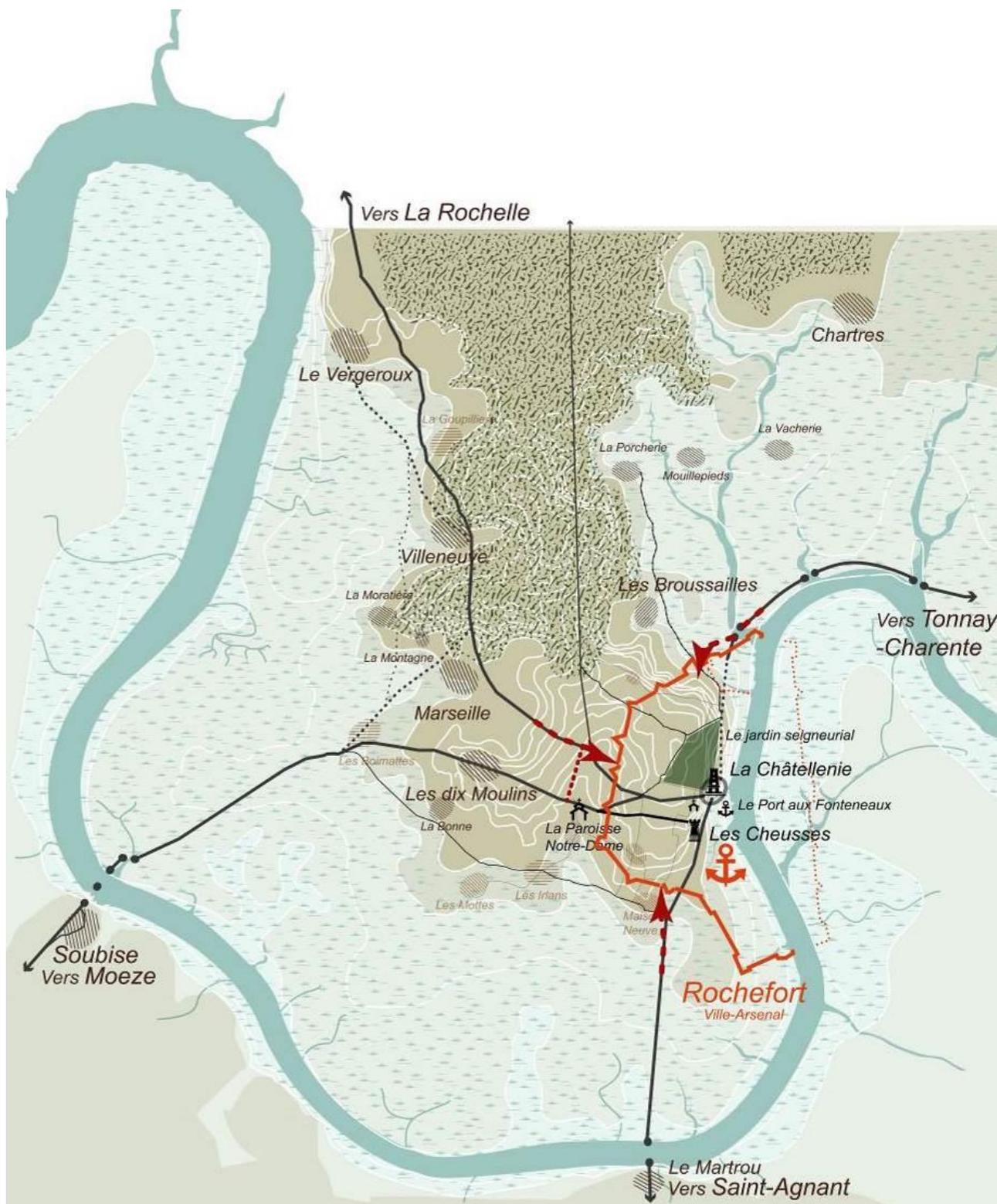
Sont également représentés : des champs mis en culture, plusieurs maisons ou hameaux et un moulin face à l'église de la Vieille Paroisse et des **axes de circulations** qui vont influencer la forme de la ville à venir. Ainsi un chemin mène depuis l'ouest vers l'Hôtel de Cheusses correspondant approximativement aux avenues De Gaulle ou La Fayette. Deux autres chemins se dirigent vers le sud depuis l'Hôtel de Cheusses en direction de Martrou. Un dernier axe nord-sud longe les murs du parc du château correspondant approximativement aux rues de la République et Pujos actuelles qui se trouvent légèrement plus à l'ouest que ce tracé initial.

Cette carte présente une hypothèse de l'organisation territoriale supposée au XV<sup>e</sup> siècle. Ce système préétabli est conforté dans les décennies suivantes, qui connaissent un accroissement relatif à une prospérité économique étendue. Ainsi, les marais font l'objet de plusieurs campagnes d'assèchement pour gagner de l'espace agricole.



Rochefort, L'organisation territoriale au XV<sup>e</sup> siècle  
D'après un schéma du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), et un dessin d'Yves Valadeau (cf Bibliographie)





Rochefort, Le système viaire après 1672.

D'après un schéma du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), et un dessin d'Yves Valadeau (cf Bibliographie)

## 1.2 La formation de la ville de Rochefort, 1666-1689

### 1.2.1 Un Arsenal de pierre & une ville de planches, 1666-1672

#### De la Corderie à l'Arsenal

L'Arsenal étant la priorité, les premiers bâtiments qui sortent de terre entre 1666 et 1672 sont directement liés aux besoins de la marine. Leurs emplacements sont pensés en fonction des circulations et des relations qu'ils doivent entretenir les uns avec les autres, avec la Charente et les navires qui s'y trouveront. Selon René Mémain (1937, p. 81), il y eut un plan pour la fondation de Rochefort réalisé à la Cour du Roi puis envoyé sur place ; il aurait toutefois fallu le modifier (après validation de la Cour) au fur et à mesure sur le terrain pour adapter la disposition des bâtiments, les proportions données pour chacun d'eux notamment en fonction des capacités de construction des sols. Progressivement se met en place un Arsenal qui s'organise autour de trois espaces. Le plus au sud constitue le **Grand Parc** et contient la plus grande concentration de bâtiments liés à l'Arsenal. Plus au nord viennent ensuite le secteur de la **Corderie** et le **Petit Parc** formant une extension de l'espace initialement prévu.

Les premiers travaux concernent la construction de la **Corderie** assortie de son **étuve**. Ils débutent dès 1666 sur les rives de la Charente et sont terminés en 1670. Pour éviter l'effondrement du mur arrière de la Corderie en raison de la présence de sources, des contreforts sont ajoutés à l'édifice et les eaux sont canalisées vers un **bassin** près duquel est construit « une **pyramide** de pierre de taille » avec plusieurs robinets pour l'approvisionnement des ouvriers (Mémain, 1937, p. 102-105).

Dans la foulée de la construction de la Corderie, Colbert de Terron fait également construire à proximité une **fonderie** à partir de 1668. Elle se trouvait alors en dehors de l'Arsenal et de l'espace futur de la ville, le long des anciens jardins du château. Elle est opérationnelle dès 1670-1671 (Mémain, 1937, p. 110-112).

Plus au nord, dans le Petit Parc, Colbert de Terron met en chantier à partir de 1669 une **forme de radoub** qui est inaugurée en 1671, dite aujourd'hui « vieille forme ». Après avoir fait sonder le bord de la rivière dans le Grand Parc, puis hors du parc, il l'installe finalement au-delà de la Corderie à un emplacement que Jean-Baptiste Colbert jugera trop éloigné de l'Arsenal. Construite au nord de la Corderie, elle se trouvait alors au-delà des espaces jusqu'alors retenus pour la construction des différents bâtiments (Mémain, 1937, p. 78 & 112-114).

Dans la partie sud de Rochefort, les constructions se multiplient. En dehors du Grand Parc de l'Arsenal, Colbert de Terron fait construire une **poudrière** qui est achevée vers 1670. Sur les bords de la Charente, dans la partie la plus au sud du Grand Parc sont commencés les travaux d'une fosse, de forges et d'ateliers pour la **mâturation**. Dans leur prolongement vers le nord, toujours dans le Grand Parc, sont construits les **magasins généraux et particuliers** ; les premiers étant destinés à recevoir tous les objets nécessaires à l'armement des navires du port de Rochefort et les seconds liés chacun à un navire dont ils conservaient l'armement et les pièces de rechange. Les premières instructions prévoient de positionner ces magasins le long de la Charente, avec le magasin général situé au milieu des magasins particuliers. Le plan de 1672 montre l'écart avec ce projet initial et la construction en cours d'un grand corps de logis ponctué de trois pavillons au centre et aux extrémités. Ce bâtiment devait contenir les magasins particuliers. Après achèvement, ces magasins sont finalement organisés en deux corps de logis, dans le prolongement l'un de l'autre et séparés par un passage étroit, aux extrémités desquels sont des pavillons. L'ensemble est parallèle à la rivière. Au nord des magasins généraux, et dans leur alignement, le plan de 1672 représente le magasin général qui ne se trouve donc pas au milieu des magasins particuliers (Mémain, 1937, p. 107-110, 114-118 & 120).

Enfin, au nord du magasin général, dans le Grand Parc, se trouve une vaste **place des constructions** destinée à la construction des navires qui est en 1672 un terrain vague (Mémain, 1937, p. 120-121).

Vers 1672, Rochefort était ainsi pourvue des principaux bâtiments nécessaires à la construction et à l'armement des navires de guerre. Hormis la poudrière et la fonderie, les bâtiments de l'Arsenal sont positionnés le long de la Charente. La façade fluviale trouve une certaine symétrie entre la Corderie au nord et les magasins généraux et particuliers au sud. Il ne s'agissait pas uniquement d'édifier un programme architectural mais aussi de faciliter les circulations par l'utilisation du fleuve.



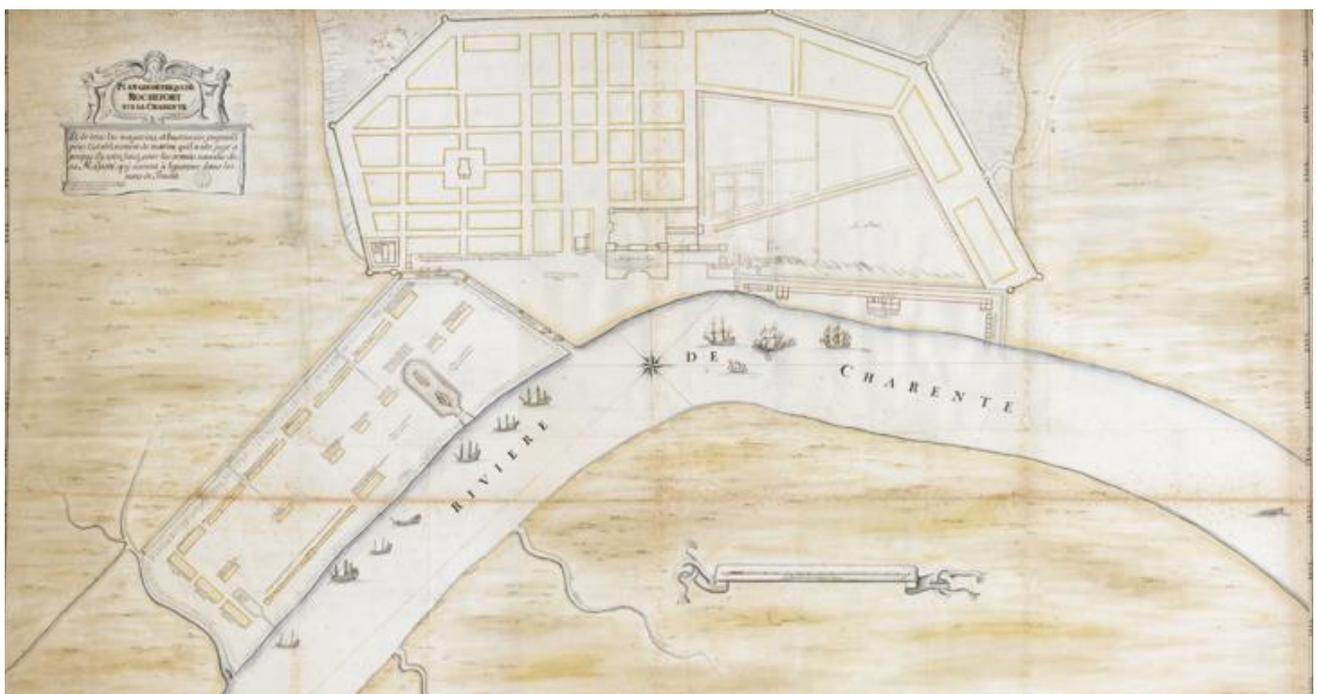
Plan géométrique de Rochefort sur la Charante et tous les bastiments proposés pour l'establissement de marine qu'il a esté jugé à propos d'y estre fait pour les armées navales de sa maiesté qui oront à hiverner dans les mers de Ponant, [Extrait de Plan], 1667

Source : BnF, GE SH 18 PF 53 P 13



Un deuxième projet, attribué à Clerville et daté de 1667, prévoit quant à lui de conserver l'Hôtel de Cheusses dans sa forme initiale. La Maison du Roi serait construite dans son prolongement, un peu plus au nord et joutant le Jardin du Roy, sous la forme d'un grand corps de logis ponctué de 5 pavillons.

Cette disposition n'est pas sans rappeler la Corderie et les magasins du Grand Parc. C'est d'ailleurs toute la façade fluviale qui est souhaitée telle que la Corderie ou les magasins. En effet, les trois îlots les plus proches de la Charente et situés entre l'Hôtel de Cheusses et la poudrière portent l'indication : « places pour des particuliers qui leur seront données à condition de bastir dans une forme correspondante à celle de la maison du Roy et la galerie à mettre les armes » (SHD, Fonds Nivard MS 144-125 ; Mémain, 1937, p. 168-169).



Plan général de la ville et de l'arsenal avec indications des bâtiments construits et de ceux projetés, premier projet de Clerville, 1667  
/ Source : SHD Vincennes, Nivard MS 144-125

Au sud, une première portion de la ville s'étend entre la poudrière et l'actuelle rue Édouard Grimaux et s'organise autour de la place principale sur laquelle devait être construite l'église de Rochefort. Dans cette partie sud, les îlots sont des rectangles dont les plus grands côtés sont orientés nord-sud, réduisant ainsi le nombre de rues dans le sens est-ouest. Dans cette partie de Rochefort, le rempart devait être percé d'une porte dans sa partie sud-ouest. La section au centre de la ville, entre les actuelles rues Édouard Grimaux et Audry de Puyravault, a pour point névralgique le couple formé par l'Hôtel de Cheusses et la Maison du Roi. Les axes nord-sud sont les mêmes que dans la partie sud, à l'exception des deux plus proches de la Charente qui s'interrompent à hauteur de l'actuelle rue Grimaux. Quant aux axes est-ouest, ils sont plus nombreux que dans la partie sud en raison de l'orientation différente des îlots, ils correspondent aux actuelles rues La Fayette, De Gaulle, Cochon Duvivier et Audry de Puyravault.

Ce deuxième projet organise la ville en trois sections. La dernière section de la ville encadre un Jardin du Roy probablement agrandi vers l'ouest. Ce projet prévoit également un éloignement des futurs remparts de la ville. Quatre îlots sont dessinés dans la partie nord de la ville entre le Jardin du Roy et le rempart quand il n'en était prévu qu'un dans le projet précédent. Ces quatre îlots sont séparés par deux rues et une place reliant le Jardin du Roy à la clôture de Rochefort et notamment à une porte au nord de la ville.

**Enfin, au moins un troisième projet, pour lequel un plan partiel de la ville est conservé, a été proposé par François Le Vau. Il s'inscrivait à nouveau dans la mise en place d'une façade continue sur l'ensemble de la Charente avec la construction de bâtiments similaires à la Corderie et aux magasins du Grand Parc au niveau de l'Hôtel de Cheusses.**

Cet espace central devait être occupé par une grande place publique, servant notamment de port, en forme de demi-lune et aux extrémités de laquelle devaient se trouver deux importants pavillons. Les « quatre rues descendantes » de la ville devaient converger vers cette place en demi-lune de même qu'une rue « traversante » rejoignant la grande poudrière au sud de la ville. Cette description semble indiquer une ville dont les rues devaient être rayonnantes depuis cette place, à l'exception d'une rue nord-sud.

Contrairement à la ville-nouvelle orthonormée des autres projets, la référence au soleil est ici discernable. Au cœur de cette grande place Le Vau positionne l'église de Rochefort, et à sa droite le magasin des armes ou Arsenal, et des corps de logis pour les boutiques des artisans de l'Arsenal. À gauche de l'église, François Le Vau prévoit un bâtiment et la Maison royale pour le logement de divers officiers (Mémain, 1937, p. 114-118 & 981-995).



Rochefort. Plan partiel avec projet d'urbanisme pour le centre de la ville, « avec la lettre François Le Vau du sieur Le Vau du 26 juin 1671 »  
Source : SHD Vincennes, Fonds Nivard MS 144-177

## La ville qui se développe finalement emprunte un peu de chacun de ces projets

La courbe de la Charente donne à la ville la forme de croissant qui se retrouve sur chacun des premiers plans proposés. Au début des années 1670, Rochefort est en cours de construction avec des îlots occupés et d'autres encore libres.

Cette ville est séparée en deux moitiés, nord et sud, par la rue Saint-Charles aujourd'hui Audry de Puyravault. Cette rue, centrale dans la ville, mène à la Maison du Roi qui sera construite à l'emplacement du premier château de Rochefort et à l'Hôtel de Cheusses finalement conservé. La Maison du Roi donne sur trois côtés dans le Jardin du Roy marqué par deux grandes allées plantées d'arbres se dirigeant vers le nord, le long de la Corderie, et vers l'ouest parallèlement à la rue Puyravault. Au nord de la rue Puyravault se trouve le Jardin du Roy, la fonderie et le magasin aux vivres, les rues y sont éloignées les unes des autres et les îlots sont très grands. Dans la partie sud, les rues sont plus serrées et les îlots plus petits (Mémain, 1937, p. 169). Trois rues traversent la ville dans sa plus grande largeur, en changeant de direction à hauteur de la fonderie pour descendre vers le magasin aux vivres et l'hôpital. Deux autres rues débutent à hauteur de la rue Audry de Puyravault pour rejoindre, vers le sud, la poudrière et la caserne de Martrou. Sept rues coupaient à angle droit les rues précédentes dans la partie sud de la ville (Mémain, 1937, p. 168-171).

**L'ensemble des rues prévues à Rochefort forme une cinquantaine d'îlots de tailles diverses dont, en 1670, une vingtaine est occupé par des maisons et des espaces libres entre la poudrière et l'actuelle place Colbert. Les premiers îlots construits se concentrent dans la partie sud de la ville probablement en raison de la proximité du Grand Parc de l'Arsenal. Pour accompagner le développement de la ville accolée à l'Arsenal, le pouvoir royal accorde aux habitants des lettres patentes en 1669 leur conférant le droit de former une communauté et d'élire des syndics et procureurs, comme les autres bourgs fermés du royaume (Mémain, 1937, p. 169, 172 & 191).**

### 1.2.2 Du bourg fermé à la ville fortifiée, 1672-1688

#### Parfaire l'Arsenal et construire les « bâtiments de terre »

**La construction d'un magasin des vivres avait été envisagée dès 1669 pour fournir les vivres aux équipages et entreposer les marchandises.** L'emplacement est choisi en 1670, entre la fonderie et la vieille forme, le long d'un espace marécageux. Le chantier est ouvert au printemps 1671. En 1672, seul un quart du magasin aux vivres est construit. Il est alors formé d'un corps de logis flanqué en angle droit d'un pavillon. L'architecte superviseur propose une économie astucieuse qui consiste à réduire le projet initial de moitié. Le Vau propose d'engager les travaux sur les années 1673 et 1674 pour les ouvrages les plus pressés : fermer la cour du magasin des vivres en établissant jusqu'au rez-de-chaussée seulement les fondations des hangars qui la ceinturent, monter un mur de clôture sur le versant nord de la cour, aménager le chenal qui monte le long du magasin depuis la Charente pour permettre les chargements et les déchargements. Cette tranche de travaux sera terminée en 1676. L'ensemble du magasin est achevé avant 1688 dans sa version révisée (Acerra, 1993, t. 1, p. 61-62 ; Mémain, 1937, p. 127-133).

**Ce grand chantier s'accompagne de celui de l'hôpital de la Marine jugé indispensable depuis octobre 1671 par Colbert de Terron.** Ce premier hôpital de la Marine de Rochefort est installé à partir de 1676-1677 dans le pavillon central du magasin des vivres qui est détourné de son utilisation initiale (logement d'officier). Les travaux d'aménagement durent de 1677 à 1684, les premières salles étant opérationnelles à partir de 1680. Les bâtiments de l'hôpital consistent alors en un corps de logis et deux pavillons situés à l'extrémité du magasin des vivres entre lesquels se trouvait une chapelle (Acerra, 1993, t. 1, p. 70 ; Mémain, 1937, p. 196 & 199).

**À l'autre bout de la ville, la caserne de Martrou, envisagée en 1666 et décidée en 1669, est mise en chantier quelques mois avant le magasin des vivres, en 1670.** Les travaux sont interrompus en 1672 et reprennent en 1687 pour élever un bâtiment plus petit que prévu. L'emplacement choisi vise à positionner la caserne à proximité de l'Arsenal tout en restant à l'écart de la grande place du projet de Clerville où il était question de constructions somptueuses, et notamment de l'église. Le projet de caserne prévoyait la construction d'un ensemble réparti autour de deux cours occupant une surface comparable à celle de trois îlots. Finalement, seul est élevé le logis double qui devait séparer les deux cours, bâtiment parallèle au chemin de Martrou.

À l'été 1672 ce bâtiment est terminé. La construction d'un autre bâtiment est entreprise en 1687, sous l'intendant Arnoult, pour former l'aile droite de l'ensemble. Les premiers occupants de cette caserne sont finalement des officiers, officiers de vaisseaux et officiers des compagnies de terre chargés de lever des soldats dans la région. Quant aux soldats et aux matelots de passage, ils logeaient chez l'habitant. Une autre caserne, l'hôtel des Vermandois, aurait été construite

en 1670 à proximité sur décision de Colbert de Terron. Selon René Mémain, elle se trouvait à l'angle de la rue de Martrou et de la rue de Vermandois, actuelle rue Émile Combes (Mémain, 1937, p. 133- 139).

**Les rives de la Charente font également l'objet de travaux pour achever l'Arsenal.** Ainsi sont construits, à partir de 1672, les **magasins doubles** dans le Grand Parc (et en arrière) et parallèlement au magasin général. Ils forment le second côté de la future cour qui sera ultérieurement fermée par d'autres magasins. Des efforts sont également réalisés pour faciliter l'accès aux édifices construits sur les rives vaseuses de la Charente. Ainsi les **quais** de la mâturation, du magasin général, le grand débarcadère à l'entrée du chenal du parc sont consolidés. En avant du magasin général, l'ancien quai en bois est remplacé en 1678 par un quai en pierre plus long. Devant la Corderie, trois nouveaux quais en pierre sont construits face aux trois pavillons nord, central et sud. Enfin, entre la Corderie et le Grand Parc, l'Arsenal est complété par la construction de nouvelles formes. L'aménagement de cette **double forme** entre 1683 et 1728 fait suite au constat d'insuffisance de la vieille forme en fonction au nord de la ville depuis 1671 (Acerra, 1993, t. 1, p. 60 & 71 ; Mémain, 1937, p. 144-151 & 159).

**Alors que se poursuit la mise en place des principaux ouvrages de l'Arsenal nécessaires à la construction et à l'armement des navires, la ville continue à se peupler et à se développer.** Les maisons se construisent toujours plus nombreuses. L'intendant Colbert de Terron fait construire en 1671-1672 devant l'Hôtel de Cheusses une **halle** ; bâtiment qui n'était pas mentionné dans les projets initiaux du port et de la ville. Comme souvent, ce bâtiment rassemble un prétoire pour rendre la justice, une chambre pour le greffe, et des prisons. D'autre part, l'intendant fait venir des **Capucins** à Rochefort depuis Tonnay-Charente. Ils sont logés dans un premier temps dans un pavillon de la Corderie, puis dans une maison avant que ne leur soit confié un îlot non occupé proche de la place centrale, actuelle place Colbert, pour y construire un couvent. La première pierre de la chapelle est posée en 1673. Les travaux du couvent durent jusqu'en 1683 (Mémain, 1937, p. 184-185 & 204-205).

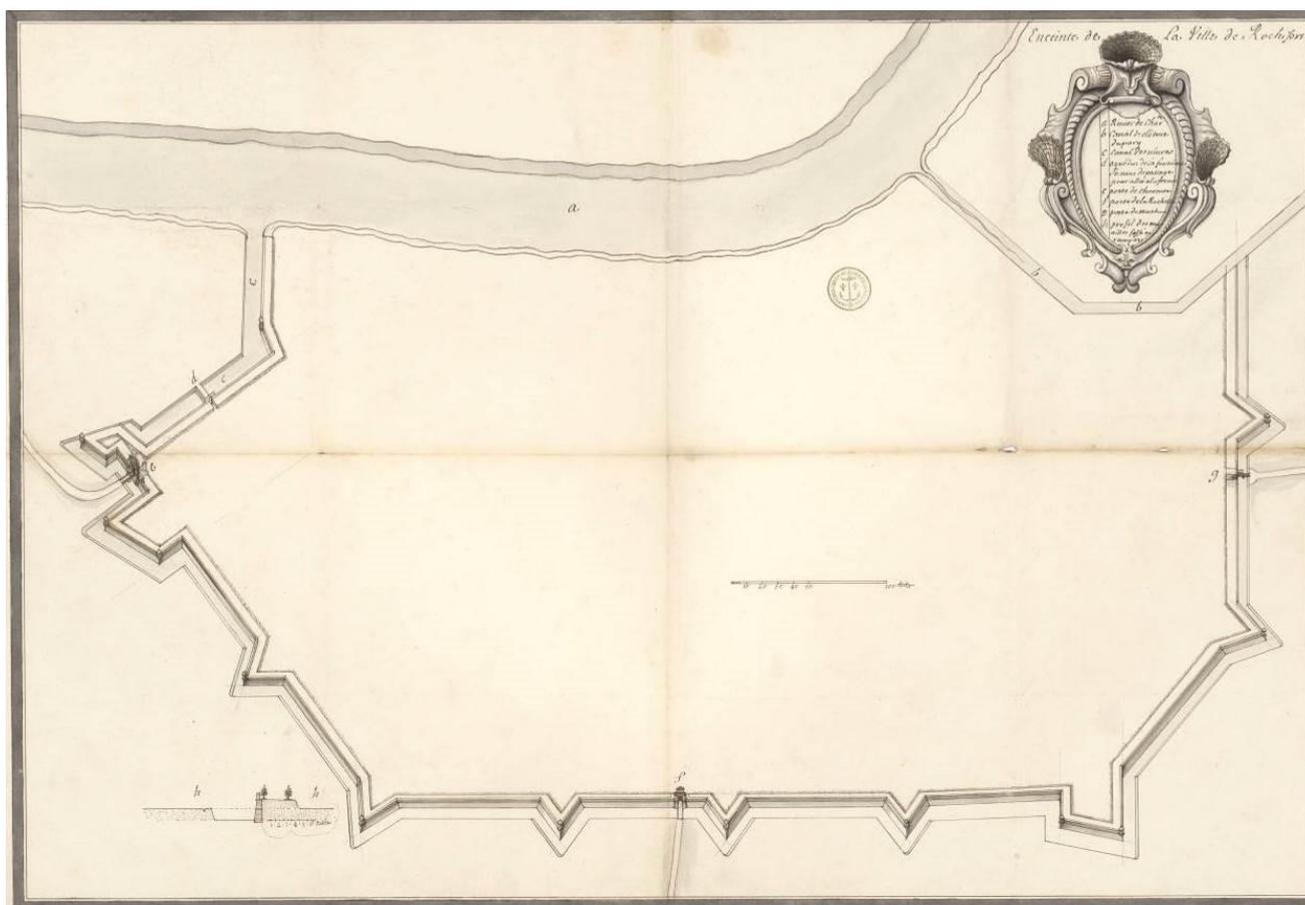


Plan de Rochefort en 1689 par Ferry sur lequel sont représentés la double forme, les magasins doubles, l'hôpital de la marine, la caserme de Martrou, mais aussi les halles et le couvent des Capucins / Source : SHD Vincennes, 1VH 1539

## Fermer la ville et l’Arsenal

Lors de la fondation de Rochefort, la question de la construction de murs flanqués de tours s’était posée ; expliquant ainsi les représentations de courtines avec tours sur les différents plans des années 1660-1670. La crainte de l’entrée en guerre contre les Provinces-Unies vont amener Colbert de Terron à suggérer à son cousin de mettre Rochefort en état de défense, rappelant la présence régulière de charpentiers hollandais sur les chantiers de l’Arsenal.

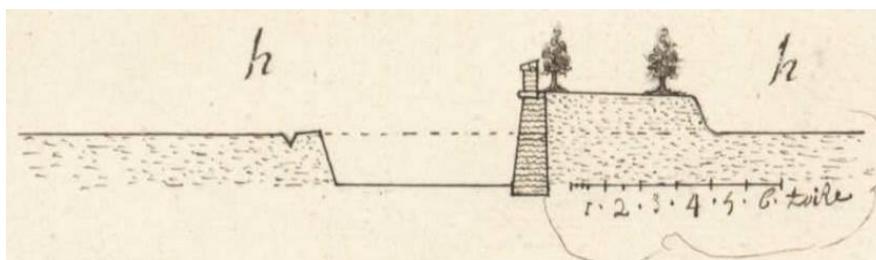
Un premier projet est soumis en 1672 par l’ingénieur des fortifications La Favollière mais ne sera pas réalisé. Deux ans plus tard, le chevalier de Clerville soumet un projet pour fermer la ville tout en évitant de faire passer Rochefort sous la domination du ministre de la guerre. Il s’agit simplement d’avancer par étape et avec discrétion dans la réalisation. La ville serait close d’une enceinte et de bastions en terre avec un fossé de 30 pieds de large qui serait progressivement élargi jusqu’à 100 pieds. Dans un dernier temps, l’ensemble de ces levées de terre serait revêtu de maçonneries.



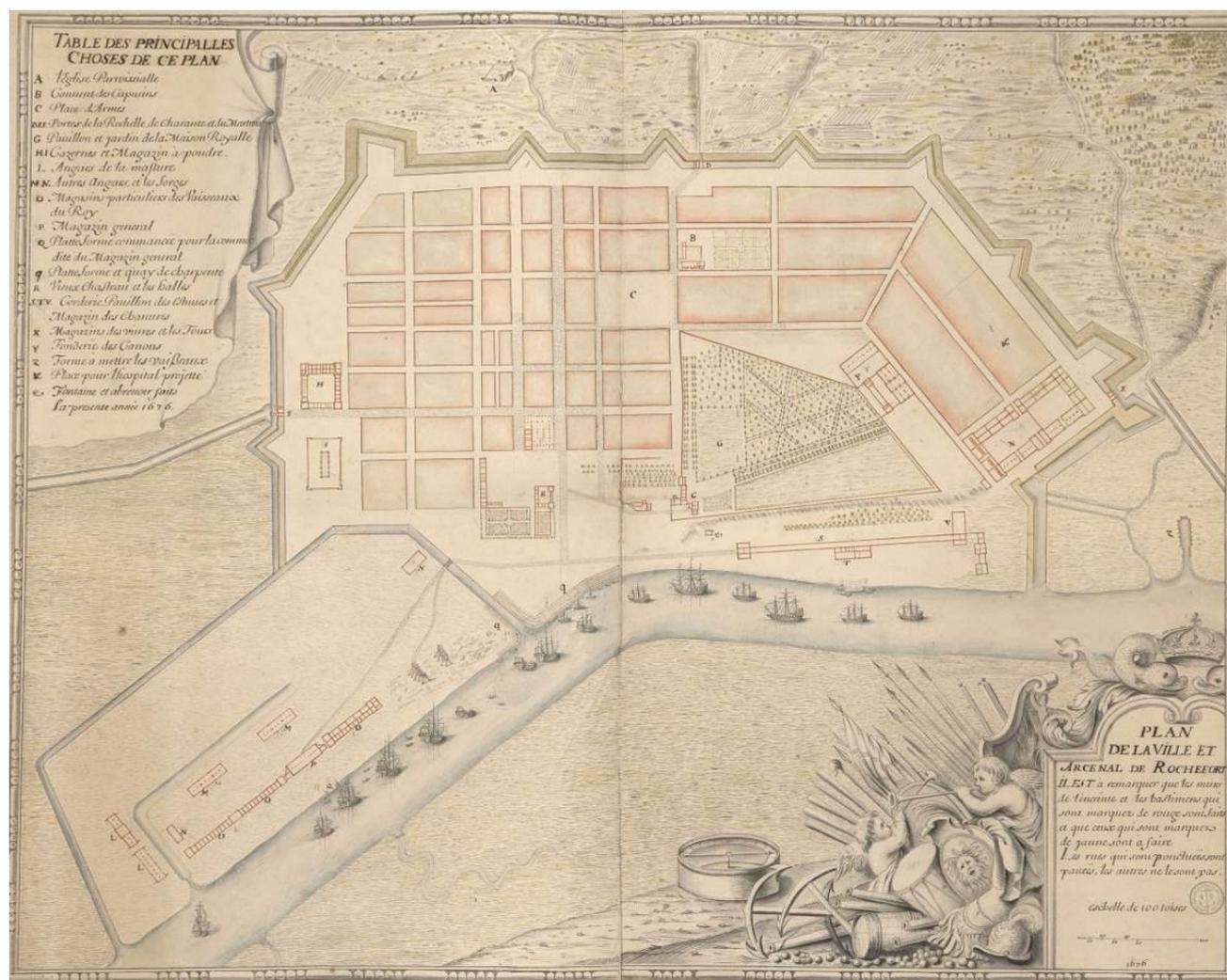
Fortifications. Plans et profil de l’enceinte. « Envoyé par M. Demuin ». Novembre 1679 / Source : SHD Vincennes, Fonds Nivard MS 144-170

Les travaux s’échelonnent de 1675 à 1689 en trois parties. L’enceinte de la ville est réalisée entre 1675 et 1677. La ville est alors enfermée dans une ceinture de terre d’environ 2 800 m, partiellement revêtue de murailles, ponctuée de 10 redents et percées des trois portes de Charente au nord, de La Rochelle à l’ouest et de Martrou au sud. À partir de 1689, une double rangée d’ormeaux est plantée sur le rempart depuis la porte de Martrou jusqu’à la porte de Charente.

Fortifications. Plans et profil de l’enceinte. « Envoyé par M. Demuin ». [Détail], Novembre 1679  
Source : SHD Vincennes, Fonds Nivard MS 144-170



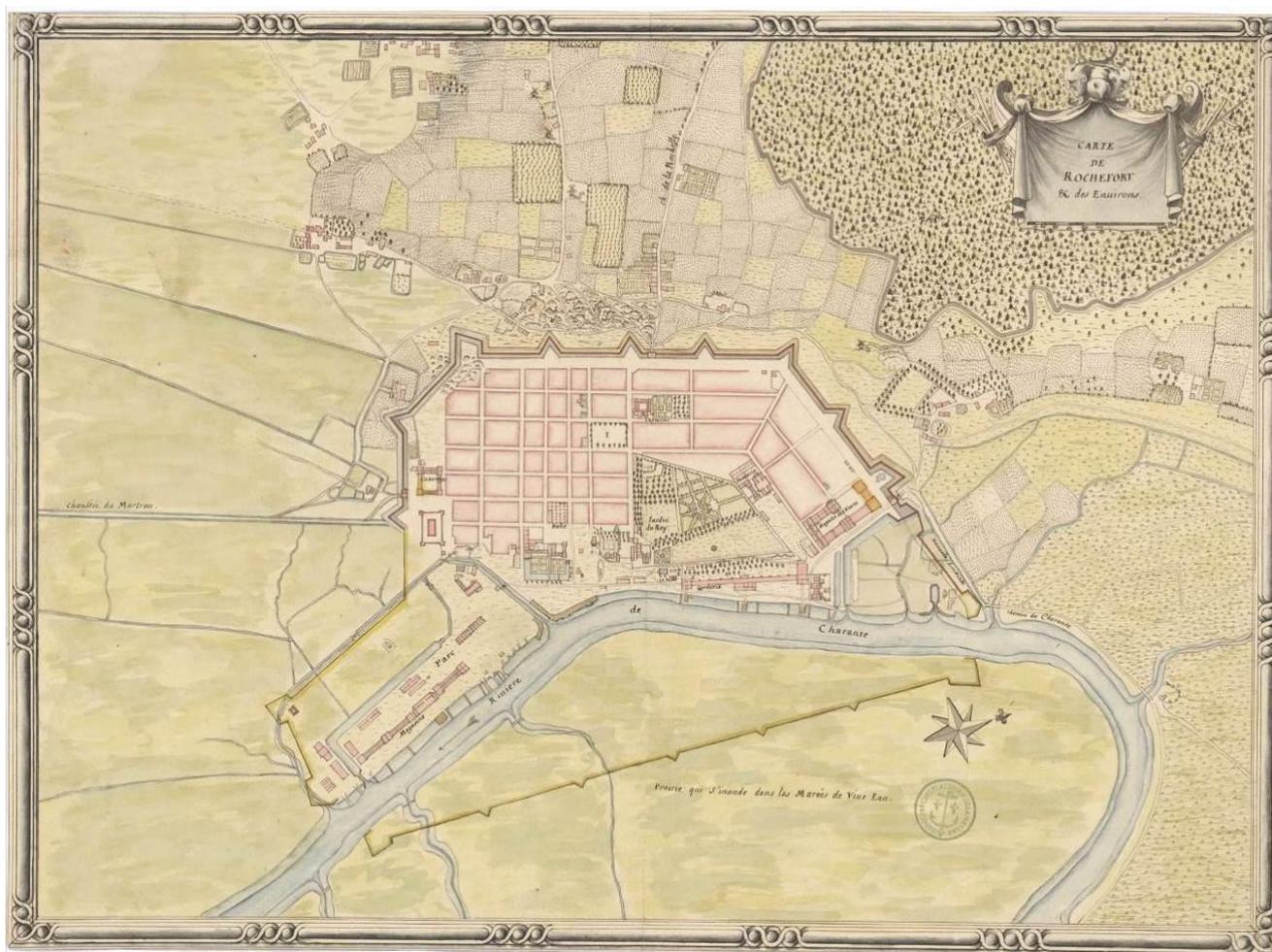
Des interventions pour parfaire cette portion de l'enceinte seront nécessaires jusqu'aux premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. Au nord, la clôture de la ville est assurée par le canal longeant le magasin aux vivres depuis la Charente dont les travaux durent de 1673 à 1677. Au sud de la ville, un même système de canaux permet à la fois de fermer le Grand Parc, de faciliter les communications entre les bâtiments de l'Arsenal et d'assécher les sols. Le canal de l'enceinte qui ferme le Grand Parc est terminé en 1673. Le canal central est aménagé entre 1671 et 1675 ; il commence à hauteur des bâtiments de la mâturation et passe ensuite derrière les magasins particuliers et généraux.



Plan général de la ville et de l'arsenal, 1676 / Source : SHD Vincennes, Fonds Nivard MS 144-116

Les deux étapes suivantes de construction des fortifications concernent les Petit et Grand Parcs, terminés respectivement en 1682 et 1689. Contrairement à la ceinture de la ville, les deux Parcs sont clos d'une enceinte bastionnée. Elle est attribuée à l'ingénieur des fortifications Ferry. L'enceinte du Grand Parc rejoint celle de la ville au sud de la poudrière.

L'enceinte et les deux bastions du Petit Parc protègent la vieille forme et ses annexes depuis la rivière jusqu'à la porte de Charente (Mémain, 1937, p. 159-161 & 229-237 ; Acerra, 1993, t. 1, p. 64-67 & 71-72).



Plan de la ville et de l'arsenal avec projet d'achèvement de l'enceinte, 1690 / Source : SHD Vincennes, Fonds Nivard MS 144-111

**L'efficacité et la qualité des fortifications de Rochefort interrogent les ingénieurs des fortifications dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et continuent à questionner les historiens et archéologues.**

Pour certains les plans de Clerville auraient été modifiés et parfois mal réalisés par l'ingénieur Jouet chargé du suivi du chantier, quelques redents étant dominés depuis l'extérieur de la ville. D'autres considèrent que Rochefort n'est correctement fortifiée qu'aux deux pôles de l'Arsenal que composent les Grand et Petit Parcs grâce à leurs bastions plus classiques que les redents de Clerville. Il faudrait cependant interroger la fonction de cette fortification de Rochefort qui n'est ni sur la mer comme Brouage ou La Rochelle ni sur une frontière de terre et risque peu de se voir assiégée en cette fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Le véritable risque pour Rochefort ressort plutôt de la surprise d'un débarquement et l'enceinte de Clerville répond probablement à ce besoin.

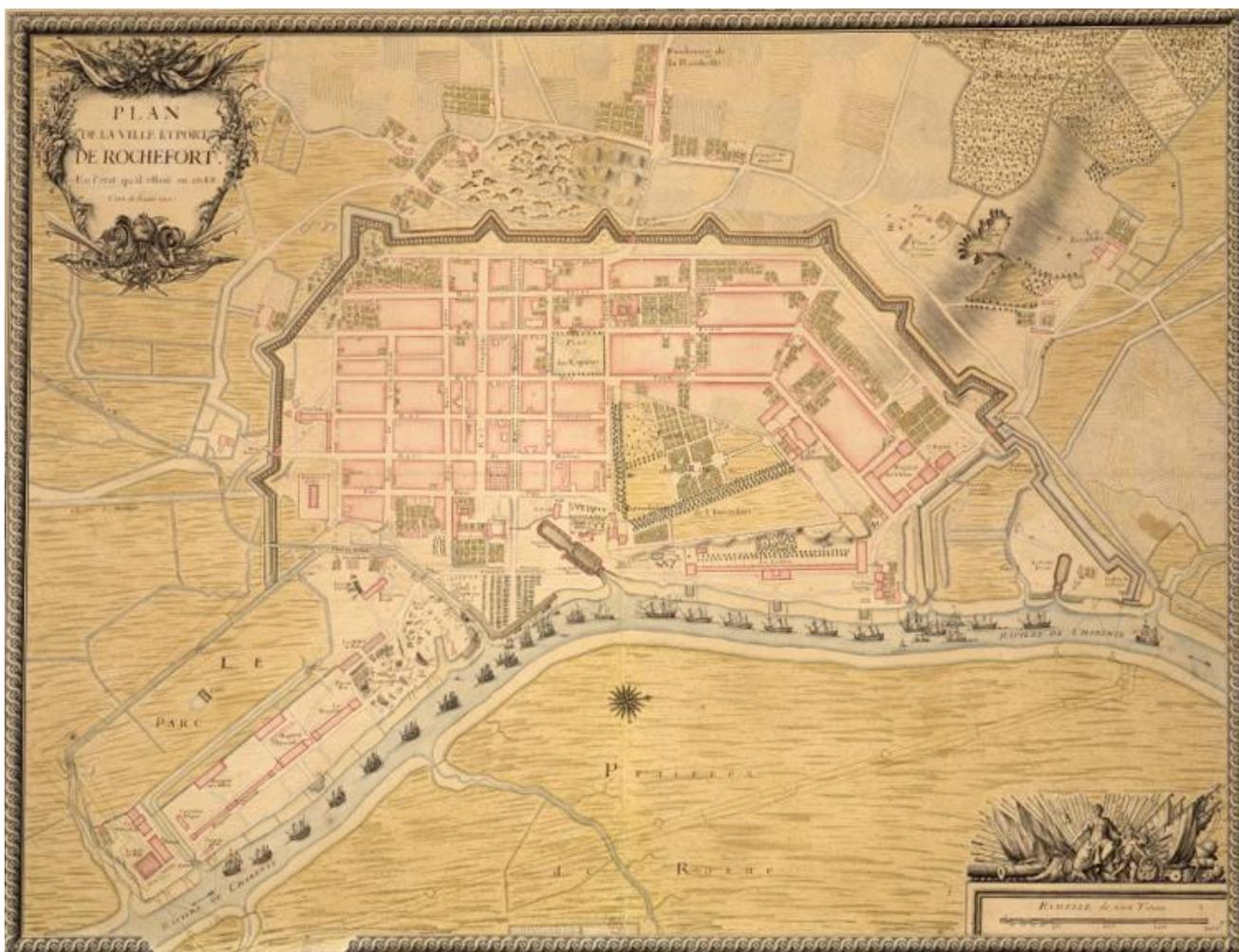
**Au-delà du jugement de valeur, ces fortifications témoignent aujourd'hui de la variété des formes de la construction défensive d'Ancien Régime et d'une évolution de la construction militaire qui s'uniformise à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle derrière le modèle de Vauban.**

## 1.3 Une ville qui s'affirme, 1689-1789

### Densification de l'intramuros et premier essor du faubourg

La fin du XVII<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècle marquent une période de densification, d'extension et d'organisation de la ville, qui ainsi s'affirme en tant que telle.

Ainsi, le plan de 1688 montre que tous les îlots prévus les années précédentes sont construits. Ils ne sont toutefois pas « pleins », mais nombreux sont ceux à posséder des jardins, voire probablement des terrains vagues représentés sous la forme de jardins sur le plan. Ce sont le plus souvent, sur ce plan, les îlots les plus proches des remparts, au sud-ouest ou au nord-ouest. Par ailleurs, un îlot qui n'était pas nécessairement représenté sur les plans des années 1660-1670 est largement bâti. Il s'agit de cet espace limité à l'est par le **Jardin du Roy**, à l'ouest par la rue des fonderies, actuelle rue de la République, et au nord par les fonderies. Il ne s'agit pas à proprement parler de la construction d'une partie du Jardin du Roy mais plutôt de l'occupation d'un terrain qui aurait pu être intégré à ce jardin suivant les plans des années 1660.

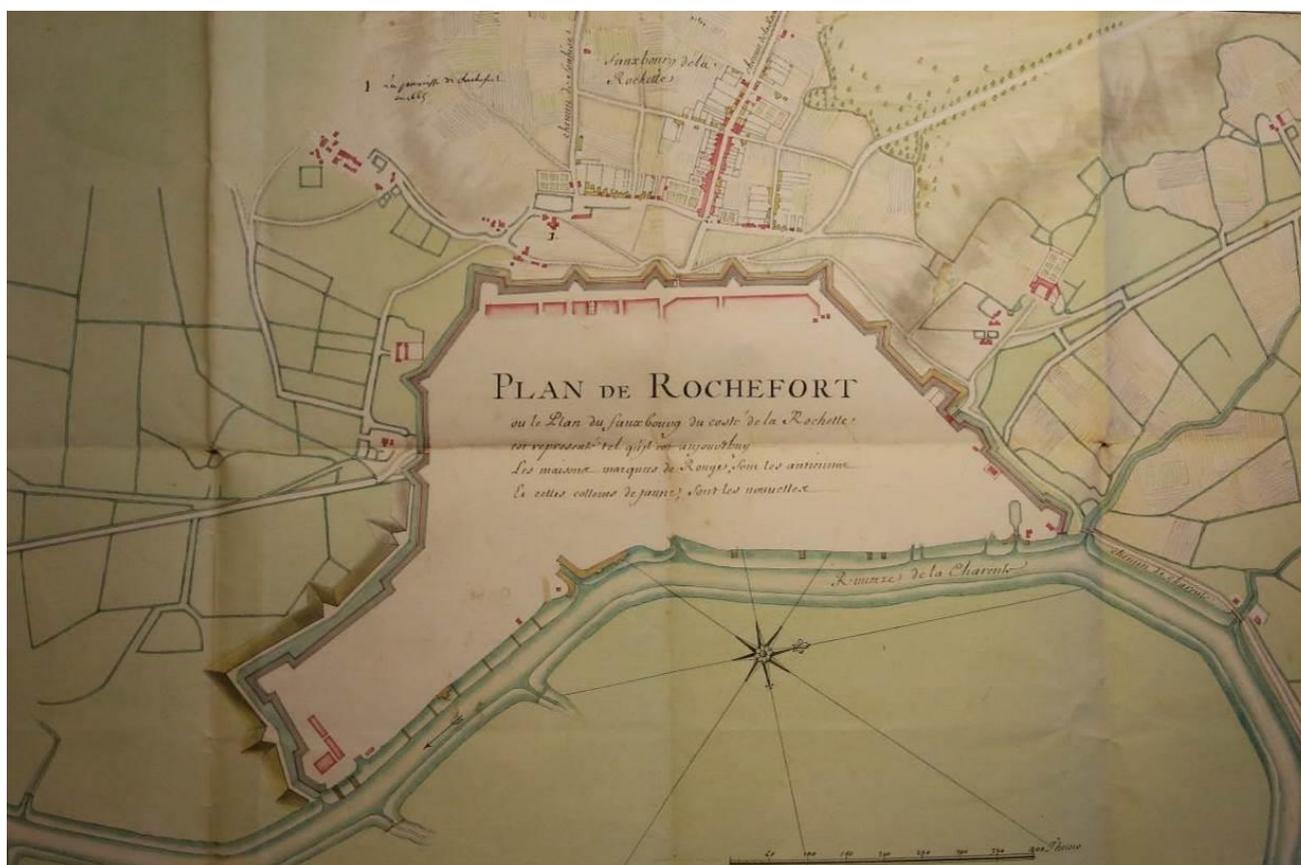


Plan de Rochefort en 1688 / Source : BnF, VA-429-FT-6

Cette densification de la ville est également visible par le lotissement d'une mince bande à la limite sud du Jardin du Roy qui marque la naissance de l'actuelle rue de l'amiral Courbet qui débouche à l'est à l'entrée de la maison du roi. Ce nouvel îlot est représenté à partir des plans de 1699 et de 1700 (SHD, 1VH 1539). Ces mêmes plans indiquent aussi le percement d'une nouvelle voie traversant le Jardin du Roy depuis la maison du Roi jusqu'aux fonderies correspondant à une portion de l'actuelle **rue Toufaire**. Alors qu'il est prévu de conserver la partie située à l'est de cette nouvelle rue comme Jardin du Roy, la partie ouest est réservée, dès 1686, pour accueillir une nouvelle église et un presbytère (SHD, 1VH 1539). Les plans des années 1710-1720 montrent les premières constructions qui apparaissent dans la partie sud du

Jardin du Roy. Un à deux bâtiments, selon les plans, construits dans le jardin ont ainsi leur entrée dans la rue de l'amiral Courbet (Méd. La Rochelle, 2pl 369). Une nouvelle portion du Jardin du Roy est grignotée par les habitations de l'actuelle rue de la République dans la partie sud-ouest du jardin dans les années 1740-1750, approximativement à hauteur de l'arrière de l'Hôtel Macnemara (SHD, 1VH 1741 ; SHD, plan de 1754). Le Jardin du Roy accuse alors une forme de redents dans sa partie sud-ouest. Le parcellaire conserve encore aujourd'hui la trace de ces différents morcellements du Jardin du Roy. Plus tard, un projet de Pierre Toufaire daté de 1785 prévoyait la disparition de toute la partie ouest du Jardin du Roy avec la construction d'une nouvelle église accompagnée d'un presbytère, d'un séminaire et de plusieurs casernes pour les gardes de la marine, les bombardiers et les apprentis canonnières (AN, D2-35, n° 368). Ce projet ne fut jamais réalisé.

La fin du XVII<sup>e</sup> siècle est également marquée par un premier essor du faubourg, dit faubourg de La Rochelle. Le phénomène est suffisamment identifiable pour que l'Intendant de la ville en fasse faire un plan spécifique en 1696 intitulé « plan de Rochefort où le plan du fauxbourg du costé de La Rochelle est représenté tel qu'il est aujourd'hui, les maisons marquées de rouge sont les antiennes et celles collorées de jaune sont les nouvelles » (SHD, 1VH 1539). Ce plan montre une légère densification du faubourg le long du chemin de La Rochelle, actuelle avenue Gambetta, mais également sur de petits chemins parallèles et surtout face aux remparts de la ville à proximité de l'église de la Vieille Paroisse. Cette densification du faubourg va croissante sur chacun des plans du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Plan du développement du faubourg de La Rochelle par Bégon, 3 Avril 1696 Source : SHD Vincennes, 1VH 1539

## Les embellissements de la ville

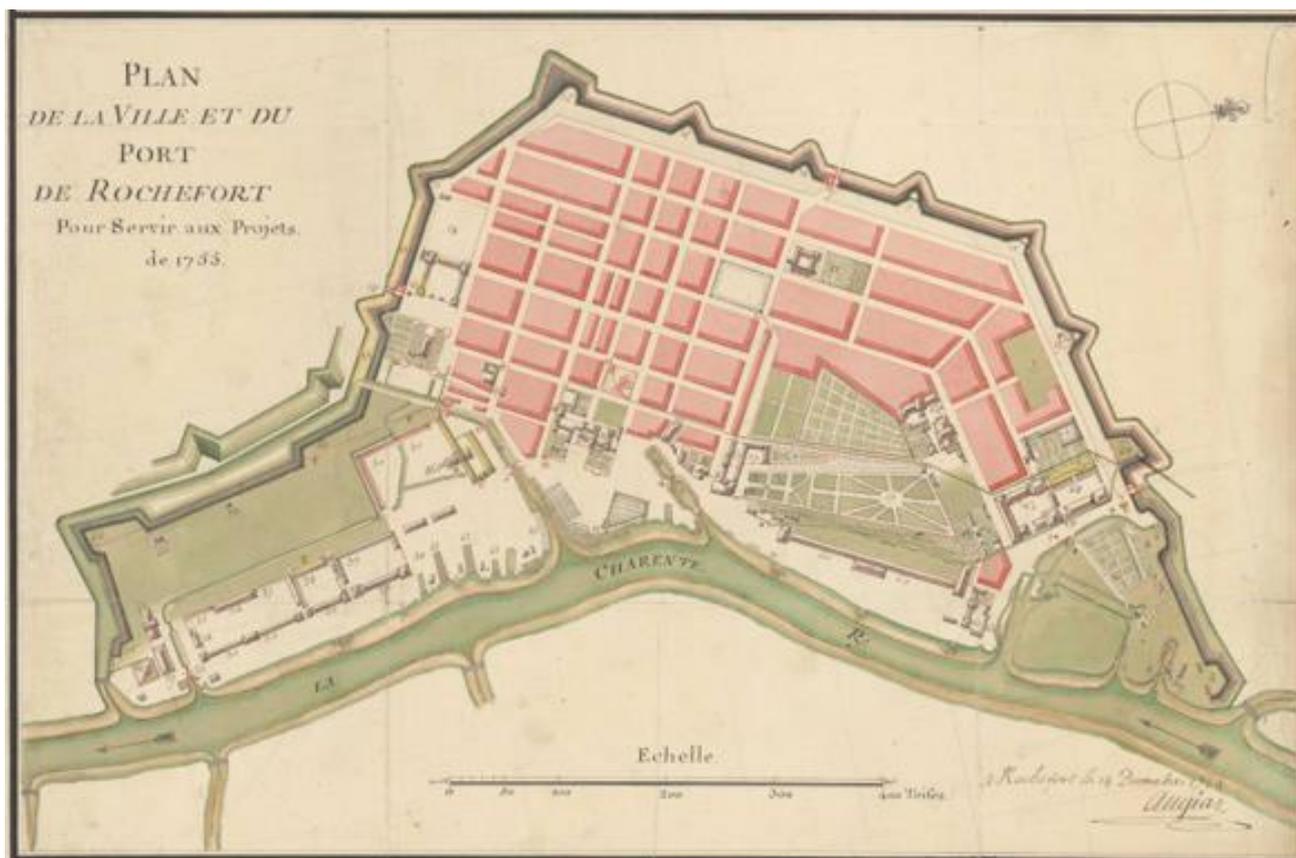
En dehors de l'Hôtel de Cheusses et de quelques habitations isolées et relativement éloignées des rives de la Charente, le site de Rochefort ne disposait pas de maison ou de logement. Une « ville de bois » voit alors rapidement le jour.

Un premier arrêt du Conseil du Roi est publié en 1669 afin de maîtriser l'installation d'une population croissante en confiant à l'Intendant la mission de concéder aux habitants des emplacements respectant des **alignements**. Cet arrêt n'aborde pas la question des matériaux ou d'autres aspects de la construction. Un document cité par René Mémain mentionne en 1682 la construction de « cayennes ou maisons de bois et petites maisons de maçonnerie appartenant à sa majesté ». Dans l'ensemble ce sont des maisons modestes qui apparaissent dans les actes notariés des premières

années de la ville de Rochefort. Un nouvel arrêt du Conseil du Roi est pris en 1689 pour imposer aux habitants de construire des maisons en pierre d'un **étage et un grenier**, ou galetas, dans un délai d'un an. Il exige de plus que les maisons situées aux angles des rues soient construites avec deux étages et un grenier. Son application est progressive et de nouveaux délais sont accordés en 1693 et en 1698. Toutefois, l'ingénieur Claude Masse constatait en 1715 qu'« il y a dans les rues quantité de belles maisons bâties à deux ou trois étages ; la place des Capucins est belle, garnie d'arbres ; les remparts en sont pareillement garnis et font de belles promenades ». Dans la foulée de ces transformations, la place des Capucins, actuelle **place Colbert**, simple champ au XVII<sup>e</sup> siècle, est progressivement aménagée. Elle est dans un premier temps plantée d'une croix en son centre, puis bordée d'arbres, aplanie et entourée d'une palissade en bois vers 1705 puis d'un mur en maçonnerie vers 1720 et munie de bancs (Mémain, 1937, p. 165, 175 ; Acerra, 1993, t. 1, p. 86-87 ; Acerra, 2006 ; Viaud & Fleury, 1845, t. 1, p. 308-310).

### Les opérations d'embellissements de la ville se renforcent au XVIII<sup>e</sup> siècle avec l'amélioration des équipements.

Ainsi est ouvert l'**hôpital Saint-Charles** en 1733 à proximité du redent de la Forêt, près du cimetière et du premier hôpital de la Marine. Il était situé entre le rempart et les actuelles rues Clemot et Thiers. La décennie suivante voit l'agrandissement de la **chapelle des Capucins** par l'ajout d'une deuxième nef en 1747-1748. La mandature du maire Hèbre de Saint-Clément voit la fondation d'un **théâtre** en 1766. Le XVIII<sup>e</sup> siècle est également traversé par la question de l'approvisionnement de Rochefort en eau. Une visite de toutes les sources de la ville est prévue en 1738. Puis l'intendance de François Ange Le Norman de Mézière entre 1749 et 1757 est marquée par une amélioration du réseau d'**eau potable** de la ville : rétablissement de la fontaine de l'Amiral, amélioration du système d'adduction, augmentation du nombre de sources, amélioration des captages.



Plan de Rochefort par Augias présentant les canalisations et fontaines de la ville, 1754 / Source : SHD Vincennes.

De nombreuses sources sont alors menées dans l'intramuros de Rochefort par des conduites jusqu'à un réservoir général construit sur le rempart près de la porte de Charente. Les eaux sont ensuite emmenées dans la ville (hôpital, place des Capucins, Halles) et dans le port (sud de la Corderie, porte de l'Arsenal) ; les travaux seront achevés après le départ de Le Norman de Mézière. Le plan réalisé par Augias en 1754 montre le tracé de conduites partant du château d'eau de la porte de Charente et desservant d'une part la fontaine et le réservoir de la Corderie, et d'autre part le réservoir des Halles, la

fontaine du port près de l'Hôtel de Cheusses, et la place des Capucins. La construction d'une machine pour l'alimentation en eau du nouvel hôpital de la Marine à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle inspire à l'ingénieur Pierre Toufaire, en 1785, le projet d'implantation de nombreuses fontaines publiques pour la distribution de l'eau dans la ville. Son plan de 1785 prévoit l'aménagement, non réalisé, d'une dizaine de fontaines réparties dans les différents îlots de la ville.

La fin des années 1770 voit également l'aménagement d'une **allée et d'une place Louis XVI** entre les fortifications de la ville et le faubourg de La Rochelle, correspondant aux emplacements de l'actuel cours d'Ablois et de l'hôpital de la Marine. Ces premiers aménagements hors les murs sont indiqués pour la première fois sur un plan de 1780 (Acerra, 1993, t. 1, p. 88-90 ; SHD, plan de 1754 ; AN, D2-35, n° 368 ; Viaud & Fleury, 1845, t. 1, p. 100 & t. 2, p. 118-121 ; Dubois, 2003, p. 100-101 ; SHD, 1VH 1540).



Plan des villes et port de Rochefort relatif aux projets pour 1781 par Dajot, 1780 Source : SHD Vincennes, 1 VH 1540

## L'impact modéré de l'Arsenal sur la ville

**Les bâtiments liés à la fonction d'Arsenal de la ville de Rochefort malgré quelques évolutions ne modifient pas la morphologie de la ville au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle.**

Les premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle connaissent peu d'évolution en dehors de l'ouverture de l'École de chirurgie en 1720, l'installation d'une salle avec cabinet d'anatomie dans le hangar de la cour de l'hôpital l'année suivante et de l'édification de la Tour aux signaux en 1728 sur l'ancien prêche alors chapelle Saint-Louis. Un regain d'intérêt pour les infrastructures de l'Arsenal se fait sentir dans les années 1730 sous l'impulsion du ministre Maurepas, en particulier pour la conservation des bois stockés en prévision des futures constructions. Les années suivantes sont à nouveau plus calmes. Un magasin particulier est incendié en 1756 et ne sera jamais reconstruit, son emplacement verra l'aménagement d'une cale. Le Grand Parc voit également la construction d'un bain à l'arrière du magasin général à la fin de la guerre de Sept Ans (1763). La fin de ce conflit s'accompagnant de la perte de plusieurs colonies par le royaume de France, l'Arsenal de Rochefort connaît une forte réduction de son activité. Deux évolutions sont toutefois

intéressantes à relever du côté des bâtiments de terre pour la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (Acerra, 1993, t. 1, p. 88-89, 91 ; Mémain, 1937, p. 214).

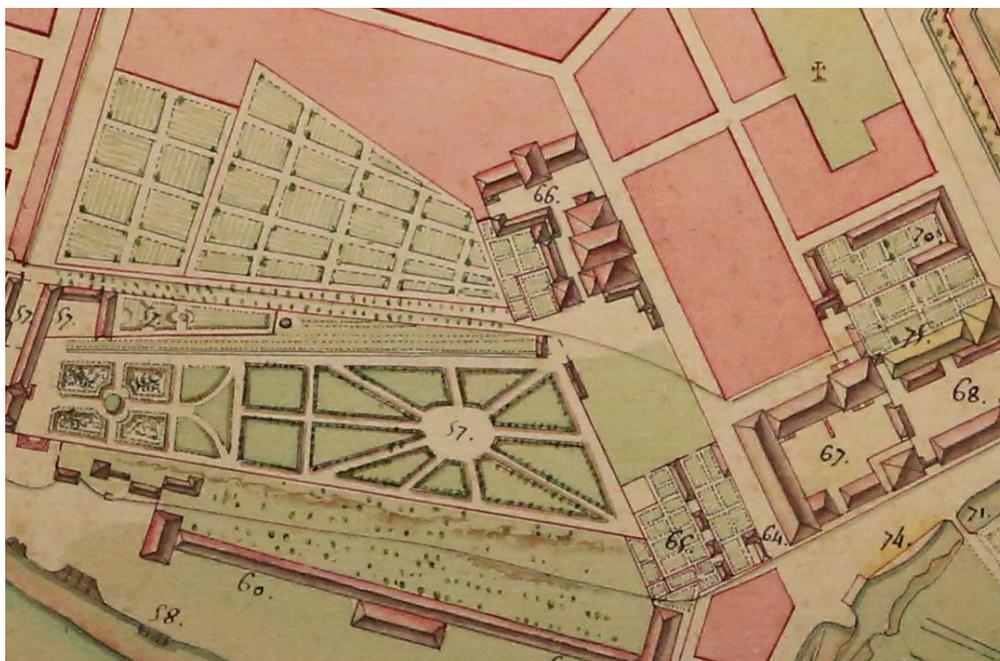
**Les années 1780-1790 voient la multiplication des casernes dans la ville.** Elles sont réparties en plusieurs endroits de la ville comme le montre le plan de Rochefort en l'an 5, 1796-1797. Il s'agit de la caserne de Tréville (entre les rues Pujos et Chanzy), de la caserne de la rue Fleurus (rue Pierre Loti, face à l'ancien couvent des Capucins), de la caserne du Temple (à l'emplacement du couvent des Capucins) et de la caserne de la rue de la Convention (entre les rues Grimoux, Thiers et Loti). Le déménagement de l'hôpital de la Marine hors les murs permet également la transformation de ses bâtiments en caserne de la marine, future caserne Charente. Dans l'ensemble, ces casernes résultent du détournement des fonctions initiales de plusieurs bâtiments, mais annoncent les constructions du XIX<sup>e</sup> siècle (SHD, 1VH 1540 ; Viaud & Fleury, 1845, t. 2, p. 44, 221).

**La principale évolution de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle est la construction du nouvel hôpital de la Marine en dehors de l'enceinte de Rochefort.** Le projet du nouvel hôpital est présent sur le plan de 1776 et sa construction dure de 1783 à 1787, année de sa mise en service. Grâce à la « pompe à feu », les bâtiments de l'hôpital sont alimentés en eau dès 1785, puis la cour est éclairée de réverbères à partir de 1788 (Acerra, 1993, t. 1, p. 95-96). La construction de ce nouvel hôpital vient occuper la très récente place Louis XVI et constitue la première construction de l'Arsenal en dehors des murs de la ville et des Grand et Petit Parcs. L'ingénieur Pierre Touffaire propose en 1785 de poursuivre cette extension de la ville en construisant de nouvelles casernes pour la marine face à l'hôpital en construction (AN, D2-35, n°368). Ces casernes se seraient trouvées face à l'hôpital, encadrant ensemble la porte de La Rochelle, principale porte de la ville, et occupant dans toute sa largeur le fossé séparant l'enceinte urbaine du faubourg. Ces casernes ne seront jamais construites mais s'inscrivent dans l'ambition d'une ville qui commence à s'étendre en dehors de sa clôture. La première ouverture du rempart est d'ailleurs réalisée en 1788 avec le percement de la **poterne de l'hôpital** mettant en communication le nouvel hôpital de la Marine avec l'hôpital Saint-Charles (Tessier, 2001, p. 353).



Plan de Rochefort par Pierre Touffaire, 1785 / Source : AN, D2-35, n°368

L'Arsenal de Rochefort est également marqué au XVIII<sup>e</sup> siècle par le développement de son jardin botanique de la marine. Le premier jardin botanique de Rochefort est fondé en 1697 sous l'autorité de l'intendant Michel Bégon. Il se trouvait à l'arrière du premier hôpital de la Marine jouxtant le magasin aux Vivres. Il est progressivement laissé à l'abandon après le décès de l'intendant. Un nouveau jardin le remplace en 1739 dans le prolongement des fonderies et du Jardin du Roy.



Le jardin botanique (65), 1757 / Source : SHD Vincennes, 1VH 1539

## 1.4 « Un chêne dans un pot de fleurs » : libérer la ville de ses murs, 1800 - 1927

Rochefort connaît un développement relativement important au XIX<sup>e</sup> siècle. À partir de 1840, elle est la première ville de Charente-Maritime avec 36 000 habitants contre 33 900 pour La Rochelle. Cette croissance et la question de l'hygiène dans le débat public vont amener plusieurs évolutions dans la ville (Soumagne, 1982, p. 163).

### Densification et aménagement de l'intramuros

**Les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle voient la poursuite de la densification des îlots.**

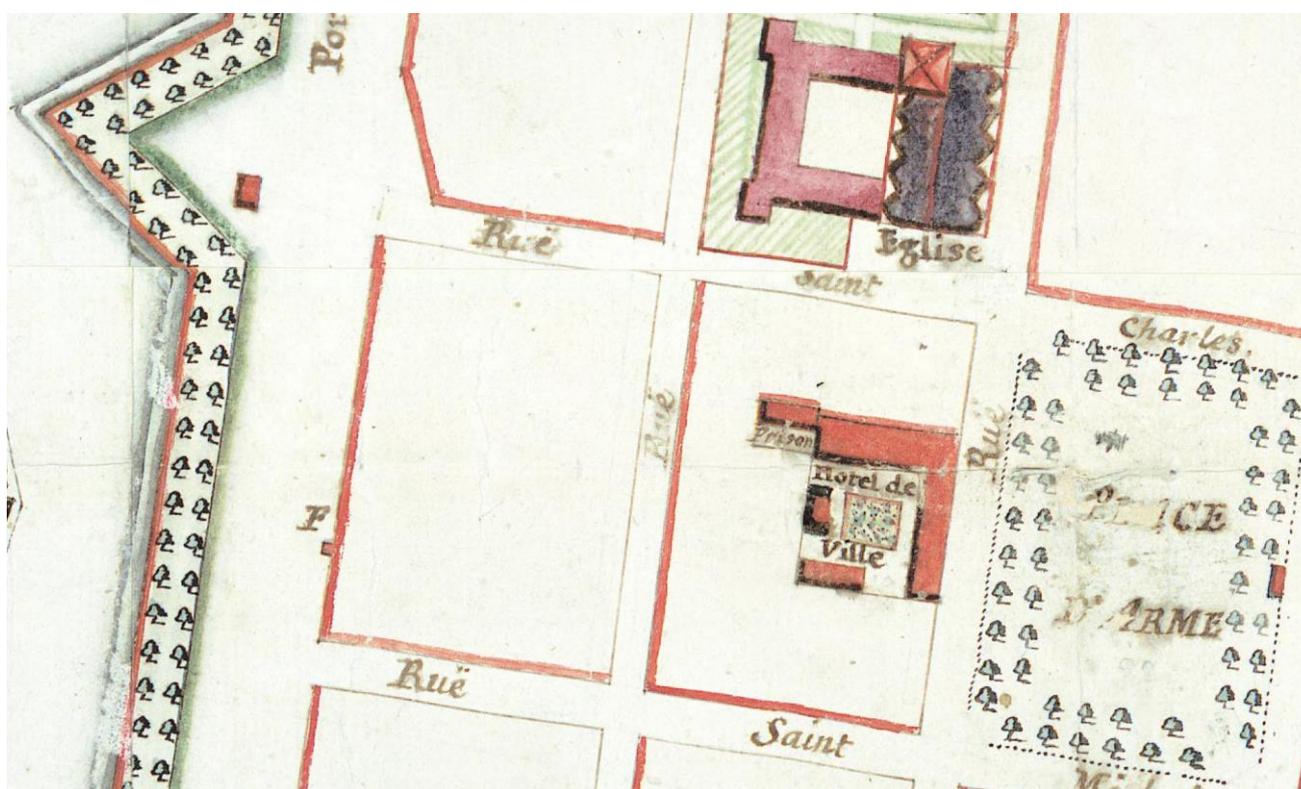
En 1811 est projeté le prolongement de trois rues dans l'intramuros pour traverser la partie ouest du Jardin du Roy : les rues Saint-Hubert, de la Forêt, et de Martrou, actuellement rues Clemot, Victor Hugo et Jean Jaurès (AD 17, 5 Fi Rochefort 6). C'est chose faite en 1820 pour les deux rues Victor Hugo et Jean Jaurès. Cette ancienne portion du Jardin du Roy est traversée par ces rues et les nouveaux îlots ainsi dessinés sont alors construits (SHD, DD2-709-I-72). Cette opération est la dernière conquête sur le Jardin du Roy, plus aucun autre îlot ne sera créé à l'intérieur des murs de la ville.



Rochefort en 1830 / Source : Méd. La Rochelle, 3p137

Deux îlots font également l'objet d'une densification. Le premier se situe dans le nord-ouest de l'intramuros entre le rempart et les actuelles rues Chanzy, Bégon et Clemot. Il dispose encore au début du XIX<sup>e</sup> siècle d'un espace occupé par un **cimetière**. Celui-ci quitte l'intramuros pour un nouvel emplacement dans le faubourg de La Rochelle avant 1811 et libère ainsi un vaste espace dans la ville (Viaud & Fleury, 1845, t. 1, p. 455 ; AD 17, 5 Fi Rochefort 6). En 1830, une importante partie de l'ancien cimetière est occupé par la nouvelle **prison** (Méd. La Rochelle, 3pl 37). Le second îlot connaît la même évolution au cœur de la ville : l'actuelle église Saint-Louis est construite à l'emplacement de la chapelle des Capucins de 1835 à 1839 et le reste de l'îlot est progressivement occupé par un établissement scolaire qui s'implante sur les anciens jardins du couvent (Mémain, 1937, p. 205).

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les questions d'hygiène sont au cœur de la politique urbaine de la municipalité. Un **réservoir** est donc construit à partir de 1807 à proximité de l'hôpital Saint-Charles. Il permet l'alimentation de 13 nouvelles **bornes fontaines** figurées sur le plan de Rochefort de 1811. Le réservoir est remplacé par un nouveau château d'eau construit entre 1872 et 1876 et des puits fontaines sont aménagés (Durand, 2008, p. 29-37 ; Dubois, 2003, p. 95 & 101).



Exemple de fontaine (F) prévue sur le plan de 1811 / Source : AD 17, 5Fi Rochefort 6

## Développement hors les murs

La croissance démographique concerne bien évidemment le faubourg qui se développe fortement au XIX<sup>e</sup> siècle au moment où les fonctions militaires, marchandes et industrielles sont à leur apogée.

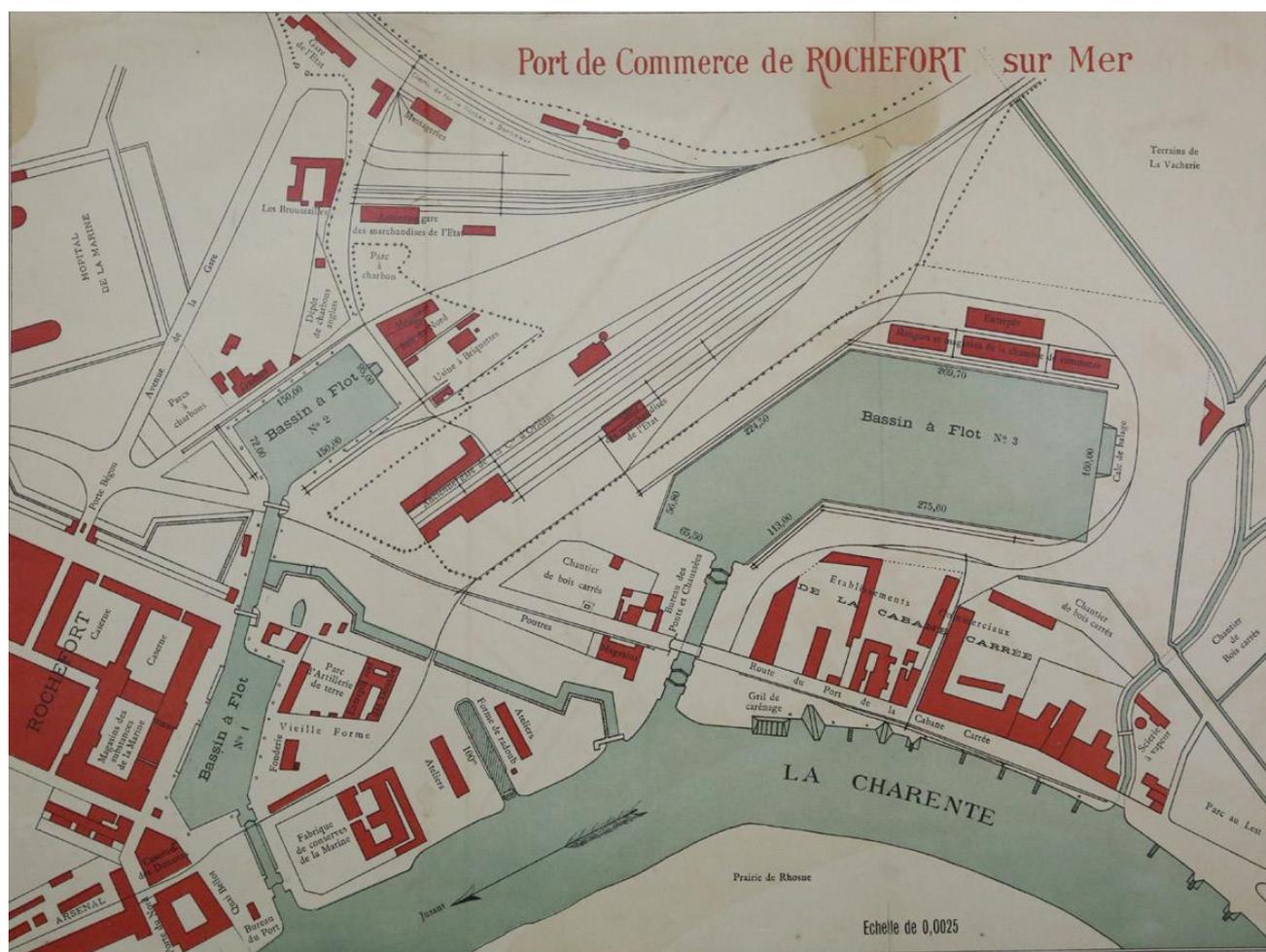
S'y construisent des maisons basses et jointives avec des potagers qui les prolongent vers l'intérieur des îlots. Mais l'élément de transformation le plus important du faubourg se trouve dans l'ouverture d'un **boulevard extérieur**, actuel boulevard Édouard Pouzet. Reliant la route de Soubise à celle de Martrou à partir des années 1893-1895, il est suivi d'un développement du faubourg vers le sud.

De nombreuses rues du faubourg orientées nord-sud sont effectivement prolongées dans les années 1910-1930 depuis la rue du 14 Juillet vers ce nouveau boulevard. Ces opérations font suite aux différentes interventions pour l'alignement des rues du faubourg ayant eu cours tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ouverture du boulevard Édouard Pouzet précède de quelques années l'inauguration du **pont transbordeur** en 1900. Ensemble, ils sont destinés à améliorer la liaison vers Marennes et vers Royan (Soumagne, 1982, p. 164 ; Frot, 2004, p. 88).

Hors les murs, le XIX<sup>e</sup> siècle est également une période d'occupation d'un nouveau secteur du territoire avec la constitution d'un quartier d'activité économique au nord de la ville.

En 1857 est ouverte une ligne de chemin de fer entre La Rochelle et Rochefort et une **gare** est construite à proximité de la porte de Charente, c'est la gare de la compagnie d'Orléans. Elle est bientôt complétée d'une seconde gare en 1878, la gare de l'État, correspondant à la ligne de chemin fer reliant Rochefort à Paris, Nantes et Bordeaux (Dubois, 2003, p. 115). C'est tout un complexe ferroviaire qui se développe dans cette partie nord de la ville avec les gares de transports de voyageurs et de marchandises.

Par ailleurs, l'augmentation du trafic fluvial et l'accroissement de la taille des bateaux entraînent la création de nouveaux **bassins à flot** dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Les deux premiers sont mis en service en 1868, et un troisième plus important et permettant de palier les problèmes d'envasement est ouvert en 1890. Ce développement du nord de la ville se poursuit dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle avec l'implantation de plusieurs entreprises. L'usine Bois déroulés Océan s'installe en 1919 près du bassin n°3. S'ajoute dans le même secteur en 1929 la Société Chimique de la Route avec une usine fabriquant des émulsions pour tout le sud-ouest et un centre de travaux comprenant quatre postes d'enrobage se déplaçant en fonction des chantiers. La société de charbonnage Delmas-Vieljeux s'implante à Rochefort dans les années 1930 au nord du bassin n°2. Ce pôle économique au nord de la ville constitue alors le pendant, dans la partie sud, de l'Arsenal fermé en 1927 et progressivement remplacé par l'implantation d'entreprises travaillant dans le domaine de la défense (Frot, 2004, p. 105 ; Renard, 1971, p. 621 & 626-629).



Plan du développement ferroviaire et économique au nord de la ville, fin du XIX<sup>e</sup> siècle / Source : AM Rochefort

## L'ouverture des remparts

**L'accroissement de la ville et le souci d'hygiène sont à l'origine des projets d'ouverture des fortifications, sujet central à partir des années 1830.** Une première pétition signée en 1834 par 500 personnes demandait que soit facilitée la liaison entre l'Arsenal et les faubourgs où logeaient de nombreux ouvriers.

Après avoir envisagé une passerelle métallique pour franchir le rempart au bout de la rue Saint-Louis, actuelle rue Édouard Grimaux, est finalement ouverte la poterne Saint-Louis en 1852, future porte Lesson. Plus au nord, la porte de Charente est démolie en 1868 dans le cadre de l'aménagement des deux bassins n°1 et n°2 reliés par un canal. Dans le même temps, est ouverte la porte Bégon pour accéder à la gare des chemins de fer de l'État à l'emplacement de l'actuelle gare de Rochefort. Le percement de nouvelle porte donne lieu au prolongement de la rue Bégon, entre 1887 et 1904, pour rejoindre la rue Toufaire en traversant l'emplacement de l'ancien jardin botanique de la marine définitivement fermé en 1896 (AD 17, 30 293 ; Sardet, 2001, p. 101). Enfin, en 1869 est mise en place une liaison ferrée entre la gare et l'Arsenal grâce à l'ouverture de l'enceinte près de la vieille forme (Tessier, 2001, p. 353).

**Ces timides premiers percements s'accompagnent de multiples tentatives, dans la seconde moitié du siècle, d'habitants ou de la municipalité, pour obtenir la suppression des servitudes militaires, le déclassement des fortifications et leur démolition.**

Il faut attendre 1902 pour que les élus de Rochefort obtiennent la promulgation d'une loi « portant déclassement de places fortes et ouvrages fortifiés sur le littoral » parmi lesquels figure l'enceinte de Rochefort. Dans les faits, la ville doit attendre un décret spécial, sur proposition du ministre de la guerre, pour déclasser pleinement les fortifications. Toutefois cette loi supprime déjà les servitudes militaires et donc les contraintes qui pesaient sur la construction dans les faubourgs. En 1908, la ville et l'État passent une convention pour la cession des fortifications qui ne sera effective qu'en 1921 avec la promulgation d'une loi sur « la cession à la ville de Rochefort de terrains de la fortification provenant de l'enceinte à déclasser de cette place » (Tessier, 2001, p. 355-356).

De nouvelles démolitions du mur sont alors engagées. En 1921, la rue de l'Arsenal (actuelle avenue De Gaulle) est prolongée au-delà des remparts ouvrant ainsi une nouvelle portion de mur. En 1922, la municipalité fait ouvrir une autre section de rempart en prolongeant la rue Thiers vers le sud jusqu'au boulevard de la République, actuel boulevard de la Résistance. En 1923, les travaux concernent l'élargissement de la porte Carnot, ou porte de la Rochelle. Le projet prévoit l'édification d'un monument aux morts, inauguré en 1925, et la conservation de l'échauguette située à l'extrémité du redent à « titre de souvenir historique ». Il prévoit également la démolition de la poterne de l'hôpital ouverte en 1788 entre les deux hôpitaux, Saint-Charles et de la marine. Cette phase de démolition des fortifications s'inscrit dans le prolongement des premiers travaux du XIX<sup>e</sup> siècle et consiste en l'ouverture de percées reliant la ville et le faubourg (Tessier, 2001, p. 357-359). Bientôt, ce ne seront plus les projets de désenclavement et les questions d'hygiène qui primeront, à l'exception de la destruction de la porte Martrou en 1930 (AD 17, 30 293).



*La démolition progressive des fortifications de Rochefort, extrait d'un plan réalisé vers 1925 / Source : AD 17, 30 293*

**Après 1925, l'essentiel n'est plus la destruction des remparts en soi, mais la construction d'édifices, de lieux publics nouveaux et l'aménagement d'axes routiers.**

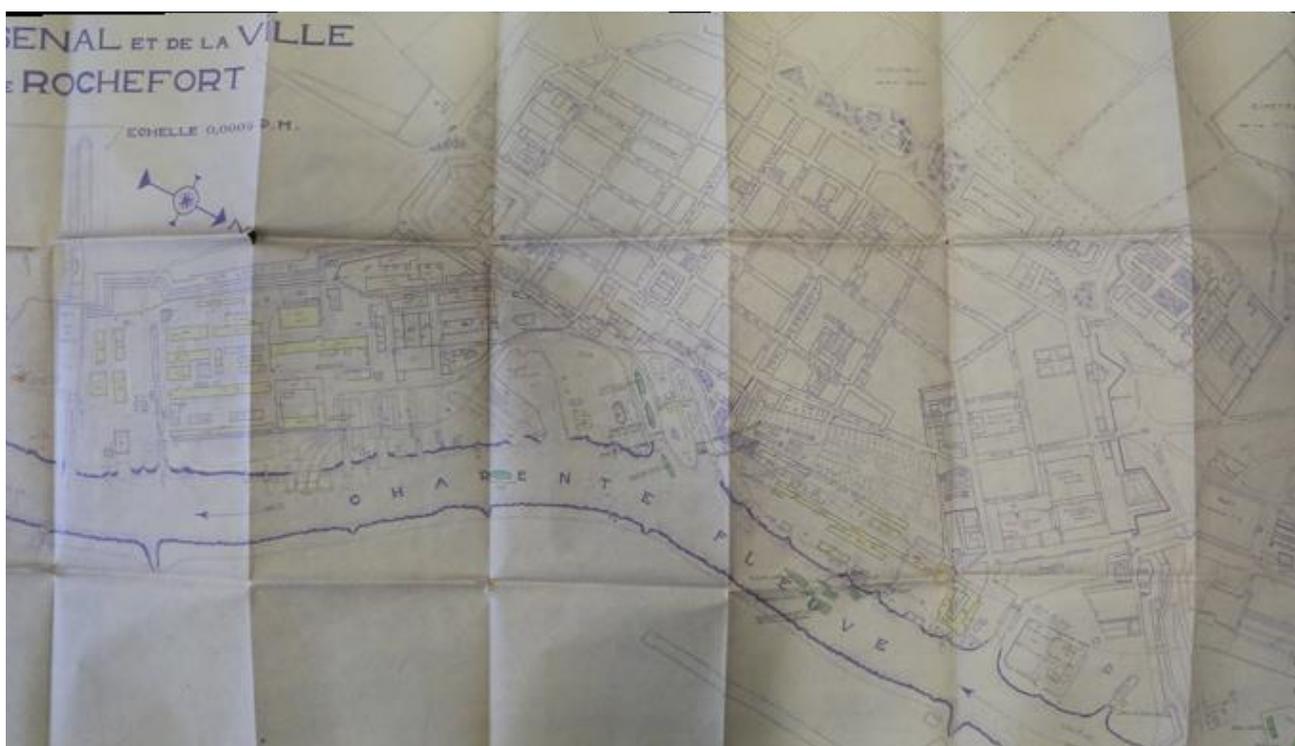
Un plan intitulé « plan du port et de la ville de Rochefort » réalisé vers 1925 montre l'ensemble du projet d'ouverture de la ville soutenu par la municipalité (AD 16, 30 293). Il s'agit de revoir, avec une certaine ambition, l'ensemble de la clôture de la ville par l'agrandissement et la multiplication de portes, puis de démolir une vaste partie de l'enceinte dans l'objectif de constituer une nouvelle ceinture verte composée de **jardins publics** et de **bâtiments monumentaux**. Ainsi après délibération du conseil municipal en décembre 1924, le carrefour situé entre l'hôpital Saint-Charles et le château d'eau, à l'emplacement de l'ancienne poterne, est transformé en square, dit de l'hôpital, avec bancs et jardins. Depuis 1880, la portion de rempart entre l'hôpital Saint-Charles et la porte de La Rochelle accueillait un bâtiment provisoire hébergeant la Société de tir et de gymnastique puis une école. À partir de 1929, cette portion de rempart est détruite pour laisser place au **groupe scolaire Émile Zola** inauguré en 1932 (Tessier, 2001, p. 358 ; Tessier, 2003, p. 183-184).

Cette période constitue un grand tournant pour Rochefort avec la **fermeture de l'Arsenal en 1927**. Selon Jean-Louis Frot cet événement marque la disparition de « la raison d'être de la ville ». Les destructions opérées par les Allemands avant leur départ de Rochefort en 1944 sont venues s'y ajouter.

## 1.5 Réaménagement de la ville et valorisation de son patrimoine 1944 - 2017

### La poursuite de l'aménagement de la ceinture des remparts

En quittant Rochefort en 1944, les Allemands ont incendié une **grande partie des bâtiments de l'Arsenal** mais aussi la **Corderie** et **plusieurs bâtiments qui lui sont proches**. Des navires ont été coulés dans la Charente, dans les formes de radoub, et dans les bassins dont les portes ont été détruites. De nombreux bâtiments et installations sont donc inoccupés ou en voie d'abandon suite à la fermeture de l'Arsenal, voire endommagés suite aux dégâts de la guerre (SHD Rochefort, 5K 31-09). Au sortir de la seconde Guerre mondiale, la ville de Rochefort doit ainsi faire face à un double défi, économique et patrimonial, amenant à repenser la ville (Frot, 2004, p. 105 ; Renard, 1971, p. 615 & 622).



Plan des destructions opérées par les Allemands en 1944 / Source : SHD Vincennes, 5K 31-09

**Dans un premier temps, la municipalité poursuit son action sur les limites ouest de l'ancien intramuros, continuant ainsi à ouvrir et relier la ville au faubourg de La Rochelle ou de la Vieille Paroisse.**

Une portion du rempart entre l'échauguette et la percée de la rue de l'Arsenal (actuelle avenue de Gaulle) est démolie et laisse place au square Trivier. En 1950, est inauguré le monument à Pierre Loti situé à proximité. Dans le prolongement, le long des anciens remparts, sont engagés les travaux de construction d'immeubles HLM entre la rue Émile Zola et la route de Royan, actuel boulevard de la Résistance. Le bastion Chauvet est supprimé en 1957 pour la construction du groupe scolaire Édouard Herriot. La ville supprime également la porte Lesson et la butte de terre de l'ancien redent de la Vieille Paroisse en 1959, pour l'aménagement de la place de Verdun destinée à l'extension du marché de gros qui laisse finalement sa place à une gare routière dans les années 1960 (Tessier, 2003, p. 187-188). L'occupation des emplacements de l'ancien rempart se poursuit avec le développement du thermalisme suite à la découverte d'une source en 1953. Les thermes de la source de l'Empereur s'implantent en avant des remparts en 1956 à proximité des hôpitaux Saint-Charles et de la marine. Cette activité économique sera renforcée par la suite avec la construction de l'hôtel des remparts dans le redent de la Sablière entre 1979 et 1982. Une porte sera ensuite ouverte à travers le rempart en 1986 (Tessier, 2003, p. 187-188 ; Frot, 2004, p. 54-58 & 136).

## L'impulsion pour la revitalisation du centre-ville

**A Rochefort, le tournage du film de Jacques Demy en 1966, pour *Les Demoiselles de Rochefort*, a conduit à lancer une campagne de remise en état des façades : blanchiment des façades et peinture aux tons pastels des volets et portes d'entrée. Mais il a aussi indirectement fait prendre conscience aux Rochefortais du potentiel que représente le patrimoine de la ville (en particulier son patrimoine militaire) pour le développement local.**

Dans le prolongement de cette réflexion, la ville signe en 1974 un **contrat de développement « Ville moyenne »** avec l'État suite au constat de perte de vitesse de la ville par rapport à ses voisines régionales. Onze actions sont alors retenues pour répondre aux trois objectifs d'amélioration du cadre de vie, de revitalisation du centre-ville et de relance de l'économie locale. Certaines d'entre elles intéressent l'évolution urbaine de Rochefort et son patrimoine (Frot, 2004, p. 54-58 ; Soumagne, 1982, p. 169).

Un des champs d'intervention est alors celui de la restauration de l'**habitat** avec la mise en place d'une première opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) entre 1973 et 1979. Elle concernait environ 300 logements du centre-ville dans un périmètre compris entre l'avenue De Gaulle, la rue de la République, la rue amiral Courbet et la rue Toufaire, entre les rues Gallieni et Latouche-Tréville et le sud de l'intramuros. Trois autres opérations du même type suivront entre 1980 et 2003 dans l'ensemble du centre-ville. Ces opérations amènent à un renouvellement partiel de la population et provoquent un effet d'entraînement avec la multiplication des restaurations spontanées dans l'intramuros de Rochefort. D'autre part, la ville s'engage également dans la construction de logements HLM et de résidences dans le secteur du quai aux vivres. Des HLM sont implantés aux abords de l'ancienne caserne Tréville, puis à l'emplacement voisin de l'ancienne caserne Joinville (rue Bégon) entre 1980 et 1987. Sont également engagés les travaux de transformation de l'ancienne caserne Charente, premier hôpital de la Marine de Rochefort, en résidences Colbert et La Fayette livrées en 1992 et 1997 (Soumagne, 1982, p. 172 & 174 ; Frot, 2004, p. 54-58, 67-68, 73 & 78).

Comme pour ces casernes, le contrat « Ville moyenne » intervient également sur le développement d'**équipements collectifs publics** par la reconversion des grands bâtiments historiquement militaires.

- Un des premiers chantiers ouverts par la municipalité est celui de la restauration de la Corderie à partir de 1978. L'opération s'accompagne de l'aménagement de cheminements le long de la Charente et notamment d'une liaison entre la Corderie et le jardin de la Marine. Dans le prolongement de la restauration de la Corderie, ouvre en 1987 l'hôtel de la Corderie après réhabilitation des bâtiments de l'ancienne direction de l'artillerie navale.
- Dans le secteur nord de la ville, la caserne et l'hôtel Latouche-Tréville, inoccupés et abandonnés, accueillent à partir de 1978 le palais de justice et les services sociaux du département. Un pôle plaisance se développe dans ce secteur avec le réaménagement de l'entrée du bassin n°1 à la fin des années 1960 suite aux destructions allemandes de 1944. Des pontons sont installés en 1976-1977, et le bassin n°2 est désensasé en 1987-1988 avant d'être entouré de nouveaux immeubles de logement dans les années 1990. La jonction des deux bassins est traversée en 1990-1991 par le pont de Papenburg. De l'autre côté des bassins, le secteur de la vieille forme, ancien Petit Parc de l'Arsenal de Rochefort, accueille un gymnase à partir de 1984.
- Au sud de la ville intramuros, seule l'ancienne poudrière, également ancienne prison Saint-Maurice, est transformée à partir de 1977 en Conservatoire de musique et de danse (Frot, 2004, p. 54-58, 67, 72-73, 75-76, 99-101 & 208-209).

Dans le prolongement de ce renouveau, une nouvelle problématique émerge dans les années 1990 la question de la piétonisation des rues du centre-ville. Les premières opérations d'aménagement de l'espace public de l'hypercentre débutent en 1991. Le parti retenu est celui de la rue semi-piétonne, appliqué en trois étapes : la première concerne la rue de la République entre la rue Victor Hugo et l'avenue Charles de Gaulle, prolongée dans une deuxième étape avec l'avenue La Fayette. Une portion de la rue de la République, entre la place Colbert et l'avenue de Gaulle, devient exclusivement piétonne. Dans un troisième temps, c'est l'aménagement d'une portion de l'avenue Charles de Gaulle depuis la porte du Soleil jusqu'à la rue Pierre Loti qui est réalisé en 1997 (Frot, 2004, p. 86-87).

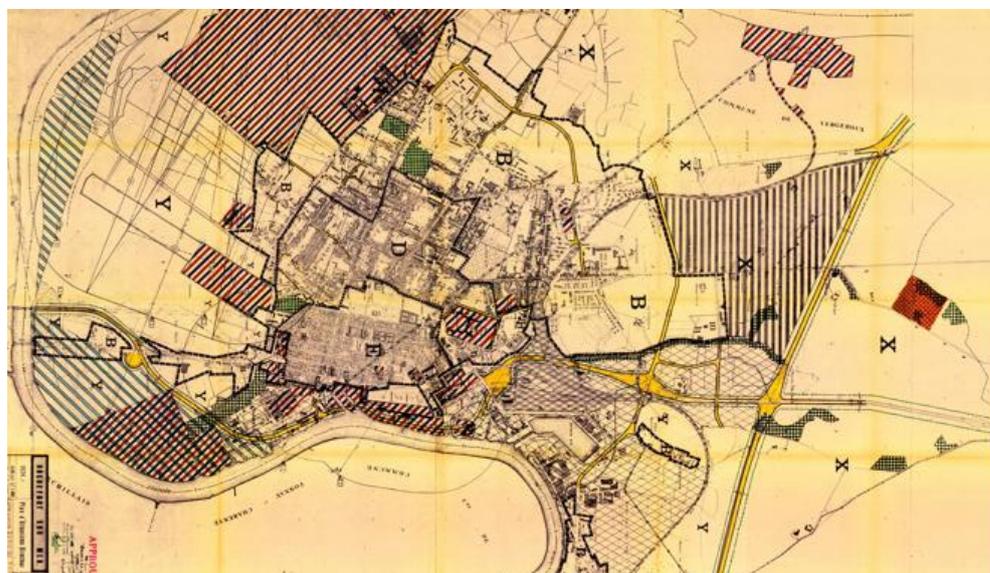
## Accroissement et densification du faubourg

**Après la seconde Guerre mondiale, le faubourg de La Rochelle ou de la Vieille Paroisse s'agrandit vers l'ouest et le nord notamment en se nourrissant de la stagnation démographique globale du secteur et de la désertion progressive du centre-ville.**

Se construisent alors de grands ensembles, des **cités et des quartiers pavillonnaires** (Soumagne, 1982, p. 164-166). Entre 1964 et 1971, sont livrés les bâtiments de la cité Paul Gagnère dans le quartier de Petit Marseille (Frot, 2004, p. 258). Vient ensuite le quartier pavillonnaire proche de l'actuel lycée Merleau-Ponty (AM Rochefort, plan d'urbanisme directeur, 1971) qui poursuit l'extension du faubourg vers le nord entamée avec l'aménagement de la cité des jardins dans les années 1930. Le contrat de « Ville moyenne » de 1974 tient compte de cet essor du faubourg et l'accompagne en renforçant les actions antérieures. Ainsi la construction du nouveau Libération est engagée à partir de 1976 dans le secteur nord-est de Rochefort, en direction de Tonnay-Charente. Les premiers bâtiments sont livrés à partir des années 1980 et les derniers en 1987, mêlant à la fois des logements HLM, une caserne et des logements de pompiers.

Avec le plan d'occupation des sols (POS) de 1978, s'engage l'extension du faubourg vers le sud avec la construction d'un nouveau quartier dans le secteur de l'Avant-Garde dont les travaux durent de 1981 à 1983, voire 1996 pour une seconde tranche (Frot, 2004, p. 261-264). De même, de nouveaux immeubles de logements sont construits dans les années 1980 à la Beaune, au sud du boulevard Édouard Pouzet (Frot, 2004, p. 54-58, 76-77, 86, 261-264 ; Soumagne, 1982, p. 168-169, 174).

Plan d'urbanisme directeur, 1971  
/ Source : AM Rochefort



Le développement résidentiel du faubourg s'accompagne de la multiplication des **équipements publics et économiques**. D'une part, les établissements scolaires se font plus nombreux dans l'ensemble du territoire. Le lycée Gilles Jamain ouvre en 1979 au sud de la ville, dans l'ancien polygone de la Marine. Le lycée Marcel Dassault est construit à partir de 1987 à l'emplacement des anciennes usines Delmas, près du bassin n°2. La ville multiplie également les équipements sportifs dans le faubourg avec le gymnase Denfert-Rochereau en 1972, celui de la Casse-aux-Prêtres en 1974, et aménagent plusieurs installations après avoir acheté le polygone de la Marine en 1972. Enfin en 2001 est livré le gymnase du collège La Fayette. D'autre part, le POS de 1978 prévoyait de réserver des espaces au nord de la ville pour le développement des zones industrielles des Sœurs et du Pont-Neuf dans le prolongement de l'espace portuaire et ferroviaire des trois bassins du XIX<sup>e</sup> siècle. Au sud de la ville, c'est la filière horticole qui se développe à partir de 1987 et l'achat par la municipalité d'une importante collection de bégonias puis la construction d'une serre. Progressivement, des sociétés horticoles de

production s'implantent dans la prée horticole de l'Avant-Garde jusqu'à faire de Rochefort le premier site horticole de Poitou-Charentes (Frot, 2004, p. 54-58, 82-85, 99-101, 132-134, 145 & 150-151).

## Rochefort dans les circulations régionales

Jusque dans les années 1970, la route nationale 137 reliant Saint-Malo à Bordeaux traversait Rochefort par le nord, passant dans le quartier de la gare, s'approchant de la porte Bégon puis reprenant vers le nord par les quartiers des Soeurs et de Libération. D'autre part la traversée de la Charente vers le sud, vers Martrou, par le pont transbordeur ou par le pont à travée levante inauguré en 1967, nécessitait de traverser le faubourg de La Rochelle pour rejoindre l'actuelle avenue du 11 novembre 1918.

En complément des aménagements du faubourg et du centre-ville portés en même temps, les années 1970 à 1990 voient la modification de la circulation dans et autour de Rochefort. Ainsi la RN 137 est déviée vers le nord entre 1978 et 1982 avant sa transformation en autoroute A837 en 1997. Une première pénétrante est ouverte au nord de Rochefort depuis la RN 137 en 1980 suivie d'une seconde au sud, le boulevard de Torrelavega, inauguré en 1985 afin de desservir les ponts de Martrou. Enfin, une déviation est également aménagée à l'ouest de la ville et du faubourg de La Rochelle entre 1988 et 1991 avec l'ouverture du boulevard du Mille Pattes desservant un nouveau viaduc (Soumagne, 1982, p. 168-169 & 174 ; Frot, 2004, p. 82-86 & 90-92).

## L'essor d'une politique patrimoniale, 1977-2017

Les différentes opérations menées dans la ville au sortir de la seconde Guerre mondiale, et particulièrement à partir du contrat « Ville moyenne » de 1974, ont conduit les différentes majorités municipales de Rochefort à développer une politique patrimoniale forte.

Alors que les grandes reconversions des années 1970-1990 s'engagent, est élaborée **en 1977 une charte architecturale**. Son objectif est de sensibiliser les habitants à la qualité architecturale de leur ville et de donner des principes de restauration. C'est le premier document à s'intéresser à l'histoire de la formation de la ville de Rochefort, à l'évolution de ses quartiers et à se pencher sur les grands équipements comme sur les immeubles d'habitation. Cette charte est publiée une première fois en 1981 et rééditée en 1998.

Elle sera suivie de la fondation d'un **service municipal d'instruction des permis de construire en 1983** puis d'un service d'assistance architecturale en lien avec le service départemental d'architecture. Cet intérêt patrimonial se concrétise également par la signature de la **convention Ville d'art et d'histoire en 1987**.

Les années 1990 seront marquées par le lancement du **projet de l'Hermione** qui, avec la Corderie restaurée, devient l'un des plus importants marqueurs de l'image de la ville.

Quant aux années 2000, elles voient la mise en place d'une **ZPPAUP en 2004** puis la **création d'un Secteur sauvegardé en 2009** dont l'élaboration de son plan de mise en valeur (PSMV) constituera un enjeu majeur pour l'avenir de son cœur historique.

## 2.SYNTHESE

### 2.1 Chronologie synoptique et schémas du développement urbain

#### Avant 1666

**XI<sup>e</sup> siècle** : Edification d'un château médiéval

**XII<sup>e</sup> siècle** : Edification de l'église dite aujourd'hui « de la Vieille Paroisse »

**XVI<sup>e</sup> siècle** : Edification probable d'un temple protestant

**Début du XVII<sup>e</sup> siècle** : Construction de l'Hôtel de Cheusses

**1661-1665** : Arrivée au pouvoir de Louis XIV. Jean-Baptiste Colbert est chargé de trouver des sites propices à la construction, la réparation et l'armement des navires pour la Marine Royale

#### 1666-1689

**1666-1672** : L'emplacement de Rochefort est choisi pour l'édification d'un Arsenal. Construction des premiers bâtiments, uniquement liés aux besoins de la Marine.

**1675-1677** : La ville est close d'une première enceinte

**1682-1689** : Clôture du Petit et Grand Parcs de l'Arsenal par une enceinte bastionnée

**1689** : Règlement Bégon

**1697** : Fondation du premier jardin botanique

**Fin du XVII<sup>e</sup> siècle** : premier essor du faubourg de La Rochelle

#### 1700-1789

**1705-1720** : Aménagement de la place Colbert

**1749-1757** : Amélioration du réseau d'eau potable de la ville

**1780 - 1790** : Multiplication des casernes dans la ville

**1785** : projet d'implantation de nombreuses fontaines publiques par l'ingénieur Pierre Toufaire

**1783-1787** : Construction d'un hôpital de la Marine en dehors de la ville close

**1788** : Percement de la poterne de l'hôpital

#### 1789-1902

**Début du XIX<sup>e</sup> siècle** : Fort développement démographique

**1811-1820** : Lotissement du Jardin du Roy

**1830** : Nouvelle prison sur le site de l'ancien cimetière

**1852** : ouverture de la poterne Saint-Louis

**1857** : première gare et voie de chemin de fer entre La Rochelle et Rochefort

**1868** : premier bassin à flots et développement du port de commerce

**1893-1895** : Ouverture d'un boulevard extérieur et développement du faubourg vers le sud

**1900** : Inauguration du pont transbordeur

**1902** : Déclassement des fortifications

#### 1902- 2017

**1902 - 1921** : Destruction progressive de portions de remparts

**1919 - 1930** : Implantation de plusieurs entreprises près des bassins à flots ; nouveau pôle économique au nord

**1925** : projet de ceinture de la ville, sous forme de parcs périphériques ponctués de monuments

**1927** : Fermeture de l'Arsenal

**1944** : Une grande partie des bâtiments sur les sites de l'Arsenal ont été incendiés

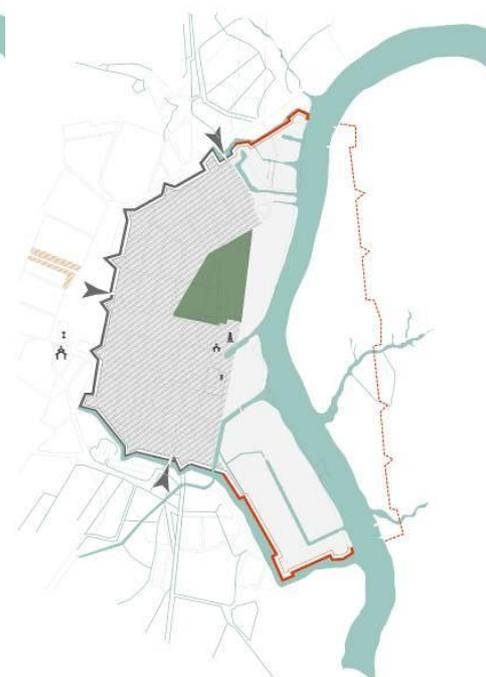
AVANT 1666



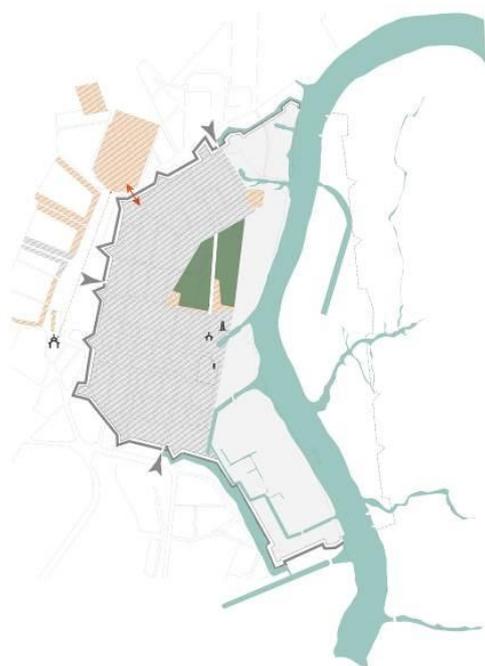
1666 - 1677



1677 - 1689



1689 - 1789



1789 - 1902



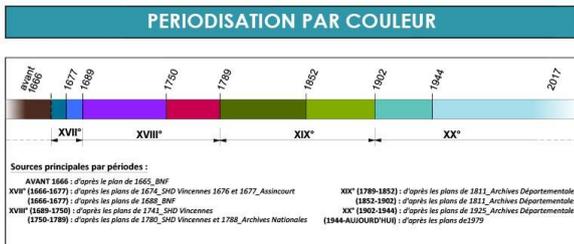
1902 - 1944



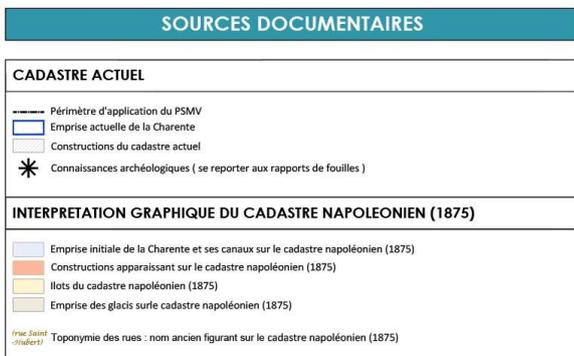
Schémas synthétisant les étapes du développement urbain de Rochefort / Dessins AUP

## 2.2 Le plan de topographie historique

Voir grand format en annexe du Rapport



Le plan de topographie historique (grand format en annexe du présent Rapport) a pour objectif de présenter sur le fond de plan actuel la sédimentation de l'histoire urbaine et architecturale. Au même titre que le bâti, le tracé viaire et les différentes formes urbaines sont les témoins du développement de la ville résultant à la fois de dynamiques spontanées, de contraintes militaires ou administratives et de l'évolution du regard sur l'image et le fonctionnement de la ville elle-même.



Le plan de topographie historique est élaboré à partir des connaissances acquises par les fouilles archéologiques, par l'interprétation de plans anciens, par les recherches historiques et par nos observations sur le terrain. Les éléments de tracé urbain qui restent à ce jour du niveau de l'hypothèse ne sont pas reportés sur ce plan compte tenu de leur caractère non définitif. Quant au report systématique du cadastre napoléonien (et d'autres plans anciens) sur le fond de plan actuel, il peut présenter quelques incertitudes de tracés dues à la nécessaire réinterprétation et du « recalage » numérique.

Légende du plan de topographie historique

Le plan s'organise en cinq couches, correspondant aux principales périodes définies dans la synthèse historique du présent rapport de présentation. Elles se distinguent les unes des autres par une couleur spécifique :

- **Le site avant l'implantation de la ville-Arsenal (avant 1666), tons bruns**

Éléments fédérateurs du paysage qui démontrent les avantages de l'emplacement choisi pour la création d'un Arsenal : un plateau à proximité de la Charente, partiellement viabilisé, un logis seigneurial surplombant l'ensemble, et une occupation essentiellement rurale. Quelques constructions remarquables toujours existantes (église dite aujourd'hui de la « Vieille paroisse », ancien temple protestant, hôtel de Cheusses, ...)

- **La formation de la ville de Rochefort (1666 – 1689), tons bleu marine**

Emplacements dédiés à l'Arsenal et édifices associés, canalisations de la Charente et lieux pour la construction des navires. Développement de la ville et fortifications.

- **Une ville qui s'affirme (1689 - 1789), tons violets et rouges**

Continuité des systèmes établis, développement de l'architecture. Premiers lotissements du Jardin du Roy. Projets ambitieux de Pierre Toufaire.

- **Libérer la ville de ses murs (1789 – 1902), tons verts**

Second souffle de l'Arsenal, boulevards et plantations périphériques aux fortifications. Lotissement du Jardin du Roy. Développement du port de commerce et activité ferroviaire accrue.

- **Réaménagement de la ville et valorisation de son patrimoine (1902-2017), tons bleu-vert**

Déclassement puis destruction progressive des fortifications, ceinture verte sur le pourtour du centre-ville : parcs ponctués de monuments. Aménagements urbains sur l'emprise des anciennes fortifications

TOPOGRAPHIE HISTORIQUE PAR THEMATIQUE

PAYSAGE	
<b>La Charente</b>	
	Emprise initiale de la Charente et ses canaux (avant 1666)
<b>XVII<sup>e</sup></b>	Canalisation de la Charente (1666-1677) Canalisation de la Charente (1677-1689)
<b>XVIII<sup>e</sup></b>	Canalisation de la Charente et fosses aux mâts d'après le projet de Pierre Touffaire (1750-1789)
<b>XIX<sup>e</sup></b>	Canalisation de la Charente (1789-1852) Canalisation de la Charente (1852-1902)
	Cales (anciennement nommés quais) (1666-1677)
	Ponts (couleur selon l'époque)
	Écluses (couleur selon l'époque)
	Alignements d'arbres, plantations des fortifications (couleur selon l'époque)
	Jardins (couleur selon l'époque)
	Axe structurant du paysage (avant 1666)
	Axe structurant du paysage (1750-1789)
MORPHOLOGIE URBAINE	
	Présence d'habitat rural le long des voies avant 1666
	Fortifications toujours existantes 1666-1677 1677-1689
	Fortifications disparues 1666-1677 1677-1689
	Percements des voies (couleur selon l'époque)
	Créations de portes (couleur selon l'époque)
	Ilots bâtis (couleur selon l'époque)
	Aménagement urbain sur l'emprise des anciennes fortifications (XX <sup>e</sup> )
	Voies de chemin de fer (1852-1902)
	Fontaine (1750-1789)
EXPRESSION DU POUVOIR	
	Logis seigneurial * château (disparu)
	Maison du Roy (1666-1677) toujours existante
	Enclos (couleur selon l'époque)
ARSENAL	
	Édifices liés à la marine toujours existant (couleur selon l'époque)
	Édifices liés à la marine disparu (couleur selon l'époque)
	Casernes (couleur selon l'époque)
	Formes de radoub (couleur selon l'époque)
	Emplacement dédié à l'artillerie (1677-1689)
	"Place des constructions" (sur le plan de 1688)
	Moulin de dévasement (1789-1852)
	Emplacement du Jardin botanique (couleur selon l'époque)
LIEUX DE CULTE & SEPULTURE	
	Ancien prêche ou temple protestant (avant 1666)
	Eglise Notre-Dame (dite aujourd'hui de la Vieille paroisse) (avant 1666)
	Cimetière (couleur selon l'époque)
	Propriété des Capucins (1666-1677)
	Affectations catholiques et agrandissement de l'ancien temple protestant (1666-1677)
	Eglise Saint-Louis (1830)
	Eglise Notre-dame (1860)
	Chapelle hôpital de la Marine (1860)
	Chapelle de l'hôpital Saint-Charles
ACTIVITES COMMERCIALES & EXPLOITATIONS	
	Carrières d'exploitations (sables ou pierre) (couleur selon l'époque)
	Emplacement connu de moulins (avant 1666)
	Pigeonniers (couleur selon l'époque)
	Ancienne Halle (1666-1677)
	Gare toujours existante (1852-1902)
	Gare disparue (1852-1902)
	Emplacement des thermes (XX <sup>e</sup> )
ARCHITECTURE	
	Édifice remarquable toujours existant (couleur selon l'époque)
	Emprise remarquable modifiée (couleur selon l'époque)
	Emprise au sol d'édifice disparu (couleur selon l'époque)
	Emprise de grande propriété (couleur selon l'époque)

Pour donner au plan de topographie historique une lecture transversale, la légende se présente en deux axes de réflexions. **Le premier, chronologique**, reprend les principales couches précédemment citées, en distinguant des sous-périodes qui caractérisent des évolutions urbaines nuancées. A cette légende qui détermine une gamme de couleur par époque, s'ajoute une liste des éléments remarquables numérotés sur le plan et classés par époque de construction. Y sont notamment cités les édifices liés à l'Arsenal et leur fonction précise, les lieux de cultes, les hôtels particuliers et belles demeures, etc. **Le second axe thématique**, s'organise selon sept thèmes représentatifs de l'histoire de la ville :

- **Le paysage, ses composantes et transformations successives**

L'emprise initiale de la Charente, ses canalisations successives et ouvrages associés (écluses, ponts, quais) ; les données topographiques (relief) ; les axes structurants et axes de composition ; les aménagements paysagers : alignements d'arbres, parcs et jardins.

- **La morphologie urbaine et son évolution**

Les premières occupations : présence d'habitat rural le long des voies ; les fortifications en deux temps et portes de la ville, délimitant la forme urbaine ; le lotissement progressif de grands domaines : le Jardin du Roy et le site de la Corderie Royale ; les percements de voies, boulevards et voies de chemin de fer ; les aménagements urbains à la place des anciennes fortifications.

- **Les lieux d'expression du pouvoir, nobiliaire, royal, militaire puis civil**

L'ancien château disparu et son enclos tel qu'il apparaît sur le plan de 1665, la Maison du Roy toujours existante,

- **L'Arsenal et son impact, architectural comme urbain**

Les édifices liés à la marine, toujours existants et disparus ; les lieux de construction navale et d'armement : forme de radoub, ateliers de mât, place des constructions, place où l'on éprouve les canons, etc. ; le jardin botanique ; les casernes

- **Les Lieux de cultes et sépultures**

Eglises, chapelles, temples ; emprise de domaine religieux (Capucins) ; cimetières

- **Les activités et exploitations**

Moulins ; pigeonniers ; carrières ; Halles ; gares et port de commerce ; thermalisme

- **L'architecture rochefortaise : édifices remarquables et emblématiques de la ville**

Édifices remarquables toujours existants ou disparus, et emprise de grandes propriétés.

Légende du plan de topographie historique (suite)  
Document AUP



## PARTIE B



# PAYSAGE URBAIN & ENVIRONNEMENT

Particularités de la forme urbaine

Espaces publics structurants

Approche environnementale

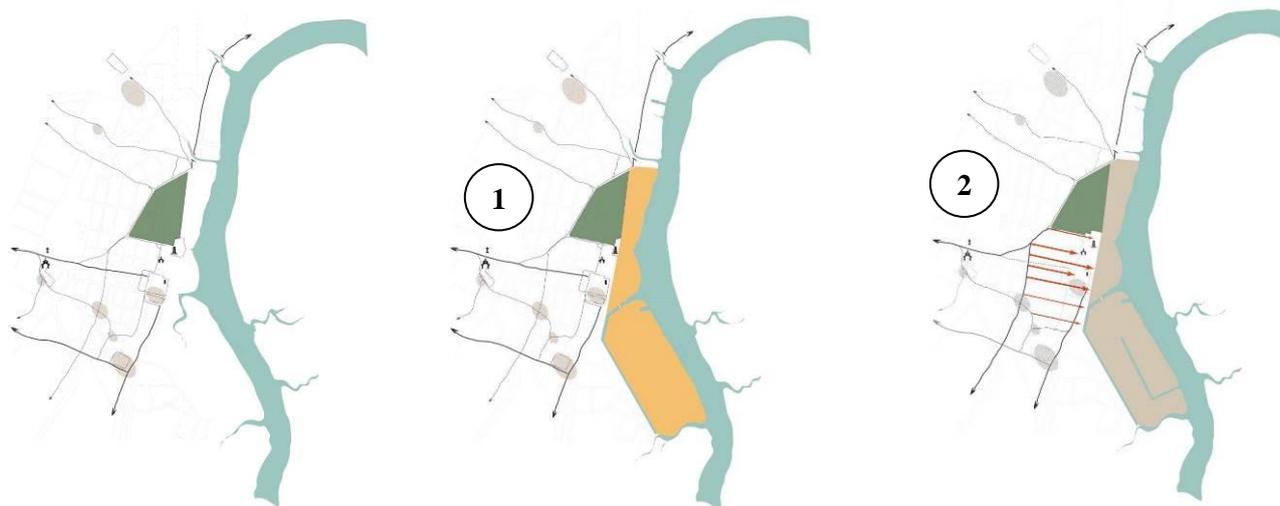
## Introduction

Lové dans une boucle de Charente, à proximité de l'estuaire auquel il reste intimement lié, le territoire rochefortais se développe sur un plateau offrant un paysage de plaines marécageuses et terres cultivées. Au nord, une imposante forêt venait refermer le site, créant ainsi un territoire presque clos. Cette situation privilégiée a dû favoriser le choix de l'emplacement d'un Arsenal. La proximité de la Rochelle et le réseau viaire déjà développé entre Tonnay-Charente et Soubise (anciennes places fortifiées) n'y sont pas non plus étrangers.



## 3. PARTICULARITES DE LA FORME URBAINE

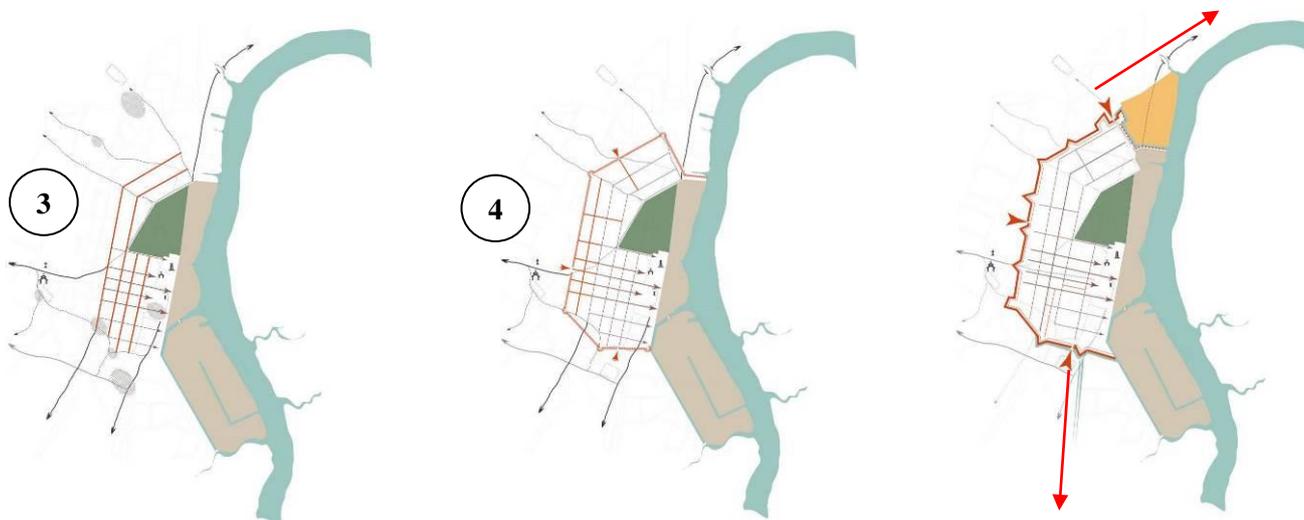
### 3.1 Morphogenèse



L'analyse des plans de projets pour la création de la Ville-Arsenal de Rochefort permet de poser des hypothèses sur la façon dont le plan orthogonal a été imaginé, et comment il s'est développé.

Le choix de l'emplacement de l'Arsenal (1), sur la rive Est de Charente, est le premier élément déterminant dans le développement du système viaire. Les principaux axes tracés (2), suivent la logique territoriale des voies existantes, s'étirant perpendiculairement à la Charente dans la direction de l'emplacement choisi pour l'Arsenal. L'entraxe est donné par les dimensions du domaine de l'hôtel de Cheusses, bordé par des voies qui viennent supplanter l'allée plantée qui le reliait à l'église dite aujourd'hui de la « Vieille Paroisse », implantée sur la voie de Soubise.

Des voies perpendiculaires (3), s'appuyant sur le grand parc clos préexistant et longeant le temple protestant, viennent compléter le damier. Les projets d'enceintes (dont la première est sûrement restée sur le papier (4)) prévoient de clore le dispositif qui conserve une forme radiale et compacte autour de l'Arsenal et du méandre de la Charente.



Les portes des fortifications ne suivent pas l'orientation principale du damier mais reprennent la logique de l'organisation territoriale préexistante. Les grands axes menant vers La Rochelle, Le Martrou et Tonnay-Charente sont privilégiés : la porte de la Rochelle est ainsi placée à l'embouchure de la rue Audry de Puyravault plutôt que des avenues Charles-de-Gaulle ou La Fayette menant directement à l'entrée de l'Arsenal. Les chemins vers Le Martrou et Tonnay-Charente sont repris selon des tracés en ligne droite tandis que la voie vers Soubise est interrompue et une déviation est mise en place pour la relier à la porte de la Rochelle (en isolant de fait la « Vieille Paroisse »).

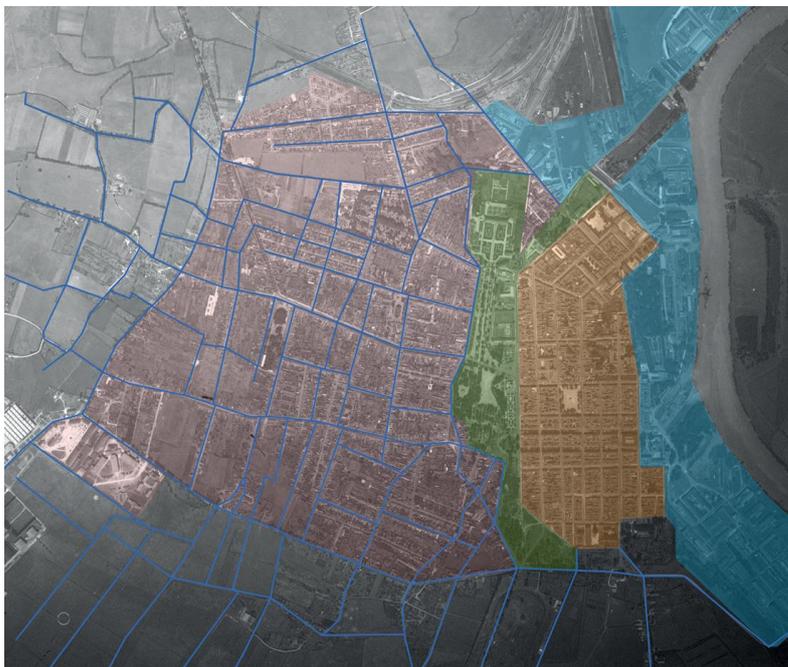


Plan de l'embouchure de la rivière Charente [Détail], 4 février 1689  
Source : SHD Vincennes, 1VH 1539



Carte des environs de Rochefort [Détail], 1768  
Source : SHD Vincennes, Fonds Nivard

Parcellaire agricole structurant l'urbanisation des faubourgs  
Source : Etude de programmation urbaine, Pierre Lascabettes, 2015



## 3.2 Topographie et rapport au fleuve

Le site de Rochefort présente très peu de relief. Le point le plus haut du plateau est situé au niveau de l'Hôpital de la Marine. Une légère déclivité se déroule du nord au sud, bien ressentie dans la perspective du cours d'Ablois en direction de l'église dite de la « Vieille Paroisse ». Un léger thalweg sépare le centre-ville des faubourgs : les fortifications d'abord, puis la perspective monumentale ouvrant sur le grand paysage des marais depuis l'Hôpital de la Marine tirent parti de cette disposition.

Un dénivelé plus important existe en arrière du site de la Corderie, à la jonction avec l'ancien Jardin du Roy. Cette particularité est déjà lisible sur le plan de 1665, conservé à la BnF. Le Parc arboré actuel (jardin de la Marine) conserve sa situation naturelle de belvédère.

La Charente a toujours constitué une limite à l'expansion de la ville. Bien que plusieurs projets le prévoient à différentes époques, l'autre rive n'a jamais été conquise.

La ville se développe essentiellement sur les parties les plus hautes du plateau. Les zones les plus basses, à proximité immédiate de la Charente, alternent entre terres cultivées et marécages. A l'intérieur de la courbe dessinée par le D733, les limites de l'urbanisation actuelle correspondent à la cote de 5 m NGF et, à l'exception du secteur commercial et résidentiel au sud de l'Arsenal, reprennent la démarcation ancienne entre terrains cultivés et pâturages.



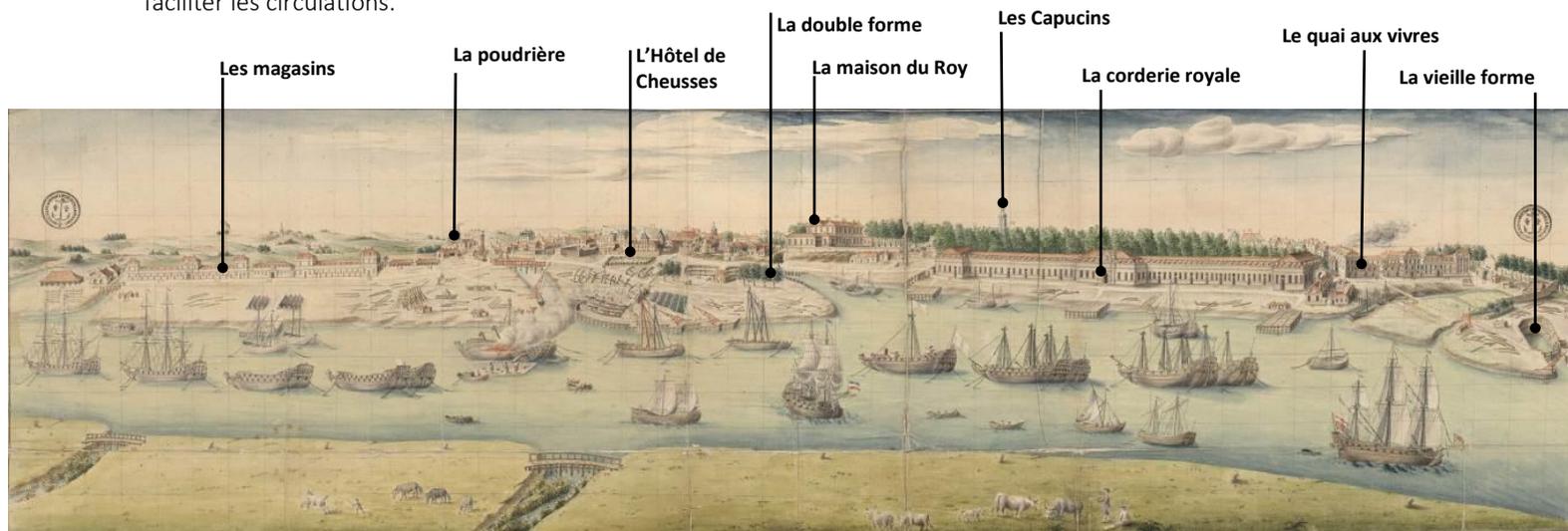
Rochefort, Topographie / Fond de plan d'après un schéma du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)

## Une façade urbaine et composée en bord de Charente, entre projets et permanences

Cette façade urbaine, en dialogue évident avec la Charente, est pensée dès la création de la ville-Arsenal.

Les premiers projets esquissent un ensemble monumental entièrement dédié à l’Arsenal, adapté par la suite avec les éléments déjà présents sur le terrain. L’autre rive ne sera jamais urbanisée, gardant un point de vue intact sur cet ensemble monumental.

La symétrie imaginée entre la Corderie et les magasins composaient une façade fluviale relevant autant du programme architectural qu’urbain et fonctionnel : l’utilisation du fleuve sur un aussi grand développé avait été anticipée pour faciliter les circulations.



« Vue du chantier des constructions de Rochefort, tant pour les vaisseaux que pour les galères », attribué à Nicolas Berquin, 1690  
Conservé au Musée National de la Marine

La vue depuis la rive gauche, assez prégnante dans la représentation iconographique de Rochefort, est aujourd’hui moins évidente.

La lecture de la façade est rendue partielle par la disparition d’une partie des édifices la composant (magasins, ...) au profit du développement d’une zone industrielle. Le fait que la Corderie soit masquée, séparée de son fleuve par un épais rideau de végétation, amplifie ce phénomène.



Rochefort, La Corderie Royale et la Charente en 2017 : une lecture difficile.

De fait, aucun point de vue ni facilité d'accès n'existe aujourd'hui depuis l'autre rive pour pouvoir d'un coup d'œil embrasser l'ensemble du site de l'Arsenal de Rochefort, et contempler les vues qui ont inspiré Edelinck et Berquin.



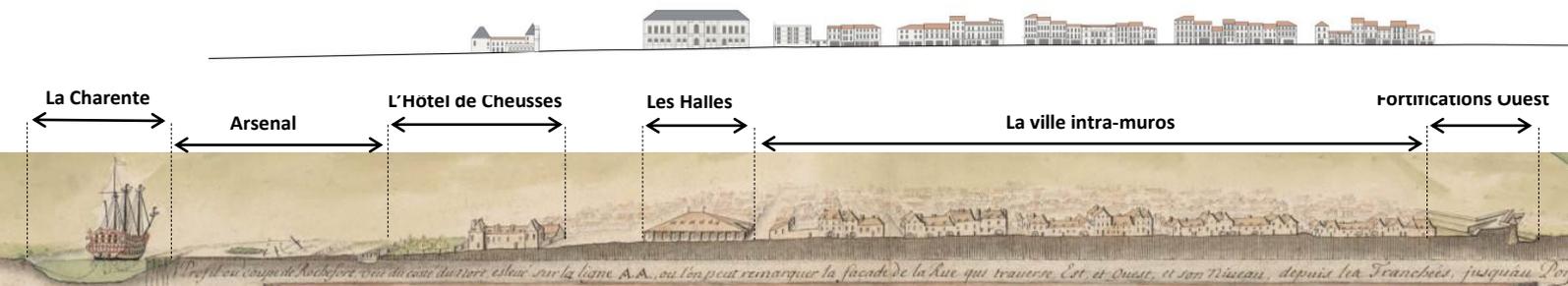
Rochefort, vue cavalière de de l'Arsenal par Gérard Edelinck, [détail] 1724  
Conservé au Musée municipal de Rochefort

## La silhouette depuis le fleuve, une hauteur raisonnée, présentant peu de points émergents

Dès l'origine, le profil urbain s'inscrit dans la planéité du terrain sur lequel la ville se développe.

La composition horizontale, suivant le cours de la Charente, s'étire en longueur avec une très légère pente depuis l'Ouest vers la Charente (à peine perceptible). Même les fortifications présentent un développé assez restreint en hauteur.

Profil actuel de la ville, coupe urbaine sur la rue Charles-de-Gaulle / Dessin AUP



Profil de la ville et de l'Arsenal, par Clément d'Assincourt, [détail] 1677 / Source : SHD Vincennes, Fonds Nivard MS 144-173

Quelques éléments plus tardifs émergent aujourd'hui de cette horizontalité :

Clocher de l'hôpital de la marine

L'hôpital St Charles

Le clocher St Louis

La caserne Latouche-Tréville

Les Halles reconstruites



Rochefort, vue depuis le sud

## 3.3 Éléments fédérateurs de la forme urbaine

### L'enceinte, déterminante dans la forme urbaine

Construites dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les fortifications sont restées en place jusqu'au tout début du XX<sup>e</sup> siècle. Cerclant la ville entre enceinte et Charente, cette limite a contraint durablement la forme urbaine, obligeant un développement précoce hors les murs par les faubourgs.

La forme de l'enceinte s'appuie sur la topographie du plateau et prolonge la disposition radiale des trois secteurs de l'Arsenal le long du méandre. La ville fortifiée prend en compte également l'hydrographie du site en s'inscrivant entre des étiers naturels qui seront rapidement canalisés.



*Rochefort, Vue prise à vol d'oiseau, dessinée par J.S. Moine et lithographiée par Th. Müller, 1850 / Fonds JD5FI*

Les parties d'enceinte conservées, au nord du centre-ville, témoignent du dispositif des fortifications.



*Rochefort, L'enceinte Nord, 2017*

## Perspectives et axes de composition, priorité à l'Arsenal

S'il préexistait un axe fort entre les domaines nobiliaires et l'église dite aujourd'hui de la « Vieille Paroisse », héritage de l'ancienne voie vers Soubise, le quadrillage de la ville mis en place au XVII<sup>e</sup> siècle ne permet pas de dégager de grandes perspectives : seuls l'Arsenal et sa façade fluviale -raison d'être de la ville- sont mis en scène. En témoigne la longue perspective de la Corderie, qui s'étire sur les bords de Charente.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, un premier projet de place Louis XVI construit une grande perspective hors les murs au travers d'une promenade plantée : le cours d'Ablois. Cette composition monumentale donnant sur la « Vieille Paroisse » et ouvrant sur les marais est vite reprise par le projet de l'Hôpital de la Marine, et sera prolongée au XIX<sup>e</sup> siècle par le cours Roy-Bry, qui reçoit aujourd'hui du stationnement en surface.



Rochefort, Les cours Roy-Bry et d'Ablois, 2017



Rochefort, la perspective de l'hôpital de la Marine vers la « Vieille Paroisse », en 2016

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la mise en scène de l'accès à l'Arsenal est renforcée à travers la construction de la porte du Soleil dans l'axe de la rue Charles de Gaulle. La composition axiale de la rue Amiral Courbet ouvrant sur la maison du Roy reste plus discrète du fait de l'accès en chicane à l'allée plantée depuis la place Colbert.

## 3.4 Perception du paysage urbain

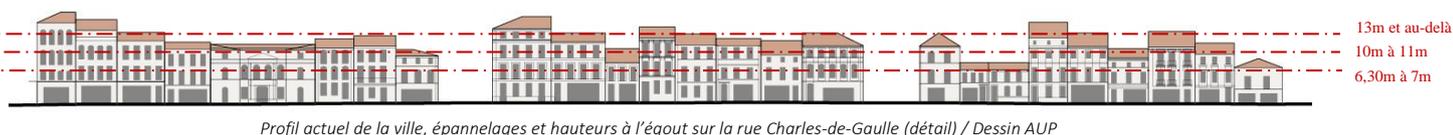
### Épannelage

**Au-delà des éléments repères émergents, l'épannelage général détermine la silhouette de la ville.**

La composition d'ensemble s'inscrit dans l'horizontalité. Ce ressenti est accentué par la régularité du maillage, la grande longueur des voies, notamment en direction nord-sud (environ 1 Km de long pour la rue Thiers), et l'absence d'éléments de rupture venant perturber la continuité visuelle des façades.

A une échelle plus rapprochée, malgré la présence de nombreuses séquences homogènes, la juxtaposition de constructions de hauteurs contrastées génère un épannelage animé par un effet de crénelage assez présent visuellement. Une même rue peut présenter un fort différentiel dans l'épannelage : la disparité qui en résulte prend la forme de larges pignons aveugles (représentés sur le plan de paysage urbain), et de chaînages apparents laissés en attente.

Les constructions les plus hautes sont généralement situées dans l'hypercentre, autour de la place Colbert, et sur les grands axes menant à l'Arsenal. La hauteur moyenne diminue dans les îlots périphériques autrefois proches des remparts.



Un îlot sur la place Colbert, fin XVIII<sup>e</sup>, fin XIX<sup>e</sup> et aujourd'hui : évolution dans l'épannelage / Gravure et carte postale anciennes, dessin AUP

Cette différence de hauteur s'explique par la localisation dans l'hypercentre (la densité y est évidemment supérieure), mais aussi par le renouvellement des constructions en fonction des époques. L'exemple ci-contre, qui montre l'évolution de hauteur des constructions sur la place Colbert est assez parlant. Le front bâti de l'îlot tel que représenté à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle présente une hauteur homogène, avec des constructions limitées au R+1+attique, soit une hauteur à l'égout d'environ 9,75m. Deux immeubles viendront se greffer à l'îlot au XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècles, avec une hauteur à l'égout de 18,75m environ, soit presque le double des constructions préexistantes.



**Malgré cet épannelage souvent irrégulier, la régularité de la ville militaire dont les îlots sont « tirés au cordeau » est renforcée par la rythmique des façades qui créent des séquences visuelles homogènes.**

Les rues rectilignes, et particulièrement celles en direction nord-sud (rue de la République, par exemple) se déroulent sur une grande longueur, atteignant parfois plusieurs centaines de mètres sans rencontrer d'obstacle visuel. En l'absence d'un fond de perspective monumental pouvant suggérer une échelle architecturale, la perception des distances et des dimensions s'estompe générant une impression d'homogénéité renforcée par la quasi-absence de repères urbains.



Séquence urbaine rue Grimaux, vues des rues Thiers et Pierre Loti

La présence de nombreuses séries et séquences urbaines (maisons jumelées, constructions à hauteurs de corniche constantes), ainsi que la sobriété de l'expression architecturale et l'uniformité des matériaux déployés contribuent à renforcer la cohérence du paysage urbain.



Le quadrillage orthogonal, l'alignement systématique sur rue et le parcellaire normé induisent une grande régularité formelle, sans créer pour autant un paysage monotone. Formant un épannelage animé, les différentes hauteurs des constructions viennent rythmer les rues rectilignes. La scansion verticale est amplifiée par la systématisation de la composition par travées avec des variations subtiles des entraxes et des hauteurs de niveaux d'un bâtiment à l'autre.

## Densité et cœurs d'îlots

Les premiers îlots bâtis (de l'hypercentre au quartier sud) sont très denses, et les cœurs d'îlots très construits. Les espaces libres, restreints, sont essentiellement à **dominante minérale**, et prennent la forme de petites cours ou venelles pavées qui suivent le sens des **parcelles laniérées**. Les murs et ailes formant clôture sont très hauts, rendant ces espaces presque aveugles, et peu perméables. Le tissu est plus relâché dans les lotissements tardifs (Jardin du Roy) et les faubourgs, laissant assez de place pour aménager des **jardins arborés**. Les aménagements XX<sup>e</sup> sur les anciens espaces de glacis (quartier Salaneuve) prennent le principe d'**îlots ouverts** sur de larges espaces libres plantés.



## Traitement d'angle

Repères ponctuels dans le maillage orthogonal, les angles des îlots font l'objet d'un traitement architectural ou décoratif spécifique qui évolue au cours des siècles.

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'angle est souligné par un chaînage robuste qui évolue en motif de pilastre à refends.

La deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle voit l'émergence d'un motif décoratif plus raffiné avec des angles légèrement arrondis dont le profil courbe est souligné par la continuité des bandeaux et de la corniche. Ce traitement prend de l'ampleur à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> avec la réalisation de pans coupés (éventuellement en vis-à-vis, comme sur la rue Jean Jaurès pour marquer l'accès au lotissement du Jardin du Roy) ou arrondis dont l'effet peut être renforcé par la présence de balconnets ou balcons filants.

L'architecture néoclassique reprend le motif du pilastre à refend ; l'angle, souvent à pan coupé, continue de recevoir un traitement décoratif soigné dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, mais la sobriété des volumes est toujours conservée (absence de saillies, tourelles, effet d'attique prononcé, etc.).



Traitement décoratif et architectural des angles d'immeubles

## Les fontaines en angle de rue

La fontaine de la place Colbert est le précurseur d'un réseau complet de fontaines réparties sur l'ensemble de la ville centre. Certaines, monumentales, créent à elles seules l'aboutissement d'une perspective (Fontaine Puyravault), quand d'autres, plus discrètes, s'érigent en sculptures-repères à l'angle des îlots, sur les façades, et participent intégralement au « décor de la rue ». Elles ont toutes été repérées et figurent au plan de paysage urbain.

Fontaines, rue Puyravault, et à l'angle de l'ancienne rue des Vermandois



## 3.5 Synthèse graphique : le plan de paysage urbain

Voir grand format en annexe du Rapport

Le Plan de paysage urbain traduit un état des lieux du site tel qu'il existe aujourd'hui et met en valeur les spécificités du tissu urbain. Les **espaces libres et cœurs d'îlots** sont identifiés en fonction de leur traitement : à dominante végétale ou minérale. Les **arbres** y sont repérés en fonction de leur essence et ont fait l'objet d'un recensement détaillé soulignant à la fois leur présence dans l'espace urbain (public ou privé) et leur intérêt en termes de biodiversité. Photographiés et décrits, ils font l'objet de préconisations d'entretien ou, le cas échéant, d'abattage ou de renouvellement (voir chapitre à suivre).

Les **éléments fédérateurs** du paysage urbain, présentant un intérêt dans la **composition urbaine**, sont repérés. La notion de singularité (édifices remarquables, points émergents) y apparaît, tout comme l'idée de cohérence, de séquence dans la composition générale.

Concernant les espaces publics, quelques indications concernant le **traitement des sols** y figurent : pavage des rues, cheminement piéton. La place de la voiture est indiquée par un repérage spécifique et les usages en matière de **stationnement** y sont également retranscrits.

<p>----- périmètre d'application du PSMV - - - - - périmètre du Site Classé</p>		
<p><b>ESPACES LIBRES A DOMINANTE VÉGÉTALE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> parc, promenade et jardin public</li> <li> jardin en coeur d'îlot</li> <li> espace naturel</li> <li> arbre sur espace public et privé</li> <li> arbre identifié (voir essence dans tableau)</li> <li> arbre remarquable (voir essence dans tableau)</li> <li> alignement d'arbres</li> </ul>	<p><b>ELEMENTS D'INTERET &amp; Composition urbaine</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> vestige de mur défensif</li> <li> tracé supposé de l'enceinte urbaine</li> <li> édifice remarquable</li> <li> axe de composition lié à un édifice remarquable</li> <li> point émergent dans l'épannelage</li> <li> monument / statue</li> <li> fontaine</li> <li> vue sur un point émergent</li> <li> mur de clôture</li> <li> clôture à améliorer</li> <li> porche / pile et passage en rdc</li> <li> séquence ou ensemble architectural cohérent</li> <li> murs aveugles / pignons ou partie de pignons dégagés</li> <li> traitement architectural d'angle</li> </ul>	<p><b>STATIONNEMENT &amp; TRANSPORTS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> stationnement sur espace public</li> <li> stationnement sur espace privé</li> <li> stationnement le long des voies publiques</li> <li> parking aérien et/ou souterrain</li> </ul>
<p><b>ESPACES LIBRES A DOMINANTE MINÉRALE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> espace minéral en coeur d'îlot</li> <li> rue pavée</li> <li> cheminement piéton</li> </ul>		

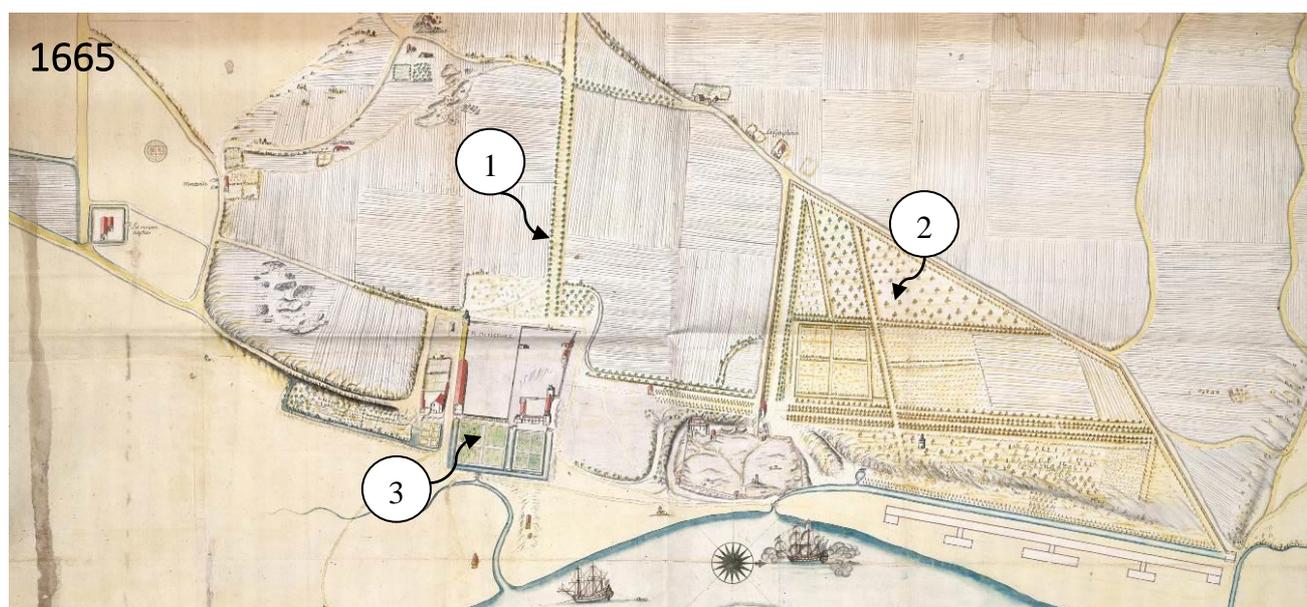
Légende du plan de Paysage urbain

## 4. ESPACES PUBLICS STRUCTURANTS

### 4.1 Permanence des tracés

Plusieurs tracés antérieurs à la création de la ville, et qui ont perduré, sont visibles sur la carte de 1665 conservée à la BNF :

- **L'allée plantée d'ormeaux (1)** dans l'axe de l'Hôtel de Cheusses. D'après la superposition des plans, cette allée semble ne correspondre ni à l'avenue Lafayette, ni à celle du Général de Gaulle (elle traversait l'îlot situé entre les deux avenues), mais elle semble toutefois avoir structuré la trame est-ouest de la ville.
- **Le jardin clos (2)** lié au château, vaste parc au nord accolé aux ruines d'un site castral, devenant le Jardin du Roy après la création de la ville. Il sera plusieurs fois redécoupé et progressivement urbanisé jusqu'à ne posséder plus qu'un quart de sa surface initiale, laissant place à un ensemble d'îlots composés d'hôtels particuliers. Le découpage restera le même jusqu'à aujourd'hui, actuel jardin public surplombant la Corderie royale.
- **Les jardins de l'hôtel de Cheusses (3)**, dont le pourtour canalisé va perdurer jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle



Dès la création de la ville, des éléments végétaux structurants prennent place à l'intérieur du périmètre de fortification, en plus des éléments préexistants :

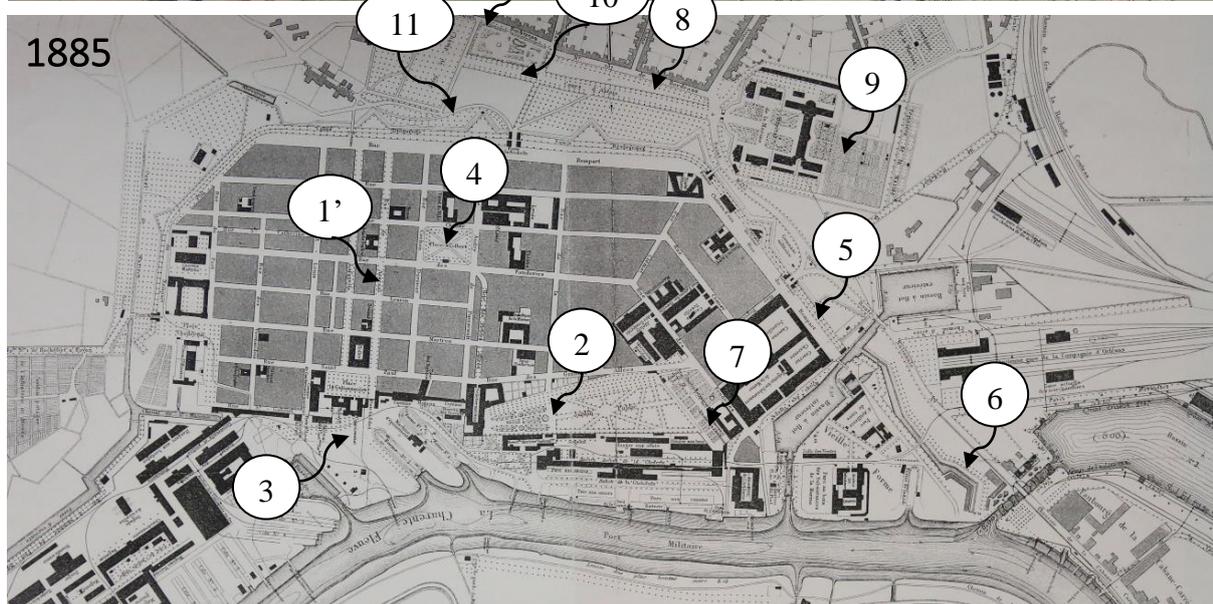
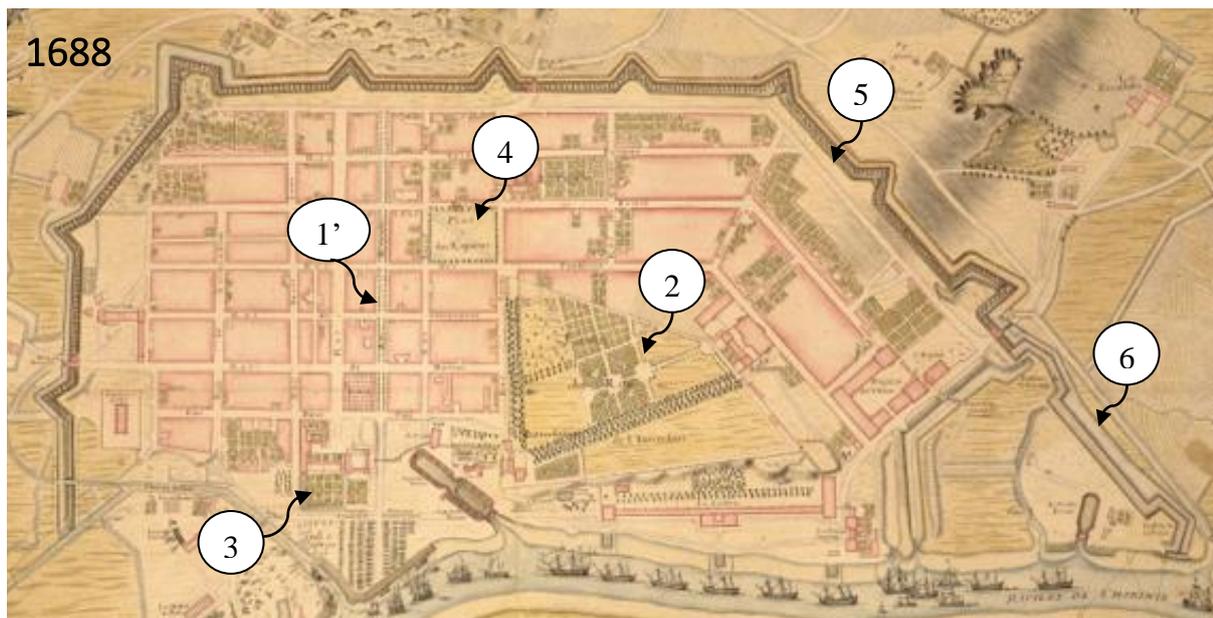
- **L'ancienne rue royale (1)**, axe majeur de la ville, est rapidement représentée plantée,
- **La place Colbert (4)**,
- **Les plantations des fortifications (5)**, double rangée d'ormeaux, et **les glacis (6)** probablement enherbés et plantés pour partie,
- **Le jardin Botanique (7)**, d'abord à proximité de l'hôpital puis recevant une parcelle spécifique à proximité de la Corderie.

Il faut attendre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour qu'apparaissent des changements majeurs dans la structure du végétal :

- **Le Cours d'Ablois (8)**,
- **Le jardin de l'hôpital de la Marine (9)**

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le Jardin du Roy est en partie loti, de nouveaux boulevards sont créés, les axes majeurs de la ville sont plantés et les parcs sur les glacis se développent :

- **Le Cours Roy-Bry (10)**, en prolongement du cours d'Ablois
- **Le square Trivier (11) et le square Parat (12)**.



## 4.2 Espaces publics structurants (à dominante minérale)

### Les axes vers l'Arsenal

Deux axes principaux de 20 mètres de large, les avenues Charles-de-Gaulle et La Fayette, anciennement rue Royale et rue Dauphine, encadrent l'hôtel de Cheusses et desservent en même temps les Halles. La présence de deux alignements d'arbres contribuait autrefois à affirmer leur rôle structurant. Doubles de deux voies de 14m de large (rue Cochon Duvivier au nord et rue Edouard Grimaux au sud), ces axes sont la base du quadrillage urbain, et s'articulent avec les principales places de Rochefort : la place Colbert (1) et la place de la Galissonnière (2).

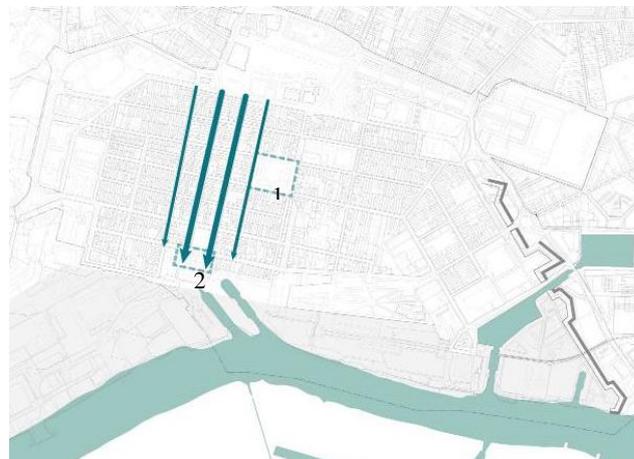
La rue La Fayette



La rue Charles-de-Gaulle



Rochefort,  
Les principaux axes de la structure viaire



Rochefort, les actuelles rues Charles-de-Gaulle et Lafayette / Source : Photographe Vincent Tournaire - <http://www.survoldefrance.fr>

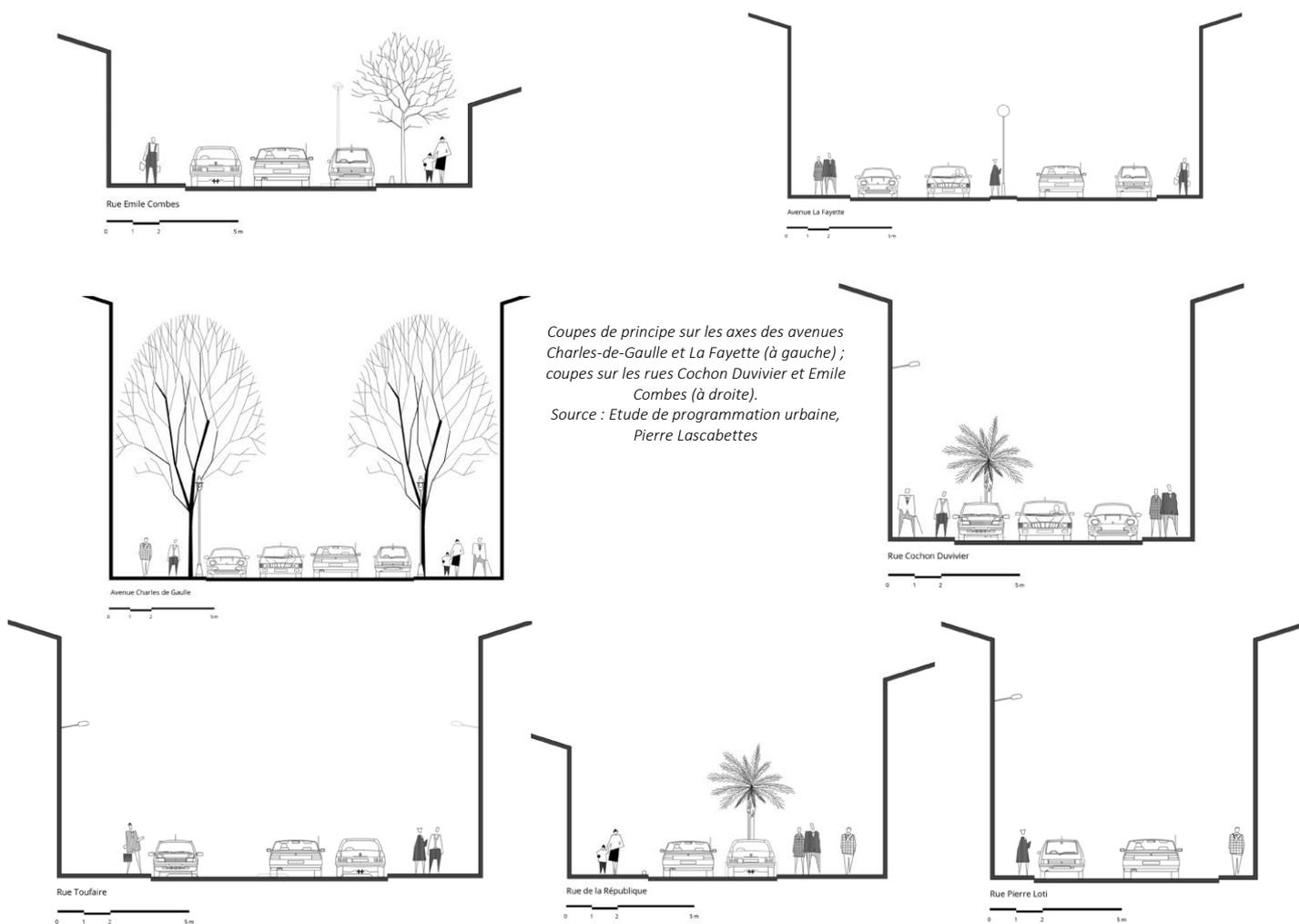
Les avenues Charles-de-Gaulle et La Fayette reçoivent aujourd'hui un traitement et usage différents. La rue Charles-de-Gaulle reste l'axe majeur de Rochefort, donnant toujours accès à l'ancien espace de l'Arsenal, caractéristique amplifiée par la perspective de la porte du Soleil et la présence d'un alignement planté qui lui confèrent un statut supérieur dans l'espace public. Assez animée, l'usage y est clairement mercantile, notamment au travers du marché, et des nombreuses devantures et terrasses. La rue La Fayette est plus minérale, la place de la voiture y est plus manifeste (absence de plantations, revêtement en bitume, terre-plein central).

Ces ambiances contrastées entre les deux principaux axes majeurs de la ville se retrouvent dans le traitement inégal des rues secondaires, et participent à renforcer l'impression d'une discontinuité immédiate entre « l'hypercentre » (autour de la place Colbert et de l'avenue Charles-de-gaulle) et les quartiers Nord et Sud.

## Les rues

La hiérarchisation des rues secondaires, orientées nord-sud, est moins lisible en termes de gabarits : les rues Jean-Jaurès et Toufaire, prolongées tardivement à travers le lotissement du Jardin du Roy, sont en effet plus larges que la rue de la République, principal axe nord-sud traversant la place Colbert. En revanche l'aménagement actuel de la rue de la République en montre la primauté en termes d'investissement et de statut. A proximité immédiate de la place Colbert, la place du piéton y est clairement valorisée : revêtement de sol pavé, mobilier urbain (bancs), plantations et terrasses aménagées. La rue Pierre Loti, qui lui est parallèle, est révélatrice d'un aménagement plus austère, et presque entièrement pensé pour la circulation automobile et le stationnement.

Le projet récent de rues-jardin, notamment expérimenté dans le quartier sud (secteur du « bas des rues ») pose la question d'une réappropriation du domaine public par les habitants, notamment par des espaces publics requalifiés et végétalisés (projet cité dans l'étude de programmation urbaine en avril 2015).



Coupes de principe sur les rues nord-sud : rue Toufaire, rue de la République rue Pierre Loti. Source : Etude de programmation urbaine, Pierre Lascabettes



L'avenue Charles-de-Gaulle et son marché



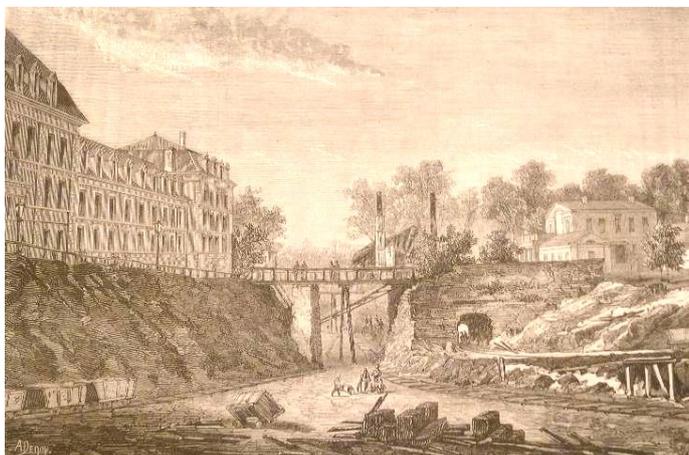
La rue de la République (côté place Colbert)



La rue Pierre Loti

## Les Quais

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les quais sont des espaces fonctionnels (amarrages de navires et accès aux magasins) destinés à faciliter l'accès et la manutention aux abords des navires, autrement à la merci des rives vaseuses de la Charente. Les quais aux vivres sont repris lors de la construction des bassins à flots pour le port de commerce. Ils constituent aujourd'hui un lieu de flânerie, de promenade, au paysage animé par les mâts du port de plaisance et du chantier naval.



Ville de Rochefort. – creusement d'un nouveau port de commerce (D'après un croquis de M. Biswick.)



Rochefort, le port de plaisance. Source : photographie de Pascal Robin, 2009  
<http://phototheque.pascalrobinphotographe.fr/?product=les-quais-aux-vivres->

## Les places urbaines

**Place de la Galissonnière** : Ancienne avant-cour de l'hôtel de Cheusses, interface privilégiée entre l'Arsenal, les Halles, les lieux du pouvoir, elle est vite reconvertie en place. Représentée de manière arborée, elle prend d'abord le nom de « promenoir aux Bourgeois », puis « place de la Marine », « place de l'Intendance », pour devenir la « place de la Galissonnière » au XIX<sup>e</sup> siècle. La création de la porte du Soleil puis la reconstruction des Halles en Hôtel de la Bourse et du Commerce lui donne un nouveau statut dans l'espace public.

Aujourd'hui la majorité de la place a été reconvertie en espace de stationnement, aménagé en paliers décaissés depuis la rue Touffaire. Les plantations y sont irrégulières, et le mobilier urbain reste cantonné le long des rues Touffaire et Charles-de-Gaulle. Les axes reliant l'entrée de l'hôtel de Cheusses (actuel Musée de la Marine) au Palais des Congrès et débouché de la rue Lafayette à l'ancien logement des Intendants sont distingués par un revêtement pavé, mais restent peu lisibles en raison de la coupure opérée par la rue Touffaire.



Rochefort, La place de la Galissonnière [détail] Vue du port de Rochefort, par Léon-Auguste Asselineau



Photographie extraite de « Rochefort, balade aérienne », p.10, ouvrage de Michel Bernard et Frédéric Chasseboeuf

**Place Colbert** : Notée sur les plans du XVII<sup>e</sup> siècle comme « Place d'Armes », « place des Capucins » ou « place Royale », l'actuelle Place Colbert était à l'origine un simple champ cultivé au bénéfice de l'intendant de Marine. Îlot resté non bâti dans la trame orthogonale et véritable point d'articulation dans la ville, à l'interaction de l'enclos des Capucins et du Jardin du Roy, avec ses dimensions généreuses (100 x 120m) elle devient vite le haut-lieu où se développent le commerce, les institutions, puis où s'installent les équipements. Une fontaine monumentale y sera dressée dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle (1753), confirmant un usage de place-salon.

A la croisée des rues les plus empruntées de Rochefort, la place Colbert reste l'espace public le plus représentatif du cœur de ville, où se concentrent les activités. Encadrée d'immeubles aux façades cossues, pourvue de nombreuses terrasses, elle dresse le portrait d'un cadre urbain à la fois animé et diversifié.



Rochefort, La place Colbert [détail] de Charles Mercereau



L'aménagement actuel reprend un plan « en X » où deux axes piétons pavés se croisent au centre (qui accueillait auparavant un kiosque à musique, puis un bassin carré, aujourd'hui disparus). Le pourtour de la place est planté et pourvu de surfaces engazonnées qui forment un écran entre les espaces de circulations et stationnement des voies passantes, et le centre de la place, entièrement piéton.



Rochefort, La place Colbert  
(du XIXe et début XXe)



La place Colbert des Demoiselles  
(années 1960)



Rochefort, La place Colbert aujourd'hui  
(depuis les travaux de 2006)

**Place Cochon-Dupuy** : La place Cochon-Dupuy est la conséquence morphologique du percement de la rue Toufaire au travers du Jardin du Roy, qui débouche sur un espace initialement dédié aux fonderies. D'abord « place des Fonderies », de dimensions imposantes, elle est considérablement réduite en taille lors de l'agrandissement du jardin botanique.

En fait de place, c'est plutôt aujourd'hui un parvis planté qui prolonge le site des anciennes fonderies et assure la différence de nivellement par des emmarchements. L'espace est traversé d'une voirie à double-sens sur laquelle se succèdent deux ronds-points.



Plan de la ville et du port de  
Rochefort [détail], 1774 / SHD  
Vincennes



Plan de la ville et du port de  
Rochefort [détail], 1848 / SHD  
Vincennes



Vue aérienne de l'état actuel



La place Cochon-Dupuy

## 4.3 Espaces publics végétalisés

### Le chemin de ronde et les espaces de glacis

Dès 1688, les fortifications sont représentées plantées d'une double rangée d'ormeaux. Mais c'est au XIX<sup>e</sup> siècle, alors que les glacis sont peu à peu transformés en espaces paysagers à part entière, que le chemin de ronde devient véritablement un espace de promenade connecté aux boulevards et allées plantées.

Suite à la déclassification puis destruction partielle des fortifications, ces espaces sont progressivement abandonnés et perdent leur logique de continuité paysagère. Hormis quelques éléments ponctuels (échauguette face à l'office de tourisme, portion de rempart au sud), seul le front nord est conservé et présente une cohérence d'ensemble avec des alignements plantés



Rochefort, Plan Touboulic, 1835



Rochefort, Le redent de la sablière, 2017



### Le Jardin des retours

Les abords de la Corderie Royale ont été réaménagés dans les années 1990 sous la forme d'un grand parc n'ayant pas seulement pour but la valorisation d'un patrimoine bâti, mais également la reconquête d'un espace urbain. Le « Jardin des retours » imaginé est une évocation des grandes expéditions du XVIII<sup>e</sup> siècle. Développant le concept de « paysage-millefeuille », l'architecte-paysagiste Bernard Lassus a articulé les espaces autour de trois thématiques : le jardin des Amériques, le jardin de la Galissonnière, le jardin de la Marine. La partie du jardin de la Marine en belvédère imaginée en prolongement du dispositif n'a jamais été réalisée.

#### Le jardin des Amériques et le chemin de Charente

Un cheminement piéton a été aménagé sur les bords de Charente pour rejoindre la porte du Soleil depuis la pointe nord des fortifications. Les essences locales ont été privilégiées : noisetiers, roseaux, saules, aulnes, frênes. Un écran végétal sépare ce sentier de la Corderie Royale et masque en partie la Charente. Une grande prairie fait face à la Corderie, et se confronte à ces strates végétales, ponctuées de quelques ouvertures vers le fleuve.



*Le port de Rochefort [détail]  
Gravé par Balt Frédéric Loisel, collection des Prospects*



*Le jardin des Amériques  
Abords de la Corderie, 2017*

### Le jardin de la Galissonnière

En arrière de la Corderie, c'est l'exotisme qui a été préféré pour évoquer l'amiral de la Galissonnière, par un alignement de palmiers qui réalise une transition avec le jardin de la Marine. Un mail planté de tulipiers accompagne la rampe qui emmène au belvédère. Un vaste parking au traitement très minéral est contenu entre la Corderie Royale et la rampe.



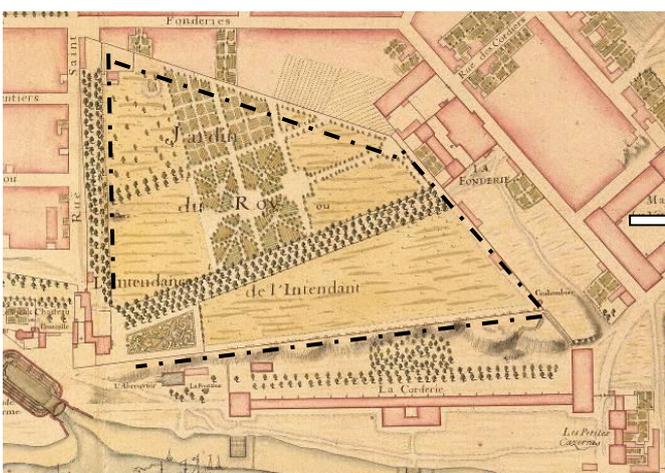
*Le jardin de la Galissonnière. Source : <https://www.rochefort-ocean.com/>*



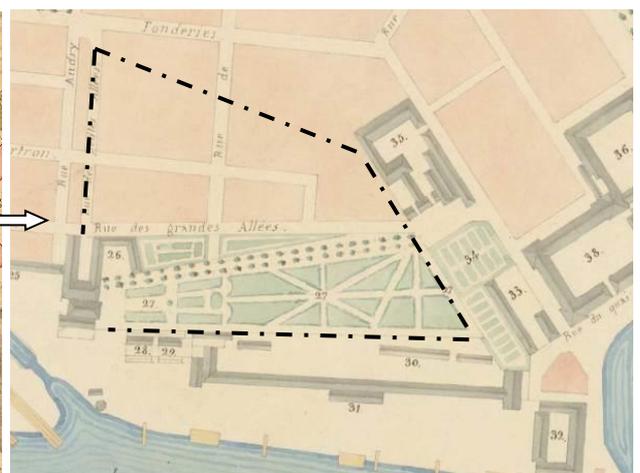
*La promenade en belvédère, 2017*

### L'ancien Jardin du Roy ( qui a influencé le tracé de la ville)

Sous forme de belvédère, dominant le site de la Corderie, cet espace vert est le reliquat de l'immense parc arboré (Jardin du Roy) qui existait au XVII<sup>e</sup> siècle, et qui a fait l'objet de découpages et lotissements successifs.



*Plan de la ville et du port de Rochefort [détail], 1688 / BnF*



*Plan de la ville et du port de Rochefort [détail], 1848 / BnF*

Dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle sur son côté ouest (actuelle rue de la République), de grandes parcelles sont aménagées à la limite du Jardin du Roy, où s'installent des hôtels particuliers. Un second découpage a lieu au début du XVIII<sup>e</sup> siècle au sud et dans l'axe central nord/sud créant les actuelles rues de l'Amiral Courbet et la rue Toufaire. La partie ouest restante sera par la suite urbanisée et densifiée jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle prolongeant les actuelles rue Jean Jaurès et

rue Victor Hugo. On retrouve dans le découpage parcellaire actuel les traces de ce tracé oblique. La partie est du jardin ne sera plus découpée par la suite, devenant un espace de mise en valeur et de mise à distance de la ville avec l’Arsenal, aujourd’hui connu sous la dénomination « Jardin de la Marine ».

### Le jardin de la Marine

Espace public planté et paysager, composé d’une promenade surplombant la Corderie sur toute sa longueur. Les plantations actuelles sont les restes de plantations du XIX<sup>e</sup> siècle, liées à l’Hôtel de la Marine.



Le belvédère du jardin de la Marine, 2017



La rue de l’Amiral Courbet, 2017



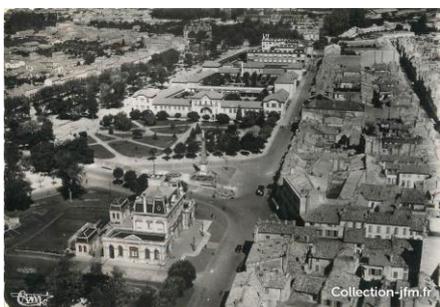
La rue Victor Hugo, 2017

### Rues Victor Hugo et de l’Amiral Courbet

La rue des petites allées (aujourd’hui de l’Amiral Courbet) est issue des premiers lotissements du Jardin du Roy. Son tracé à l’embouchure courbe se démarque du quadrillage régulier environnant. A proximité immédiate de la place Colbert, l’atmosphère y est résolument différente. Quartier résidentiel, arboré, qui s’inscrit comme une rémanence de l’ancien parc clos à l’instar de la rue Victor Hugo.

### Le front Ouest : les cours d’Ablois et Roy-Bry, les squares Parat et Trivier

Perspective monumentale imaginée en composition avec une place Louis XVI dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le cours d’Ablois, repris dans la composition de l’Hôpital de la Marine, sera vite complété d’un second cours s’inscrivant dans sa continuité : le cours Roy-Bry. Des squares s’ajouteront au dispositif tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle puis du XX<sup>e</sup> siècle pour créer un front ouest entièrement arboré face aux fortifications toujours existantes. Les remparts érigés au XVII<sup>e</sup> siècle ne seront déclassés qu’au début du XX<sup>e</sup> siècle, libérant d’importants espaces rapidement réinvestis par la Ville pour y installer, dans une ceinture verte, des équipements publics, puis des logements collectifs pour répondre aux besoins de l’après-guerre.



Vue aérienne cours Ablois et Roy Bry, Fonds Micheline Dubois, 3Fi84 - Archives municipales de Rochefort



Perspective du front ouest : de l’hôpital de la Marine à la vieille paroisse, 2017

Cette ceinture végétale aux constructions isolées reste aujourd’hui un espace de transition reliant le centre ancien à ses faubourgs, qui ne possèdent pas d’autres espaces de respiration. Le secteur compris entre la « Vieille Paroisse » et l’ancien Hôpital de la Marine constitue la principale entrée de ville où convergent les flux des pénétrantes historiques (rues du 14 Juillet et avenue Gambetta, avenue de la Libération, avenue du 11 Novembre) et récentes (avenue de Torrelavega). Cette situation en entrée de ville a amené la création d’un parking imposant sur l’ancien cours Roy-Bry. Cet espace entièrement minéral et hors d’échelle, rompt avec la continuité paysagère pré-établie.



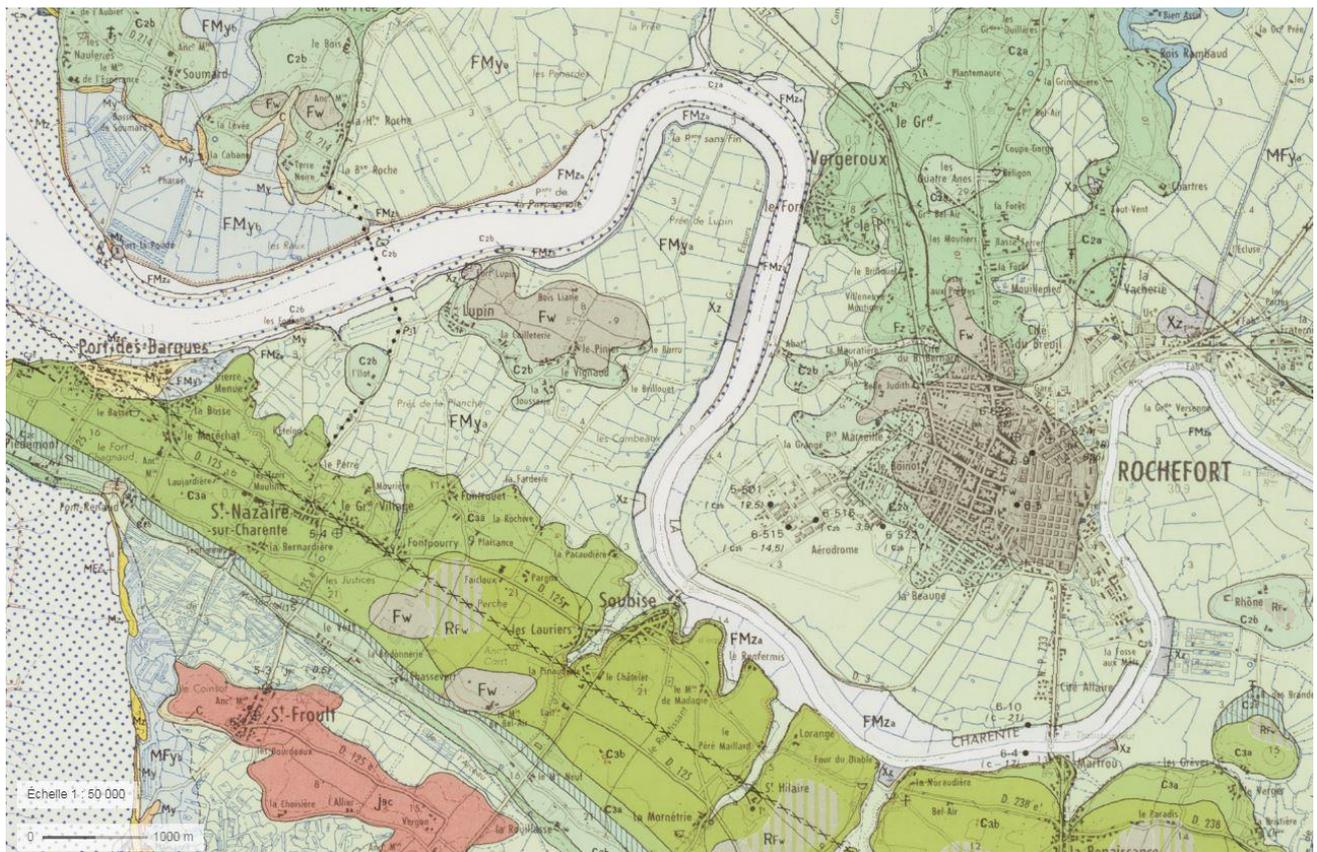
## 5. APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

### 5.1 Atouts et contraintes du site

#### Géologie

Le paysage végétal de Rochefort et de ses environs est fortement influencé par l'origine géologique de cette région. La ville historique de Rochefort a été implantée en bordure de marais asséchés où elle domine sur une table calcaire jurassique autour de 20 mètres au-dessus du niveau de la mer. Au nord de la ville, s'étend le marais de Rochefort qui englobe le marais de la petite Flandre et qui a été asséché à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Au sud de la rive gauche du fleuve, se situe le grand marais de Brouage dont les travaux d'assèchement ont commencé au XVI<sup>e</sup> siècle. Le développement contemporain de Rochefort a été établi sur les marais asséchés et sur les zones inondables en bordure du fleuve, notamment le quartier industriel et portuaire.

Dans le centre-ville, les sols peu épais reposent directement sur la roche calcaire, ce qui est une contrainte pour les végétaux ligneux. Le reste de la ville repose sur des alluvions modernes composées en grande partie d'argile fine connue sous le nom de bri.



Carte géologique de Rochefort, source : Géoportail

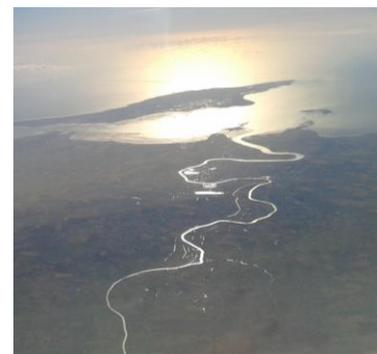
#### Climat (les données ci-dessous sont extraites du rapport de présentation du P.L.U. approuvé le 01.10.2007)

Le littoral charentais connaît un climat océanique avec un ensoleillement important (total d'environ 2200 heures de soleil par an). La pluviométrie moyenne annuelle atteint 803mm, avec une concentration des précipitations entre octobre et février. Les hivers sont relativement doux et la température moyenne annuelle est de 13°C. Les vents sont forts et fréquents de septembre à mai et principalement de nord-ouest, ouest et sud-ouest. Ils peuvent être particulièrement violents lors des tempêtes d'automne.

## Hydrographie et gestion de l'eau

*(Les données sont extraites du Rapport de présentation du P.L.U. approuvé le 01.10.2007)*

**HYDROGRAPHIE :** Le cours de la rivière orienté d'Est en Ouest dessine deux larges méandres où s'inscrit l'agglomération de Rochefort et constitue une barrière naturelle entre les communes situées de part et d'autre. L'emprise de son lit varie de 50 à 100 mètres de largeur et se prolonge sur le marais par une bande de 100 à 300 mètres de profondeur, soumise aux inondations périodiques de la rivière provoquée par les marées et les crues saisonnières. La Charente constitue un élément important de l'environnement naturel de l'agglomération rochefortaise et concourt à la perception du milieu marin, relativement proche. Le fleuve est en effet soumis au phénomène des marées.



**EAUX PLUVIALES :** La collecte des eaux usées et celle des eaux de pluies sont distinctes. Les collecteurs principaux se terminent par un exutoire en Charente, généralement muni d'un dispositif évitant le retour des eaux de la rivière au réseau (clapet anti-retour). Plusieurs bassins d'orage ont été récemment réalisés et d'autres sont en projet.

**EAU POTABLE :** La ville exploite en régie directe la distribution de l'eau potable, achetée au syndicat départemental « Usine Sud Charente ». Elle transite par la traversée sous-fluviale au sud puis par le château d'eau de Bélignon au nord.

**ASSAINISSEMENT :** La majeure partie du territoire est desservie par un réseau d'assainissement collectif de type séparatif qui achemine les eaux usées vers une unité de traitement de type lagunage. Le réseau d'assainissement collectif dessert 98% des constructions de la commune avec un taux de raccordement de 85%.

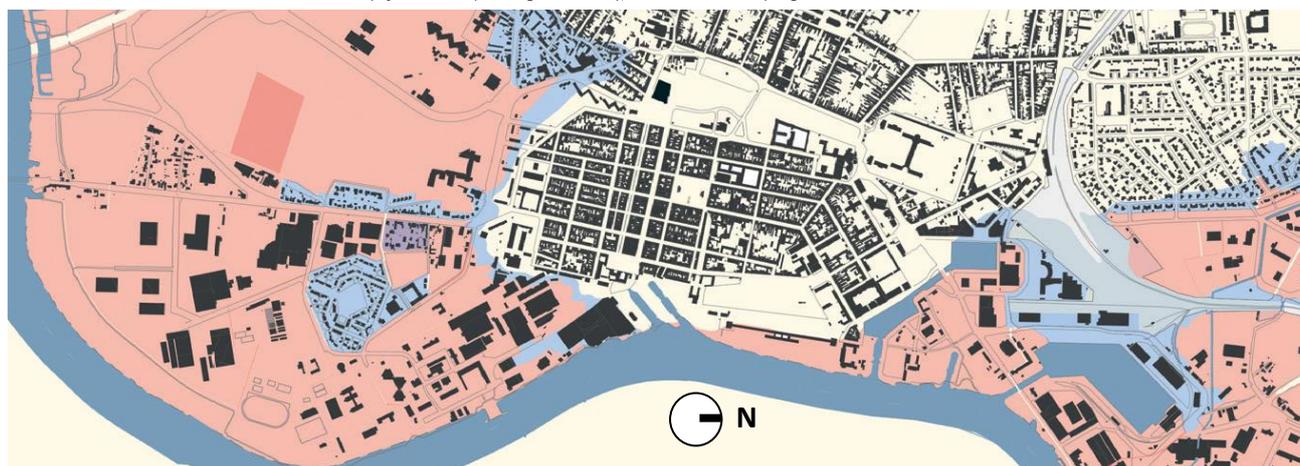
## Risques naturels

La ville de Rochefort est exposée à 5 grands types de risques (dont 3 naturels) : risque d'inondation par érosion et submersion marine, risque sismique, risque tempête, risque industriel et risque lié aux transports des matières dangereuses.

**INONDATION PAR EROSION ET SUBMERSION MARINE :** L'implantation de la ville de Rochefort le long de la Charente a longtemps été un atout, mais induit également de fortes contraintes, notamment à travers les risques d'inondation, mieux pris en charge depuis la tempête Xynthia de 2010. Les risques d'inondation par submersion marine ou par engorgement du réseau pluvial sont particulièrement présents à Rochefort, en raison de sa situation partiellement construite sur les marais. La submersion est une inondation brutale, sous forme d'une vague qui entre dans les terres, accompagnée de forts courants. Elle se traduit par une montée des eaux dans les rues, de façon plus ou moins rapide. L'engorgement du réseau pluvial a la même conséquence, et se produit à l'occasion de pluies brutales de types orageuses, ainsi qu'une marée haute dans l'estuaire de Charente.

Le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN), mis en révision par l'arrêté préfectoral du 18 décembre 2017, cartographie le risque d'inondation sur par submersion marine sur Rochefort et fait apparaître les niveaux de référence des plus hautes eaux marines. Les zones les plus à risques sont situées dans la périphérie de Rochefort, en bordure de Charente, plus particulièrement dans les zones Sud et Est. Les îlots urbains du centre-ville, légèrement surélevés, ne sont pas concernés.

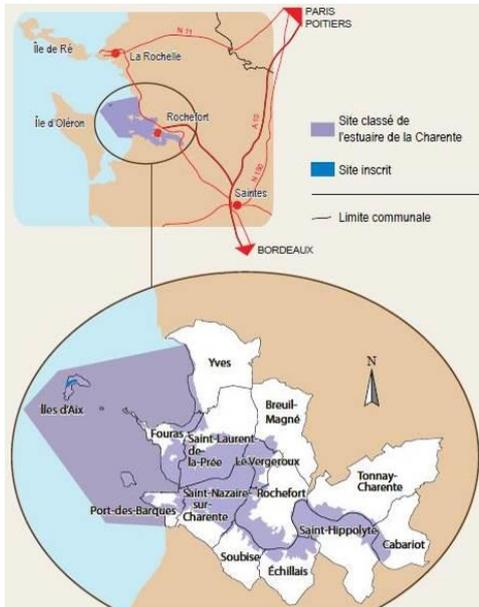
*Plan simplifié du PPRN (non réglementaire), issu de l'étude de programmation urbaine de 2015*



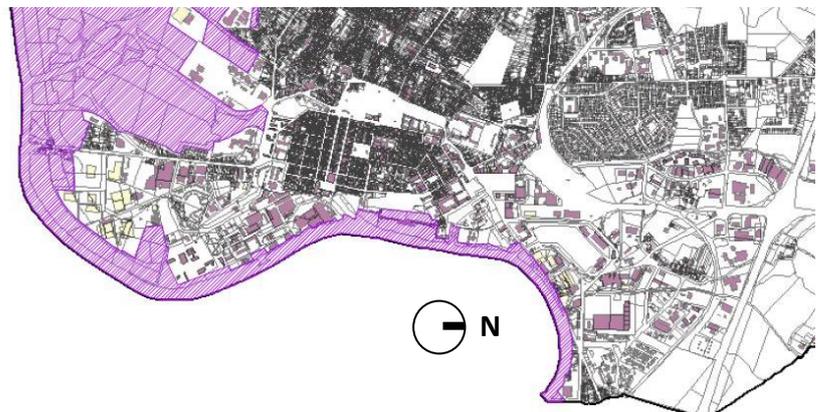
**RISQUE SISMIQUE :** Un séisme correspond à une fracturation de la roche en profondeur qui se traduit par des vibrations du sol en surface. Ces vibrations peuvent induire des mouvements de terrain, voire des raz-de-marée si leur origine est sous-marine. La commune de Rochefort est située en zone 3 sur 5, ce qui correspond à un risque modéré.

## Protection et gestion du patrimoine naturel

### Sites inscrits et classés



Intervenu le 22 août 2013, le classement de l'Estuaire de la Charente concerne les 14 communes qui bordent la Charente (l'île d'Aix, Breuil-Magné, Cabariot, Échillais, Fouras-les-Bains, Port-des-Barques, Rochefort, Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-de la-Prée, Saint-Nazaire-sur-Charente, Soubise, Tonny-Charente, Vergeroux et Yves). 17000 hectares sont ainsi classés et protégés.

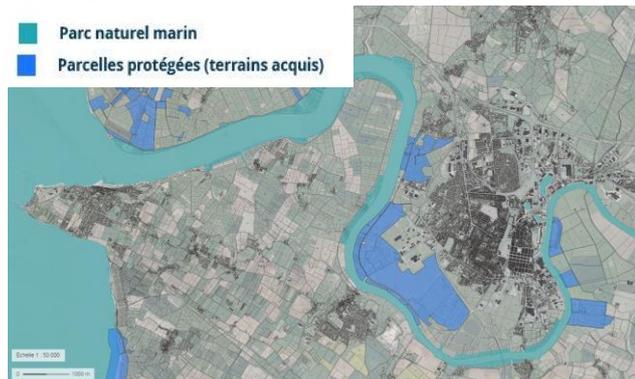


Plan de Zonage du Site Classé. Source : Site de la Ville de Rochefort

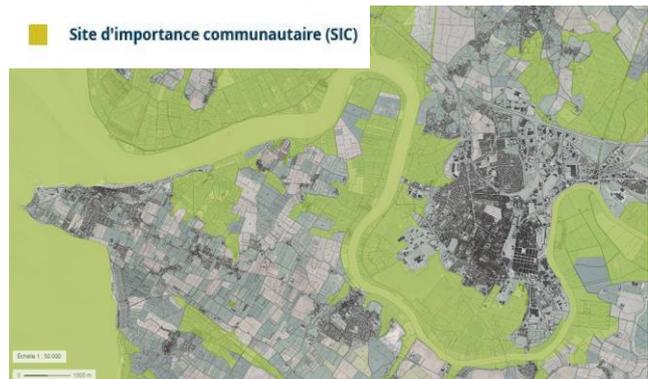
## Inventaires naturalistes

Toutes les cartes sont extraites du site <https://www.geoportail.gouv.fr/plan/17299/rochefort>

### Parcs naturels marins & Conservatoire du littoral



### Périmètres NATURA 2000



### ZNIEFF – Zone d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique



### ZICO – Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux



## 5.2 Histoire du végétal à Rochefort

Chapitre rédigé en partenariat avec Claude Figureau, expert en biodiversité

### Rochefort et les plantes : histoire et diversité dans la palette végétale

**La ville a une véritable histoire avec le végétal.**

A l'instar des autres « jardins de port » militaires de Toulon (1687), Brest (1694). Et ceux de Nantes (1688) et Lorient (1770) pour les ports commerciaux voulus par Pierre Chirac alors intendant du Jardin du Roi à Paris, Rochefort aura un jardin botanique de la Marine, le jardin botanique de l'Arsenal. « Créé par Bégon en 1697, il disparut avec sa mort en 1710. Ces jardins resteront éphémères, ce fut aussi le cas de Brest. C'est en 1739 qu'un nouveau jardin botanique est créé à l'école de chirurgie fondée par Cochon-Dupuy en 1743.

Le premier jardin botanique de Rochefort est fondé en 1697 sous l'autorité de l'intendant Michel Bégon. Il se trouvait à l'arrière du premier hôpital de la Marine jouxtant le magasin aux Vivres. Il est progressivement laissé à l'abandon après le décès de l'intendant. Un nouveau jardin le remplace en 1739 dans le prolongement des fonderies et du Jardin du Roy. Les travaux d'aménagement durent jusqu'en 1741 afin d'implanter deux serres, l'une pour les plantes équatoriales et l'autre pour les plantes des zones tempérées. Une partie du terrain est également dédiée aux plantes médicinales, confirmant à nouveau le lien entre le jardin botanique et l'hôpital de la Marine. Alors que le premier jardin botanique était confié au premier médecin de l'hôpital de la Marine, le second est fondé à l'initiative de Jean Cochon-Dupuy et de son fils Gaspard, tous deux médecins de la marine à Rochefort. À la fonction médicinale de ces deux jardins botaniques s'ajoutent un rôle d'accueil, d'acclimatation, de développement et de conservation des plantes issues des colonies. Ainsi, le débarquement de plantes est constant à Rochefort au moins jusqu'à la guerre de Sept Ans (1756-1763). De nombreux spécimens sont ainsi passés par Rochefort, souvent avant de rejoindre le Jardin des plantes de Paris, parmi lesquels l'« Oiseau du paradis », le Tulipier de Virginie dont les premiers sont rapportés par La Galissonnière, petit-fils de l'intendant Bégon, le Latanier épineux ou Latanier de Bernardin de Saint-Pierre. Rochefort acclimate des ananas, présents dans le potager du Roi à Versailles depuis 1733, et des « Grenadiers de Bégon » que l'intendant du même nom transforme en arbustes d'ornements faute de pouvoir produire des fruits. La Galissonnière rapporte également un Févier d'Amérique qui restera près de la glacière du jardin botanique pendant une centaine d'année. Les rives de la Charente accueillent encore des micocouliers, des pins maritimes, des noyers, ou des pins parasols. Enfin, le jardin botanique de la marine sert aussi à transférer des plantes d'une colonie à une autre tels des caféiers à destination de la Martinique et des plants d'arbres à pains pour la Guyane. Toutes ces essences participent alors du spectacle offert par l'activité d'Arsenal de la ville et constitue un marqueur bien visible de la position de Rochefort entre le royaume de France et ses colonies (Martin, 2015, p. 288-290, 304- 305 & 311 ; Sardet, 2001, p. 27, 35-37, 54- 55, 57-58 & 61 ; SHD Rochefort, 1 K2).

**Que reste-t-il de toutes ces plantes qui arrivèrent à cette époque ?**

Des liens familiaux unissent Michel Bégon à Barrin de la Galissonnière, il en résultera des échanges fructueux pour la botanique locale. C'est ainsi que de la Galissonnière fait parvenir à Rochefort le *Caesalpinia gilliesii* (Oiseau du paradis), le *Liriodendron tulipifera* (Tulipier de Virginie) et aussi le *Gleditsia triacanthos* (Févier d'Amérique). Bernardin de Saint-Pierre fera parvenir *Aiphanes horrida* (Latanier épineux) en provenance de l'Amérique latine. Michel Bégon, quant à lui, tentera l'acclimatation du *Punica granatum* (Grenadier).

Bien des espèces transiteront par Rochefort comme le *Coffea arabica* (Caféier d'Arabie) et l'*Artocarpus altilis* (arbre à Pain) qui seront destinés à la Guyane illustrant par-là les migrations intertropicales vers les colonies françaises et bien au-delà.

Le Bégonia doit son nom à Charles Plumier qui le découvrit pour la première fois aux Antilles. Il le dédia en 1690 à Michel Bégon son bienfaiteur (P. Rose) et ce sera Charles Linné qui entérinera le genre *Begonia* en 1753 dans *Species plantarum* (ouvrage en deux volumes publié le 1<sup>er</sup> mai 1753 qui décrit toutes les espèces connues à cette époque avec les moyens de les identifier et de les classer). A priori le Bégonia ne semble pas avoir été introduit par le port de Rochefort. C'est en 1986 que la municipalité de Rochefort décide de créer une serre de 650 m<sup>2</sup> à bégonias pour célébrer la mémoire de l'illustre intendant Bégon. La ville de Rochefort décide la même année de faire l'acquisition de la collection Millerioux riche de 200 espèces et hybride de Bégonias. En 1990, la serre est ouverte au public et devient un musée municipal. En 1993, la serre, devenue trop petite est agrandie de 350 m<sup>2</sup> et en 2010 un nouvel espace géographique de 100 m<sup>2</sup> est réalisé principalement pour faciliter l'accueil des personnes à mobilité réduite. La collection de bégonias de Rochefort est

aujourd'hui agrée collection nationale par le conservatoire des collections végétales spécialisées et est considérée comme l'une des plus grandes collections de bégonias du monde.

**Pourtant, cette tradition botanique et horticole forte à Rochefort ne se ressent pas dans la palette végétale de la ville qui reste peu diversifiée voire assez monotone, malgré les bonnes conditions climatiques et pédologiques.**

## Le plan vert d'Alain Levavasseur et la tempête de 1999

Dans le cadre du plan vert 1991–2001, une étude a été confiée à Alain Levavasseur, paysagiste, qui participera au jury du Concours des jardins des retours (1982). Ses préconisations dans le plan vert reprendront un certain nombre d'orientations où la préférence sera donnée principalement au qualitatif plutôt qu'au quantitatif. Il dresse le constat que les espaces verts sont morcelés et présentent une faible valeur ornementale, bien que des efforts aient été réalisés pour améliorer l'ambiance paysagère (rond-point Albert Bignon hors périmètre PSMV). A l'intérieur du périmètre, le giratoire de l'esplanade Pierre Soumet réalisé en 1995 est l'occasion du retour de **l'orme** grâce à une nouvelle variété résistante à la graphiose.

La tempête de 1999 aura une conséquence importante sur la ville de Rochefort : plus de 800 arbres sont tombés sur l'espace public, sans compter les arbres disparus chez les particuliers. 13 des 27 tilleuls de la place Colbert sont abattus et 150 arbres sur les cours. Après la tempête, la replantation d'arbres est reprise timidement avec un renouvellement de trois à cinq arbres par an qui sont destinés à devenir des arbres remarquables. Chaque année, ces arbres sont plantés avec les enfants des écoles primaires, à titre d'exemple le 5 juin 1982 **un if provenant de la Cordillère Cantabrique** est planté à l'occasion du jumelage avec la ville de Torrelavega. Le 1<sup>er</sup> mars 1989, **un chêne pédonculé** est planté comme arbre de la liberté. Au total, ce sont 50 arbres exceptionnels qui seront plantés dans les espaces verts de la ville.

En 2001, le POS reprend les propositions du paysagiste pour à nouveau redonner la priorité au qualitatif avec trois propositions :

- Adopter un effort conceptuel sur les espaces majeurs qui seront à traiter : cours, remparts, perspectives, etc. Principalement celui engagé à la Corderie royale sur l'ensemble des espaces verts urbains de la ville,
- Travailler le thème de l'exotisme et du thermalisme,
- Faire preuve de cohérence et de globalité.

## 5.3 Présence végétale dans la ville

*Chapitre rédigé en partenariat avec Claude Figureau, expert en biodiversité*

### Perceptions de la végétation à l'approche de la ville

Que l'on vienne du Sud, de l'Ouest, ou du Nord, l'entrée dans la ville se fait à partir de l'autoroute E602, on pénètre dans la ville moderne par la D5 (avenue d'Aigrefeuille) puis par l'intermédiaire d'un rond-point, on pénètre par la D911 (avenue Victor Louis Bachelard). Avenue d'Aigrefeuille, les arbres se font rares et ne dominent pas le paysage en dehors des plantations bordant les axes routiers. Quelques peupliers ponctuent l'horizon par leurs silhouettes colonnaires, agrémenté de sommets arrondis de quelques chênes isolés. La traversée de la zone portuaire avenue Louis Victor Bachelard ne présente que quelques arbres isolés lorsque le regard s'échappe vers l'intérieur des terres. À l'approche de la ville, on retrouve les premières plantations d'arbres d'alignement. Le contact avec la ville ancienne est immédiat au débouché de la rue Victor Bachelard sur l'avenue William Ponty. C'est aussi le premier contact avec les remparts de la ville ancienne, l'impression d'une ville plantée d'arbres est immédiate par la densité des plantations qui accompagnent les voies extérieures et les remparts. Dès l'entrée dans la rue Bégon, cette impression change totalement et la vieille ville apparaît presque exclusivement minérale... impression qui va s'accroître au fur et à mesure des déambulations dans les rues de la ville ancienne.

La vue aérienne confirme ces impressions, l'organisation de la végétation arborée dans le PSMV montre :

- **Deux grands îlots verts** : l'un au nord et l'autre au sud et une absence de verdure entre les deux, au niveau de la vieille ville ;
- **Peu de grands arbres dans les jardins et cours intérieures**, à l'exception de deux îlots inaccessibles entre la rue Jean Jaurès et la rue de la République ;
- **Encore moins sur le domaine public** en dehors de plantations récentes dont il sera question un peu plus loin.

Ces deux grandes zones sont bien arborées et organisées souvent sous forme de grandes perspectives en mails doubles :  
- l'une, au nord, constituée par le cours Roy Bry, le Square du Parat, le Square Trivier, puis dans la suite le Square Herriot et enfin le cours d'Ablois, sans omettre l'ancienne école de médecine navale et la bibliothèque dont le parc et ses perspectives donnent une impression d'immensité à l'ensemble.  
- l'autre au sud, les Jardins et espaces verts de la Corderie royale, additionnés au Jardin des retours (surmonté des tennis), du Jardin et Hôtel de la Marine offre une présence arborescente assez dense pour ce dernier.

La ville, par sa constitution originelle, est un réseau de rues plus ou moins étroites délimitant de façon régulière les îlots bâtis ; on peut donc assimiler les voies de circulation à des **canyons** avec tout ce que cela comporte de verticalité, d'horizontalité et d'exposition. Lorsque celles-ci s'élargissent en boulevard, elles deviennent des **vallées**. Ce sont autant de biotopes qui sont ainsi constitués et agrémentés d'une végétation arborée : les arbres d'alignements. Il a été tenu compte uniquement de l'espèce qui constitue l'alignement, le nombre d'individus constituant l'alignement n'a pas été détaillé. Le but étant d'avoir un regard objectif de la valeur ornementale sur ces alignements et de vérifier, si la part de monotonie du paysage est influencée par ce type de plantations.

Ces « vallées » sont un point marquant du paysage et assurent par là-même un rôle écologique dont certaines vertus sont déjà connues comme la captation des particules fines.

## Biodiversité en ville

Au-delà de l'aspect historique et des usages, les jardins créent des ambiances très particulières parfois très ombragées ou au contraire très ensoleillées selon les dimensions des parcelles.

Ces situations créent des biotopes favorables au développement d'une flore locale qui pourrait, dans bien des cas, être associée à une flore de jardin, sur le principe du jardin en mouvement de Gilles Clément.

De la même façon, le long des murs (clôtures et remparts), des dynamiques végétales pionnières se mettent en place. Ces processus de colonisation sont bien connus. Tout commence par des bactéries, puis des cyanobactéries dans lesquelles s'installent les premières mousses en concurrence avec les lichens. Les mousses petit à petit accumulent sous leurs coussinets suffisamment de matière organique pour former un substrat favorable à l'arrivée de quelques espèces inféodées à ces milieux pionniers : *Arenaria serpyllifolia* (Sabline à feuilles de serpolet), *Saxifraga tridactylites* (Perce pierre), *Arabidospis thaliana* (Arabette de Thalius), *Cymbalaria muralis* (Cymbalaire), *Aira caryophyllea* (Canche caryophyllée), *Vulpia cilata subsp. ambigua* (Vulpie ambiguë), *Vulpia myuros* (Vulpie queue-de-rat), *Sedum acre* (Orpin brûlant), *Bromus tectorum* (Brome des toits), *Lysimachia arvensis* (Mouron rouge), enfin *Polypodium vulgare* (Polypode vulgaire) dans les parties plus ombragées.

Quant à la faune, l'homme, par ses activités, transforme les territoires que les animaux prospectent sans cesse en quête de nouvelles installations. Les surfaces dans ou autour du PSMV composées de prairies fluviales et de marais jouent le rôle de réservoir de biodiversité ; les échanges et la dispersion des animaux dans les faubourgs et le centre ancien se font par tous les types d'habitats jusqu'aux espaces verts et aux potagers privés. Ce sont principalement les oiseaux qui profitent de ces couloirs biologiques pour se déplacer en ville. Pour les plus « petites bêtes », les murs de clôture anciens forment un réseau interne pour la flore spécialisée et les animaux qui lui sont inféodés tels que le lézard des murailles (espèce protégée dans toute la France), les escargots, sans oublier tous les insectes qui y nichent et particulièrement certaines abeilles sauvages. Dans les jardins particuliers, la flore de pied de mur joue ce même rôle de réseau écologique. Les clôtures de murs qui séparent les propriétés forment ainsi un ensemble de biotopes bien colonisés par une flore et une faune spécialisée. Les surfaces minérales, que ce soit en terre battue, en pavage ou autre, sont aussi des refuges de flore et de faune contribuant à leur manière aux migrations biologiques.

Tous ces ensembles contribuent à la « perméabilité biologique » de la ville, favorable aux échanges au travers de ces couloirs biologiques qui méritent d'être préservés et renforcés. L'enchaînement des cœurs d'îlots végétalisés assure de proche en proche des continuités avec la végétation des espaces publics, elle-même en connexion avec les rives de Charente.



## Flore des trottoirs

Dans les interstices urbains se développe également la « flore des trottoirs », une végétation spontanée qui prend place naturellement le long des voies pavées ou bitumées, dans les cours d'immeubles, au bord des allées gravillonnées et au pied des murs. Cette végétation se développe dans les fissures remplies de terre tassée, généralement fine, plus ou moins enrichie en nitrate. C'est une végétation qui présente de nombreux avantages : elle est gratuite, facile à gérer, naturellement adaptée au contexte local et aux contraintes du milieu, et elle constitue un véritable réservoir de biodiversité.

**La végétation spontanée est présente et participe à la qualité urbaine du site. La végétation en pied de mur ou le long des façades anime le paysage de la rue, fait partie de la qualité de vie du lieu et donne un côté plus convivial à l'espace public. Mais au-delà de la qualité de vie ou du décor, cette végétation forme des corridors pour la circulation de la faune sauvage et est bénéfique pour le développement d'une biodiversité urbaine.**

On a souvent tendance à considérer que l'entretien et la propreté de la ville et des jardins passent systématiquement par la destruction des « mauvaises herbes », terme attribué à la flore spontanée, généralement indésirable. Or, l'évolution écologique nous amène plutôt vers une réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires.

Le service Espaces verts et Environnement de la Ville de Rochefort mène une démarche qui a pour but de développer un système végétal plus autonome et plus libre incluant la réduction d'utilisation des produits phytosanitaires. La revalorisation des espèces locales est intégrée par la « végétation pied de mur », et la taille douce des arbres et arbustes.

## 5.4 Expertise arbre par arbre

*Chapitre rédigé en partenariat avec Claude Figureau, expert en biodiversité*

Sur l'ensemble du PSMV, nous avons retenu et identifié en octobre 2016, photographié et numéroté 209 arbres ou alignements d'arbres après avoir parcouru la quasi-totalité des rues (les espaces privés n'ont pas été recensés). Toutes ces observations ont été consignées dans un tableau portant les observations suivantes : les nom scientifique et nom commun, le nombre d'arbres concernés, leur position par rapport à la rue, la hauteur et l'âge approximatif, leur présence dans l'espace urbain, le cas échéant leur caractère exceptionnel, et des recommandations sur leur devenir.

### Une faible variété des espèces

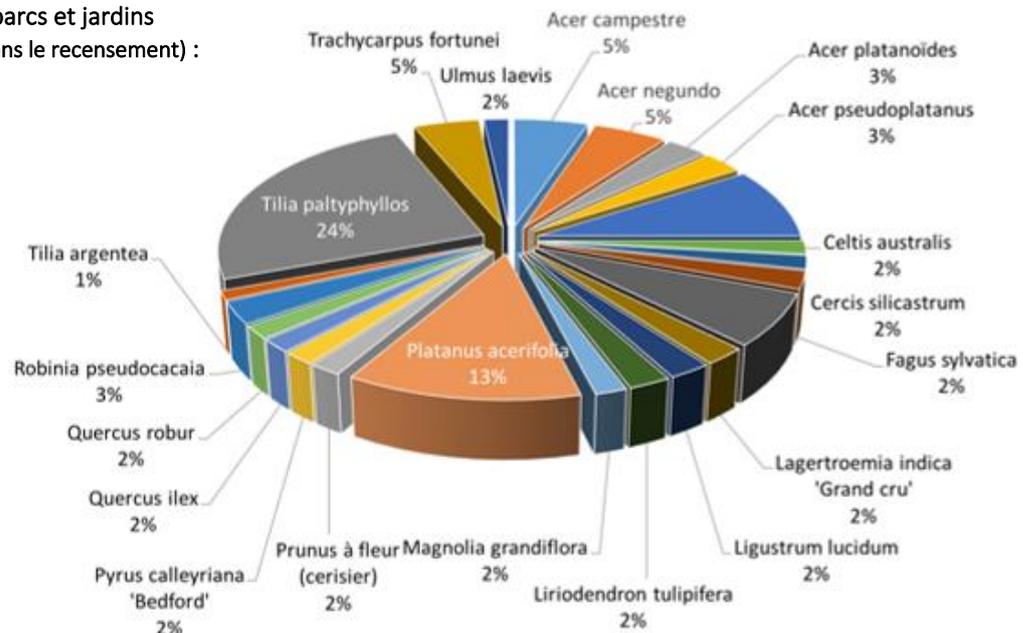
Sur les 209 arbres et alignements identifiés, ce sont seulement 56 espèces différentes qui ont été observées dans les jardins publics et privés ou en accompagnement de voies, place ou accompagnement de bâtiments. Le graphique ci-contre nous représente cette faible diversité (ce graphique ne prend pas en compte le nombre d'individus des alignements) :

**Ainsi, 7 essences sont dominantes dans le périmètre du PSMV, ce petit nombre contribue à la monotonie du paysage urbain. Il s'agit du Tilleul et du Platane pour les plus récurrents, du Marronnier, du Palmier de Chusan, de l'Erable champêtre et negundo, du Robinier faux-acacia.**

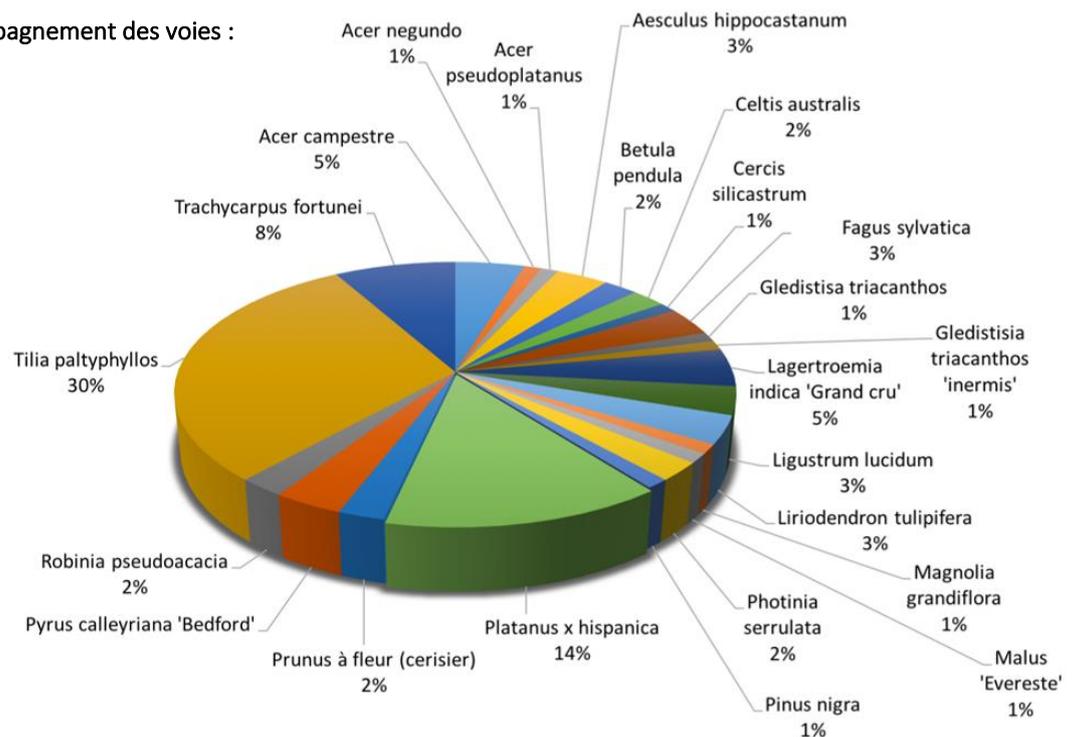
Pour affiner cette analyse, il a été sélectionné uniquement les espèces rencontrées au moins trois fois, ce qui permet d'éliminer les espèces plantées en un seul ou deux exemplaires dans les jardins et les parcs. Les graphiques ci-après nous montrent nettement que **les voies de circulation sont principalement plantées de 2 espèces majeures : le Platane et le Tilleul à grandes feuilles. Le Marronnier**, quant à lui, est plus présent dans les parcs et **le Hêtre**, espèce peu commune en milieu urbain, offre de beaux spécimens concentrés autour du syndicat d'initiative. **L'Erable champêtre** a fait l'objet d'une réintroduction récente, mais il y a de très beaux vieux sujets dans les jardins. Enfin on remarquera, en dernière espèce, **le Palmier de Chusan** qui a fait l'objet de plantations dans plusieurs rues du centre historique et à la Corderie Royale marquant, comme l'avait préconisé le plan vert d'Alain Levavasseur, le caractère historique du centre. Ils sont soit intégrés à la voirie, soit directement dans le trottoir, soit en jardinière surélevée sur trottoir ou intercalées dans la bande de stationnement et ont été en premier introduit dans la rue de la République.

**Il faut malgré tout retenir la pauvreté de la palette végétale, et c'est peut-être son uniformité qui nous laisse cette impression de paysage monotone.**

Espèces plantées dans les parcs et jardins  
(retrouvées au moins 3 fois dans le recensement) :



Espèces plantées en accompagnement des voies :



## Les sujets exceptionnels et remarquables

Ce sont 209 végétaux ligneux qui ont retenu notre attention. Ils méritent d'être conservés parce qu'ils répondent à des critères bien définis. Des critères supplémentaires ont été appliqués à certains alignements ou arbres isolés de cette sélection, pour aboutir à la notion de remarquable. Les critères de sélection ont été empruntés à l'association A.R.B.R.E.S, ils ne sont pas totalement et rigoureusement appliqués à ce travail.

- **Critère d'âge** : l'âge de l'arbre est effectivement un critère important, qui peut être rattaché à l'histoire. Ce critère est attaché à l'essence même de l'arbre, les conditions de vieillissement étant différentes d'une espèce à l'autre.
- **Critères physiques** : en général, on retient des critères physiques : la hauteur et la circonférence du tronc. Dans le cadre du PSMV, c'est principalement le critère en hauteur qui est retenu, car il détermine la présence de l'arbre dans la ville.

- **Critères historiques et de croyances** : nous avons inclus dans cette catégorie les arbres qualifiés d'« exceptionnels » qui ont été plantés à partir de 1991 avec les enfants des écoles et qui portent une plaque commémorative. Nous avons aussi inclus dans cette catégorie l'arboretum des baptêmes.
- **Critères esthétiques** : la morphologie et la physiologie du sujet étudié, aspect régulier, au contraire tordu enlacé etc. et sa place dans le paysage.
- **Critères botaniques** : certaines espèces deviennent remarquables parce qu'elles sont le seul sujet de la commune. Certaines autres espèces ont été retenues pour leur caractère de rareté au sens plus large dans les espaces verts des villes, des parcs et des jardins de France, ou bien encore pour une présence locale inattendue.

Sur cette base nous avons retenu 40 arbres isolés ou alignements remarquables :

#### Les arbres « exceptionnels » plantés depuis 1991

- o Six sujets inclus dans le périmètre du PSMV portent une plaque commémorative de leur plantation, ce sont de jeunes sujets dont les plus vieux ont 23 ans et les plus jeunes ont été plantés en 2000 et n'ont donc que 17 ans. Ce sont des arbres d'avenir, l'emplacement choisi est suffisamment isolé et leur permettra de se développer dans de très bonnes conditions pour assurer à ces arbres dans de nombreuses années d'être les arbres remarquables de la ville de Rochefort, quand ils répondront aux critères d'âge, esthétiques et physiques.

Il s'agit de (cf. numérotation sur le plan de paysage urbain) :

N°11 *Morus Kagayamae* (Mûrier de Chine) planté en 1994

N°65 *Acer rubrum* (Erable rouge) planté en 2001

N°92 *Taxus baccata* (If) planté en 1992 et offert par le Maire de Torrelavega dans le cadre du jumelage avec cette ville (cet arbre a un port étalé et pourrait être un écotype local mais pour cela il faudrait interroger la ville de Torrelavega sur son origine locale ; provient-il d'un site naturel de la région ?)

N°101 *Cedrus atlantica* 'glauca' (cèdre bleu de l'Atlas) planté en 2001

N°115 *Ginkgo biloba* (arbre aux 40 écus) planté en 1994,

N°17 et 111 *Quercus robur* (Chêne pédonculé) planté tous les deux à deux emplacements différents en 2000.



### o Les alignements de l'arborétum des baptêmes

C'est une création récente, et les arbres qui la composent le sont aussi. Ce sont seulement trois espèces qui ont été utilisées : l'érable champêtre, le chêne des marais et le frêne commun. Nous avons considéré cet espace comme remarquable pour la raison suivante : chaque arbre porte une plaque commémorative du baptême d'un enfant, en cela il est donc le parrain de ce jeune arbre et ils vieilliront ensemble.



### o Les alignements dans les espaces verts y compris les mails

À Rochefort, les cours sont une composante importante du paysage, ce sont des espaces verts organisés à la française et sont constitués d'alignements d'arbres sous forme de mail, c'est le cas du cours d'Ablois et du cours Roy Bry. Ils n'ont pas été retenus comme remarquables (bien que leur forme paysagère le soit), car ils sont aujourd'hui en très mauvais état de conservation que l'on peut expliquer par leur taille pendant de nombreuses années sur « tête de chat » comme ce fut le cas dans beaucoup de villes. Ils ont été relâchés en port libre aujourd'hui et ce changement de gestion peut leur être fatal car il accélère le vieillissement (à l'exception du platane).



Le mail du cours d'Ablois a été planté d'Erables à feuilles de frêne (*Acer negundo*), ils sont aujourd'hui vieillissants et un nombre important d'entre eux ont disparu. L'alignement accuse aujourd'hui une perte importante d'homogénéité en raison de la disparition d'un nombre d'arbres assez conséquents.

Le cours Roy Bry est planté d'une double rangée de Tilleuls à grandes feuilles (*Tilia platyphyllos*), qui est presque inexistante sur les photos aériennes de 1950 (il ne restait alors seulement 18 arbres épars). Depuis, il a dû être replanté, mais malgré cela un certain nombre d'arbres sont aujourd'hui manquants. Il faut dire que la position de ces arbres au sein d'un parking automobile est très défavorable à leur maintien en bonne santé.

À l'entrée nord du jardin de la marine, se trouve un premier double alignement de Marronniers (*Aesculus hippocastanum*) en très mauvais état, dont presque tous les arbres sont dépérissants et, de plus, fortement parasités par la mineuse du marronnier qui, dès le mois de juillet, fait brunir puis tomber les feuilles et donne un air de désolation à cette plantation. Au niveau du parking, une nouvelle plantation de marronniers a été réalisée très récemment malgré l'invasion par la mineuse toute proche.

À la suite de cet alignement la perspective se poursuit par un autre alignement de jeunes Tilleuls à grandes feuilles récemment restauré. Lui faisant suite, un autre alignement de Tilleuls à grandes feuilles plus ancien, est hétérogène alternant des arbres à bon développement et des arbres plus chétifs. Cet alignement fait l'objet de remplacements malheureusement sans avenir car ils doivent se développer sous couvert.

Pour toutes ces raisons nous n'avons pas retenu ces alignements comme remarquables bien qu'ils participent largement aux perspectives et au dessin de ces jardins.

Il s'agit des (cf. numérotation sur le plan de paysage urbain) :

N°6 *Platanus X hispanica* (Platane à feuilles d'érable) a été considéré comme un alignement. Ces arbres autrefois taillés sur tête de chat ont été relâchés depuis de nombreuses années. Ils sont remarquables par leur dimension importante.

N°72 *Acer negundo* (Érable à feuilles de frêne) situé dans le square Parat. Cet alignement est homogène. Anciennement géré sur tête de chat, il est aujourd'hui en port libre conférant au lieu un paysage nettement plus fermé, mais qui laisse le dessin parfaitement visible.



N°63, 83 , 83b et 84 *Fagus sylvatica* (Hêtre) situés sur le pourtour du square Trivier, ces deux alignements sont particulièrement remarquables tant par la dimension des arbres que par l'originalité de cette espèce réputée comme ne résistant pas à la pollution urbaine.

N°116 *Ulmus 'New Resista'*. Ces ormes ont été obtenus par hybridation de nombreux cultivars. La réintroduction de cette espèce emblématique à Rochefort en fait un caractère remarquable surtout qu'ils ont été plantés en bordure de l'esplanade P. Soumet.



#### o Les alignements sur rue

Seulement quatre alignements ont été retenus pour la grande qualité de leurs arbres, ou pour l'originalité de l'espèce ainsi que leur âge. Il s'agit des :

N° 14 *Platanus X hispanica* (Platanes à feuilles d'érable) très bel ensemble d'arbres à port libre très marquants.

N° 29 *Celtis australis* (Micocoulier de Provence) des arbres qui sont le composent sont majestueux, très âgé, et pratiquement sans défauts.

N°203-204 *Platanus X hispanica* (Platanes à feuilles d'érable) vieux arbres de grandes dimensions, âgés, bordant le quai le Moyne de Serigny

N°205-206 *Platanus X hispanica* (Platanes à feuilles d'érable) formant alignement au fond de la rue de la vieille forme

(cf. numérotation sur le plan de paysage urbain)



#### o Les arbres en bosquets remarquables

N°111 *Platanus X hispanica* (Platanes à feuilles d'érable) Ces deux arbres forment un petit bosquet et l'un d'eux a des dimensions très respectables qui le font remarquer dans le paysage.

N°173 *Tilia platyphyllos* (Tilleul à grandes feuilles) Ce sont deux arbres qui se sont développés simultanément, ont organisé leur houppier pour ne former qu'un seul arbre. En cela, ils forment un très beau bosquet très marquant dans le paysage et esthétiquement de grande qualité.



### o Les arbres isolés dans les espaces verts

15 sujets remplissent une partie des critères remarquables. Quelques sujets méritent d'être cités :

N°71 *Cercis siliquastrum* (Arbre de Judée) : ce très bel arbre pratique la cauliflorie (fleurs sur le tronc et les branches), phénomène rare en région tempérée. D'une taille tout à fait exceptionnelle, il répond parfaitement aux critères.

N°74 *Cephalotxus harringtonia* var. *drupacea* (Pin japonais), ce très bel arbuste est intéressant pour son âge et sa rareté dans les jardins.

N°77 *Morus kagayamae* (Mûrier de Chine) : bel arbre greffé du square Parat.

N°90 *Fagus sylvatica* (Hêtre) : très beau sujet isolé aux dimensions exceptionnelles, ce qui est très rare pour un hêtre en centre-ville. Il répond parfaitement aux critères d'âge, de dimensions, mais aussi du caractère exceptionnel de l'espèce.



N°126 *Prunus mahaleb* (Cerisier sainte Lucie) C'est un arbuste indigène qui mérite d'être cité à la fois pour son esthétique tortueuse, mais aussi pour son très grand âge, ce n'est pas fréquent de trouver de si vieux sujets.

N°112 *Fraxinus excelsior* (Frêne commun) dans un angle dégagé, proche du rond-point Michel Bégon, ce majestueux arbre à deux troncs a des dimensions très imposantes qui témoignent de son grand âge, il se porte très bien.

N°178 *Acer negundo* (Érable à feuilles de frêne) : Là encore, il s'agit d'un sujet tout à fait exceptionnel par son âge, ses dimensions et son esthétique presque parfaite.





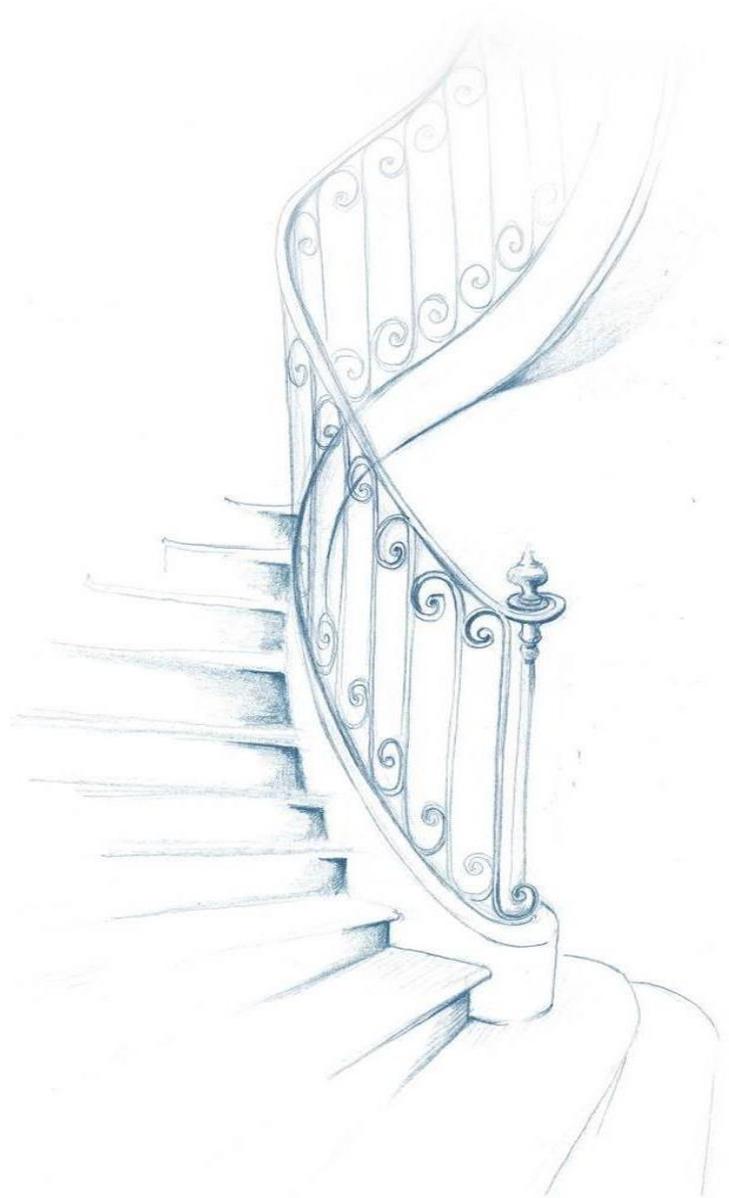
o Les arbres isolés sur la rue et dans les jardins privés

N°45 *Fraxinus excelsior* (Frêne commun) est un arbre isolé sur la rue, il a une présence paysagère forte.

N°136 *Tilia platyphyllos* (Tilleul à grandes feuilles) situé dans un jardin arrière, seul le haut de son pied émerge au-dessus des toits, laissant supposer des dimensions exceptionnelles principalement en hauteur. Malgré son éloignement, il répond malgré tout aux critères de sélection par ses dimensions, et par sa présence dans le paysage urbain.



## PARTIE C



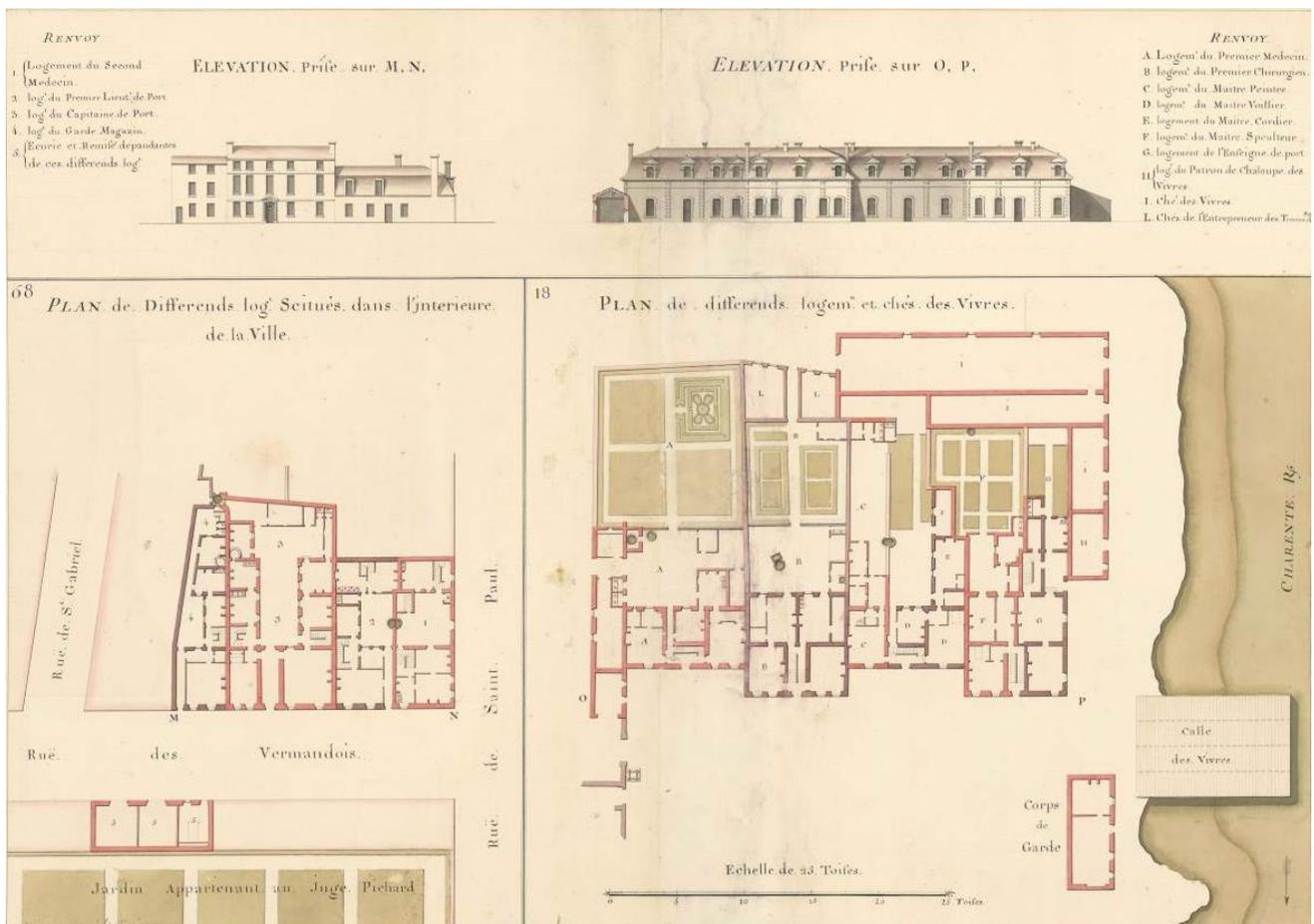
# ARCHITECTURE & PATRIMOINE BATI

Trame urbaine  
Typologie de l'architecture

## Introduction

Les dispositions architecturales sont la conséquence directe du découpage parcellaire. Les spécificités de l'habitat Rochefortais s'illustrent donc autant dans le rapport à la parcelle, la distribution, les rapports des pleins et des vides que dans la composition des façades.

L'approche typologique du patrimoine bâti présente donc l'évolution à la fois urbaine et architecturale de l'habitat rochefortais à travers les siècles.



## 6. TRAME URBAINE

### 6.1 Typologie des îlots et du parcellaire

#### Tracé urbain et forme des îlots

L'évolution viarie précédemment décrite, donnant naissance à la trame orthogonale, influence sur l'orientation des différents îlots qui composent le centre-ville de Rochefort. Martine Acerra l'explique de la façon suivante dans « Architecture urbaine et arsenal de Brouage à Rochefort » :

« Le quadrillage ainsi formé délimite des îlots de taille différente. Plutôt réguliers dans la partie méridionale de la ville, ils sont plus grands et de forme variable dans la partie septentrionale. Ce dernier aspect s'explique par la mise à disposition d'une population croissante d'espaces initialement réservés aux bâtiments de la marine. Une partie du Jardin du Roy est ainsi cédée pour permettre de nouveaux lotissements. »

Plusieurs types d'îlots sont en effet à distinguer, ils sont repris par couleur sur le plan ci-contre.

#### En bleu :

Délimités par les quatre rues principales, une trame de trois îlots par six constitue le corps principal du centre-ville. Denses et assez réguliers, ils privilégient le développement de façades sur les axes menant à l'Arsenal.

#### En rose :

Le phénomène inverse est observable dans les quartiers nord et sud de part et d'autre ; ce sont les axes perpendiculaires aux voies principales qui sont privilégiés pour l'orientation du parcellaire en lanière.

#### En vert clair :

Le lotissement par étapes successives du Jardin du Roy a occasionné des formes d'îlots plus complexes, tout comme l'îlot résiduel sur une partie du site de la Corderie.

**En jaune :** Autres formes d'îlots résultant d'urbanisation le long des voiries sans rapport avec le quadrillage initial.

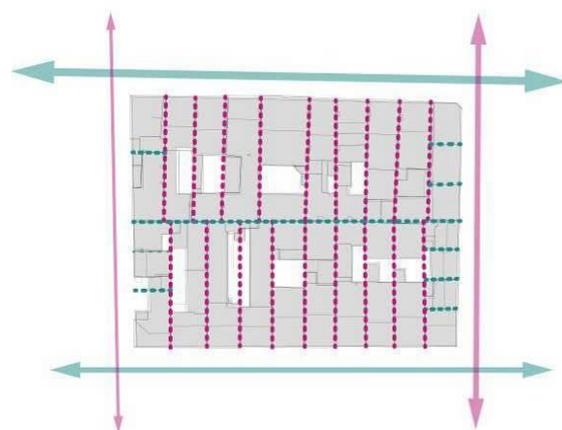
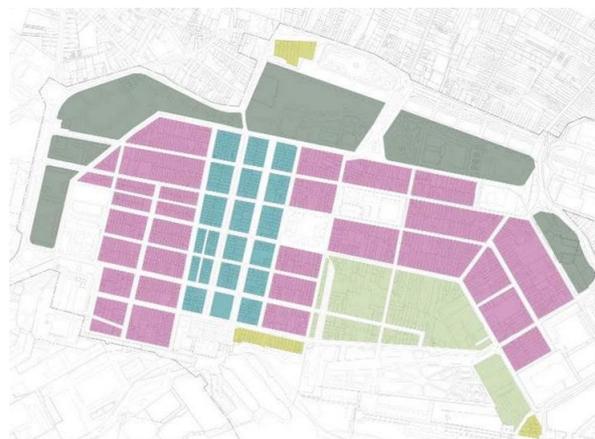
**En vert foncé :** La construction sur les anciens espaces de glaciais a généré des îlots avec un tissu urbain plus aéré et relâché.

Le tracé hippodamien et la régularité du découpage parcellaire selon les directions dominantes nord-sud et est-ouest ne sont perturbés que par de rares éléments de rupture, vestiges de dispositifs disparus. Ainsi les parcelles découpées en biais témoignent d'anciennes limites : le Jardin du Roy, la chicane précédant la porte de la Rochelle, l'orientation du temple protestant ou encore la présence d'un chenal parallèle à la rue des Mousses.

#### Découpage parcellaire

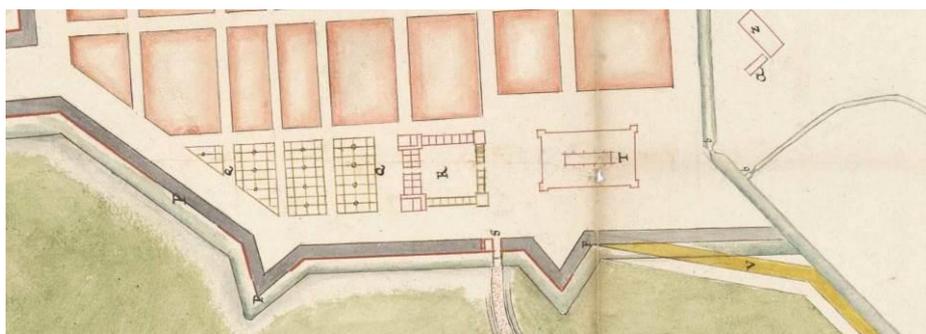
Le découpage parcellaire des îlots créés au XVII<sup>e</sup> siècle suit une grande régularité. Les parcelles sont normées, de largeur régulière (entre 4 à 15 m pour une moyenne de 7 m), et profondeur de 20 à 40 m. Le schéma ci-contre présente un type récurrent dans l'hyper-centre : l'îlot est conçu pour que les voies principales (en bleu), menant à l'Arsenal, reçoivent le plus grand nombre de façades. Cette disposition se révèle toutefois moins stricte près des Halles.

Le plan ancien ci-après, qui représente un projet de lotissement de terrains à l'ouest de la caserne de Martrou, témoigne de la logique opposée adoptée dans les îlots de forme allongée du nord et du sud de la ville, qui présentent un découpage privilégiant les parcelles est-ouest.



Découpage parcellaire-type d'un îlot de l'hypercentre

Plan de Rochefort, [détail], 1677 (env.)  
SHD Vincennes, fonds Nivard



Malgré la priorité donnée à ce quadrillage systématique, **le découpage parcellaire fait l'objet d'une certaine expérimentation, notamment dans le traitement des angles et des bandes de parcelles qui se retournent sur les façades « secondaires » des îlots.** La profondeur de ces parcelles est liée à l'importance de la voie, mais ce critère n'explique pas la variété des cas de figure relevés. Sur la rue Edouard Grimaux on retrouve par exemple une juxtaposition des différentes possibilités (lanière, double profondeur, simple profondeur), tandis que la rue Emile Combes est délimitée au nord par une grande majorité de parcelles résiduelles à simple profondeur et au sud par des parcelles plus généreuses aux proportions carrées permettant de développer des programmes plus cossus. L'orientation des façades ne semble pas non plus être un critère déterminant puisque les parcelles résiduelles à simple profondeur (donc mono-orientées) sont exposées indifféremment (est ou ouest dans l'hypercentre et nord ou sud dans les autres secteurs).

Au sein d'un tracé urbain figé, il est probable que le lotissement des îlots ait suivi des règles générales tout en laissant aux propriétaires des terrains une certaine souplesse pour s'adapter au type de voie et à la nature du contexte (voie passante, quartier commerçant/résidentiel, proximité des portes ou des casernes, etc.).

Les îlots de faible profondeur disposés de part et d'autre des ruelles de la Madeleine et de la Marine semblent répondre à la même logique expérimentale avec une variation sur le thème qui permet de développer différents programmes et d'expérimenter des densités plus importantes.

## Forme des parcelles et occupation des terrains

Les îlots sont « mixtes », au sens qu'ils reçoivent plusieurs programmes de façon contiguë (Hôtels particuliers qui jouxtent dépendances), sur des parcelles de tailles et formes différentes. Plusieurs types de parcelles se retrouvent couramment dans la trame orthogonale de Rochefort :

- la parcelle allongée, souvent en lanière, la plus répandue, qui développe une hiérarchisation des espaces sur la longueur, en importance décroissante de la rue au fond de cour
- la parcelle résiduelle de simple profondeur, qui limite souvent l'espace libre à un puits de jour, voire qui est totalement occupée par le bâti
- la parcelle aux proportions carrées ; généralement issue d'un remembrement parcellaire. Ces dernières permettent plus de liberté dans la disposition des espaces libres et le développement de programmes plus complexes.
- la parcelle traversante, soit bordée de deux voies. Elles apparaissent notamment sur les îlots de la rue de la Madeleine avec une occupation du sol proche du 100%, notamment au travers de cours couvertes.

Les parcelles générées lors de développements plus complexes ne suivent pas toujours ces directives de principes et relèvent d'une morphologie d'adaptation plus spontanée. Elles restent cependant assez rares et la frontalité des îlots reste la norme avec des « bandes » de constructions alignées sur voirie.



## 6.2 Organisation spatiale et fonctionnelle sur la parcelle

Les croquis ci-contre, extraits de la Charte architecturale de Rochefort, montrent l'organisation type sur la parcelle en fonction du nombre de travées et de la profondeur du bâti principal.

Les immeubles rochefortais suivent en effet un principe de dispositions qui, même s'il n'est pas systématique peut être défini en plusieurs schémas « types ». L'organisation spatiale et fonctionnelle sur la parcelle suit une évolution logique depuis la rue jusqu'au cœur d'îlot, en articulant volumes bâtis et espaces libres de façon hiérarchisée.

### Les volumes bâtis

#### L'immeuble sur rue

L'immeuble principal de la parcelle est entièrement aligné sur rue. La profondeur peut être simple (7 à 10m) ou double (12 à 16m) en fonction du programme ou de l'époque (se référer à l'approche typologique). La toiture est à deux pentes et le faitage est aligné de façon parallèle à la rue.

L'implantation en recul et l'entrée indirecte à travers un espace libre en contact avec la rue restent des principes adoptés exceptionnellement par des programmes prestigieux.

#### L'aile en retour

Un retournement latéral (ou de chaque côté), non systématique mais récurrent, peut se développer sur la profondeur de la parcelle. Généralement associé au bâti principal à simple épaisseur, il en est le prolongement naturel et reste étroitement lié à la distribution. L'aile peut également avoir été réalisée *a posteriori* et revêtira alors une importance moindre en termes de gabarits.

#### Le logement en second rang

Très régulièrement, une troisième construction prend place au fond de la cour ou du jardin. Selon l'époque, elle peut être plus modeste ou d'importance égale au bâtiment sur rue.

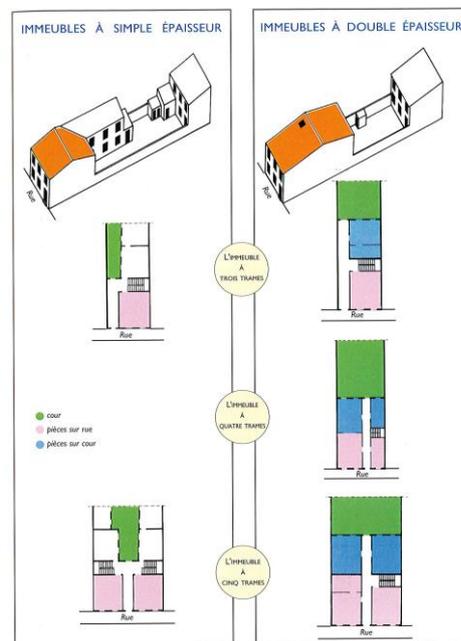
#### Les dépendances

Généralement localisées en fond de cour, ou alignées sur les limites séparatives en prolongement de l'aile en retour, elles se distinguent par une volumétrie basse et une architecture plus modeste. Elles peuvent prendre la forme de plusieurs petits volumes accolés qui se succèdent sur la parcelle.

### La distribution et l'espace de la cour

La cour revêt une importance majeure dans l'organisation générale de la parcelle et est traitée comme partie intégrante de la distribution. En position centrale, elle donne accès à tous les bâtiments au travers de larges arcades. Plusieurs types de cours sont à distinguer :

- les cours d'honneur, ou avant-cour qui sont réservées aux très beaux programmes et opèrent une distanciation du logis principal avec l'espace (phénomène de mise en valeur)
- les cours centrales de dimensions généreuses
- les cours-venelles, très étroites, étirées en longueur, qui suivent le sens des parcelles laniérées



Organisation-type sur la parcelle  
Extrait de la Charte architecturale de Rochefort



Immeuble à simple épaisseur, aile en retour et logement second rang en symétrie

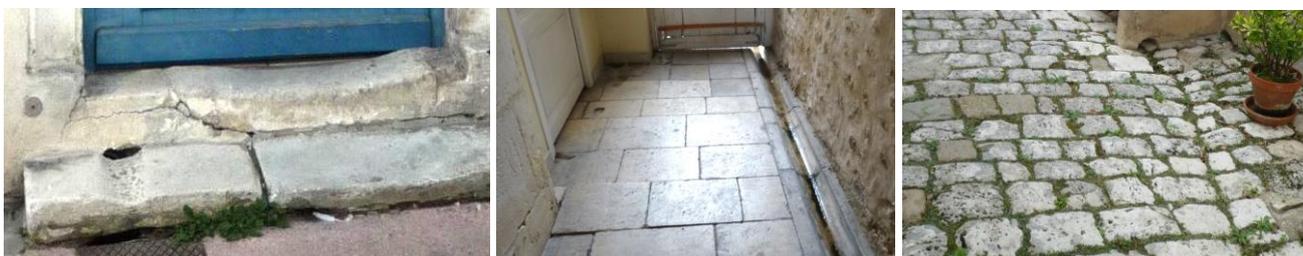


Immeuble à double épaisseur, et logement second rang de même importance



*Les cours rochefortaises : différentes formes et usages*

Le chemin d'accès à la cour suit le chemin inverse de l'écoulement des eaux : le cœur d'îlot est en légère surélévation de quelques marches par rapport au niveau de la rue. Un système d'écoulement des eaux (« fil d'eau ») y est intégré dès la conception pour éviter les eaux stagnantes.



*Fils d'eau intégré aux emmarchements, aménagés dans le couloir et la cour*

Les constructions sont largement ouvertes sur la cour, organisée en extension des pièces d'habitation. La distribution s'effectue selon un système de succession d'arcades assez caractéristiques, donnant accès à l'escalier. Plus rarement, des coursives extérieures couvertes traversent la parcelle et l'espace de la cour pour relier les bâtiments entre eux.



*Arcades et coursives donnant sur la cour*

Au-delà de son rôle de distribution, la cour est également un lieu de vie et d'activités domestiques, comme en témoignent les vestiges de vasques, puits-mitoyen, pierres de lavabos.



*Puits mitoyens, fontaines, pierre de lavabo et vasque.*

## 6.3 Ensembles cohérents et séquences urbaines

Dans l'ensemble de la ville, les immeubles en série et maisons jumelées, issus de lotissements concomitants, contribuent à former un tissu homogène. Optimisation non négligeable du coût de la construction, c'est un phénomène qui se retrouve à toutes les époques et sur tout type de programme.

### Les maisons jumelées

Les architectures jumelées se distinguent par un traitement identique (ou symétrique) des façades, sous une même volumétrie, avec une continuité des éléments horizontaux (bandeaux, corniches)



### Les immeubles en série

Ayant pour origine la spéculation financière, les architectures « en série » sont révélatrice d'un phénomène de lotissement, soit l'achat de plusieurs parcelles (ou d'une seule redivisée en plusieurs lots) par un même investisseur, se traduisant par des architectures identiques, bâties simultanément.



### Les lotissements spécifiques

Le sud-est de la rue des petites allées (actuelle rue de l'amiral Courbet) constitue un ensemble intéressant de petits logis organisés en bande frontalière de l'ancien Jardin du Roy. Ils présentent la même organisation « en U » avec une courette donnant sur l'allée, tandis que la façade sur la rue de Puyravault présente les mêmes caractéristiques que le reste du centre-ville.

Le lotissement du jardin du Roy au XIX<sup>e</sup> a donné naissance à des séquences extrêmement cohérentes en termes de programmes, de datation et d'expression architecturale. La rue Jean Jaurès est particulièrement révélatrice de ce phénomène : la maison bourgeoise éclectique y est démultipliée. Au sud de la rue de l'amiral Courbet, le même phénomène se retrouve dans une succession d'immeubles de rapports d'esprit néoclassique.



Exemples d'immeubles en série

## 6.4 Particularités du traitement de l'angle

Le recensement du patrimoine bâti a révélé la présence récurrente de constructions modestes et très anciennes en position d'angle sur les îlots du quartier sud. L'analyse de l'évolution de la typologie architecturale des bâtiments d'angle confirme l'attention portée à ces emplacements au cours des siècles à travers un processus de renouvellement urbain ponctuel (sur une seule parcelle) voire de remembrement permettant de remodeler plus largement le front bâti et de développer des programmes plus importants (séries, hôtels, collectifs).

### Fin XVII<sup>e</sup> siècle

**Des bâtiments « marqueurs » en dur dans une ville en bois ?**

Une partie significative des bâtiments civils de cette époque semble être implantée en position d'angle. Il s'agit soit de constructions modestes (R+1, R+1+combles), éventuellement disposées en série et occupant de petites parcelles d'angle aux proportions carrées ou allongées, soit de beaux hôtels aux gabarits imposants. Ces premières constructions auraient pu servir de repère pour matérialiser le maillage orthogonal des voies. Ces bâtiments ne forment un système que dans le quartier sud, l'hypercentre ayant fait l'objet d'un renouvellement urbain plus intense et le secteur nord ayant été urbanisé plus tardivement.



Localisation des bâtiments balise fin XVII<sup>e</sup> – début XVIII<sup>e</sup>



Exemples de bâtiments balise de la fin du XVII<sup>e</sup> - début du XVIII<sup>e</sup> siècles

## Première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle

### Les « marqueurs Bégon », remplacement d'un habitat modeste dans une logique d'embellissement urbain ?

Les bâtiments de cette époque implantés en position d'angle occupent une seule parcelle (allongée ou carrée) ou des emprises plus vastes correspondant à un probable regroupement de deux ou trois parcelles en lanière ou de plusieurs parcelles résiduelles à simple profondeur. Cette logique de regroupement permet de densifier le tissu à travers la réalisation de maisons jumelées ou en série ou bien de mettre en œuvre des programmes plus cossus, la profondeur ou la largeur inhabituelle des parcelles permettant de s'affranchir de la logique d'implantation courante. Plusieurs hôtels sur rue et sur cour sont ainsi réalisés en position d'angle vers la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.



Bâtiments d'angle (aplats rouge) ; opérations présumées de renouvellement urbain : maisons ou immeubles en série (hachure rouge) et programmes cossus (contour rouge)

Les constructions de cette époque présentent un parti architectural plutôt homogène, souvent caractérisé par la présence du double bandeau et de pilastres d'angle à joints creux. Si elles intègrent les principes imposés par l'arrêté de 1689 pour les maisons sur rue (gabarit de R+1+ grenier), elles ne répondent que rarement à l'injonction de renforcer davantage les angles à travers des bâtiments plus imposants (R+2+ grenier).

Bâtiments d'angle début XVIII<sup>e</sup> (renouvellement ponctuel)



Bâtiments en série et « têtes d'ilot » début XVIII<sup>e</sup> probablement issus d'un regroupement parcellaire





Hôtels et immeuble de rapport mi XVIII<sup>e</sup> probablement issus d'un regroupement parcellaire

## Deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> et début XIX<sup>e</sup> siècle

### Des opérations plus rares dans un tissu constitué

Au cours de la deuxième moitié du siècle les opérations de restructuration des angles d'îlot suivent la même logique qu'au cours de la période précédente mais se font beaucoup plus rares. La transformation de la ville en planche en ville en pierre étant probablement achevée, le parcellaire semble désormais largement figé.

Ce retour à des opérations ponctuelles faute de place disponible semble confirmé par la production architecturale des décennies suivantes : plusieurs bâtiments de la période Empire-Restauration intègrent le tissu existant sans modifications majeures de la trame parcellaire. Avec leurs gabarits imposants et leur parti décoratif bien spécifique, ces constructions représentent de nouveaux points de repère dans le paysage urbain.



Bâtiments d'angle de la 2<sup>e</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> : intervention ponctuelle (aplats orange), opérations présumées de regroupement parcellaire : maisons ou immeubles en série (hachure orange) et programmes cossus (contour orange). Bâtiments Empire-Restauration (aplats vert clair).

Le renouvellement des constructions d'angle (et plus généralement du bâti avec quelques regroupements parcellaires sur les axes) concerne à cette époque en particulier l'hypercentre et ses voies commerçantes.



Hôtel d'angle fin XVII<sup>e</sup>. Immeubles de rapport de la période Empire-Restauration : affirmation d'un gabarit plus imposant

## Le XIX<sup>e</sup> siècle

### Reconstruction de la ville sur elle-même

Le renouvellement urbain se poursuit au XIX<sup>e</sup> siècle de manière ponctuelle dans l'intramuros. Les opérations s'inscrivent dans une logique de densification et d'embellissement à travers la réalisation d'immeubles de rapport au parti décoratif soigné.

Au cours de la deuxième moitié du siècle, de nouveaux bâtiments-repères en rupture avec l'épannelage traditionnel sont réalisés en position d'angle sur les espaces publics majeurs.



Première moitié du XIX<sup>e</sup> : reconstruction ponctuelle (aplat vert), opération présumée de regroupement parcellaire et grandes parcelles issues du lotissement du Jardin du Roy (contour vert).  
Opérations de la 2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup> siècle (aplat vert foncé).

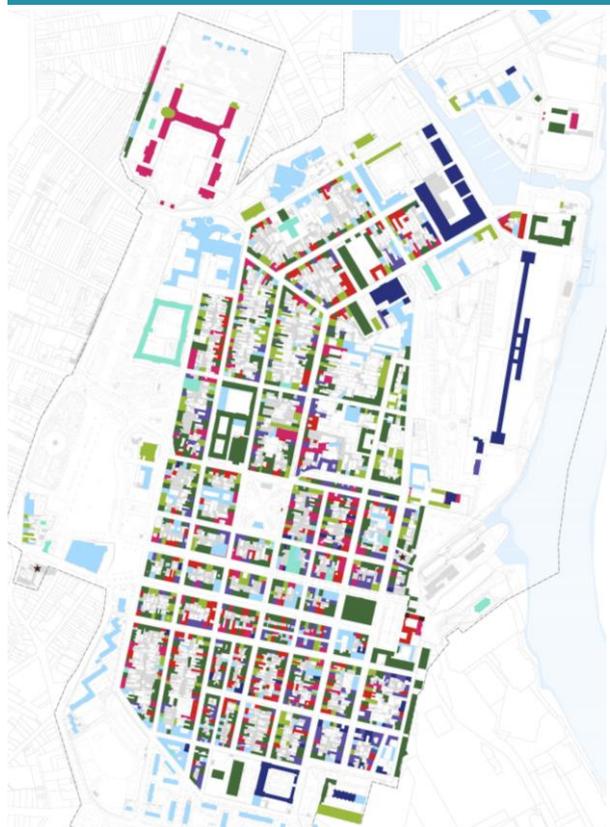


Immeubles collectifs d'esprit néoclassique de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle



Bâtiments d'angle sur la place Colbert et l'avenue Charles De Gaulle

## 7. TYPOLOGIE DE L'ARCHITECTURE



L'analyse typo-morphologique présentée dans ce chapitre détermine les principales caractéristiques de l'évolution architecturale à Rochefort. Loin de réaliser une monographie des monuments les plus connus, il s'agit au contraire de détailler les spécificités relatives à l'habitat, de l'hôtel particulier à l'immeuble le plus modeste. Les quelques édifices militaires évoqués ou représentés servent à constituer les repères stylistiques d'une époque donnée (fin du XVII<sup>e</sup> siècle).

Cette présentation ne peut cependant être pleinement exhaustive. Certains programmes se trouvent absents ou peu représentés dans le périmètre concerné (l'ancien Grand Parc de l'Arsenal et les faubourgs étant exclus de la zone d'étude).

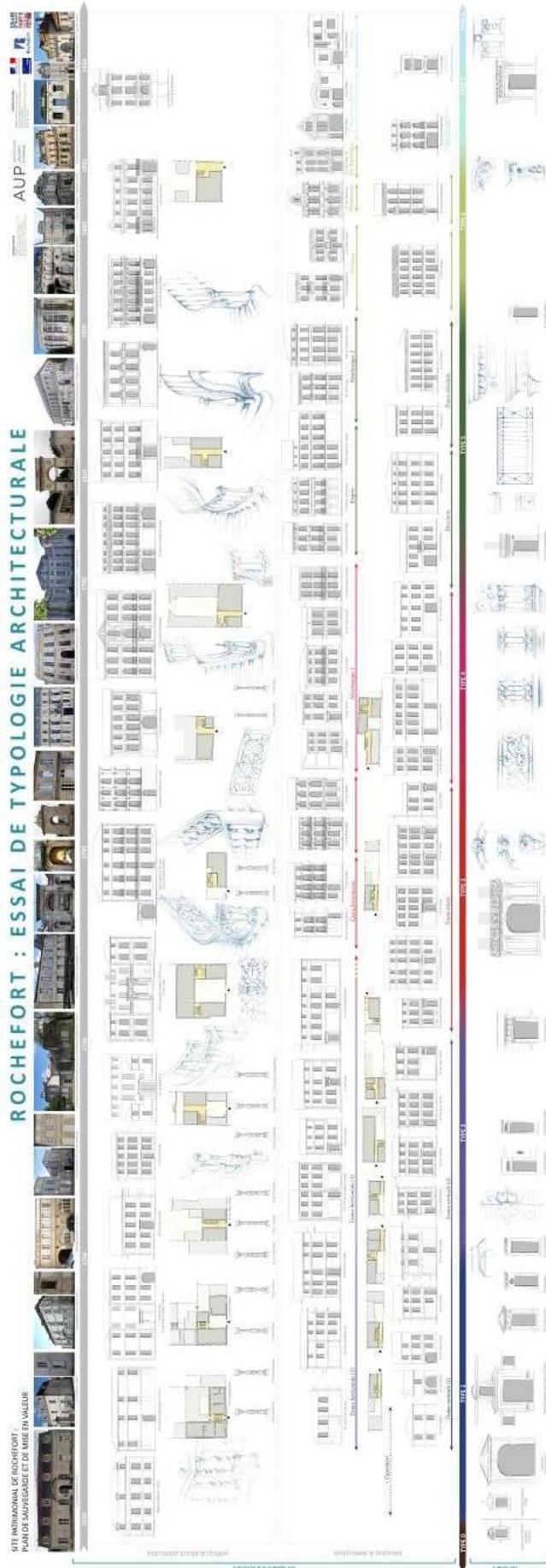
La datation se révèle ardue pour plusieurs raisons. D'une part, l'architecture civile à Rochefort a été peu voire pas étudiée. Bien qu'un travail récent de recherches d'archives notariales mené par M. Chasseboeuf ait permis de lever le voile sur certains édifices, l'origine ou la datation restent incertaines sur de nombreux hôtels repérés. D'autre part, peu de constructions possèdent une date portée, ce qui aurait permis de placer des repères temporels plus précis. En l'absence de sources spécifiques, les marqueurs temporels sont ajustés sur des périodes jugées « charnières » dans l'histoire de la ville comme de l'architecture.

Cette division en périodes détermine huit « types » correspondant aux principales mutations d'architecture repérées dans le périmètre du PSMV. Le recensement de terrain et la réalisation des fiches immeubles ont permis d'effectuer un repérage en plan (*ci-dessus, document en taille réelle en annexe du Rapport de présentation*) de ces différents types. Cette localisation permet d'exprimer la représentativité spatiale et quantitative des familles détaillées dans la frise et le présent rapport.

-  **Le Type 0** (avant 1666) sous un coloris brun pour les constructions antérieures à 1666, donc antérieures à la création de la Ville-Arsenal
-  **Le Type 1** (1666-1700 env.) sous un coloris bleu foncé pour les constructions de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, « témoins » de la création de la Ville-Arsenal
-  **Le Type 2** (1700 env.-1740 env.) sous un coloris violet pour les constructions de la 1<sup>ère</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle,
-  **Le Type 3** (1740 env.-1760 env.) sous un coloris rouge pour les constructions mi- XVIII<sup>e</sup> siècle,
-  **Le Type 4** (1760 env.-1790 env.) sous un coloris rose pour les constructions de la 2<sup>nde</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle,
-  **Le Type 5** (1790 env.-1850 env.) sous un coloris vert foncé pour les constructions de la 1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle,
-  **Le Type 6** (1850 env.-1910 env.) sous un coloris vert clair pour les constructions de la 2<sup>nde</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle,
-  **Le Type 7** (1910 env.- 1950 env.) sous un coloris bleu-vert pour les constructions du début XX<sup>e</sup> siècle et de l'entre-deux guerres,
-  **Le Type 8** (après 1950) sous un coloris bleu clair pour les constructions récentes.

### Frise typologique

Voir ci-après, document en taille réelle en annexe du Rapport de présentation.



La Frise est une traduction graphique de l'analyse typo-morphologique, qui illustre de façon chronologique le propos. Les constructions les plus représentatives de leurs types ont été dessinées de façon à faire ressortir leurs principales caractéristiques. Les types, identifiés par des coloris, sont présentés de façon continue : il n'y a pas de rupture nette entre les périodes, mais des évolutions progressives, et parfois inégales entre les programmes. Un même édifice peut ainsi présenter les caractéristiques de deux types (hybridation). Des permanences formelles (par exemple, le double-bandeau) sont également observables, et peuvent se retrouver sur un siècle entier.

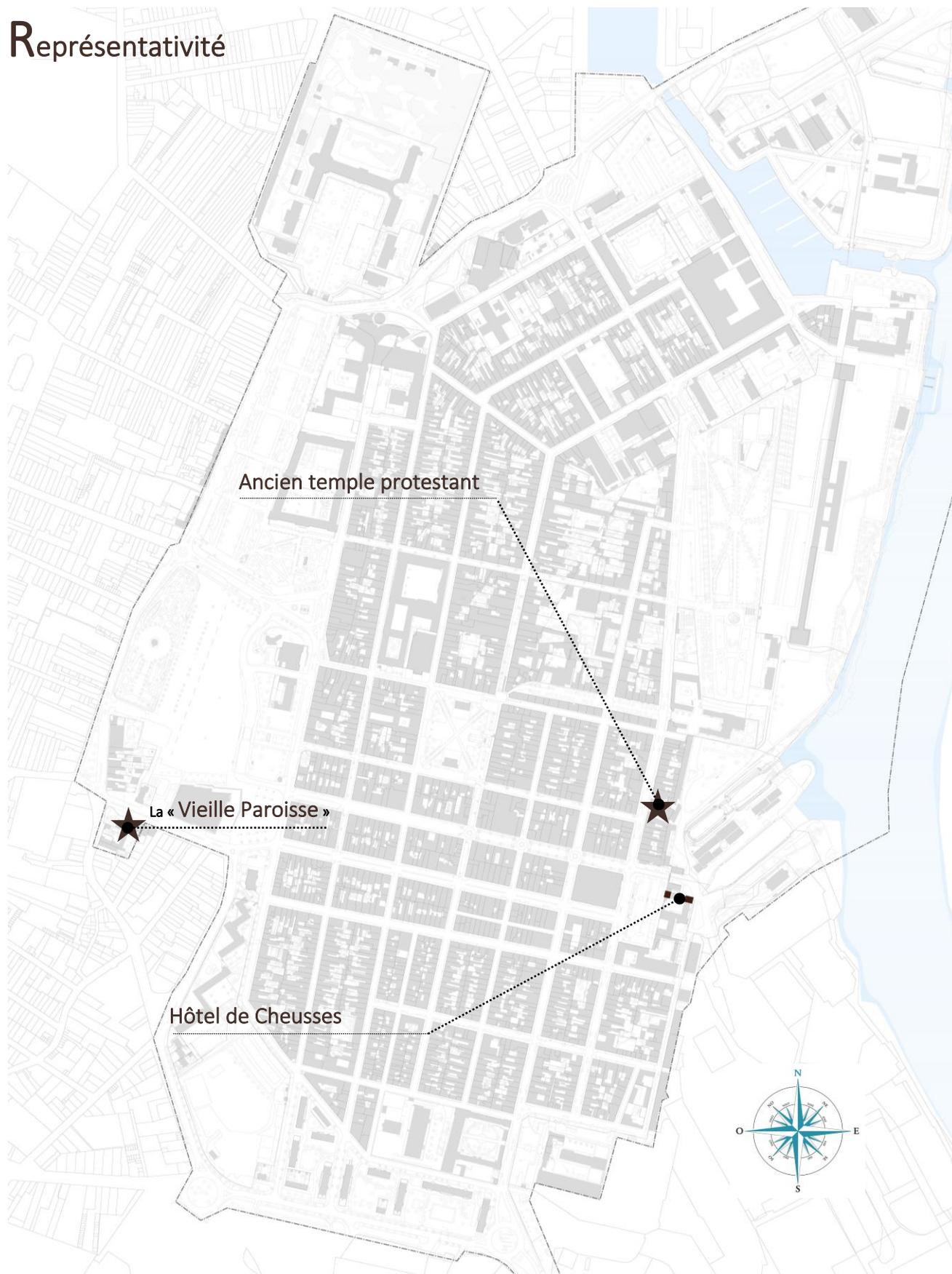
Les monuments et constructions exemplaires, qui servent de références et sur lesquels s'appuie le propos, sont représentés sous forme de photographies en haut de la Frise. Les constructions sont organisées par programme (Hôtels et Belles demeures, Maisons & Immeubles), et regroupées par familles correspondant à des similarités de compositions selon leur époque ou leur représentativité stylistique. Plusieurs familles définies peuvent se juxtaposer sur une même période. Les détails architecturaux et ornementaux les plus caractéristiques de chaque époque sont figurés en bas de la Frise, sous les types correspondants.

La présentation de chaque période est faite à travers plusieurs thèmes principaux :

- **Les repères monumentaux et historiques**, qui permettent de situer le bâti par rapport à l'histoire rochefortaise et à l'architecture monumentale, militaire comme civile.
- **Les principales caractéristiques** en fonction de la nature des programmes : Constructions militaires, hôtels particuliers et belles demeures, maisons et immeubles à loyer, architectures plus modestes, qui présentent des spécificités dans l'occupation du parcellaire et la distribution des immeubles depuis la voirie jusqu'aux étages, le rapport entretenu aux espaces libres
- **Les spécificités architecturales** : La composition de façade et les matériaux employés, le décor, les détails constructifs

## 0. Constructions antérieures à la création de la ville (avant 1666)

### Représentativité



## Repères monumentaux & historiques



La « Vieille Paroisse » ancienne église Notre-Dame  
(XII<sup>e</sup> puis XVII<sup>e</sup> siècle)



actuelle Tour des signaux  
Ancien temple protestant (XVI<sup>e</sup> siècle)

Hôtel de Cheusses  
(1600 - 1620 env.)

### Principales caractéristiques

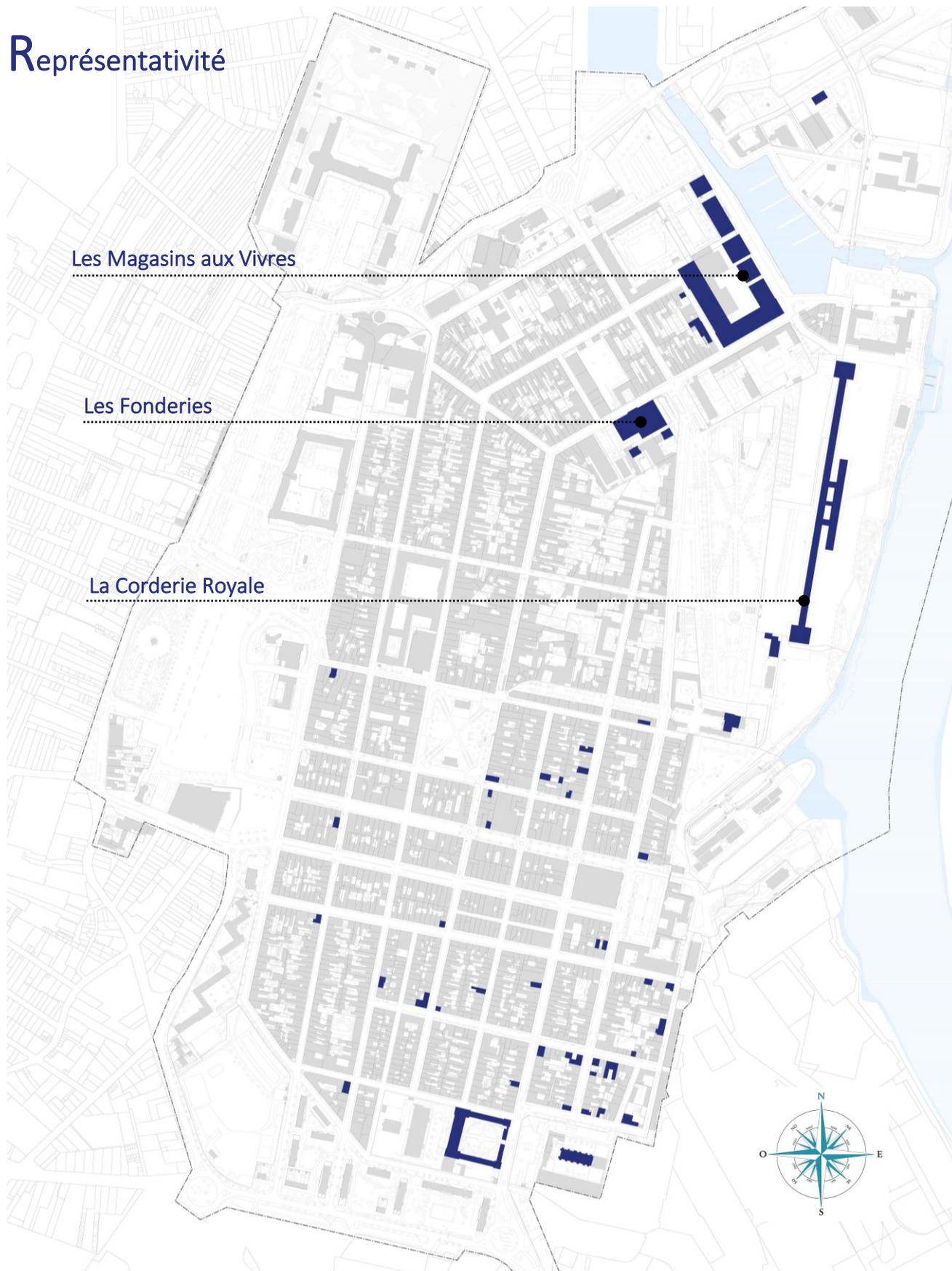
Peu de constructions subsistent de l'occupation seigneuriale autour de la châtelainie de Rochefort à l'époque médiévale puis Renaissance. Les témoignages de ces époques se retrouvent plus dans le parcellaire et la toponymie que dans l'architecture elle-même. Quelques vestiges témoignent du riche décor qui animait l'église Notre-Dame (aujourd'hui Vieille paroisse) au XII<sup>e</sup> siècle, mais l'édifice a été démantelé durant les guerres de religion au XVI<sup>e</sup> siècle, reconstruit et pourvu d'un nouveau clocher au XVII<sup>e</sup> siècle, et transformée en bourse du travail à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Restaurée en 1979, elle est aujourd'hui le siège de la Société de Géographie de Rochefort et abrite le musée archéologique (lapidaire) de la Vieille Paroisse.

Il en va de même pour l'ancien temple protestant (XVI<sup>e</sup> siècle), seul élément oblique dans un parcellaire rectiligne. Affecté au culte catholique et transformé en chapelle Saint-Louis au XVII<sup>e</sup> siècle, pourvu d'un clocher au début XVIII<sup>e</sup> siècle, il est transformé en tour des signaux et utilisé comme entrepôt de la Marine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'hôtel de Cheusses (1600-1620 env.), bien qu'également fortement remanié, possède les vestiges les plus significatifs pour témoigner de cette époque. Le Logis était organisé de façon quadrangulaire, et pourvu d'une tour carrée à chaque extrémité de l'aile Nord. Les maçonneries sont en moellons de calcaires et petit appareil à assise régulière, enduits à pierres vues et les angles sont marqués par des chaînages en pierre de taille. Les toitures sont très hautes et à forte pente. Les façades et percements ont été très remaniés au cours des siècles suivants, mais subsistent une corniche à gros modillons et une lucarne passante d'esprit Renaissance assez caractéristiques de l'époque.

# 1. Constructions de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (1666 - années 1700)

## Représentativité



## Repères monumentaux & historiques



La Corderie Royale  
Architecte Blondel, 1666



Les Fonderies  
1668



Les Magasins aux Vivres  
Architecte Le Vau, 1672

## Principales caractéristiques

Les premières constructions connues, « témoins » de la création de la Ville-Arsenal, et qui servent de repères pour établir la typologie, sont des *équipements à vocation principalement militaire*, dédiés à la construction navale et à l'artillerie. Facilement reconnaissable par le couverture en combles à brisis assorti de lucarnes à frontons curvilignes et triangulaires, l'*Architecture Classique* se caractérise par une monumentalité exacerbée par un vocabulaire classique.

Même si des similarités de composition existent, ces édifices liés à l'Arsenal sont à différencier des constructions dédiées à l'habitat : *Hôtels particuliers et belles demeures, Maisons et immeubles à louer*.

Plus modestes, ces architectures mettent principalement en valeur *La trame horizontale*, selon un principe de composition horizontale qui prend modèle sur les pavillons des Fonderies. Elle se caractérise par une absence d'encadrements faisant ressortir une linéarité par le bandeau de plancher et les appuis saillants.

Hérité de la travée en relief du Magasin aux vivres *Le marquage vertical* est une variante de composition qui met en valeur le « plein-de-travée » par un encadrement en saillie toute-hauteur.

## Architectures classiques, d'origine militaires et / ou reliées à l'Arsenal

### *Implantation et volumétrie*

L'implantation urbaine de ces programmes participe à une mise en scène, théâtralité du pouvoir. Les dimensions sont monumentales, que ce soit en longueur (Corderie) ou en hauteur (Magasin aux Vivres) en fonction des programmes.

La volumétrie est caractérisée par des **combles à brisis**, éclairés par des **lucarnes** (absence d'attique ou surcroît). Le dernier niveau se termine toujours par le bandeau de plancher des combles et le pan de mur correspondant à la hauteur de l'allège des combles. Les **lucarnes** prennent place au-dessus d'une corniche continue.

### *Composition de façades*

Les constructions sont imposantes, massives, conçues pour « impressionner ». Dans le cas de programmes dédiés à l'armement (poudrières, ...) de puissants contreforts adossés (en cas d'explosion) viennent renforcer cette impression.

La composition de façade est rigoureusement symétrique, ordonnancée et régulière. L'axialité est renforcée par un marquage de l'entrée. La rythmique et alternance mesurée des pleins et des vides sont clairement intégrées dans la conception des façades.

Le bandeau de plancher, parfois accompagné d'une petite moulure inférieure à deux listels, est un élément de composition systématique, quel que soit le programme, tout comme les harpages saillants.

Deux dispositions sont à différencier : celle des pavillons des fonderies qui développe une **horizontalité** par les bandeaux de plancher et appuis saillants et celle du magasin aux vivres qui distingue les travées dans leur **verticalité** par un relief accentué. Ces dispositions vont inspirer les compositions des constructions à vocation résidentielles.

Il existe une grande **variété formelle** dans les percements, que ce soit au niveau des proportions ou des **encadrements**. La Corderie et les pavillons des Fonderies présentent des baies à encadrements saillants et **linteau délardé**. Plus austères, les autres édifices possèdent des baies à **linteau droit** ou à **arc segmenté**, avec **feuillure**.

### *Décors*

L'architecture militaire reste austère, et c'est dans les éléments de composition architecturale que se joue l'ornementation. Il n'existe que de très rares exemples de décor à proprement parler (Fontaine de la Corderie, une porte d'entrée au 1B rue Puyravault) avec **tableaux en décrochés et saillies, médaillons, triglyphes**.

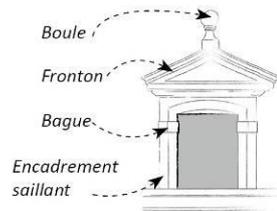
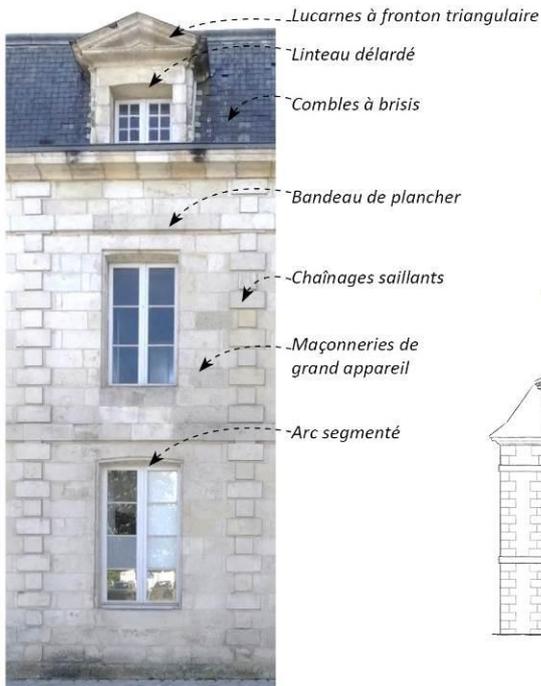
Le **bossage à refends horizontaux** est employé sur les arcades (corps de garde) et piles (caserne Martrou), mais reste assez rare. En revanche, les **harpages saillants** et les **chaînages d'angle** sont des éléments très caractéristiques de cette époque. Ils présentent un relief prononcé et alternent des éléments de taille simple et double rappelant l'ordre français des pilastres bagués (dont un exemple est visible sur la fontaine de la Corderie).

### *Porches et portes d'entrée*

L'entrée est marquée, axialisée, et se démarque souvent par un relief plus prononcé que les autres encadrements.

Le décor apposé appuie cette accentuation : **frontons triangulaires** et/ou **curvilignes**, **bossages à refends** ou **harpages saillants**. Les porches et **arcades** sont **cintrés** (Fonderies) ou en **anse de panier** (caserne Martrou), et décorées avec des pierres d'imposte et **clé saillante**.

L'entrée de la caserne Martrou est signifiée de façon très monumentale par des **piles** avec **dômes** en pierre surmontées de **boules** et encadrées de pavillons.



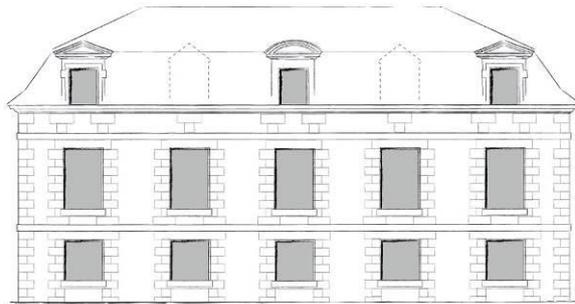
Lucarne de la Corderie (1666)

**Lucarnes**

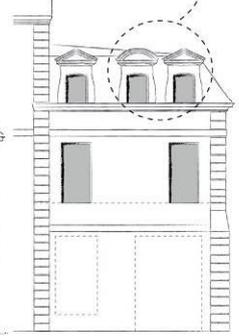


Alternance de lucarnes à frontons triangulaires et curvilignes

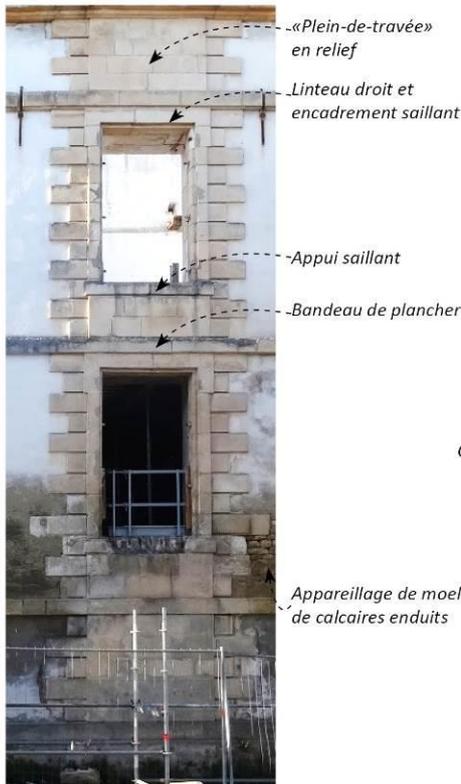
**Architecture classique**



Casernes Martrou (1670)



27 rue Cochon Duvivier



**Le décor classique**

Bossage à refends horizontaux

Pilastre bague

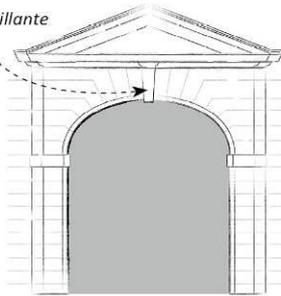
Triglyphes



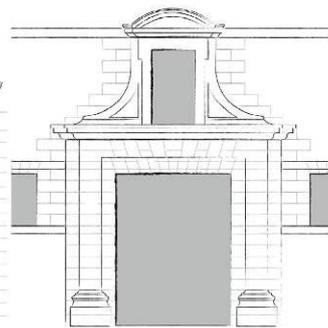
**L'entrée**

Clef saillante

Appareillage de moellons de calcaires enduits



Portail des Fonderies (1668)



Portail du Magasin aux Vivres (1672 env.)



1B rue Puyravault

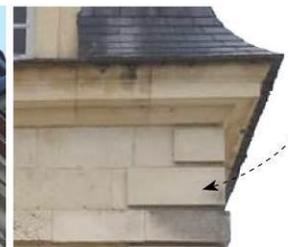
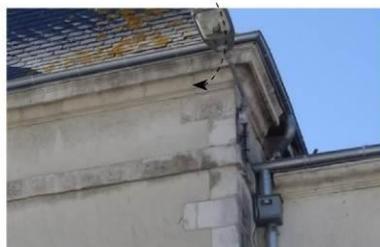
**Les corniches**

Talon

Doucine

Listels à plusieurs ressauts

Harpage saillant



## Hôtels particuliers et belles demeures

Il existe, à ce jour, trop peu d'exemples connus pour pouvoir dresser un portrait fidèle des particularités de l'habitat nobiliaire Rochefortais à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Quelques similarités sont cependant décelables au travers de deux modèles recensés : l'Hôtel de Tilly au 12 rue Emile Combes, et un immeuble au 153 rue de la République.

### *Implantation et volumétrie*

**Ces édifices occupent de grandes parcelles d'angle, et présentent un grand linéaire bâti sur rue.** La toiture, en croupe sur l'angle, est à faible pente. La façade sur cour semble être privilégiée pour l'expression architecturale (emploi de la pierre de taille, multiplication des percements, façade plus ornementée avec encadrement saillant et balustrade en pierre).

### *Plan et mode de distribution*

Dans le cas du 153 rue de la République, le logis est entièrement sur rue avec accès direct à l'escalier qui ouvre sur la cour.

L'Hôtel de Tilly présente, quant à lui, une disposition « en U » sur cour (et espace libre secondaire) avec séquence d'entrée au travers d'un porche (qui pourrait être plus tardif), induisant une traversée de la cour avant d'atteindre l'escalier, en angle derrière une arcade en pierre de taille (disposition qui sera reprise plus tardivement dans des immeubles plus modestes).

## Habitat ordinaire : maisons et immeubles à Loyer

Beaucoup moins documentée, la construction de bâti à vocation résidentielle n'était pas la priorité. Il est d'ailleurs fait état d'une « ville de planches » dans un premier temps. Les quelques exemples en pierre qui caractérisent cette époque sont d'une simplicité qui tranche radicalement avec la magnificence déployée dans les architectures royales de l'Arsenal.

### *Implantation et volumétrie*

**La régularité du tissu urbain et la taille du parcellaire de la ville nouvelle permettent l'implantation exclusive des façades sur mur gouttereau.** Les façades des maisons ou petits immeubles comportent généralement 2 ou 3 travées (la travée unique restant exceptionnelle). Rochefort est à cette époque une **ville basse**, avec des constructions en R+1 ou R+1+ combles, l'étage d'attique n'étant pas encore généralisé. Le détail du plan de 1677 (dont la véracité est à nuancer) fait état d'un **habitat encore très modeste**. Les constructions en dur devaient côtoyer un habitat diffus (et précaire ?) en bois, les cayennes, qui ne dépassait probablement pas le rez-de-chaussée.

### *Plan et mode de distribution*

**Les parcelles sont laniérées. Le logis principal est aligné sur rue, occupant toute la largeur de parcelle (de 7m en moyenne), sur une simple épaisseur, comprise entre 7 et 10m (correspondant à une pièce sur rue et une sur cour ou des pièces traversantes disposés en enfilade).**

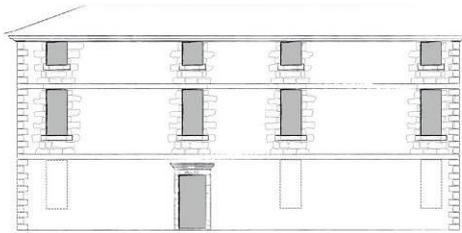
Dans les programmes de 4 à 5 travées (logement d'officiers ?), l'entrée est centrale, et l'escalier est soit dans l'aile en retour, soit en façade arrière. Dans les programmes à 3 travées ou moins, l'accès est systématiquement latéral, et mène à un escalier central (non localisé ni en façade sur rue) ou en retour desservant le corps principal et l'aile sur cour. Quelques escaliers rampe-sur-rampe pouvant dater de cette période sont implantés en façade sur cour.

La longueur de la parcelle (30m de moyenne) permet l'édification d'une **aile en retour** adossée en façade arrière et/ou d'un appentis ou d'un logement secondaire en fond de parcelle. Dans ce deuxième cas, le couloir et la cour deviennent des parties communes semi-privatives.

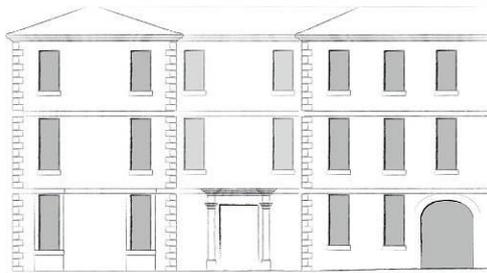
## Types d'escalier

**Dans les hôtels particuliers, l'escalier est imposant, voire monumental.** L'espace de la cage d'escalier est traversant et correspond à une travée régulière en façade. Les volées sont droites, et le jour peut être très vaste. Dans l'habitat plus modeste, les escaliers sont suspendus à volées droites et petit jour, ou rampe sur rampe avec éventuellement un ou deux quarts tournants s'ils sont implantés parallèlement au couloir.

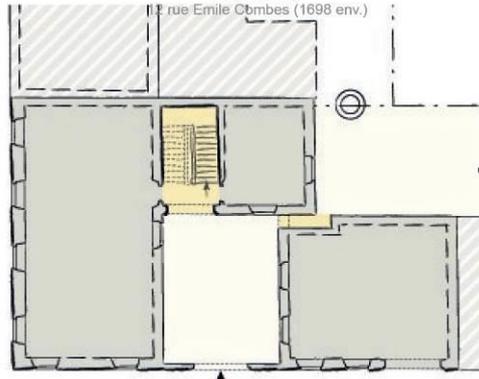
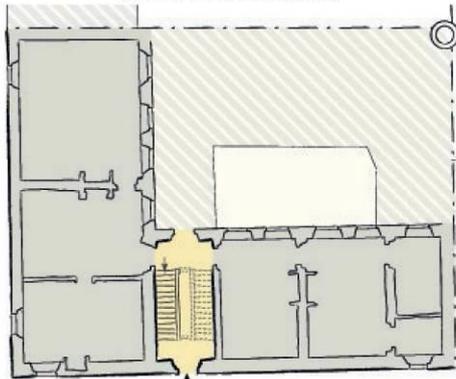
**Hôtels et belles demeures**



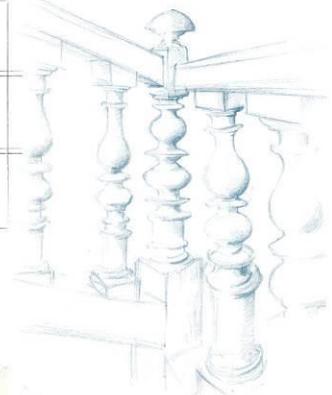
153 rue de la République (1693 ?)



Hôtel de Tilly  
11 rue Emile Combes (1698 env.)



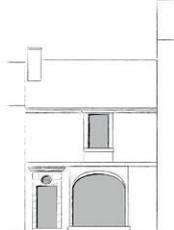
**Escaliers**



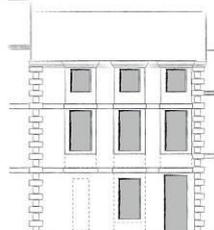
Aisseliers à profil arrondi



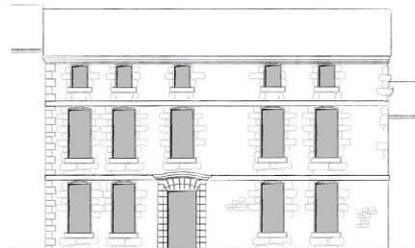
**Maisons et immeubles à louer**



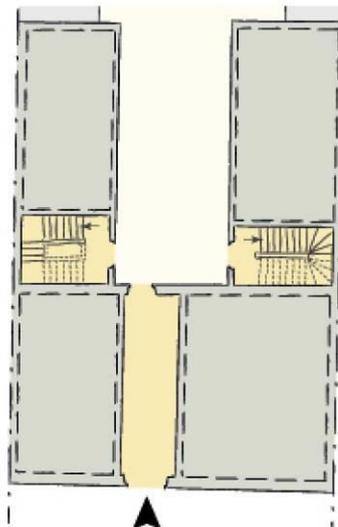
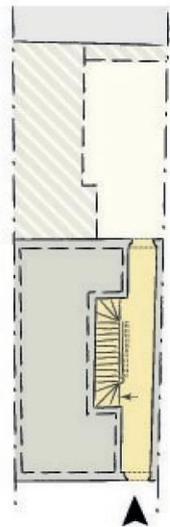
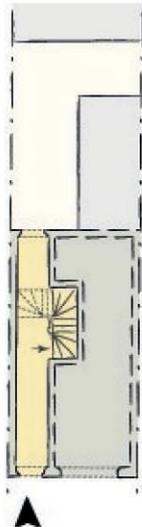
53 rue Lesson



20 rue Lesson

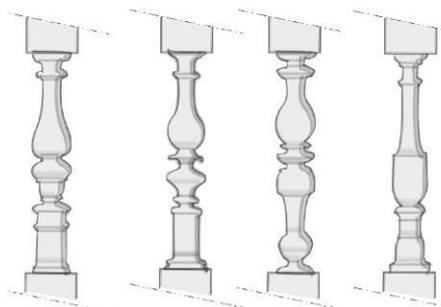


8 rue Emile Combes



**Balustres de bois tourné**

Les balustres de bois tourné sont des éléments massifs aux arrondis marqués avec de nombreux changements de profil et plusieurs bagues. La base et le couronnement sont cubiques (coupés en biais), suivis d'un élément bas presque cylindrique. La partie haute prend la forme d'une « quille » ou « poire », très gironde dans les premiers modèles, contrebalancée d'un élément central, en quille inversée, boule ou « champignon ». Il existe une variante plus géométrique de la quille, composée d'un cylindre à base arrondie se réduisant à une colonnette plus élancée.



## Programmes plus modestes

Certaines constructions plus modestes correspondent probablement à d'anciennes dépendances liées à l'Arsenal (les rues à proximité sont privilégiées pour leurs implantations : soit les actuelles rues de la Ferronnerie (en contact direct avec le grand parc) et rue Bazeilles (en arrière du magasin aux vivres). Ces architectures sont toutefois très remaniées, il est donc difficile de se prononcer de façon définitive sur leur datation exacte. L'alignement sur rue n'est pas systématique, et la façade principale peut se développer sur la cour, en fonction du programme. Quelques exemples se trouvent en fond de cour ou en second rang. Des arcades (boutiques, ateliers ou magasins) semblent systématiquement présentes en rez-de-chaussée sur ces constructions.

## Spécificités de la composition architecturale

Le grand appareil étant réservé aux beaux programmes, la plupart des constructions sont en petit appareil et moellons de calcaires enduits. Les enduits les plus anciens ont une couleur très ocrée, et étaient vraisemblablement recouverts d'un badigeon ou lait de chaux destiné à les blanchir pour se rapprocher de la couleur de la pierre calcaire. Contrairement aux architectures « classiques » de l'Arsenal, le décor est inexistant ou rarissime dans l'architecture civile. Les bandeaux de planchers et « pleins-de-travées » constituent l'animation de façade, avec la porte d'entrée et les chaînages d'angle.

Très caractéristiques de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et inspiré des constructions classiques de l'Arsenal, les éléments composant le chaînage peuvent avoir une taille plus importante que les blocs employés dans le reste de la façade, ce qui confère une certaine monumentalité à des bâtiments civils parfois très modestes. Vers la fin de la période, le chaînage d'angle commence à être traité comme un **pilastre** qui se termine par une surépaisseur au niveau de la corniche en guise de chapiteau. Un seul exemple de pilastre droit et lisse datant de cette époque a été repéré, mais ce modèle aura une large diffusion aux époques suivantes.

### *La trame horizontale : la linéarité du bandeau de plancher*

Disposées en travées, les baies ne comportent pas d'encadrement (simple **harpage affleurant**) mais seulement un appui de fenêtre. Le **bandeau de plancher** présente un profil plat et une hauteur comparable à celle des appuis de fenêtre (environ 30 cm). La **distance** est très **réduite** entre les **linteaux** des baies de l'étage inférieur et le **bandeau** qui sont taillés dans les mêmes blocs de pierre. Pour les linteaux plus larges (portes d'entrée généralement) les claveaux se poursuivent au niveau de l'allège de l'étage supérieur.

### *Le marquage vertical : déclinaison du « plein-de-travée »*

**La travée est matérialisée par des encadrements saillants ou affleurants et des allèges en pierre de taille (saillantes ou affleurantes) se détachant sur une maçonnerie en moellons enduits ou en pierre de taille.**

En correspondance de la travée, les **appuis** des baies à profil plat sont **en relief** et éventuellement aussi les bandeaux de plancher et la corniche, ce qui renforce la verticalité de la composition. La largeur de la baie du dernier niveau (et donc de son allège) peut être plus étroite qu'aux étages inférieurs et donner lieu à une sorte de composition pyramidale éventuellement accentuée par la présence d'un arc en rez-de-chaussée.

Dans certains cas, en l'absence d'allège saillante ou affleurante, le rythme vertical est souligné par la continuité du harpage affleurant entre les baies des différents niveaux.

### *Portes d'entrée*

Le marquage de l'entrée est très sobre avec des éléments droits et des saillies modérées. Dans les programmes courants la porte est une simple ouverture à linteau droit éventuellement surmontée d'une imposte (oculus), son encadrement légèrement saillant en pierre se termine par un larmier droit mouluré dont le profil rappelle celui des corniches.



**La trame horizontale**

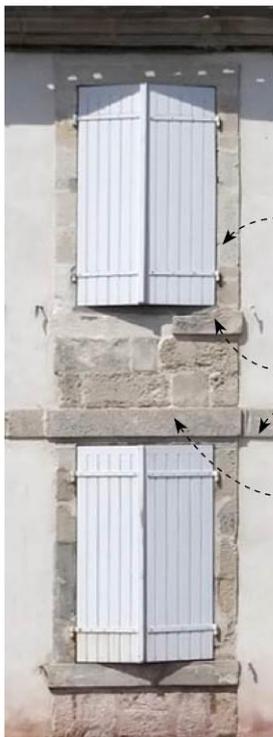
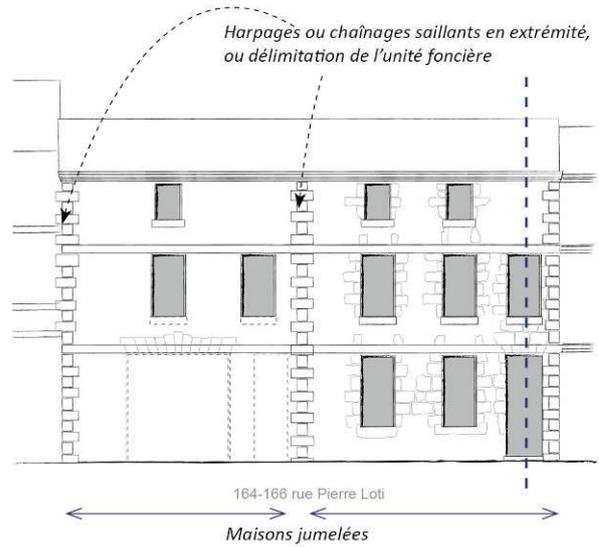
Appareillage de moellons de calcaires enduits

Bandeau de plancher

Baies aux proportions verticales

Appui saillant

Travée en pierre de taille



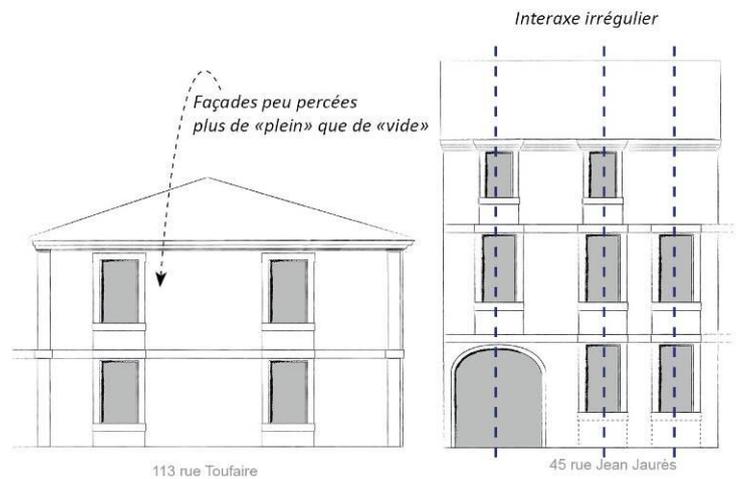
**Le marquage vertical**

Encadrement saillant : « Plein-de-travée »

Appui saillant

Bandeau de plancher

Linteau droit et saillant



**Harpage saillant**



**Les portes d'entrées**



## 2. Constructions du début du XVIII<sup>e</sup> siècle (années 1700-1750)

### Représentativité



## Repères monumentaux & historiques



Hôtel de Baraudin  
au 44 rue de la République (1700 environ)



Hôtel de Brach  
au 8 rue Amiral Courbet (1720 environ)



Hôtel Barrin de la Galissonnière  
au 56 rue Toufaire (1720 environ)



Hôtel Mac Nemara (ou de Turpin)  
façade sur cour et dépendances (1730 environ)

### Principales caractéristiques

De fortes disparités subsistent entre les programmes. Dans les **Hôtels particuliers et belles demeures**, la composition est hiérarchisée, symétrique et axialisée autour d'une séquence d'entrée qui met en scène un escalier monumental. Pour l'**Habitat ordinaire (maisons et immeubles à Loyer, logements d'officiers)**, une augmentation sensible du gabarit des constructions est à observer, mais l'organisation spatiale et fonctionnelle sur la parcelle reste inchangée. De manière générale, la composition se régularise et la trame gagne en relief. Les façades sont animées, notamment au travers de l'apparition du double-bandeau. Le début du XVIII<sup>e</sup> siècle est également marqué par la généralisation du linteau à arc segmenté, et la disparition des harpages saillants au profit du bossage d'angle.

La composition suit une évolution en continuité des précédents principes, sans réelle rupture. Dans la prolongation de *la trame horizontale*, le bandeau de plancher est désormais doublé d'un bandeau d'appui (les appuis auparavant saillants sont « reliés » pour former un nouveau bandeau). Cette trame horizontale est parfois accompagnée d'un marquage des verticales. *Le marquage vertical* est toujours signifié par un encadrement saillant toute hauteur (« plein-de-travée »), au relief accentué par l'introduction du double-bandeau.

## Hôtels particuliers et belles demeures

### *Implantation et volumétrie*

Les hôtels occupent des parcelles larges, ou en angle, (possiblement issues d'un remembrement). La hiérarchisation des niveaux et volumes est très marquée (56 rue Toufaire). **La composition est régulière, symétrique et axialisée.** Les façades sur cour présentent une composition similaire aux façades sur rue, avec marquage de l'entrée par une porte très en relief.

### *Plan et mode de distribution*

Les logis disposés sur cour présentent un plan « en U » avec un espace libre encadré par deux ailes en retour, ou des dépendances s'étendant jusqu'à la rue. La **séquence d'entrée** est marquée par un mur de clôture avec porche (ou piles), et impose la traversée de la cour (d'honneur) pour accéder à l'escalier, situé en façade, au centre ou en position d'angle. Les logis sur rue ne comportent pas de séquence d'entrée, l'accès à la cage d'escalier traversante se fait directement depuis la rue.

## Habitat ordinaire : maisons et immeubles à Loyer, logements d'officiers

### *Implantation et volumétrie*

Le début du XVIII<sup>e</sup> siècle est marqué par une nette **augmentation du gabarit** : en hauteur la disposition à 2 niveaux et attique, voire à 3 niveaux (R+2) devient courante. Les constructions secondaires (dépendances sur cour par exemple) présentent des hauteurs souvent plus modestes (1 à 2 niveaux). La largeur de façade augmente également : si la composition à trois travées reste le standard pour la maison ou le petit immeuble, des remembrements ont probablement lieu permettant la diversification et la montée en gamme des programmes (premiers immeubles de rapport ou logements d'officiers ?).

### *Plan et mode de distribution*

Les **premiers immeubles de rapport** vont de **4 à 6 travées**, mais présentent souvent une **composition axiale** à 5 travées et entrée centrale. Une large porte ou un porche signale l'entrée et donne accès à l'escalier, au centre de l'immeuble ou en façade arrière (voire dans l'aile en retour dans certains cas).

Les **maisons et immeubles à loyer** comportent généralement **3 travées** pour les parcelles d'environ 7 m de large. Les parcelles sont laniérées sur un découpage pré-établi (dimensions identiques au type précédent). Plusieurs maisons ou petits immeubles sont jumelés, il est possible qu'il s'agisse de petits lotissements ou constructions en série remplaçant des anciennes « cayennes ». La distribution est latérale, l'escalier est en façade arrière ou en retour, ou peut éventuellement être mutualisé avec le corps principal et l'aile en retour.

### *Spécificité de la distribution horizontale : la succession d'arcades*

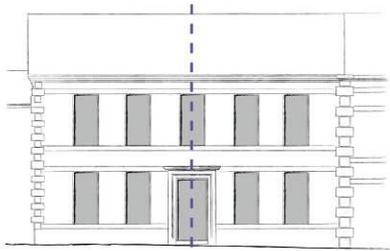
**Dans le couloir, l'accès à la cage d'escalier est marqué par un arc en pierre de taille de faible épaisseur.**

Si l'escalier est placé dans l'aile en retour, on y accède par une **arcade ouverte** en rez-de-chaussée. A l'étage, la façade arrière peut être desservie depuis le palier ou via une galerie en bois. En rez-de-chaussée le couloir d'entrée est délimité par le mur mitoyen en moellons et par une cloison de faible épaisseur en pierre de taille (environ 15-20 cm), les poutres étant disposées parallèlement à la façade entre les murs mitoyens. Cette disposition reste une constante au XVIII<sup>e</sup> siècle. La même structure se retrouve dans la cave où la pièce de vie aménagée en rez-de-chaussée correspond à un local généralement voûté, sous le couloir se trouve simplement une niche accessible par une trappe (parfois un crochet est encore visible au plafond).

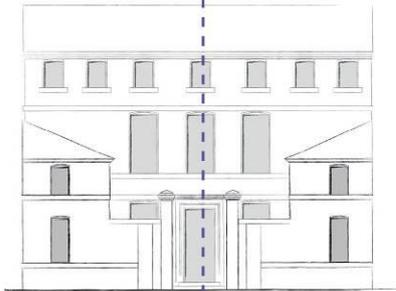
## Types d'escalier

Dans les hôtels et belles demeures, les escaliers sont monumentaux, à grand jour, suspendus à volées droites et présentent les premiers essais de quart tournant sur limon à profil courbe. Dans les programmes plus modestes, les escaliers sont rampe sur rampe (avec éventuellement deux quarts tournants). Les rampes sont à balustres de bois tourné, excepté l'escalier du 56 rue Toufaire qui possède des balustres plus élaborées et massives, de forme cubique.

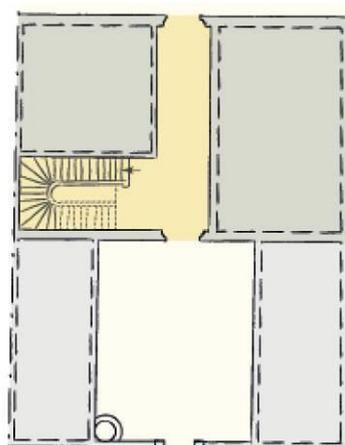
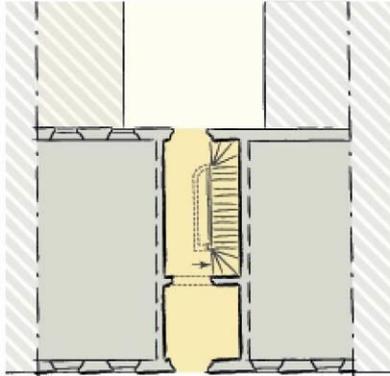
**Hôtels et belles demeures**



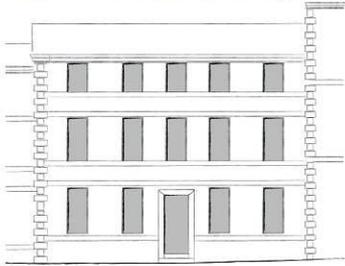
74 rue Jean Jaurès



56 rue Touffaire



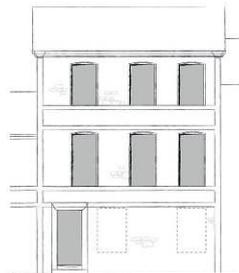
**Maisons et immeubles à louer**



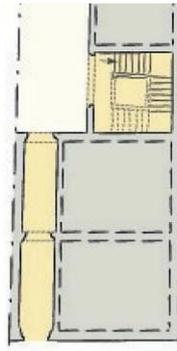
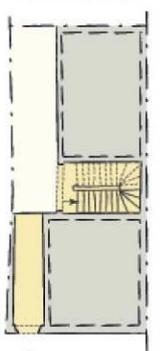
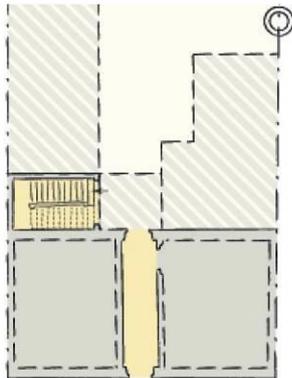
99 rue Touffaire



143 rue République



109 rue Touffaire

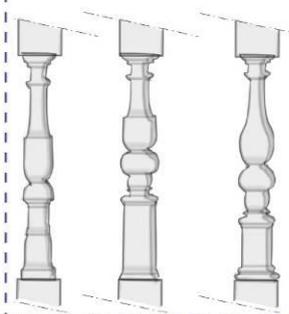


**Arcades de distribution**



**Balustres de bois tourné**

Les modèles évoluent en continuité des précédents, de façon plus élancée. Le modèle à « quille » suivie d'un « champignon » est le plus répandu.



**Les escaliers**



Limón à profil courbe



Poinçons moulurés

Motifs à arc



Rampe-sur-rampe à quart tournant



## Spécificités de la composition architecturale

Sans être tout à fait régulière ou symétrique, l'organisation de façade connaît une régularisation du système des travées qui s'accompagne de l'affirmation d'une trame en relief plus complexe. L'interaxe tend à se réduire et à s'homogénéiser (une à deux fois les surfaces vitrées). Faute de régularité dans la distance entre les percements et dans la disposition des travées sur la façade, une composition symétrique est recherchée autour d'un axe souligné par la porte d'entrée (pour les constructions à plus de 3 travées).

Les baies présentent des proportions verticales et des feuillures d'origine. Le dernier niveau peut être traité comme un surcroît (petites baies) ou comme un étage à part entière (baies de largeur comparable à celle de l'étage noble), dans les deux cas la hiérarchisation des niveaux reste marquée. Les percements à linteau en arc segmenté s'affirment à cette époque sans supplanter complètement les baies à linteau droit qui restent privilégiées pour les façades aux verticales marquées.

### *La trame horizontale : la linéarité renforcée par le double-bandeau*

La composition est davantage structurée par l'apparition du « double bandeau » : au bandeau de plancher déjà marqué à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle s'ajoute une deuxième mouluration parallèle et continue reliant les baies au niveau des appuis de fenêtre.

Les baies occupent en hauteur l'intégralité de l'espace compris entre le bandeau d'appui et le bandeau de plancher du niveau supérieur : le linteau droit ou en arc segmenté est tangent (ou presque) au bandeau de plancher supérieur (ou à la corniche). Le profil des bandeaux est toujours plat et leur hauteur régulière.

Le dédoublement du bandeau n'est pas systématique : le bandeau de plancher est encore parfois utilisé tout seul, le double-bandeau peut n'apparaître qu'au premier étage.

### *Le marquage vertical : déclinaison du « plein-de-travée » associée au double-bandeau*

Le « plein-de-travées » cohabite avec l'introduction du double-bandeau. Cela donne lieu à des façades particulièrement structurées : pour affirmer la verticalité de la trame des travées, des saillies sont prévues sur les bandeaux et les corniches en correspondance des percements.

Le raccord entre des percements de taille différente est traduit au niveau de l'allège par un motif arrondi pouvant parfois rappeler schématiquement des volutes. La trame verticale s'accompagne généralement de baies à linteau droit.

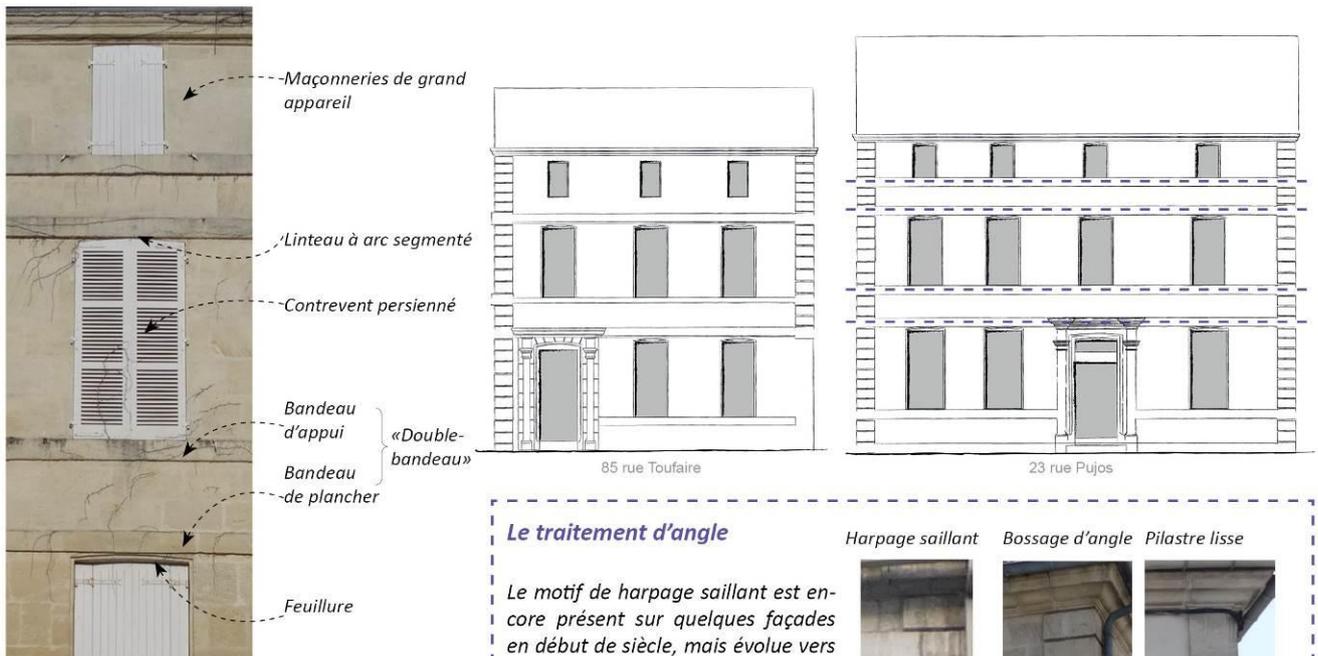
### *Portes d'entrée*

L'entrée est quasi-systématiquement intégrée dans la composition d'ensemble et est plus marquée qu'à l'époque précédente. Les portes sont plus ornementées et prennent de plus en plus d'importance en façade. Elles gagnent d'abord en hauteur avec la création d'une imposte maçonnée dont l'ouverture fait la largeur de la porte (un cartouche peut y être gravé). Puis en largeur avec un traitement en bossage et l'adjonction (plus tardive) de pilastres. Les deux peuvent être combinés dans certains modèles (plus tardifs ?).

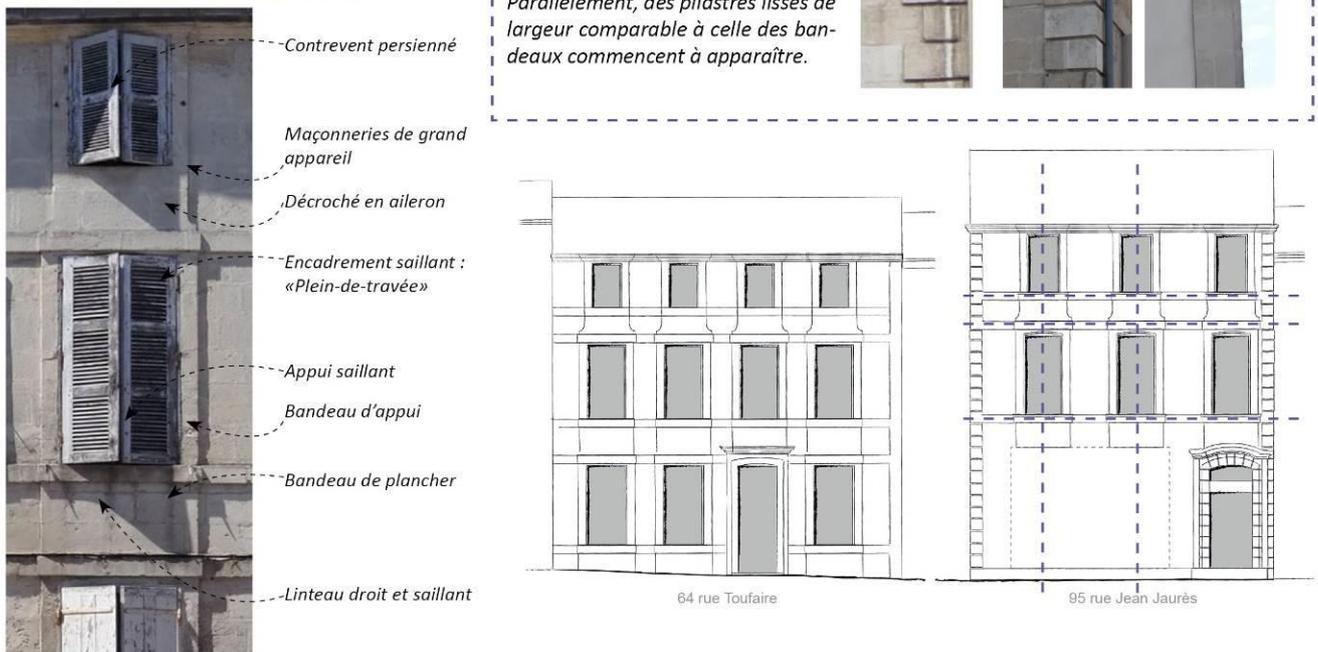
Le larmier peut s'aligner ou dépasser du bandeau de plancher du rez-de-chaussée, ce qui renforce sa présence en façade. Les exemples les plus simples comportent seulement une mouluration autour de la baie, sans larmier saillant. Au larmier saillant droit s'ajoute un traitement spécifique de l'encadrement (bossage, moulures, cavet, pilastres, ou combinaison de plusieurs éléments). Les portes sont aussi réalisées avec des linteaux en arc segmenté et cette courbe peut être amplifiée par une large moulure en cavet. A la fin de la période cette forme courbe parvient à faire évoluer le larmier droit par l'adoption d'un profil brisé.

Les impostes permettant d'éclairer le couloir présentaient probablement des ferronneries, dont un seul exemple a été actuellement recensé.

**La trame horizontale**



**Le marquage des travées verticales**

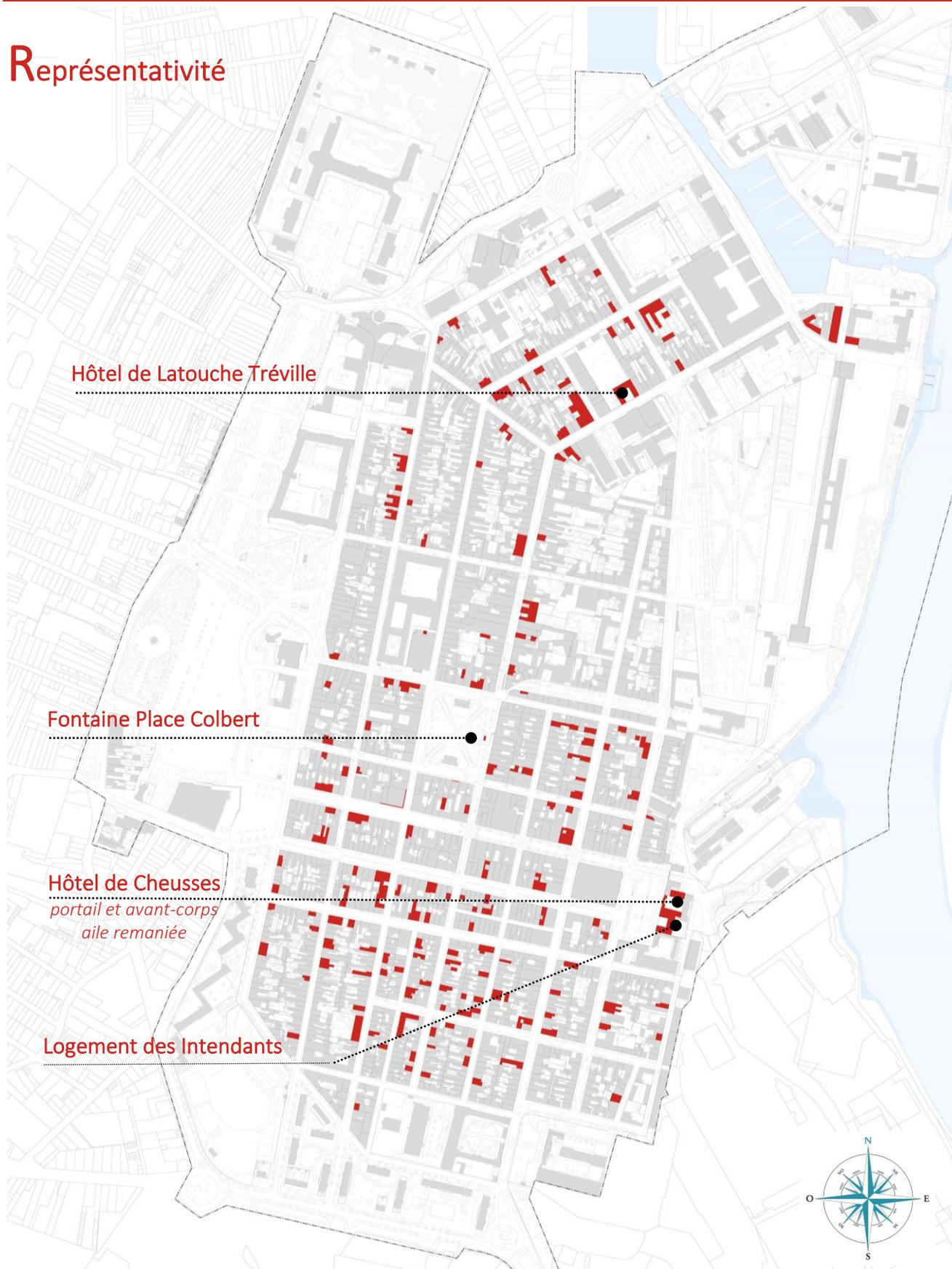


**Les portes d'entrées**



### 3. Constructions de la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (années 1750-1770)

#### Représentativité



## Repères monumentaux & historiques



**Logement des Intendants**  
(puis Hôtel de la Comtesse d'Amblimont), (1744)



**Hôtel de Cheusses** *portail et avant-corps*  
(entre 1749 et 1775) *aile remaniée* (1751)



**Fontaine place Colbert**  
(1757)

## Principales caractéristiques

Ce type architectural correspond à une courte période bien identifiée, qui présente à Rochefort les mêmes caractéristiques constructives et décoratives que dans les autres villes de l'Ouest.

Les *Hôtels particuliers et belles demeures* se distinguent de l'*Habitat ordinaire (maisons et immeubles à Loyer)* par des architectures monumentales, mais aussi par la recherche d'ornementation au travers de décors sculptés et ferronneries. De manière générale, le gabarit des constructions augmente, et la composition des façades démontre une recherche renouvelée de relief et d'expressivité. La hiérarchisation des façades est amplifiée par le développement de la porte-fenêtre et du balcon filant à l'étage noble.

*La trame horizontale* perdure : le motif du double-bandeau se retrouve en continuité tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle (permanence architecturale). *La trame mixte* incarne l'évolution de la trame horizontale, avec distinction et complexification des encadrements par niveaux. *L'apparition des balcons saillants et ferronneries* correspond à l'introduction de la ferronnerie à motif de volutes, fers plats et billes sur des façades au relief prononcé. Cette animation nouvelle des façades confère aux constructions de cette époque, relativement peu nombreuses, une présence importante dans le paysage urbain. *Le style « Louis XV »* se démarque par un registre ornemental innovant, particulièrement développé sur les clefs pendantes et agrafes, conjugué avec une recherche décorative autour des encadrements et pilastres superposés.

## Hôtels particuliers et belles demeures

### *Implantation et volumétrie*

Les parcelles sont très larges, parfois en angle, et issues d'un remembrement. La hiérarchisation des niveaux est parfois très marquée, avec un étage noble en R+1 et un dernier niveau de service.

Cette distinction des étages est probablement liée au programme (affirmée dans les hôtels particuliers, estompée dans les immeubles de rapport ?). Dans tous les cas (à l'exception du 3 avenue La Fayette et du 25 avenue de Gaulle), au-delà du R+2, le dernier étage reçoit un traitement spécifique : baies plus petites et étroites, linteau droit, absence de balcons, etc. Le gabarit général reste compris entre le R+1+combles ou attique et le R+3.

### *Plan et mode de distribution*

Les beaux logis mettent en scène, autant que possible, une séquence d'entrée : cela se traduit généralement par une disposition « en U » autour d'une cour dont l'accès est marqué par un porche ou un passage en rez-de-chaussée.

L'emplacement d'angle peut donner lieu à des dispositions plus singulières, comme à l'hôtel Voutron, où le logis est implanté sur rue et la cour est rejetée latéralement, ce qui permet de développer une large façade principale sur rue et deux façades secondaires sur rue et sur cour (ainsi que des prises de jour sur un puits de lumière à l'arrière). Dans ce cas on accède directement depuis la cour à l'escalier, placé en façade secondaire.

## Habitat ordinaire : maisons et immeubles à Loyer

### *Implantation et volumétrie*

Une augmentation du gabarit est à noter : R+1+attique et R+2 sont la norme.

Les plus grands gabarits atteignent R+2+attique voire R+3.

### *Plan et mode de distribution*

La distribution est latérale pour les constructions courantes à 3 travées, et centrale pour des façades plus larges et symétriques (4 et 5 travées).

L'escalier est généralement situé en façade arrière ou en retour, éventuellement mutualisé par le corps principal et l'aile sur cour. Si l'escalier est en retour, son accès est souligné par une ouverture cintrée ou en anse de panier. L'escalier se trouve rarement au centre de la construction (quelques occurrences lorsque la construction est à double épaisseur).

## Types d'escalier

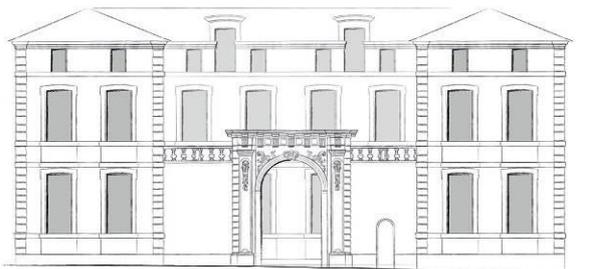
Les programmes les plus cossus présentent des escaliers bois balancés, suspendus à quart tournant : le grand jour est délimité par 3 ou 4 volées séparées des paliers de repos.

Ces nouvelles formes sont accompagnées par l'introduction d'élégantes rampes en **ferronnerie à volutes** en fers plats et billes. Les rampes en ferronnerie peuvent également être utilisées dans des programmes non monumentaux et associés à des formes d'escalier traditionnel à jour et volées droites, comme au 3 rue La Fayette, mais restent toutefois exceptionnelles à Rochefort.

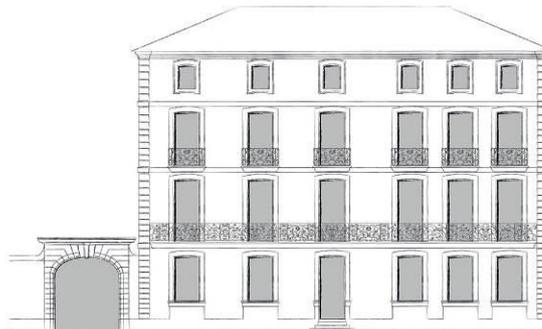
Dans l'habitat ordinaire et modeste, les escaliers en bois et balustres de bois tourné restent la norme. Leur forme varie en fonction de l'importance du programme et de la largeur de parcelle (rampe sur rampe, volées droites ou à quart tournant avec jour), mais la disposition rampe sur rampe est progressivement délaissée en faveur d'escaliers à jour, plus lumineux et confortables.

Dans la lignée de la mutation vers un balancement de l'escalier, quelques modèles suspendus avec rampes à balustres (ce qui reste assez rare mais révélateur d'une évolution formelle). Simplifié, le modèle rampe sur rampe ne comporte plus de poteaux en début et fin de rampe ; si la présence de poinçons moulurés perdure, les aisseliers à profil arrondi (et donc le motif d'arc) tendent à disparaître.

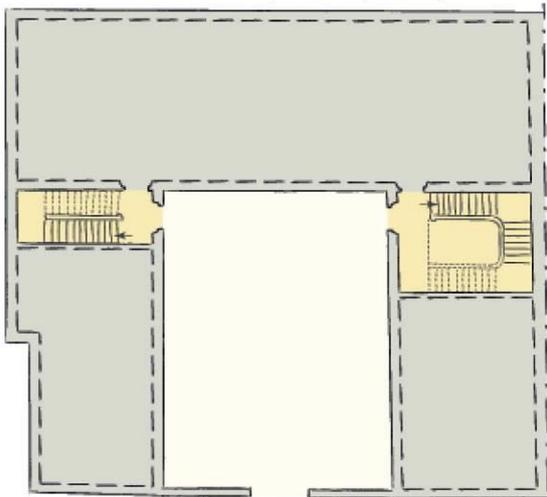
**Hôtels et belles demeures**



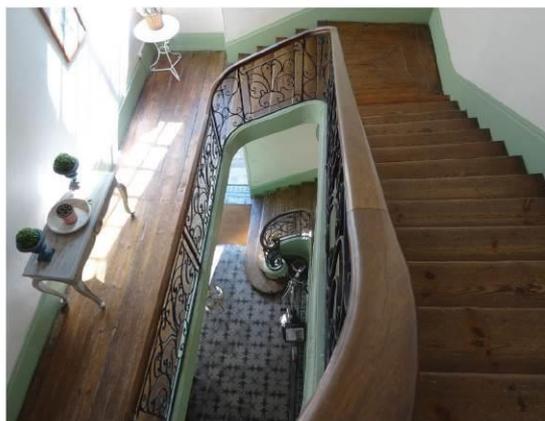
Hôtel Latouche Tréville (1740-60 env.), 31 rue Pujos



Hôtel Voutron (1765 env.), 78 rue Edouard Grimaux



**Les escaliers bois, rampe à ferronneries**

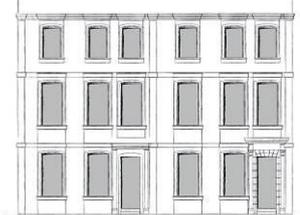


Les premières compositions forment des volutes, à partir de profils plats étirés, suivent deux axes de symétries. Dans un second temps (à partir de 1750 env.) l'axe vertical est privilégié pour esquisser des motifs de fleurs, palmettes, queues de paon, agrémentés de fleurons, pistils ou flammes.

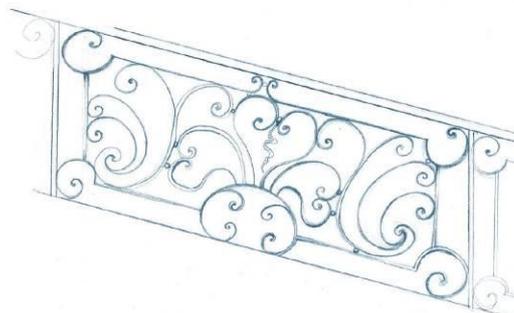
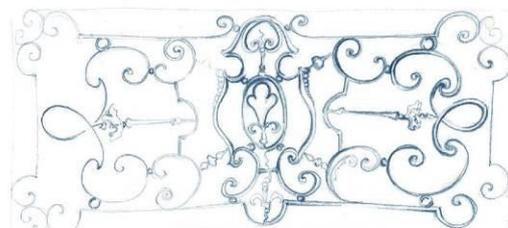
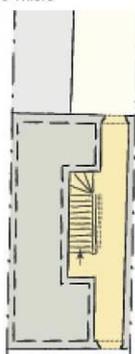
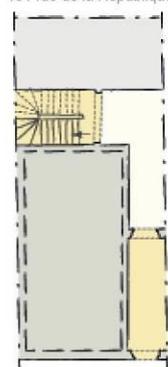
**Maisons et immeubles à louer**



151 rue de la République



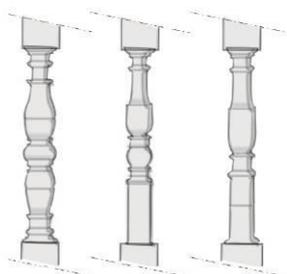
114 rue Thiers



**Escaliers bois, rampe à balustres**



**Balustres de bois tourné**



la forme des balustres des rampes d'escalier évolue en s'affinant avec des formes arrondies moins prononcées et moins contrastées qu'auparavant. La partie supérieure conserve une forme galbée ou géométrique en forme de quille et la partie basse, d'environ un tiers de la hauteur du balustre, est systématiquement cylindrique. Il existe une variante où les parties inférieures et supérieures sont parfaitement symétriques

## Spécificités de composition architecturale

Les façades sont régulières et animées, et démontrent la recherche d'un nouvel équilibre des pleins et des vides. Les travées sont identiques, avec standardisation et diminution de l'interaxe (rapport proche de 1 à 1).

Le relief des trames s'accroît à travers le recours à des éléments saillants (balcons et balconnets sur les immeubles les plus cossus) et par l'affirmation des encadrements de baie et des moulures horizontales, notamment de la corniche. Les corniches moulurées, selon différents profils, peuvent être à cette époque particulièrement saillantes. Le relief donné à cet élément s'inscrit dans une volonté plus générale d'animation de la façade.

Les encadrements sont plus recherchés et marqués, ils se détachent progressivement du bandeau de plancher du niveau supérieur, diminuant l'effet d'enchaînement vertical des baies auparavant assuré par le plein-de-travées. Ce phénomène coïncide avec l'augmentation de la distance entre le linteau et le bandeau de plancher qui permet de marquer le linteau, souvent de forme bombée, suivant l'arc segmenté ou délardé de la baie. Le linteau à arc segmenté est majoritaire, mais il cohabite avec d'autres formes de linteau : droit, bombé (plus tardifs et cossus) et délardé.

La création de balconnets (ou plus rarement de balcons filants à l'étage noble), associé au développement de la porte-fenêtre dans les constructions les plus cossues implique la suppression totale ou partielle de l'allège.

Sur les constructions dépourvues de balcons, on remarque également la diminution de la hauteur d'allège avec un abaissement du bandeau d'appui, qui parfois disparaît de part et d'autre des baies pour se réduire à un simple appui de fenêtre.

Les bossages en angle sous forme de pilastres sont encore présents, mais, n'étant plus le seul motif décoratif de façade, leur effet est moins marqué. Parallèlement le pilastre lisse devient de plus en plus courant, il court à largeur égale sur toute la hauteur de façade et est marqué par une surépaisseur au niveau des bandeaux (exclusivement de plancher dans la plupart des cas) et par un chapiteau stylisé au niveau de la corniche. Cette partition horizontale accentue l'effet de superposition des niveaux.

### Apparition de la trame mixte

La trame horizontale perdure, probablement dans la répétition du modèle le plus simple de l'époque précédente (double bandeau, baies toute hauteur comprises entre les bandeaux et absence d'encadrements), ce qui de fait rend très difficile sa datation. L'aile Nord de l'Hôtel de Cheusses est ainsi reprise en 1751, sur le modèle de la travée identique.

L'Hôtel de Latouche Tréville (1740-60) et le Logement des intendants, ou Hôtel de la Comtesse d'Amblimont (1744) sont exemplaires d'une évolution du marquage des verticales : l'interruption de la trame verticale est clairement marquée par un encadrement bombé au-dessus du linteau.

La trame mixte correspond à cette mutation : l'affirmation de la verticalité des travées par l'enchaînement des baies et des allèges est interrompue par le traitement des encadrements des baies qui se détachent du bandeau de plancher, au moins visuellement, à travers des moulures. De même, les baies du dernier niveau se détachent de la corniche et leur encadrement en correspondance de celle-ci n'est plus souligné par des moulures saillantes. La hauteur d'allège se réduit et le bandeau d'appui est progressivement abandonné au profit d'appuis saillants plats ou moulurés. Les encadrements sont plus moulurés et recherchés.

### Portes d'entrée

Les portes d'entrée sont souvent imposantes, elles peuvent recevoir un traitement très ornemental, même sur des immeubles en apparence modestes. L'élargissement et l'épaississement du décor (en creux et en saillie) en font l'élément décoratif le plus intéressant de la façade.

La porte à linteau en arc segmenté, encadrée souvent par une moulure profonde en quart de rond, est flanquée de pilastres lisses en saillie sur un fond plat ou à bossages. La forme simplifiée comporte un encadrement en cavet ou mouluré. Les formes les plus complexes introduisent un véritable entablement à vocabulaire classique, comme sur les porches des Hôtels de Cheusses et Latouche-Tréville.



Linéau « bombé »  
détaché du bandeau

Bandeau d'appui



Distinction de l'encadrement

Appui mouluré

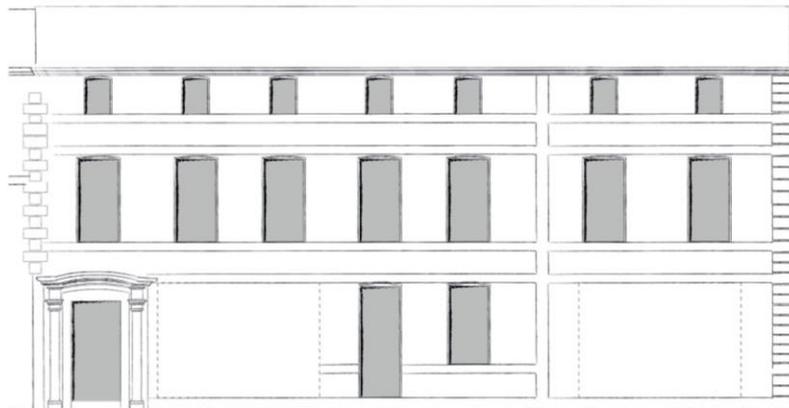
Diminution de la hauteur d'allège



Absence d'encadrement sur l'attique

Appui et allège saillants

### La trame horizontale



42 rue Cochon Duvivier

### La trame mixte



151 rue de la République

32 rue Edouard Grimaux

### Les portes d'entrées



### *L'apparition des balcons saillants et ferronneries et le style Louis XV*

L'introduction des balcons constitue la véritable nouveauté de cette période : dans quelques hôtels et immeubles de rapport, les fenêtres avec allège pleine sont supplantées par des portes-fenêtres ouvrant sur des balconnets en pierre avec garde-corps en ferronnerie. Les balconnets à profil courbe et mouluré sont intégrés au bandeau de plancher ou situés juste au-dessus. Les baies présentent des encadrements lisses ou moulurés tangents ou presque au bandeau du plancher supérieur.

**Les balconnets et les balcons** (ponctuels dans un premier temps, les balcons filants étant réservés à quelques étages nobles) ont un profil arrondi et mouluré. Cette forme courbe fait écho au galbe des ferronneries (en « baignoire ») ; les garde-corps à profil droit sont plus rares.

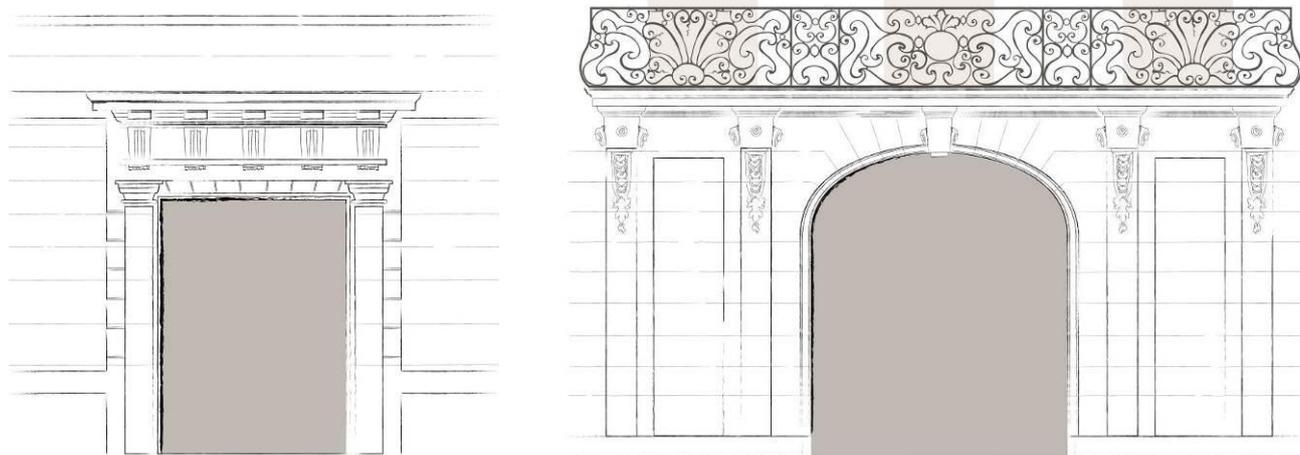
**Les ferronneries** en fers plats et motifs à volutes viennent parachever les balcons saillants, souvent adaptés sur des garde-corps galbés. Elles présentent des **motifs symétriques à volutes** plus ou moins complexes (fleurs, queue de paon, etc.) avec des **assemblages** réalisés par des **billes** ou à mi-fer. Elles peuvent comporter également des fleurs en tôles de fer repoussé avec des pistils de section ronde ou bien les initiales des propriétaires (comme au 30 rue Grimaux). Les motifs à volutes sont parfois inscrits dans un cadre (par exemple sur l'aile sur cour du 48 rue Toufaire). Les mêmes modèles de ferronneries, souvent mieux conservés, se retrouvent dans les rampes des escaliers monumentaux.

**Les encadrements des baies** font l'objet d'une attention particulière : apparition d'une clef pendante, puis **agrafe**, qui prend la forme de mascarons, coquille, cartouche ou motifs floraux dans les cas les plus élaborés (style Louis XV) ; profil à « oreillons » de part et d'autre de la retombée du linteau ; encadrement mouluré se détachant éventuellement sur la surface lisse du plein-de-travée.

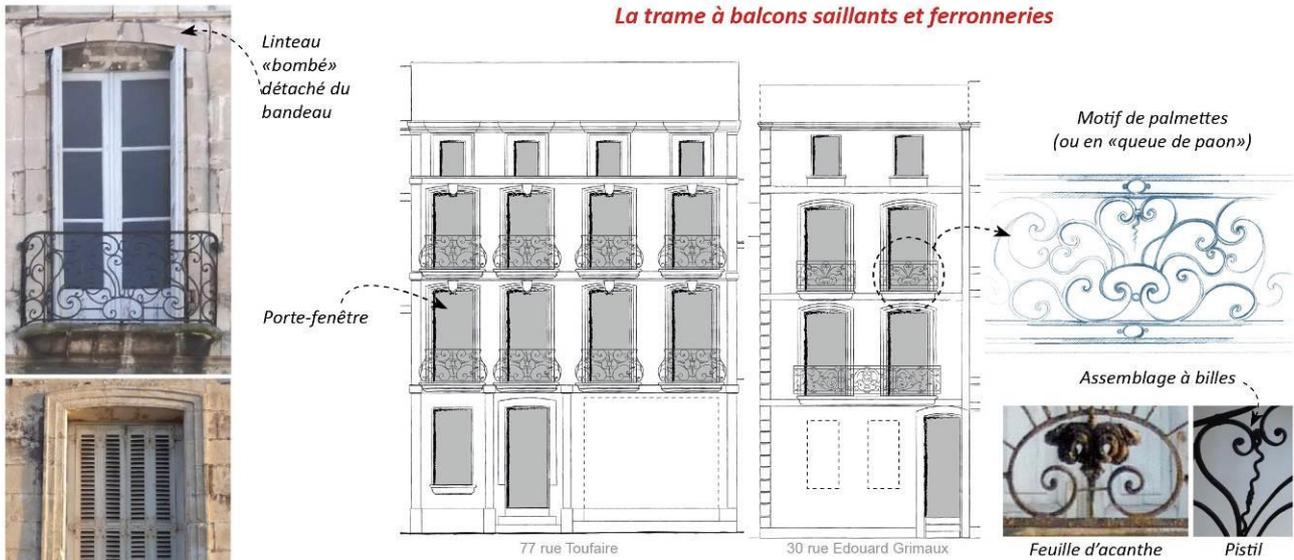
Des pilastres à chapiteaux peuvent être disposés de part et d'autre de la travée, en superposition sur chaque niveau, avec une référence appuyée aux ordres, qui suivent l'enchaînement classique.

### *Porches d'entrée*

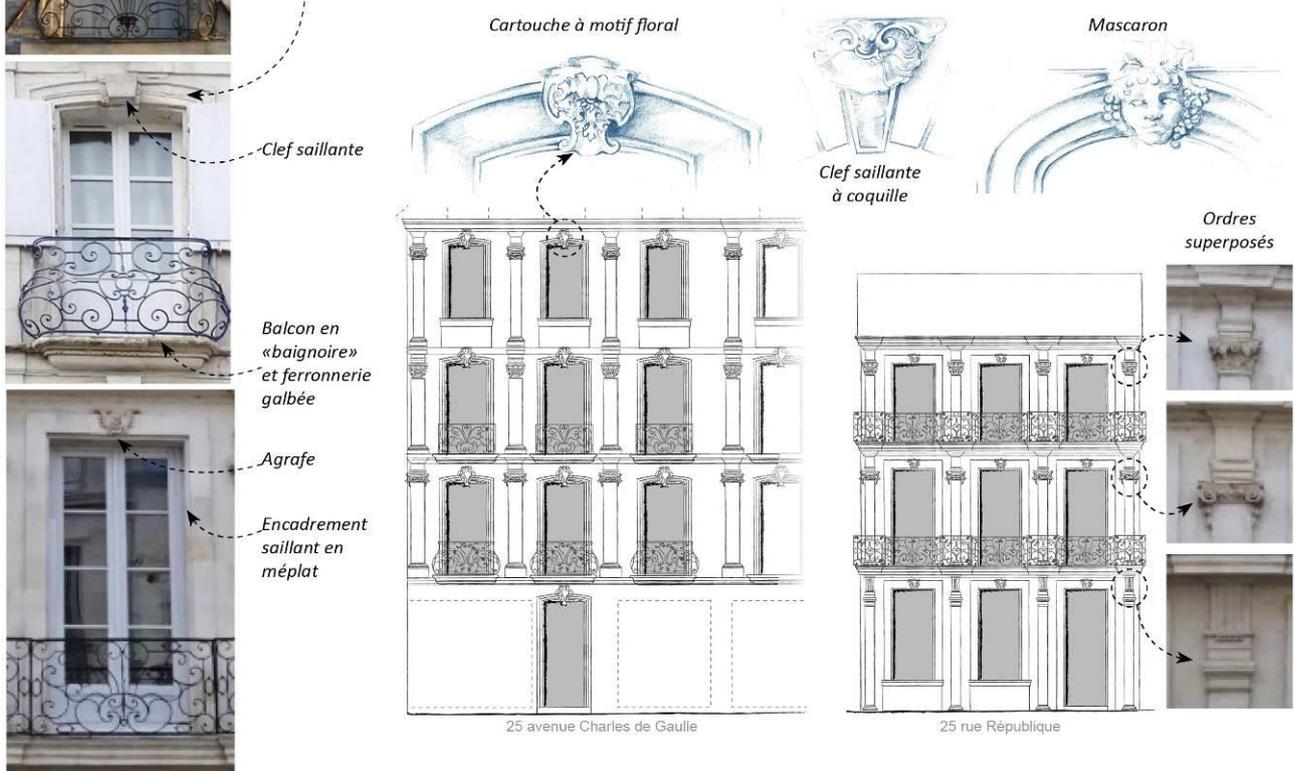
Le même vocabulaire antiquisant se retrouve sur les beaux porches des Hôtels de Cheusses, des Intendants et Latouche Tréville. Dans ce dernier cas, les **références classiques** intègrent des motifs contemporains typiques du style décoratif d'époque Louis XV (cartouches, volutes à motif végétal, mascarons, coquilles, etc.). Le porche de l'hôtel Hèbre de Saint-Clément est surmonté par un balcon filant galbé sur consoles à volutes et décor végétal.



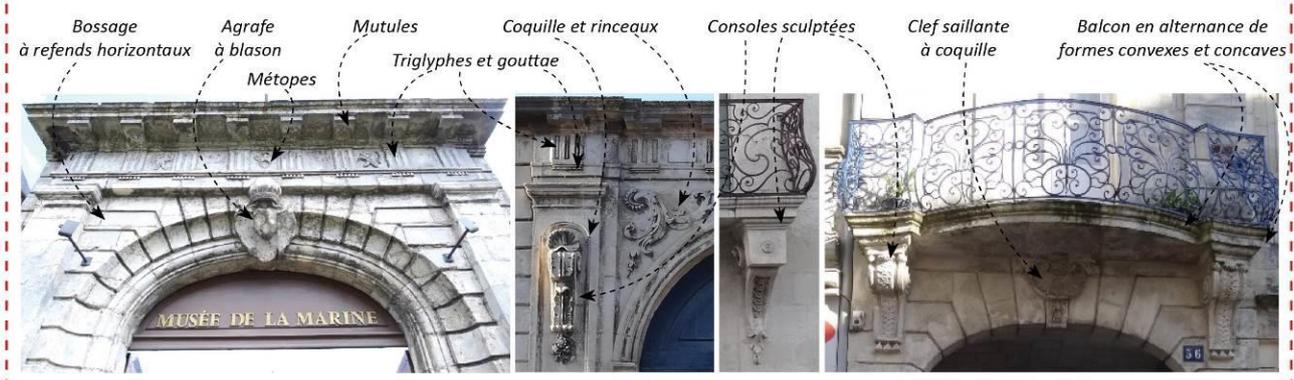
**La trame à balcons saillants et ferronneries**



**Le style «Louis XV»**

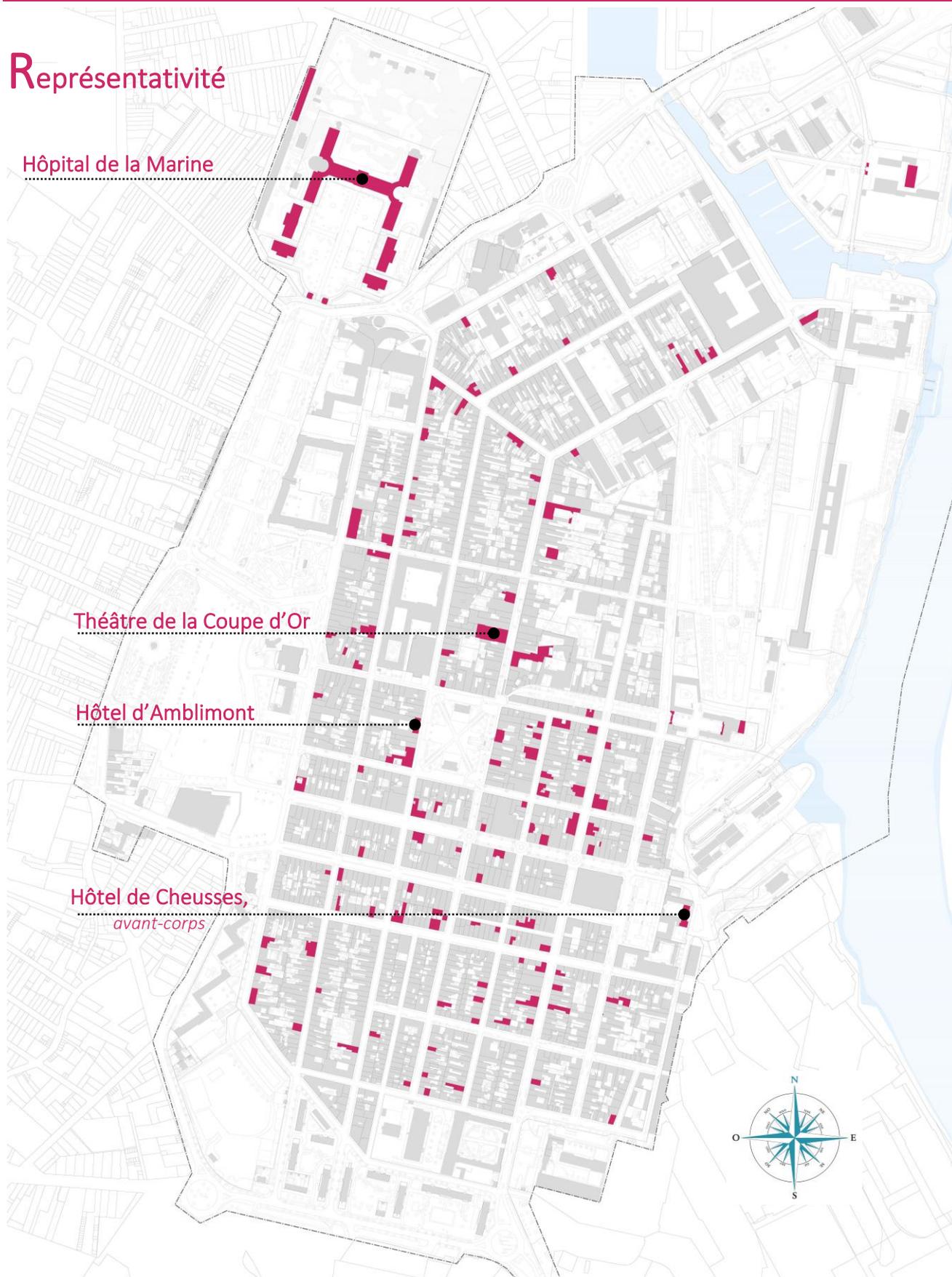


**Porches d'entrée,  
un décor entre références antiquisantes et raffinement ornamental**



## 4. Constructions de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (années 1770-1800)

### Représentativité



## Repères monumentaux & historiques



Hôtel d'Amblimont,  
actuelle Mairie (1769)



Théâtre de la Coupe d'Or,  
architecte Berinzago (1769)



Hôpital de la Marine,  
architecte P. Toufaire (1788)



Hôtel de Cheusses,  
*avant-corps*  
(entre 1749 et 1775)

### Principales caractéristiques

Ce type est caractérisé par une expression architecturale rationalisée et épurée. Les lignes horizontales sont davantage marquées, le soubassement des façades prend une importance nouvelle, les reliefs de façades sont souvent abandonnés pour une façade lisse tandis que les balcons et balconnets deviennent un véritable motif architectural. Cette régularisation s'applique également aux ferronneries, qui tendent vers une standardisation de motifs prédéfinis.

Dans les *Hôtels particuliers et belles demeures*, nombreux à cette époque, l'organisation de façade démontre un projet de composition globale selon une logique dictée par la disposition des pièces intérieures et de la distribution, et résulte moins d'un assemblage d'une suite de travées identiques, comme c'était le cas auparavant.

Le plan des *maisons et immeubles à louer* évolue vers une double épaisseur, ce qui modifie la distribution, et notamment la place et le statut de l'escalier.

*La façade néoclassique* est l'expression architecturale des constructions savantes. Le décor aux références antiquisantes est assez présent dans les hôtels particuliers, et limité aux encadrements dans les constructions plus modestes.

Les constructions les plus simples n'emploient pas le décor néoclassique, mais, les *encadrements saillants ou « à nu »* épurés et isolés sur la façade s'inscrivent dans la même recherche de rationalisation.

## Hôtels particuliers et belles demeures

### *Implantation et volumétrie*

Les emprises de certains hôtels et immeubles de rapport sont très vastes, ce qui produit une rupture dans la perception du gabarit général de la rue. Les plus beaux hôtels de cette époque sont implantés sur rue, mais il existe un cas spécifique d'un petit hôtel situé en second rang (probablement également issu d'un remembrement), ce qui lui permet de développer une façade à cinq travées sur jardin.

### *Plan et mode de distribution*

L'accès au logis se fait par un porche en rez-de-chaussée, en position axiale ou latérale. L'escalier se trouve généralement en façade arrière et donne sur le passage vers la cour qui peut recevoir un traitement particulièrement soigné (passage voûté de l'hôtel Mac Nemara). Des maisons cossues aux allures de petits hôtels sont implantées sur l'angle des îlots, ce qui permet de réaliser un développé de façade important et de dégager une courette latérale séparée de la rue par un mur. L'accès peut alors se faire directement depuis la rue, comme pour les maisons et immeubles ordinaires, ou depuis une porte sur cour.

## Habitat ordinaire : maisons et immeubles à Loyer

### *Implantation et volumétrie*

Le gabarit courant est R+2. De manière générale, les étages sont moins hiérarchisés : le deuxième niveau est souvent traité comme un véritable étage d'habitation même si l'étage noble est toujours marqué par de plus hautes ouvertures (correspondant à une hauteur sous plafond plus importante).

### *Plan et mode de distribution*

L'épaisseur du bâti semble doubler à cette époque pour atteindre les 12 à 16 mètres ce qui correspond à une pièce sur rue et une sur cour, toutes les deux séparées par une distribution ou à un appartement sur rue et un sur cour. Une disposition qui existait de manière ponctuelle dans les types précédents, et se standardise à cette époque. La nécessité d'un éclairage correct de la façade arrière implique un moindre recours aux ailes en retour (qui obstrueraient obligatoirement une partie des ouvertures) ou leur limitation au rez-de-chaussée. En l'absence d'aile en retour, la cour est dégagée, ce qui permet éventuellement de réaliser une construction plus importante en fond de parcelle pour rentabiliser le foncier.

La distribution reste traditionnellement latérale dans les constructions ordinaires à 3 travées. L'escalier est situé en façade arrière ou en retour. Dans le cas d'immeubles à double épaisseur, il peut aussi prendre place au centre de manière à desservir deux appartements par étage. Cette disposition nécessite la mise en place d'un éclairage zénithal.

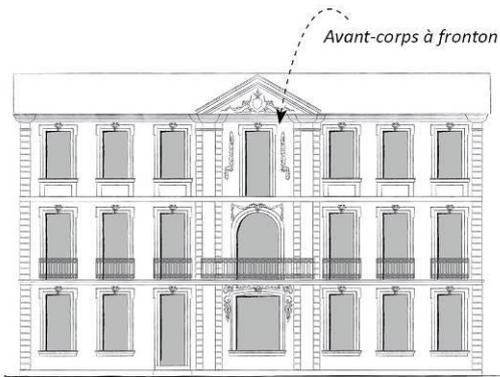
## Types d'escalier

Les escaliers monumentaux sont dans la continuité de ceux du type précédent. Ils sont balancés, et présentent un grand jour. L'exemple le plus monumental sur cette période est celui de l'hôpital de la Marine, à double-volées symétriques.

La ferronnerie constitue toujours l'apanage des escaliers d'apparat, en dehors du cas de l'hôtel d'Amblimont, qui n'emploie de la ferronnerie qu'au rez-de-chaussée et à l'étage noble (la rampe d'accès à l'attique est ornée de balustres de bois tourné). Les modèles à volutes se retrouvent encore au début de la période (exemples de l'escalier de l'hôtel d'Amblimont, de l'hôtel de Cheusses, de l'hôtel en second rang au 42 rue Toufaire), Le modèle de ferronnerie caractéristique de ce type coïncide avec la volonté de rationalisation déployée dans l'ornementation : les volutes sont progressivement abandonnées au profit de modèles répétitifs aux formes géométrisées.

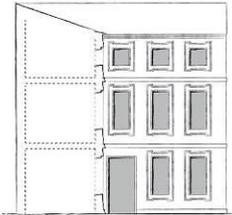
Dans l'habitat plus modeste, cette époque est caractérisée par une grande variété formelle : à côté des dispositions traditionnelles à rampe sur rampe ou à volées droites (éventuellement à quart tournant), s'affirment les escaliers balancés en enroulement autour d'un grand ou d'un petit jour. Les balustres en bois tourné restent d'usage courant pour les types traditionnels. Ils peuvent être remplacés par des ferronneries ou de simples barreaux en bois à section carrée dans les escaliers balancés.

**Hôtels et belles demeures**

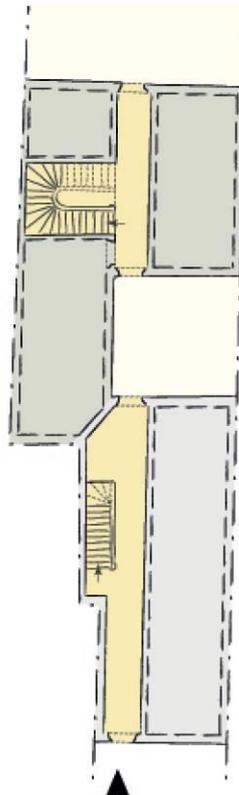
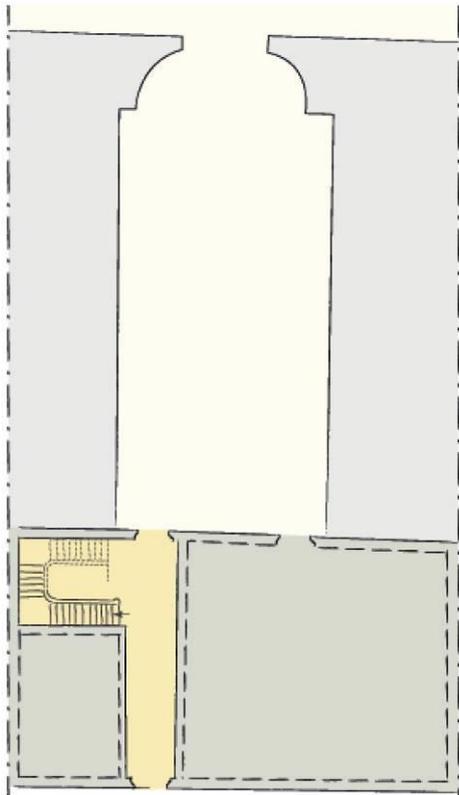


18 rue de la République

Petit hôtel en second rang



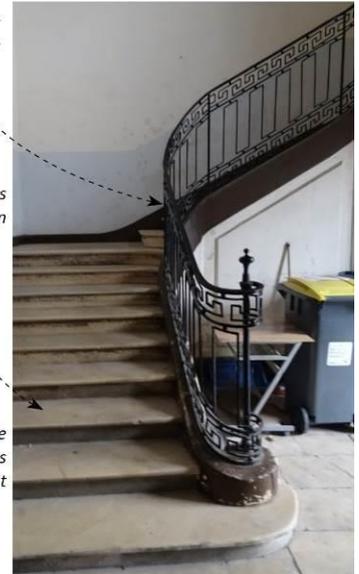
42 rue Touffaire



Rampes en ferronneries à motifs néo-classiques

Quelques (rares) cas d'embranchements en pierre

Juxtaposition de barreaux dont les extrémités forment des volutes

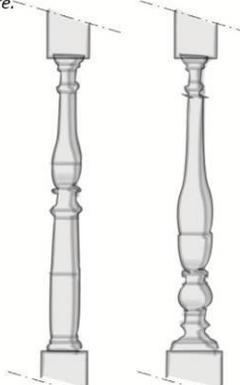


**Escaliers en bois, rampe à balustres**



**Balustres de bois tourné**

Les balustres sont fins et quasiment standardisés, ils se divisent en deux parties de hauteur comparable (auparavant en 3) : une supérieure en forme de quille et une inférieure cylindrique séparées par des bagues ou une sphère.



**Eclairage zénithal**



## Spécificités de la composition architecturale

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la façade est une surface lisse, marginalement tramée, sur laquelle émergent les baies de plus en plus isolées. Les contours de la composition sont définis (corniche, pilastres lisses toute hauteur, soubassement éventuel), mais la structure est effacée (disparition des bandeaux d'appui et éventuellement des bandeaux de plancher), réinterprétée graphiquement comme une alternance de textures (surface lisse/ bossage) ou simplement suggérée par des méplats qui évoquent des pilastres souvent colossaux. Le recours à des **avant-corps et la composition symétrique** autour de la porte d'entrée ou d'un balcon axial sont réservés aux programmes les plus cossus. La toiture tend à disparaître, dissimulée derrière une balustrade ou une corniche épaisse.

Les façades sont largement percées, et les proportions des baies sont plus larges. La largeur de baie est fixe ou ne diminue que légèrement en montant. Les appuis de baies sont très marqués et souvent portés par des consoles en triglyphes ou stylisées. La présence d'un larmier mouluré saillant à l'étage noble (et éventuellement sur la porte d'entrée) fait parfois écho aux appuis saillants. Sur les bâtiments ordinaires, les appuis sont plus simples et discrets (moulurés ou en méplats avec rebord), ils ressortent toutefois dans la composition parce qu'ils constituent les seuls éléments en relief de la façade (avec le bandeau de plancher éventuellement).

Les balcons se diffusent sur les constructions cossues : si le balcon filant à l'étage noble s'affirme comme un élément de composition venant renforcer le caractère unitaire de la façade, les balconnets (plus rares ?), sont des attributs des baies, au même titre que les encadrements se simplifient en montant les étages. Dans certains cas particuliers comme la position d'angle, la présence d'un balcon ou d'un balconnet peut souligner un traitement spécifique en arrondi ou en pan coupé. Les garde-corps abandonnent les profils galbés pour des formes droites. Le **balcon filant commence à s'affirmer** à l'étage noble, au-dessus on ne trouve que des balconnets faiblement saillants, voire des garde-corps intégrés au tableau de la baie.

### La façade Néoclassique

Sur les constructions ordinaires, seul le vocabulaire décoratif néoclassique est adopté en particulier pour les encadrements des baies et le marquage de l'entrée.

Les façades sont composées par un rez-de-chaussée minimaliste (baies sans encadrement ou avec cadre en méplat) assurant une fonction de socle, éventuellement renforcée par l'horizontalité d'un balcon filant à l'étage noble, et des étages encadrés par des pilastres latéraux généralement lisses. La superposition des ordres et la présence d'avant-corps reste exceptionnelle.

Le vocabulaire architectural et ornemental est résolument néoclassique avec des références aux ordres, l'emploi de larmiers ou plus rarement de frontons saillants, de festons et de triglyphes. Une rationalisation du décor, qui se standardise et tranche avec l'ornementation décorative déployée les années précédentes.

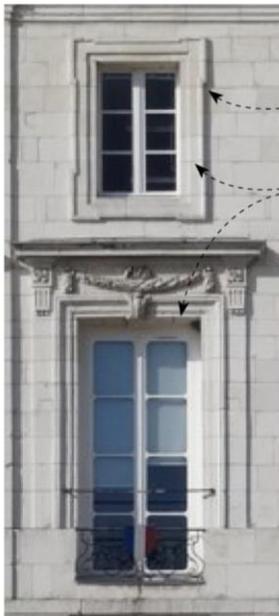
### Fin XVIII<sup>e</sup> simple : la trame à encadrements saillants ou « à nu ».

La trame mixte est définitivement abandonnée. Les bandeaux de planchers s'affinent (voire disparaissent au deuxième niveau) et un léger ressaut les détache de la façade. Les appuis laissent place à un encadrement lisse, en méplat, autonome des bandeaux. Vers la fin de la période, on trouve des appuis et des balconnets moulurés.

### Portes et porches d'entrée

La porte à linteau droit, éventuellement accompagnée d'une imposte maçonnée, conserve le larmier saillant mouluré, généralement porté par des consoles à triglyphes ; son encadrement lisse, plus ou moins large, peut être en relief sur la façade ou se détacher sur un support déjà saillant suggérant la présence d'un relief plus marqué.

**Façades néoclassiques**



Oreillon  
Encadrements saillants à ressauts



01 rue Pujos

78 rue Jean Jaurès



Larmier saillant  
Oreillon  
Encadrement saillant à ressauts  
Appui saillant sur consoles  
Triglyphes et gouttae



Encadrement saillant en méplat  
Appui stylisé

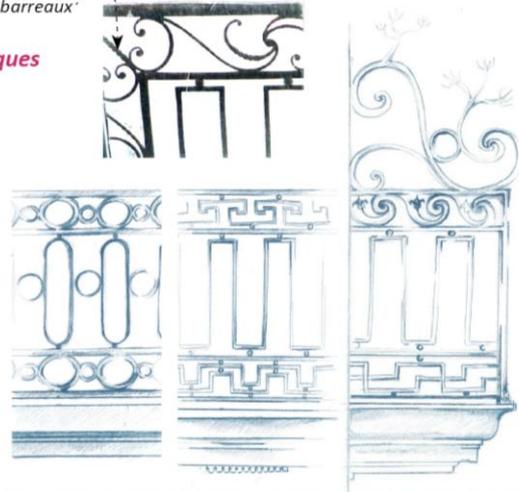


Encadrement saillant en méplat  
Bossage

Modèle hybride, à volutes et barreaux

**Ferronneries néoclassiques**

Quelques ferronneries à volutes se trouvent encore au début de la période, mais sont rapidement remplacées par des motifs répétitifs de barreaux ou d'ovale allongé encadrés par des frises de rondes, de grecques ou de motifs floraux. Les motifs peuvent être continus ou s'enchaîner sous la forme d'une suite de panneaux. L'évolution est nuancée dans l'adoption du nouveau modèle (période de transition).

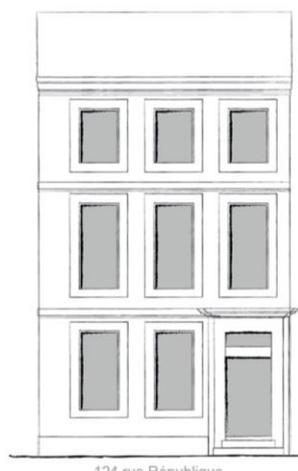


**Le traitement d'angle**

Les immeubles d'angle peuvent présenter un raccord arrondi, souligné par les moulures horizontales, assurant la transition entre les pilastres latéraux des deux façades. Cette disposition peut se retrouver dans les cas les plus cossus comme modestes. C'est parfois une travée entière qui vient marquer l'angle en arrondi, comme ci-contre.



**Trame à encadrements saillants ou « à nu »**



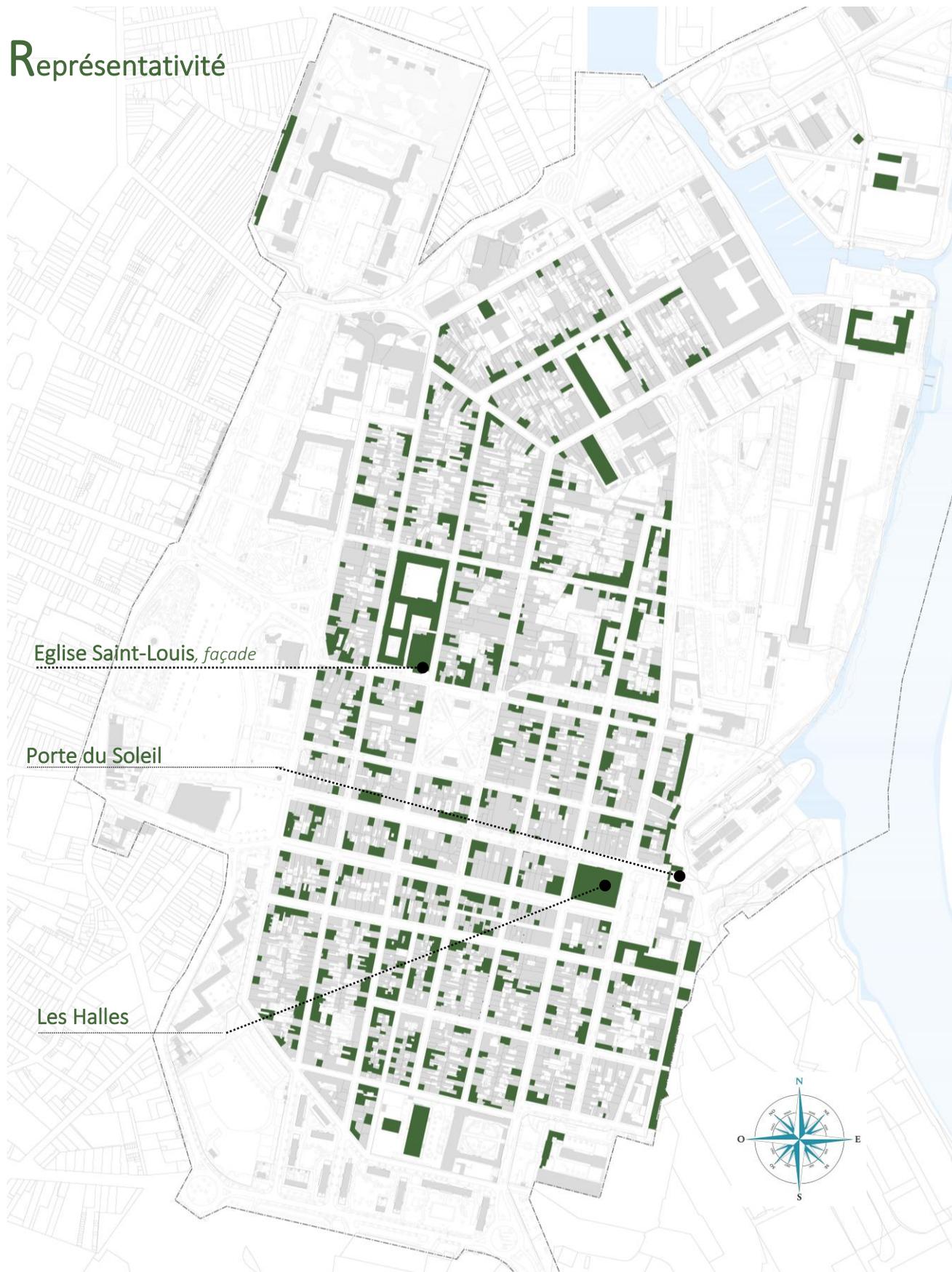
124 rue République



5 rue Lesson

## 5. Constructions du début du XIX<sup>e</sup> siècle (années 1800-1850)

### Représentativité



## Repères monumentaux & historiques



Porte du Soleil, architecte A. Mathieu (1831)



Eglise Saint-Louis, façade,  
architecte F. Garde (1835)



Les Halles,  
architecte F. Garde (1851)

### Principales caractéristiques

Même s'il subsiste des distinctions (notamment en plan et volumétries), la différence de traitement (architectural comme décoratif) entre les programmes commence à s'atténuer.

Le début du XIX<sup>e</sup> siècle est caractérisé par une composition régulière et rationalisée des percements. La composition est pensée par niveaux plutôt que par travées, principe accentué par des lignes horizontales très marquées.

Dans le *style Directoire / Empire*, les façades présentent des saillies modérées (balcons, balconnets, corniches, bandeau, appuis de fenêtre et encadrements) sans véritables jeux de volumes. Cette structure de façade sobre est habillée par des éléments décoratifs standardisés empruntés aux modes nationales (style Empire puis néoclassique).

*La façade néoclassique XIX<sup>e</sup>* présente une composition sensiblement similaire, suivant les mêmes lignes horizontales, avec des encadrements, plus présents, qui se complexifient et empruntent des références néoclassiques.

*La trame à niveau décaissé* suit une composition plus simple que les deux familles précédentes, qui se démarque par un encadrement latéral se poursuivant sous le bandeau de plancher et marquant un léger décaissé à chaque niveau.

## Programmes significatifs

- **Les hôtels particuliers** : en dehors des équipements civils, les programmes monumentaux sont en voie de disparition. L'habitat individuel cossu prend la forme de maisons bourgeoises.
- **Les immeubles de rapport** : les immeubles de logements ou mixtes (activité en rez-de-chaussée), connaissent un véritable essor avec la réalisation de bâtiments de logement collectifs plus imposants et présents dans le paysage urbain.
- **Les maisons et immeubles ordinaires** : inscrits dans le parcellaire traditionnel étroit ou pouvant bénéficier de parcelles plus larges issues du remembrement, les bâtiments ordinaires d'habitat individuel ou collectif sont nombreux à cette époque. Parfois jumelées ou simplement juxtaposées, ces constructions désormais standardisées donnent lieu à des séquences urbaines très homogènes (rue Lesson par exemple).

### Implantation et volumétrie

**Le gabarit général est compris entre le R+1 et le R+2+ attique ou R+3.**

La présence d'un **attique en retrait** est caractéristique du type, et quasi systématique de 1800 à 1830. Dans les années 1840-50, les **façades à frontons d'inspiration néoclassique** sont courantes en angle d'îlot.

### Plan et mode de distribution

**L'épaisseur du bâti est couramment double et atteint les 12 à 16 mètres.** La nécessité d'un éclairage correct de la façade arrière implique un moindre recours aux ailes en retour ou la limitation de leurs dimensions (en hauteur ou en épaisseur). En l'absence d'aile en retour, la cour est dégagée, ce qui permet de réaliser une construction plus importante en fond de parcelle pour rentabiliser le foncier. **Les emprises probablement issues d'un remembrement permettent de réaliser des façades plus étendues avec un accès central** pouvant correspondre à une porte charretière et à un passage vers la cour. Dans ce cas, la distribution du bâtiment sur rue et des ailes sur cour est assurée par deux cages d'escalier situées en façade arrière ou en retour. **La distribution reste traditionnellement latérale dans les constructions ordinaires à 3 travées.** L'escalier est situé en façade arrière ou au centre de l'immeuble (si bâtiment à double épaisseur) avec éclairage zénithal. Le recours à une distribution en retour est moins répandu. Une deuxième cage d'escalier latérale, située en façade ou au centre du bâti dessert la construction en fond de parcelle.

**La distribution fait l'objet d'un traitement soigné des sols : revêtement décoratif en carreaux de ciment (plus rarement en mosaïque), en dalles de pierre calcaire ou en carreaux en pierre blanche disposés en damier ou séparés par des cabochons noirs.** Les couloirs et halls sont également habillés de boiseries : bas-lambris en bois, menuiseries à panneaux lisses ou décorés (losanges, etc.), porte vitrée sur cour. La présence d'une « **porte-barreau** » (deuxième porte qui « filtre » l'accès à l'escalier depuis l'entrée) est généralisée dans la distribution. Avec l'ouverture de la porte pleine sur rue, cette menuiserie ajourée permet d'éclairer et d'aérer les parties communes. Quelques cas sont recensés dans des immeubles de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (dont un très bel exemple au 71 rue Peltier), mais cette disposition semble beaucoup plus courante dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Types d'escalier

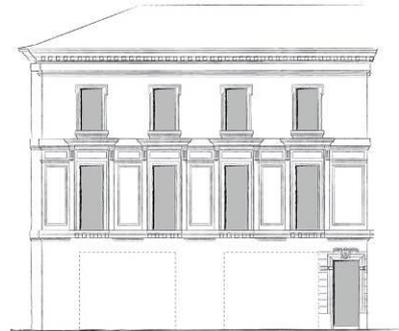
**L'escalier « balancé » en bois est la norme**, avec des rampes en ferronnerie à barreaux avec volutes vers 1800, puis à barreaux de bois simples à base carrée ou à colonnettes en fonte sur toute la première moitié du XIX<sup>e</sup>. Les escaliers placés au centre reçoivent un éclairage zénithal, souvent en « dôme » au-dessus de la cage.

Les balustres sont abandonnés et remplacés par de simples **barreaux en bois** à profil carré. Les rampes en ferronnerie d'esprit néoclassique sont composées de barreaux à profil carré dont les extrémités forment des volutes (continuité du type précédent). Ces éléments sont ensuite remplacés par des colonnettes en fonte, simples ou décorées, produites industriellement. Un placage en bois accompagne la montée de la première volée et souligne forme arrondie du jour.

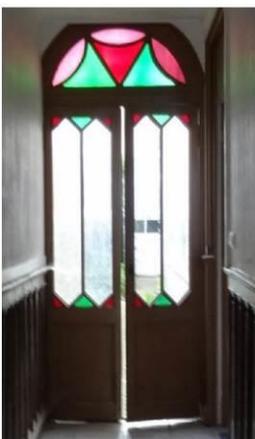
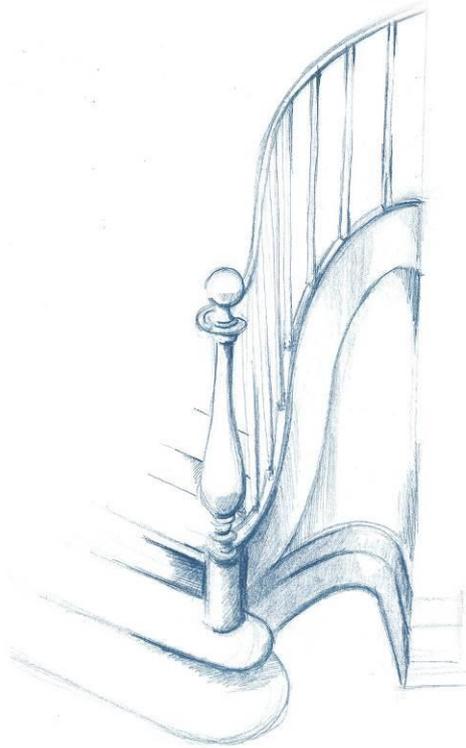
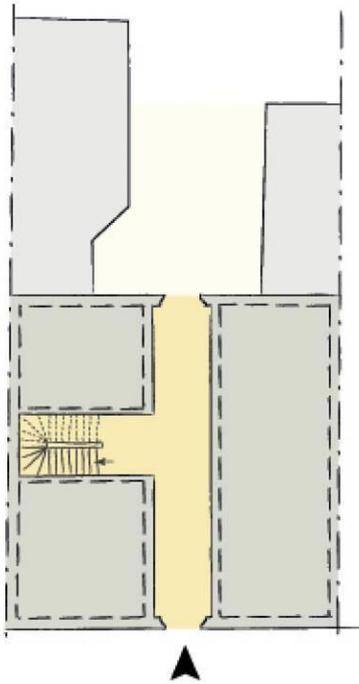
*L'immeuble de rapport dans la première moitié du XIXe siècle*



67 avenue Charles de Gaulle



67 rue Jean Jaurès



## Spécificités de composition architecturale

**La composition est plus pensée par étagements successifs que par travées.** Le traitement de chaque niveau diffère par la hauteur sous plafond mais surtout par la richesse de l'apparat décoratif : si le rez-de-chaussée est conçu comme un soubassement, fréquemment décoré par des joints de refend horizontaux avec marquage des linteaux clavés, l'étage noble fait l'objet d'une grande attention en particulier pour le décor des encadrements des baies. Les niveaux supérieurs sont plus modestes, l'étage d'attique peut même être séparé du reste de la façade par une corniche saillante (constructions d'époque Empire).

**Les étages sont systématiquement marqués par un bandeau plat ou mouluré.** Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le bandeau se trouve au niveau du plancher : les baies, dont le linteau est maintenant détaché du bandeau de plancher supérieur, sont dotées d'un appui de fenêtre mouluré légèrement saillant ou, dans le cas de portes-fenêtres, viennent s'adosser au bandeau inférieur. Dans le deuxième quart du siècle, le bandeau est relevé au niveau des appuis de fenêtre : l'espace « vide » entre les baies d'une même travée, laissé auparavant au niveau de l'allège, se trouve maintenant directement au-dessus du linteau des baies. **L'importance des lignes horizontales est renforcée par la présence éventuelle de corniches ou balcons.** Des balcons, voire des balcons filants sont parfois présents à l'étage noble. Aux étages supérieurs, les ferronneries disposées en tableau supplantent les balconnets.

**La taille importante des baies et la diffusion des portes-fenêtres permettent de réaliser des façades largement percées où les vides dominent ou équilibrent les pleins.** L'importance du décor de l'encadrement est déclinée selon l'étage : l'étage noble est pourvu d'un décor plus riche avec des encadrements moulurés éventuellement surmontés de larmiers saillants ou frontons. Les constructions les plus modestes et les baies des niveaux supérieurs ne comportent pas forcément d'encadrements.

### *La façade « dans la tradition néoclassique » XIX<sup>e</sup>*

**Dans la continuité des constructions de style Directoire-Empire, les façades néoclassiques affichent une composition générale régulière et maîtrisée, dominée par des lignes horizontales et en particulier par une corniche imposante, souvent à frise lisse surmontée de denticules ou de consoles.** Les bandeaux se font plus saillants et parfois épais, ils peuvent comporter une partie haute moulurée et une partie basse en méplat. Les pilastres latéraux, si conservés, sont en méplat.

Le rez-de-chaussée est systématiquement traité comme un soubassement, avec un effet de « socle » en bossage à joints de refends horizontaux. Au-dessus de la corniche, un attique peut venir couronner la composition, parfois remplacé par un couronnement à fronton si l'immeuble est en angle d'îlot.

Le décor des baies se complexifie et prend du relief en particulier à l'étage noble : les encadrements moulurés peuvent être associés à des larmiers saillants ou à des frontons droits. Les portes-fenêtres sont assorties de garde-corps généralement en fonte.

**Le vocabulaire architectural et ornemental peut être encore défini néoclassique pour les références empruntées à l'Antiquité (corniches à denticules ou consoles, pilastres, frontons, bossage, etc.).**

### *Le style Directoire / Empire*

**Cette famille constitue un épisode architectural particulièrement homogène et identifiable.** Il s'agit généralement d'immeubles de rapport aux gabarits imposants en R+2+ attique, allant de 3 à 8 travées. L'implantation récurrente en position d'angle rend ces quelques bâtiments particulièrement présents dans le paysage urbain.

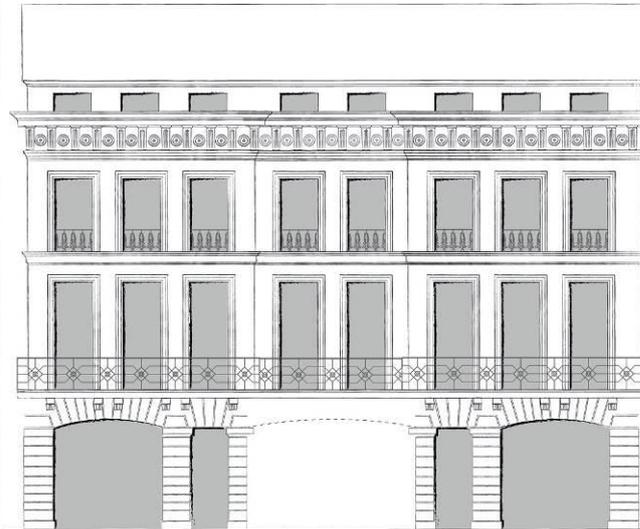
Le marquage appuyé des lignes horizontales est renforcé par la présence d'une épaisse corniche qui sépare l'attique (souvent aux petites baies cintrées) des étages courants et, éventuellement, par le dédoublement des bandeaux. La corniche ou les bandeaux sont parfois enrichis de motifs à consoles ou à denticules.

Les pilastres latéraux perdent de l'importance (réduction de la largeur et de la saillie, traitement en méplat) ou disparaissent. Les décors peuvent se réduire à de simples encadrements moulurés. Parfois, à l'étage noble, des pilastres aux chapiteaux décorés d'incisions verticales séparent les baies, aux contours traités en creux. Les balconnets ou balcons filants sont présents au seul étage noble.

La période de l'Empire-Restauration connaît quelques influences égyptiennes et militaires liées aux motifs mis au goût du jour par les campagnes napoléoniennes (palmettes, glyphes, flèches, etc.)

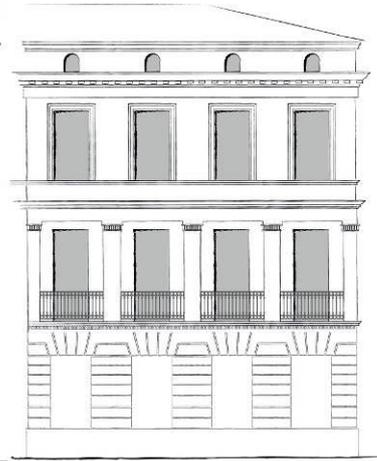


**Le style Directoire / Empire**



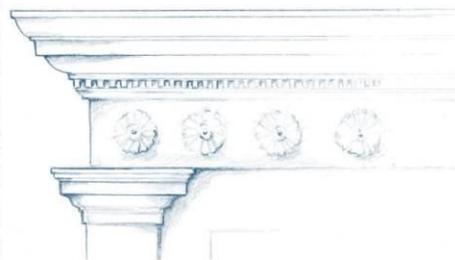
55 avenue Charles de Gaulle

**Décors Empire**

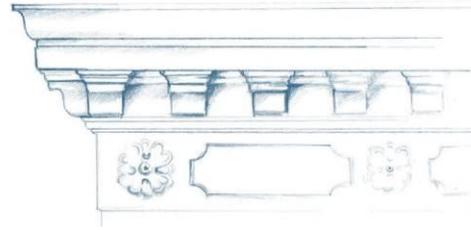


24 avenue La Fayette

**Corniche à denticules**

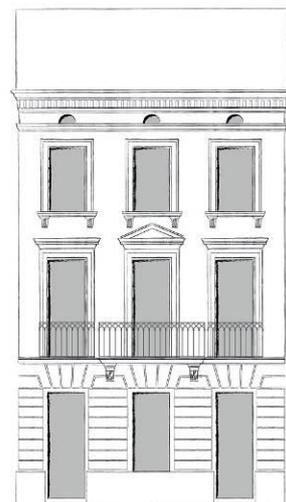


**Corniche à modillons**



Les corniches gagnent en importance pour assurer le couronnement de l'immeuble. Les motifs à denticules ou à consoles sont associés à une frise avec motifs ronds (période Empire- Restauration) puis à une bande lisse délimitée par des moulures.

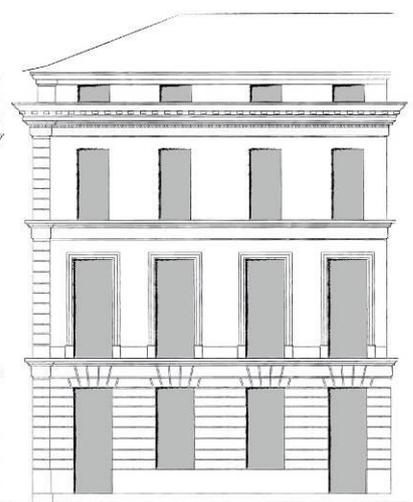
**Façades «dans la tradition néoclassique»**



71 rue Charles de Gaulle



111 rue Thiers



36B rue Charles de Gaulle

### *La trame à niveau décaissé*

Les pilastres disparaissent pour faire place à un encadrement latéral qui se poursuit sous le bandeau de plancher et marque un léger décaissé à chaque niveau intégrant toutes les baies. Eventuellement la trame des pilastres et des bandeaux peut être totalement supprimée pour obtenir une façade lisse marquée par les seuls appuis de fenêtre.

Le dernier niveau est désormais traité comme un étage à part entière d'une hauteur légèrement inférieure. La présence d'un attique séparé par une corniche intermédiaire se fait très rare : dans beaucoup d'immeubles modestes, l'attique se résume à un étage de surcroît séparé par un simple bandeau.

### *Ferronneries et fonte*

L'architecture monumentale rochefortaise présente d'intéressants exemples de structures métalliques dès le Premier Empire (spécificité liée au savoir-faire des ingénieurs). Le Magasin aux combustibles d'Antoine Mathieu présente ainsi dès 1812 une structure en colonnes de fonte.

Si quelques exemples de charpentes métalliques plus tardives sont connus dans l'architecture civile, c'est surtout sur les façades (marquises et balcons) que se retrouve cette spécificité.

Les garde-corps ont des formes droites. Si les balcons filants sont parfois utilisés à l'étage noble, au-dessus on ne trouve que des balconnets faiblement saillants, voire des garde-corps intégrés au tableau de la baie. Les ferronneries évoluent vers une industrialisation progressive des produits et des motifs. Au cours de cette période on peut distinguer différents modèles liés à l'avancée des technologies de fabrication.

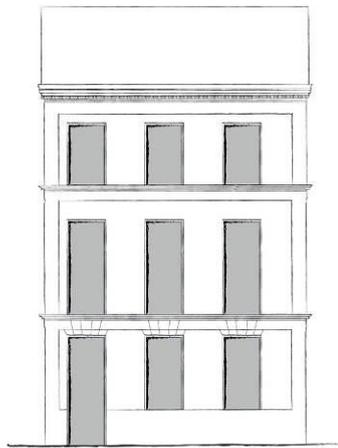
Les premiers modèles en fonte (motifs de palmettes, flèches et boucliers avec motifs géométriques, etc.) se trouvent sur les constructions de style Empire et néoclassique dans la lignée des compositions de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les barreaux insérés dans un cadre (et éventuellement accompagnés de frises avec motifs circulaires ou de croisillons) et les lancettes couvrent la même époque jusqu'à la Restauration.

Les modèles en fonte plus élaborés datent de la première moitié du siècle : il s'agit d'abord d'éléments répétés fixés sur un cadre (candélabres, etc.) puis de panneaux à motifs de végétaux, d'animaux ou géométriques. Vers la fin de la période, dans les années 1840-1850, les portes d'entrée s'enrichissent aussi de panneaux en fonte ouvragée.

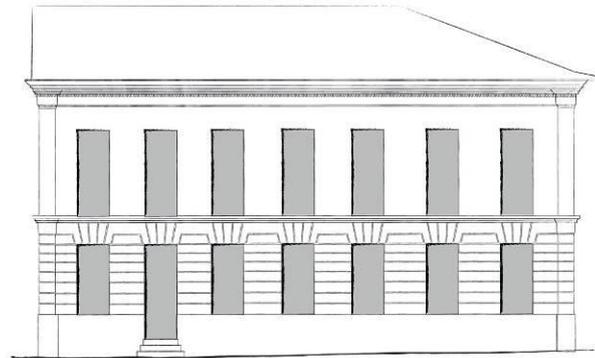
### *Portes d'entrée*

Le marquage de l'entrée tend à disparaître : la porte peut adopter le même traitement que les autres baies du rez-de-chaussée (encadrement mouluré voire absence d'encadrement). Le recours à un encadrement composé (pilastres + entablement) est réservé à quelques constructions cossues ou aux beaux immeubles de rapport.



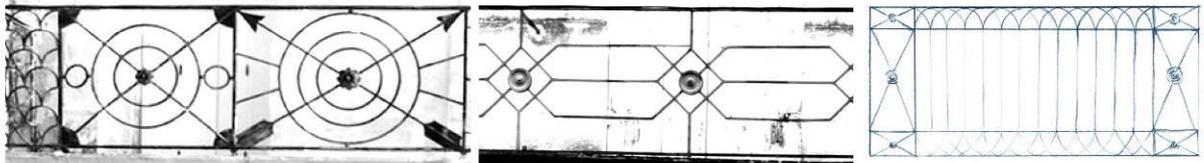
3 rue Lesson

*La trame à niveau décaissé*



75 rue Toufaire

*Ferronneries et fonte*



*Les Portes d'entrée*



## 6. Constructions de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (années 1850-1910)

### Représentativité



## Repères monumentaux & historiques



Ancien **Hôtel Cordier**,  
architecte A. Bourgeat (1855 env.)



**Hôtel Nicolas de Lisleferme**,  
au 1 rue Victor Hugo



**Caisse d'Epargne**,  
architecte F. Michaud (1900)



**L'Hôtel des Postes**,  
architecte L. Lavoine (1903)

### Principales caractéristiques

La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle coïncide avec l'émergence d'un pouvoir civil à la tête de la Ville, après deux siècles de domination militaire. L'exubérance ornementale déployée à partir des années 1850 tranche avec la rigueur précédente.

Les architectures de cette seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle font l'objet d'une connaissance plus précise, notamment au travers des architectes successifs en charge de la Ville, dont chacun a « laissé sa marque » en fonction des époques.

*Le style éclectique* se distingue par sa richesse ornementale qui puise ses références décoratives dans les styles précédents et les juxtapose sur une même façade dans une nouvelle syntaxe.

*L'Historicisme* se démarque de l'éclectisme par un exercice de style autour d'un motif inspiré d'un seul courant architectural (généralement Moyen-Âge ou Renaissance)

*La III<sup>e</sup> République* s'illustre par une recherche nouvelle de volumétrie, notamment au-travers des toitures et le retour à un décor plus standardisé.

## Programmes significatifs

Différents programmes se côtoient, dont les différences sont accentuées, notamment leurs caractéristiques volumétriques.

- Les (rares) hôtels particuliers et maisons bourgeoises
- Le grand immeuble (sur modèles parisiens)
- Les immeubles de rapport
- Les maisons

### *Implantation et volumétrie*

Les gabarits sont très variables en fonction des programmes. La hauteur reste limitée sur les demeures bourgeoises et/ou aristocratiques (R+1 ou R+2) et sur les architectures les plus simples (en continuité des époques précédentes). La plupart des immeubles de rapport reste dans le gabarit du type précédent (R+2 au R+3).

**La fin de siècle est marquée par la modification du couronnement et une recherche formelle autour du couvrement** : vers 1850 l'attique disparaît ou est supplanté par une **balustrade sculptée** en léger retrait, qui vient masquer la toiture, et marquer un dernier niveau, ou cerner une terrasse. Le motif de balustre répété est le plus courant, mais d'autres sont également employés (polylobés, oves de type Renaissance ...). Au tournant de 1890, les architectures développent un jeu volumétrique très formel, composé de toitures abritant des combles habitables, éclairés par d'imposantes **lucarnes** ou en forme d'œil-de-bœuf très décoratives.

**Dans les années 1860, apparaissent les premiers grands immeubles (sur le modèle parisien, avec boutiques et entresol), principalement localisés dans l'hypercentre autour de la place Colbert.** Le gabarit double en cumulant jusqu'à trois niveaux au-dessus du rez-de-chaussée entresolé, avec parfois un couronnement en balustrade. Une attention particulière est réservée au traitement de l'angle, surtout dans les grands immeubles du courant éclectique. Il est généralement marqué par un pan coupé, ou amplifié par une marquise.

### *Plan et mode de distribution*

**La distribution fait toujours l'objet d'un traitement soigné avec boiseries, calepinage de sol, éclairage zénithal - à l'instar de l'époque précédente.**

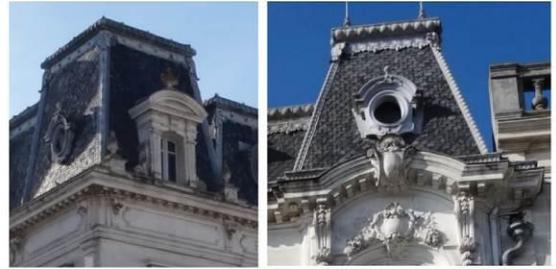
**L'entrée par un porche se généralise**, surtout dans les grandes maisons bourgeoises (propriétaires d'attelages). La circulation y est traitée comme une rue intérieure, avec trottoirs, boiseries, et luminaires encadrant l'entrée.

## Types d'escalier

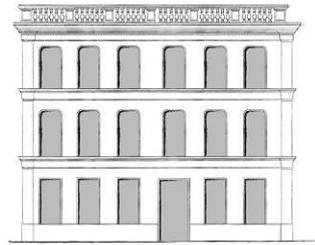
Les escaliers sont identiques à l'époque précédente, avec large diffusion du modèle à colonnettes de fontes, et à barreau de bois simples dans les programmes plus modestes. Quelques balustres très fins et autres déclinaisons en colonnettes en bois sont employés à la fin du siècle.



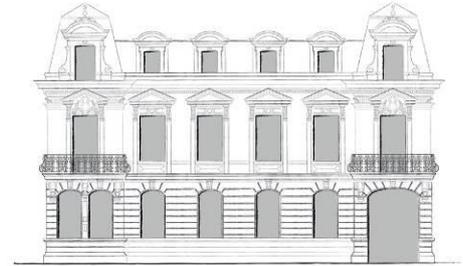
*Couronnement en balustrade*



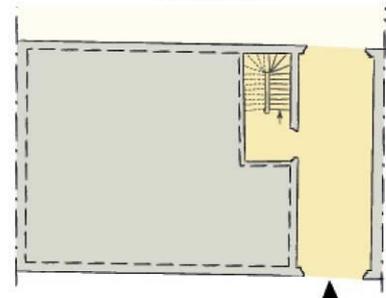
*Le «retour» des toitures*



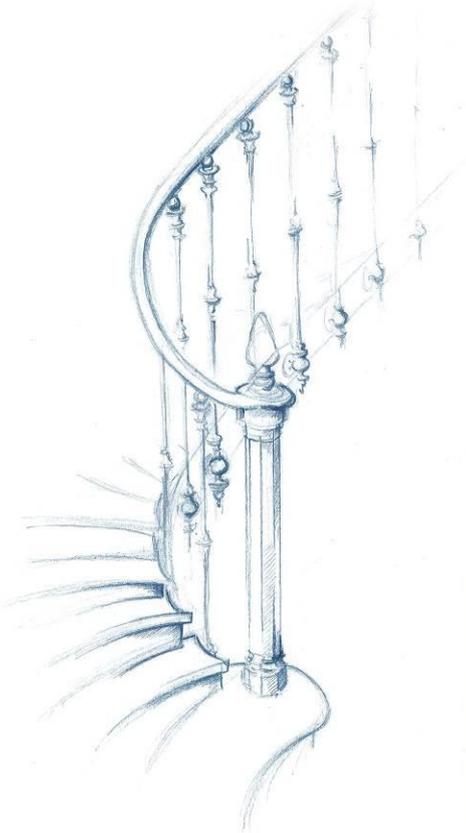
74 rue Grimaux



3 rue Jean Jaurès



*Porches et rues intérieures*



*Les escaliers*



## Spécificités de composition architecturale

Le principe de composition par **étagement successif** est conservé, un principe de symétrie et/ou d'axialité autour d'un avant-corps central vient s'y superposer (traitement qui est réservé aux beaux programmes). L'**entrée** n'est pas systématiquement marquée dans l'avant-corps à l'époque éclectique (1860-1880). Vers 1900, elle est inscrite dans une **travée latérale singularisée** par un relief prononcé, un décor différencié, et parfois un jeu de toiture (tourelle).

Les façades sont très ouvertes (les tableaux et trumeaux peuvent même être d'une largeur inférieure à celle des baies), avec des percements toujours réguliers, habillés d'un parti décoratif qui peut être très présent. Ces éléments, très en relief, constituent une façade animée, selon une trame décorative qui enchaîne les percements de façon verticale (travée) ou horizontale (par niveau).

Il existe une grande variété dans les formes de baies et encadrements de 1860 à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'emploi de la baie en « **arc déprimé** » (dès 1860 et jusqu'en 1900) semble être une référence largement répandue à Rochefort.

### Le style éclectique

A Rochefort, cette époque est incarnée par A. Bourgeat, architecte de la Ville de 1853 à 1879.

Les principes de composition de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle restent courants : effet de socle et distinction de l'étage noble. Le style éclectique se distingue surtout par une **richesse ornementale** à l'inspiration foisonnante, **puisée dans les motifs architecturaux antérieurs**. Le répertoire est plus libre que les références néoclassiques précédentes : tous les styles sont juxtaposés, et s'entremêlent pour former un ensemble harmonieux. Les décors sculptés sont les plus présents : rinceaux, coquilles, masques et mascarons.

Ces multiples ornements induisent un **relief prononcé sur les façades**, accentué par des lignes horizontales très saillantes (balcon filant sur consoles, balustrades en toitures), et des jeux de décrochés, notamment autour d'un avant-corps. De même que pour l'ornementation, diverses formes de baies et encadrements se côtoient sur une même façade, vocabulaire aux références savantes créant une nouvelle syntaxe. Les corniches sont particulièrement présentes et saillantes, à gros modillons ou consoles.

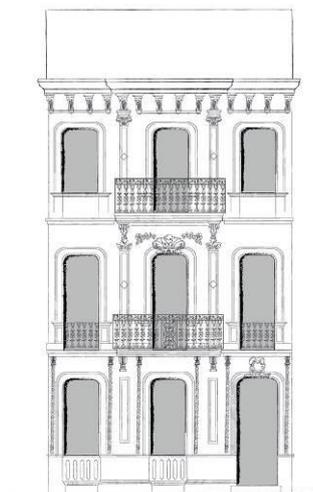
### Historicisme

Ce type qui prend place autour de 1900 tout en se distinguant de l'éclectisme, puise son inspiration dans un seul courant architectural (souvent le haut Moyen-Âge ou la Renaissance). Expression historicisante qui se traduit dans les jeux de toitures, lucarnes, larges baies à meneaux en pierre, vitraux. Quelques rares exemples témoignent de ce courant finalement assez peu représenté à Rochefort (baies historicisantes sur la Caisse d'Épargne, maison ou petit Hôtel au 91 rue Pierre Loti).

### La III<sup>e</sup> République

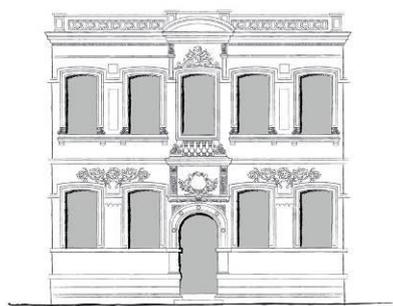
C'est avant tout le « **retour** » **des toitures** qui caractérise ce type : combles à brisis, tourelles. De nombreuses lucarnes ou « œil-de-bœuf » viennent éclairer les combles, plus hauts et plus verticaux que ceux du XVII<sup>e</sup> siècle, et destinés à être habités.

L'**ornementation est plus standardisée**. Les frontons (massifs et saillants) sont très employés, notamment sur les lucarnes. La travée est marquée par un encadrement toujours en relief.



24 rue République

*Le style éclectique*



5 rue Jean Jaurès

*Ferronneries fin XIXème : le catalogue éclectique*

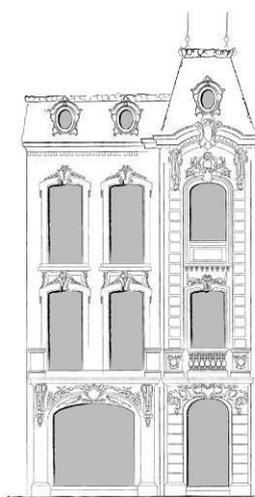


*Historicisme*

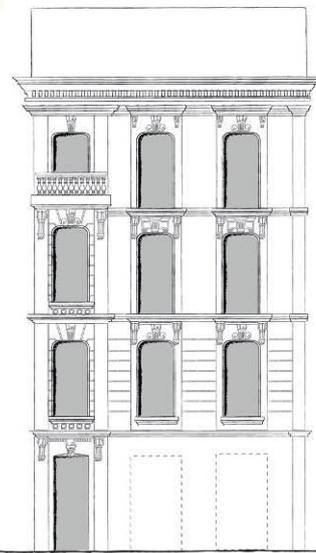


91 rue Pierre Loti

*III<sup>ème</sup> République*



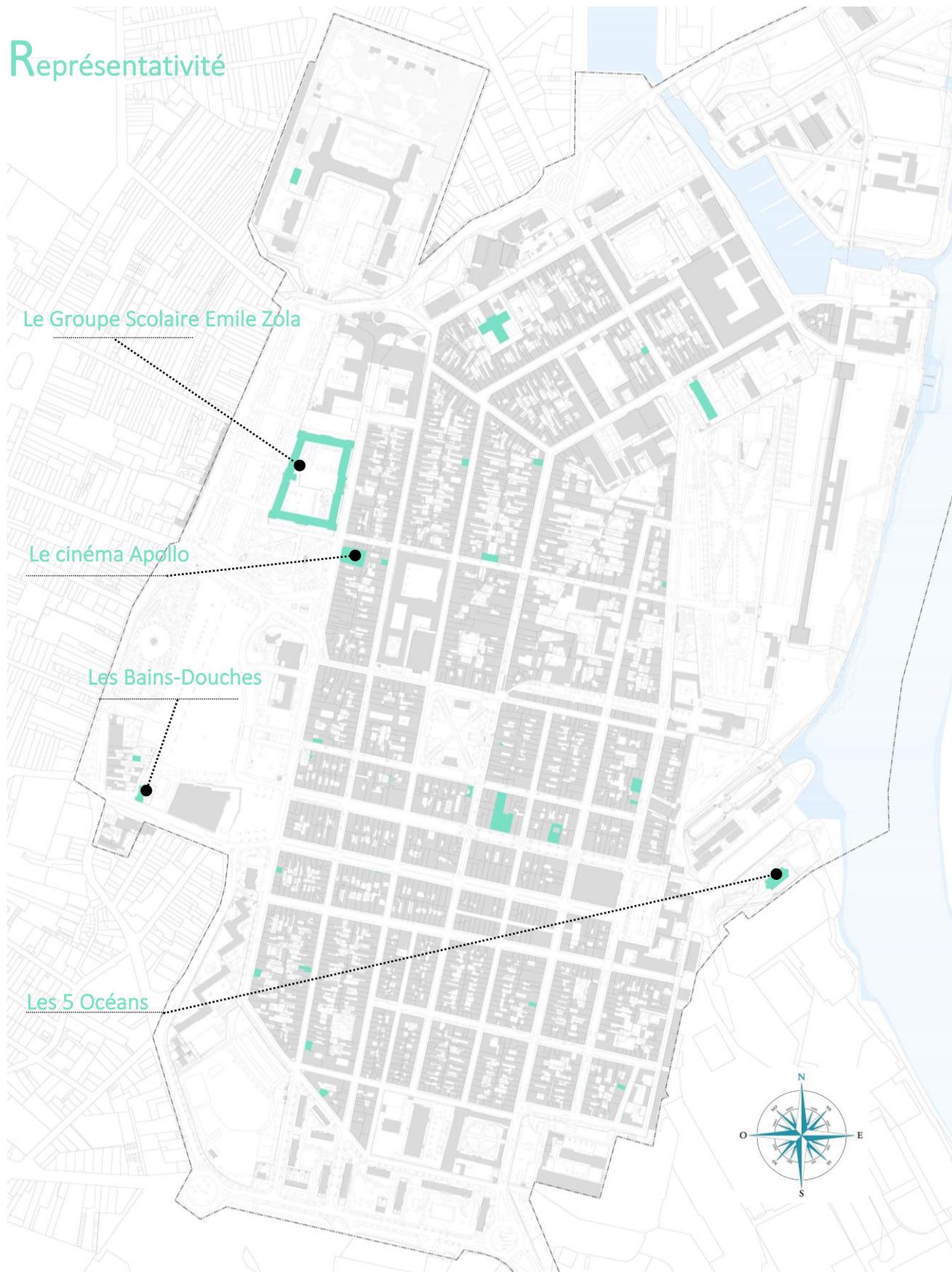
121 rue Pierre Loti



115 rue de la République

## 7. Constructions du début du XX<sup>e</sup> siècle (années 1910-1950)

### Représentativité



## Repères monumentaux & historiques



Les Bains-Douches,  
architecte L. Lavoine (1905-1914)



Le Groupe Scolaire Emile Zola,  
architecte L. Lavoine (1932)



Le cinéma Apollo



Les 5 Océans

## Principales caractéristiques

Le centre-ville de Rochefort est déjà entièrement construit, il y a donc peu d'exemples représentatifs de cette période dans l'architecture civile, mais plutôt un renouvellement ponctuel, parcelles par parcelles.

La recherche volumétrique initiée par le retour des toitures à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle se poursuit au début du XX<sup>e</sup> siècle, selon une *inspiration balnéaire* qui se traduit notamment par des couvertures débordantes et éléments en saillie.

Les *innovations* sur les *matériaux* atteignent l'architecture au début du XX<sup>e</sup> siècle, de façon prononcée sur les équipements publics (bains-douches), et plus rares et timides sur l'habitat rochefortais.

Très en rupture avec les architectures précédentes, celle des *années 1930* invente un langage de formes massives soulignées par des lignes horizontales et verticales. Le décor, encore présent en façade, tend vers l'abstraction géométrique de motifs floraux, dans un style *Art Déco*.

## Programmes significatifs

Il existe assez peu d'exemples de ce type dans le périmètre d'étude. Parmi ce faible échantillonnage, sont représentés :

- Les maisons bourgeoises
- Habitat collectif (immeubles)
- Les villas / pavillons : représentatives du style villégiature ou balnéaire

### *Implantation et volumétrie*

Les gabarits restent hauts dans l'hypercentre (grand immeuble place Colbert au 119 rue de la République). Mais la majorité sont des maisons individuelles qui ne dépassent pas le R+1.

Cette tendance à la **singularisation de l'habitat**, s'exprime également volumétriquement : le bâti, jusqu'ici principalement mitoyen (dans l'architecture civile) s'isole sur la parcelle (de ce fait, très peu d'exemples existent dans le centre-ville de Rochefort).

Dans la continuité du retour des toitures amorcé au début du siècle, de nouvelles volumétries sont expérimentées, délaissant définitivement la toiture à deux pans, alignée sur gouttereau, qui était jusqu'ici la norme. Des **toitures débordantes** en pignon sur rue se démarquent, et démontrent une inspiration balnéaire alors très en vogue.

## Spécificités de la composition architecturale

Le début de siècle est particulièrement marqué par les expérimentations et l'emploi de *nouveaux matériaux*.

Cette recherche de matières, textures et couleurs est facilement reconnaissable dans un environnement bâti jusqu'ici dominé par l'emploi de la pierre calcaire associé à la tuile à tige de bottes.

Le **béton commence à être employé, et en toiture la tuile mécanique vient remplacer la tuile à tige de botte**. La brique (recomposée) fait quelques apparitions ponctuelles et timides en façade, d'abord sur les encadrements, puis en tableau. Quelques exemples de brique vernissée et colorée (abeilles rochefortaises) sont également à noter, ainsi que des décors de faïence et mosaïque dans de très rares cas (bains douches).

Une certaine *Inspiration Villégiature / Balnéaire* peut se lire dans la volumétrie et le traitement de façade : les toitures sont débordantes et mettent en valeur le pignon, parfois avec ferme apparente et chevron de rive ; voire pan-de-bois (ou imitation) en façade. Quelques éléments saillants (bow-window, jardinières) et formes de baies différentes contribuent à créer des façades animées.

L'architecture civile des *années 1930* est rare à Rochefort. Les quelques exemples montrent une forte influence du style *Art Déco*. Le couronnement est mis en évidence par des lignes horizontales (cinéma Apollo) tout en distinguant des travées en avant-corps ou en bow-window. Des pilastres abstraits et lignes verticales très marquées viennent dynamiser la composition d'ensemble.

Suivant le programme, les baies peuvent être particulièrement étendues, parfois plus larges que hautes. Le décor est très épuré et tend vers l'abstraction géométrique



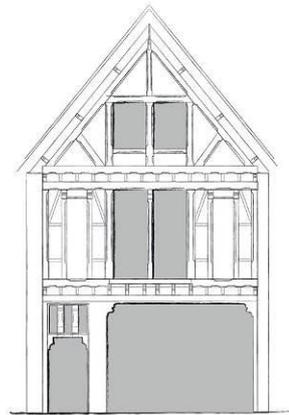
Toiture débordante à ferme apparente



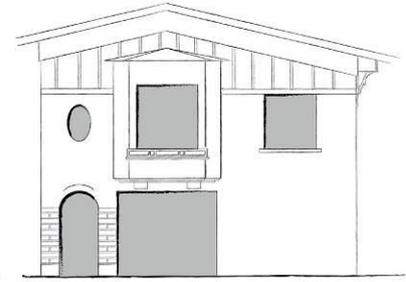
Brique vernissée



Faïence



22 rue Thiers



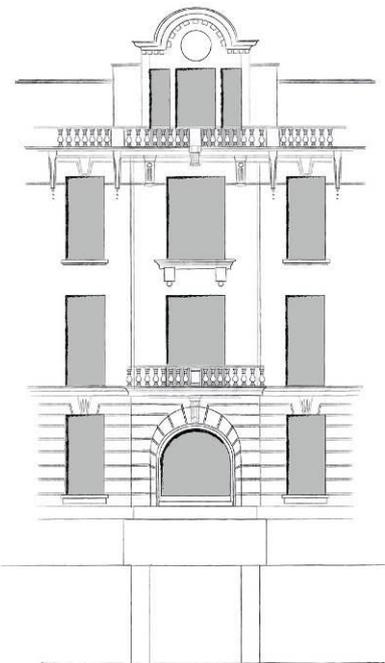
19 rue Bégou

Nouveaux matériaux  
et inspirations balnéaires

années 1930  
et Art Déco



57 rue Touffaire

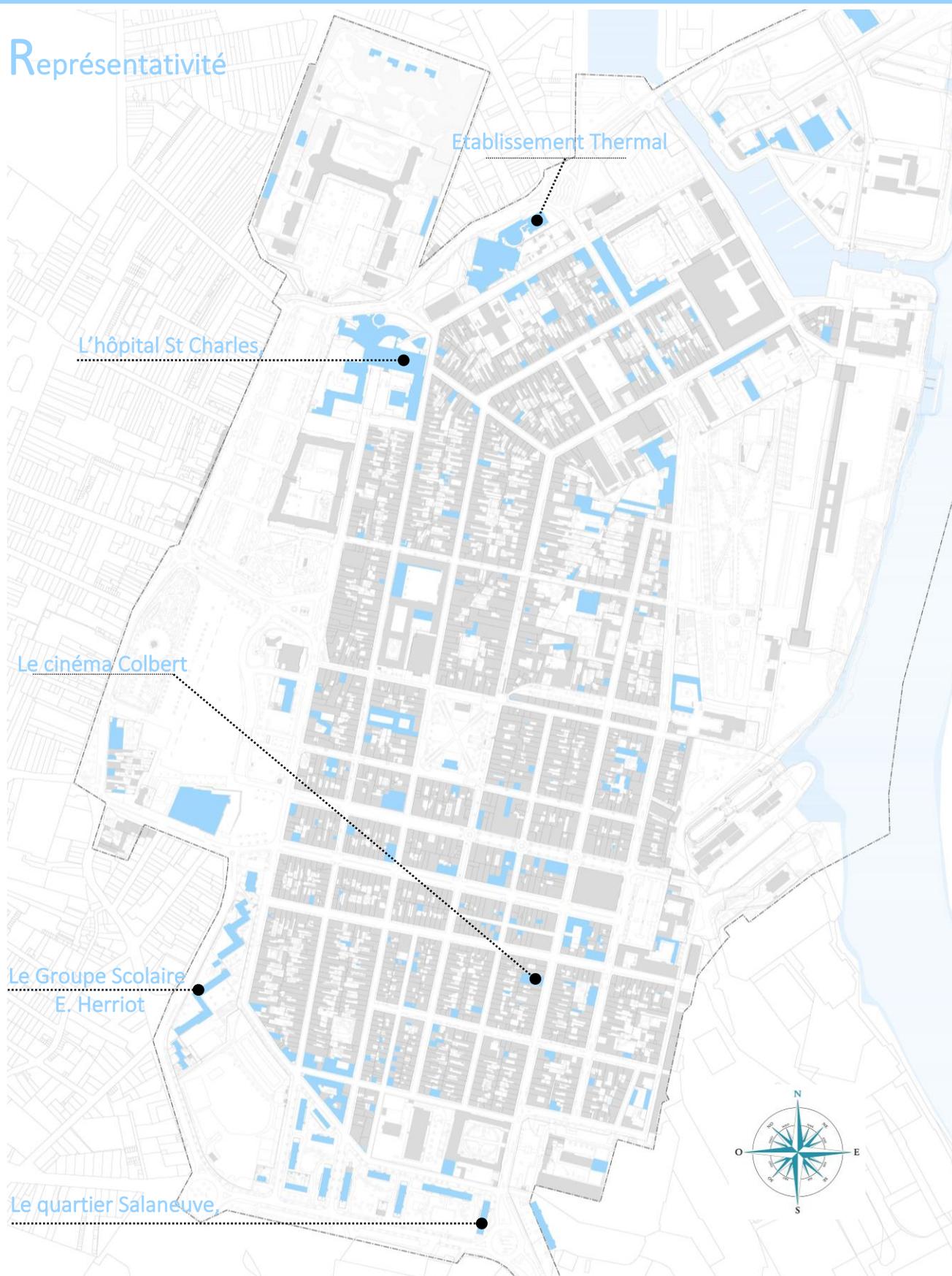


119 rue de la République

Encadrements, ferronneries et détails des années 1930 et Art Déco



## 8. Constructions récentes (années 1950 et après)



## Repères monumentaux & historiques



Etablissement Thermal  
(1955)



Le cinéma Colbert  
(1959 ?)



Le quartier Salaneuve,  
(1954-1964)



Le Groupe Scolaire E. Herriot  
(1956)



L'hôpital St Charles,  
architecte M.Quentin (1972)

## Principales caractéristiques

Les bombardements de la seconde guerre mondiale ont été principalement axés sur l'Arsenal, et occasionnent peu de destructions dans l'architecture civile. Dans la poursuite de l'époque précédente, de grands équipements sont implantés (groupe scolaire E. Herriot) ou repensés (hôpital St Charles), et une opération de type « grand ensemble » prend place sur l'ancienne emprise des remparts au Nord (à l'instar du Quartier Salaneuve).

En dehors de ces grands projets, les architectures modernes sont plus rares et isolées, et consistent en la construction de petits collectifs ou de pavillons individuels insérés dans le tissu urbain historique.

Les constructions *modernes* se font selon une volumétrie nouvelle et rationalisée. L'implantation est presque systématiquement en rupture d'alignement ou de gabarit et démontre un affranchissement de la notion de travée, avec élargissement considérable des baies et une horizontalité assumée.

Le béton et l'appareillage décoratif sont les principaux matériaux employés dans ces architectures épurées aux lignes tranchées, blocs massifs dénués d'ornementation : le dialogue des volumétries (et dans une moindre mesure des matériaux) constitue la principale expression architecturale tangible au modernisme.

## Programmes significatifs

Le tournant des années 1950 est marqué par la construction de logements collectifs, parfois sous la forme de grands ensembles (exemple du quartier Salaneuve). Parallèlement, la maison individuelle se développe (dans la continuité des villas du début du siècle).

### *Implantation et volumétrie*

Les constructions des années 1950 et après démontrent une volonté de rupture avec les modèles préexistants et suivent les préceptes de la Chartre d'Athènes, prônant l'autonomie par rapport à la voirie. L'alignement sur rue n'est plus systématique, surtout lorsque les immeubles sont soumis à un plan directeur, ou sont situés en marge du quadrillage urbain de l'ancien centre fortifié.

Le regroupement parcellaire donne parfois de larges emprises à ces nouvelles constructions, soient de grands linéaires sur rue qui les rendent très visibles dans des séquences urbaines beaucoup plus rythmées. Dans le cas de logements collectifs, les hauteurs peuvent culminer à plus de 7 niveaux, dans des quartiers où l'épannelage dépasse rarement plus de 3 niveaux. Le couverture est plan, selon le principe de toiture terrasse, et se démarque des traditionnelles couvertures à 2 pans, et renforce l'impression de « bloc ».

## Spécificités de composition architecturale

**Les façades sont nues et lisses, absentes de toute ornementation. Le béton est le matériau privilégié (ou parpaing enduit dans certaines constructions plus modestes), parfois orné d'un appareillage purement décoratif (généralement employé pour marquer le soubassement).**

Chaque construction emploie un rythme de percements qui lui est propre. Le principe de loggia, ou de balcon saillant filant sur toute la façade est très répandu, et se démarque nettement par un relief exacerbé. Les balcons sont laissés libres ou peuvent être partiellement clos (notamment par des baies vitrées).

Le motif de l'auvent marquant l'entrée se retrouve sur de nombreuses constructions, et plus particulièrement sur les devantures commerciales.



*Maisons individuelles*



78 rue Victor Ménard

*Equipements*



*Grands collectifs*



## 8. ÉVOLUTION DES MENUISERIES EXTERIEURES

### 8.1 Les portes d'entrée

Les portes les plus anciennes retrouvées à Rochefort datent de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elles se démarquent par la taille imposante des ferrures en revers de boiserie et des motifs de panneaux à caissons en partie basse. Le dessin des panneaux assemblés suit l'évolution stylistique propre à chaque époque (caissons, courbes et contre-courbes au XVIII<sup>e</sup>, dessin orthogonal au XIX<sup>e</sup>, bossage en diamant à la fin XIX<sup>e</sup>, etc.).

Les impostes servant à l'éclairage des parties communes sont d'abord maçonnées puis intégrées en partie haute des menuiseries. A partir du début du XIX<sup>e</sup> siècle, de larges grilles de fonte prennent la place du panneau supérieur et permettent à la menuiserie de gagner en transparence.

### 8.2 Les portes-barreaux et fermetures des arcades

#### Portes-barreaux ou portes-bagnards

Passée la porte d'entrée, une deuxième porte sous forme de grille ou de barreau constitue un dispositif de filtre supplémentaire. Connue à Rochefort sous le terme de « porte-bagnard », il s'agit d'un dispositif constituant une spécificité locale (se retrouvant également à La Rochelle), et semble s'être surtout répandue dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Deux menuiseries du XVIII<sup>e</sup> retrouvées dans les caves (en réemploi ?) du 145 rue Pierre Loti 55 rue Puyravault pourraient bien constituer les ancêtres de ces portes-barreaux. Elles présentent des dispositions similaires, avec panneaux de bois plein en partie basse et balustres de bois scié ou barreaudage en partie haute.

La majorité des portes-barreaux présentent cependant des motifs décoratifs qui les rattachent à l'époque Empire – Restauration : lances, urnes, palmettes, etc.

L'aspect décoratif de ces barreaux prend bientôt le pas sur leur côté pratique, devenant de véritables portes ouvragées aux vitraux colorés.

#### Fermeture des arcades

Les arcades de distribution (généralement en rapport étroit avec l'escalier) sont une spécificité rochefortaise qui démontre la place centrale de la cour dans le fonctionnement de l'habitat traditionnel. Ce système se retrouve dans tous les programmes, de l'Hôtel particulier à la maison à loyer.

A Rochefort, les premières arcades appareillées (fin XVII<sup>e</sup> / début XVIII<sup>e</sup>), très épaisses, ne comportent pas de feuillures (intérieure ou extérieure) ni de vestiges de gonds laissant penser qu'une menuiserie de fermeture pouvait avoir été prévue. Ce modèle d'arcade ouverte sur la cour se retrouve tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais dans les hôtels particuliers, un principe de fermeture semble apparaître assez tôt. Une imposte d'arcade à petit bois début XVIII<sup>e</sup> au 42 rue Cochon Duvivier indique la présence d'une fermeture assez précoce à cet endroit (la porte actuelle est en revanche récente). Ce principe d'imposte vitrée (cette fois-ci couplée à une porte à panneaux de la même époque) se retrouve de façon symétrique au 72 rue de la République (2<sup>nd</sup>e moitié XVIII<sup>e</sup>). De même, une menuiserie d'arcade vitrée devant dater de la 2<sup>nd</sup>e moitié du XVIII<sup>e</sup> a été retrouvée dans un immeuble de la même époque au 71 rue Peltier. Ces dispositifs attestent donc d'une volonté dès le XVIII<sup>e</sup> siècle de clore les arcades.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le principe d'arcade de distribution perdure, mais dans un corridor clos (lié à la double profondeur du bâti) avec menuiseries formant sas d'entrée séparé du corridor. Il existe également des fermetures plus tardives d'arcades, comme au 57 avenue Charles-de-Gaulle, où une menuiserie XIX<sup>e</sup> posée en tableau vient clore une arcade XVIII<sup>e</sup> probablement initialement destinée à rester ouverte.

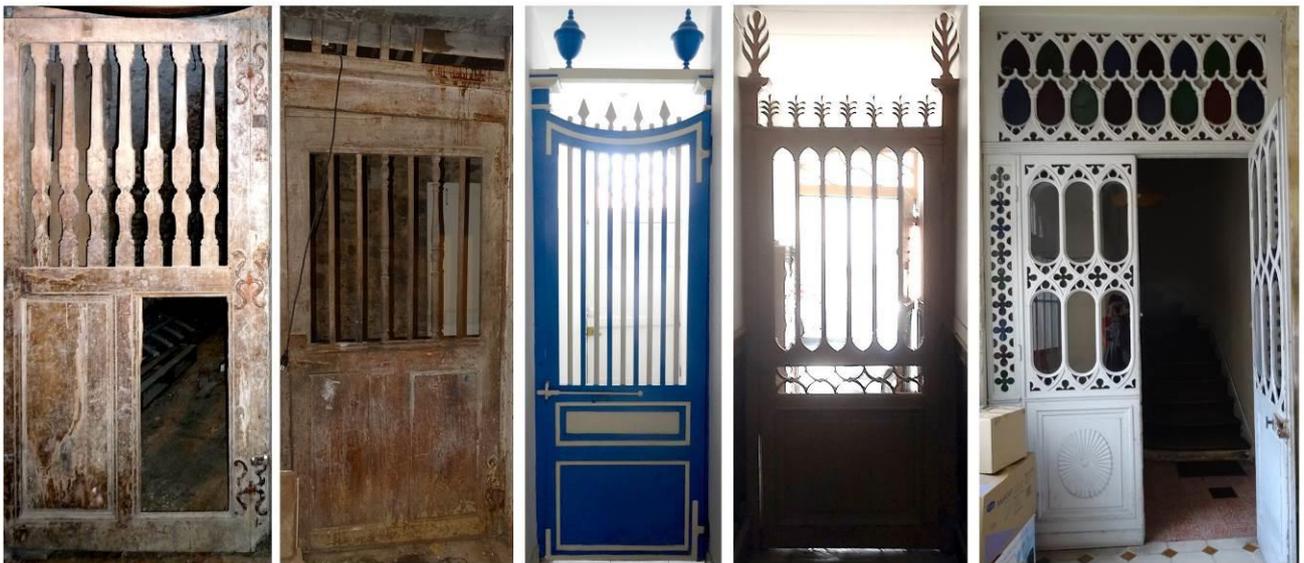
*Les Portes d'entrée*  
*XVIIIe*



*XIXe*

*XXe*

*Les Portes-barreaux*  
*XVIIIe*



*XIXe*

*Les Fermetures d'arcades*  
*XVIIIe*



*XIXe*

## 8.3 Les fenêtres et contrevents

### Les menuiseries de fenêtres

#### *Les fenêtres à meneaux et traverses bois (fin XVII<sup>e</sup> – début XVIII<sup>e</sup>)*

Les fenêtres les plus anciennes retrouvées à Rochefort pourraient dater de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Elles ont la spécificité d'un cadre dormant assemblé à des traverses et large meneau en bois, sur lequel sont fixés des châssis ouvrants à petit-bois, qui se bloquent à l'aide de targettes ou verrous à tiges. Les carreaux sont dans un premier temps très allongés avec une partition égalitaire des châssis ouvrants, puis la proportion change au fur et à mesure de l'avancée dans le XVIII<sup>e</sup> siècle : la traverse d'imposte remonte et le meneau central tend à disparaître, tandis que les carreaux se rapprochent progressivement du carré.

L'obtention d'un verre clair et entièrement transparent étant très complexe et coûteuse à l'époque, la plupart des verres anciens retrouvés ont une teinte parfois assez soutenue dans les tons bleu-verts.

#### *La croisée à espagnolette et petits bois (début XVIII<sup>e</sup> – mi XVIII<sup>e</sup>)*

Le début du XVIII<sup>e</sup> siècle est marqué par l'invention de l'espagnolette, qui entraîne la disparition définitive du meneau central et change la morphologie des montants, désormais à « doucine et contre-doucine ».

La traverse d'imposte reste en revanche la norme dans les baies les plus hautes. Elle est cependant plus moulurée que dans les anciens modèles.

#### *La porte-fenêtre (mi-fin XVIII<sup>e</sup>)*

Le tournant de la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle se caractérise par une plus grande recherche de lumière qui se concrétise par l'apparition de la porte-fenêtre à l'étage noble (parallèlement au développement des balcons), et par des carreaux de plus grande dimension qui résultent de l'innovation des maîtres verriers. Ils sont désormais transparents, même si persistent de petites irrégularités qui trahissent leur ancienneté. Le modèle à grand carreaux et imposte se diffuse largement et perdure jusqu'à la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### *Les modèles à crémone (XIX<sup>e</sup>)*

Le dispositif de crémone se démocratise au XIX<sup>e</sup> siècle et remplace peu à peu l'ancienne espagnolette. Il verrouille la fenêtre dont les montants sont désormais à « mouton et gueule de loup » (à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup>). Les premiers modèles sont forgés mais font rapidement place à des éléments en fonte.

Le dessin des menuiseries évolue en reprenant les motifs développés en façade, en introduisant parfois des références historicisantes propres à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (vitraux, meneaux en bois, etc.). La surface vitrée s'amplifie considérablement pour atteindre la pleine hauteur de baie à la fin du siècle.

### Les battants et volets intérieurs

Les feuillures visibles en façade indiquent la présence presque systématique de battants extérieurs, et ce, dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Auparavant, les volets étaient intérieurs et intégrés aux châssis ouvrants (aucun modèle de ce type n'a été retrouvé à Rochefort).

Les premiers battants extérieurs sont pleins, à larges planches jointives et lourdes ferrures, avec parfois un petit jour en partie supérieure. Le système de fermeture s'apparente à celui des croisées avec une espagnolette.

Les premières persiennes apparaissent à la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle dans les beaux programmes, plutôt localisées aux étages. Elles seront toutefois beaucoup plus répandues au XIX<sup>e</sup> siècle. Celles du XVIII<sup>e</sup> siècle se distinguent par la présence d'imposantes ferrures en continuité des pentures dites « à moustache ».

Les pièces d'apparat sont également dotées de volets intérieurs intégrés dans le dessin des boiseries. Si ce dispositif est assez rare et réservé aux très beaux programmes du XVIII<sup>e</sup> siècle, il devient beaucoup plus courant au XIX<sup>e</sup> siècle.

*Fenêtres à meneaux et traverses bois  
fin XVIIe / début XVIIIe*



*Apparition de l'españolette  
début XVIIIe / mi XVIIIe*



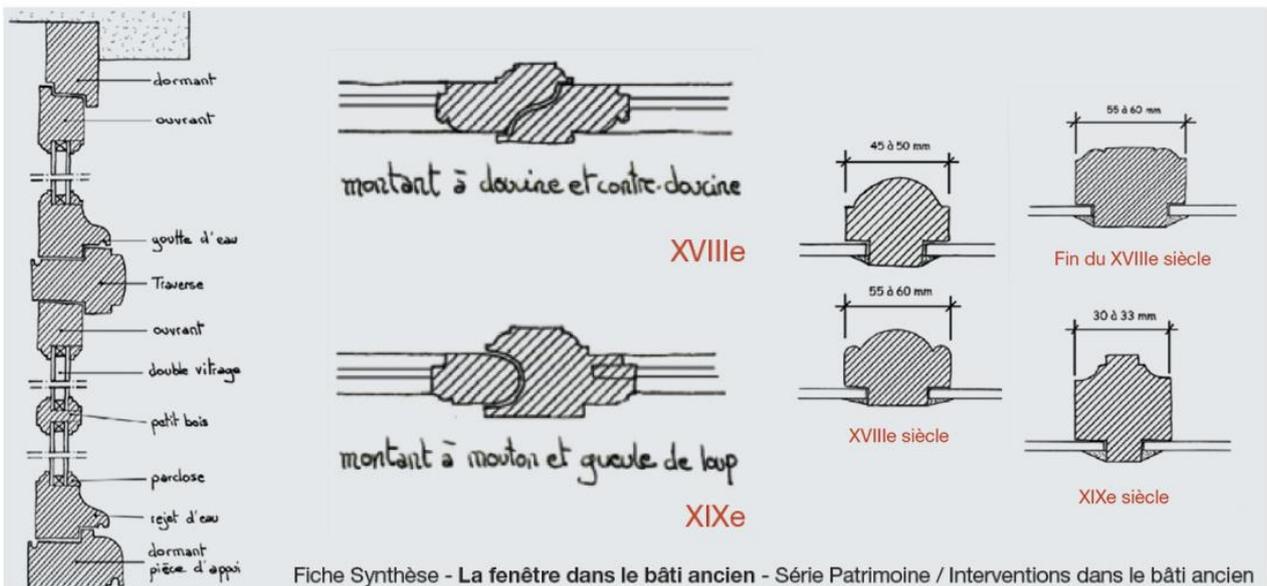
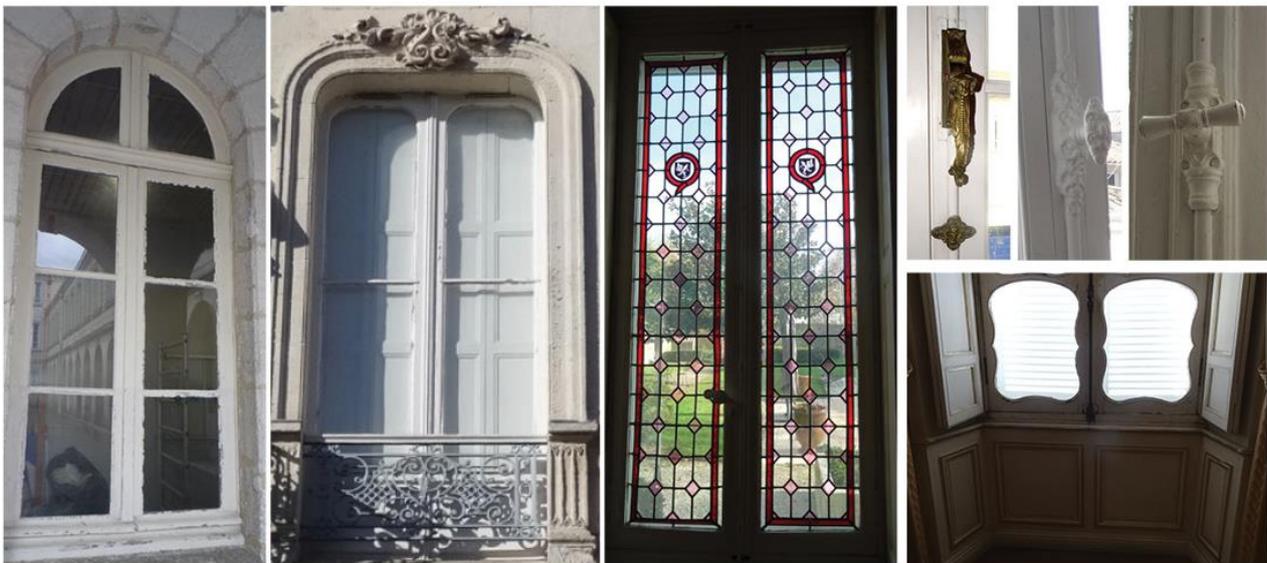
*Battants pleins puis persiennés*



Apparition de la porte-fenêtre  
mi XVIIIe / fin XVIIIe



Apparition de la crémonne en fonte  
XIXe



## 9. SPECIFICITES DES INTERIEURS ROCHEFORTAIS

### 9.1 Les escaliers

L'évolution de la distribution est traitée dans la typologie architecturale, au chapitre 7 du présent Rapport de Présentation.

#### Formes d'escalier



À vis (en bois)



Rampe sur rampe



Suspendu tournant



Suspendu à volées droites



Balancé à petit jour



Balancé à grand jour



Monumentaux



#### La rampe



Balustres de bois tourné



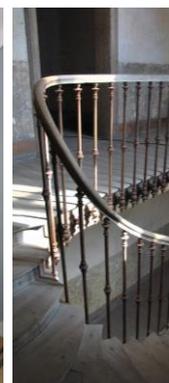
Ferrerrie à entrelacs



Barreaux de bois



Ferrerrie néoclassique



Colonnettes fonte



Moderne

## 9.2 Les décors d'apparat

### Le XVIII<sup>e</sup> siècle

#### *Les cheminées fin XVII<sup>e</sup> – début XVIII<sup>e</sup>*

Des aménagements intérieurs de la fin du XVII<sup>e</sup> et début XVIII<sup>e</sup> ne subsistent que les cheminées, éléments les moins mobiles des décors. Parfois, il n'en reste d'ailleurs que le trumeau sous forme de vestige.

Ces cheminées sont entièrement en pierre calcaire appareillée (manteau et trumeau d'un seul tenant) et très en saillie du refend sur lequel elles s'adosent. Les nombreuses moulurations en corniche du trumeau et sur le linteau du manteau accentuent l'impression de relief.

Dans un second temps (à partir du début du XVIII<sup>e</sup> siècle), le profil du manteau se simplifie avec un simple encadrement à congés, tandis que les trumeaux sont plus ornementés et tendent à se rapprocher des motifs de boiseries. Au tournant du 1<sup>er</sup> quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, la pierre calcaire est peu à peu abandonnée au profit du marbre (souvent noirs ou gris), et les linteaux droits ou à congés font place à des profils dits « en arbalète » avec piédroits galbés. Le trumeau, moins en relief, est habillé de boiseries dans un souci d'unité de l'ensemble de la pièce.

#### *Les boiseries début – mi XVIII<sup>e</sup>*

Les pièces d'apparat sont originellement pourvues de panneaux de boiseries qui répondent au trumeau central de la cheminée. Généralement de toute hauteur, elles habillent également les ébrasements de baies et les dessus de portes. Le calepinage est dans un premier temps géométrique et épuré, pour céder par la suite aux ondulations en courbes et contre-courbes propres au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les portes intérieures sont pleinement intégrées au décor, et mises en valeur par un encadrement mouluré saillant du dormant. Souvent, ce sont les seuls éléments de décors intérieurs qui sont retrouvés, beaucoup de boiseries ayant disparu.

Les plafonds sont en plâtre sur lattis de bois, avec une corniche en staff couronnant les lambris et faisant le pourtour de la pièce.

#### *Les styles « Louis XV » mi XVIII<sup>e</sup> et « Louis XVI » 2<sup>nd</sup>e moitié du XVIII<sup>e</sup>*

Quelques-uns des décors retrouvés sont caractéristiques du style Louis XV (vers 1750) par les motifs « rocailles » qui y sont développés : cartouches et coquilles en staff, accompagnés de guirlandes et rinceaux viennent orner les trumeaux de cheminées et éléments de boiseries, mais se retrouvent aussi au plafond sous forme de rosace centrale. Les plus beaux exemples repérés sont à l'étage noble du 42 rue Cochon Duvivier (Cheminée et trumeau) et à l'Hôtel de Cheusses (ensemble de boiseries et cheminée).

Une autre pièce de l'Hôtel de Cheusses présente des boiseries intéressantes, dans un style dit « transition » (vers 1770), parce qu'il mêle à des motifs Louis XV des ornements « à la grecque » (frise de postes, etc.) annonçant le néoclassicisme caractéristique du style Louis XVI.

La dernière partie du XVIII<sup>e</sup> siècle est caractérisée par un décor plus géométrique et standardisé : les courbes et contre-courbes sont abandonnées pour revenir à des panneaux beaucoup plus épurés, dont les divisions géométriques sont accentuées par des roses ou des médaillons.

Les décors attribués à Pierre Toufaire de l'Hôtel de la Marine et de l'Hôpital de la Marine présentent de nombreuses références antiques : pilastres ioniques, guirlandes, médaillons, caducées, tableaux à *gouttae* avec nœuds et motifs de trophées centraux.

*Les Cheminées fin XVIIe / début XVIIIe*



*Les Boiseries et Cheminées début/mi XVIIIe*



*Les Boiseries et Cheminées «Louis XV» mi XVIIIe*



*Les Boiseries et Cheminées «Louis XVI» mi XVIIIe*



## Le XIX<sup>e</sup> siècle et début du XX<sup>e</sup> siècle

### *Le Directoire*

Le style dit « Directoire » s'inscrit dans la continuité de la mode « à la grecque » dans le thème des motifs, mais la rigueur et géométrie des compositions tranchent avec l'opulence décorative précédemment déployée. Le vocabulaire ornemental est enrichi suite aux grandes campagnes militaires en Egypte : aux références antiquisantes déjà en vogue (pilastres, frontons) s'ajoutent chimères, palmettes, sphynx ou griffons.

La cheminée, de dessin très sobre, est soit intégrée et encaissée dans des boiseries formant placards, soit laissée en légère saillie dans une pièce habillée de bas-lambris.

### *L'Empire*

Aux courbes discrètes du Directoire succède la rigueur orthogonale du style Empire. Les panneaux de boiseries suivent un dessin et une rythmique rigoureusement identiques.

Les thèmes antiques sont toujours largement plébiscités. Le motif du pilastre (parfois à cannelures) est omniprésent, aussi bien sur les boiseries que les cheminées. Les motifs les plus courants sont les scènes antiques et/ou guerrières, ainsi que les « Renommées ». Les palmettes et boucliers sont encore très présents.

### *La Restauration*

Le style Restauration perpétue les motifs Empire, Directoire et Louis XVI de manière plus standardisée. Le motif de large frise (à denticules et/ou modillons, palmettes, flores) se retrouve en couronnement des boiseries et en plafond.

### *L'éclectisme et le second Empire*

De même que pour l'architecture des façades, l'époque éclectique se caractérise par une juxtaposition de styles et de références ornementales mélangées.

Dans les riches intérieurs privés, le décor est assez appuyé (exemple du plafond à caissons de l'ancien Hôtel Cordier), voire ostentatoire. Le tournant du XIX<sup>e</sup> siècle est marqué par une surcharge du décor, parfois poussée à l'extrême. Les panneaux de boiseries et stucs se parent de riches imitations de matériaux (faux-marbres, bois exotiques), les cheminées sont monumentales et la taille des ornements est imposante.

**Il n'existe dans le centre-ville de Rochefort que très peu d'intérieurs conservés représentatifs des époques suivantes.**

*Le Directoire fin XVIIIe - début XIXe*



*Le décor Empire, puis Restauration début - mi XIXe*



*mi XIXe*



*fin XIXe - début XXe*



## 9.3 Les sols

---

### Les Dallages

Dans la plupart des immeubles des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle, le sol de l'entrée présente un dallage qui marque la fonction d'espace intermédiaire entre la rue et la cour. Dans les immeubles les plus anciens, le corridor est pavé dans la continuité de la cour, puis les dalles de pierres rectangulaires deviennent plus systématiques (calepinage longitudinal ou horizontal qui intègre le fil d'eau et éventuellement une trappe d'accès à la cave).

Les dallages à motifs sont réservés aux pièces d'habitation en rez-de-chaussée, mais il est possible d'en trouver dans les parties communes des beaux programmes. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces dallages prennent la forme de damiers alternant pierre calcaire et schistes ou terre cuite, posés en diagonale. Il existe quelques exemples de motifs à cabochons ou à damier orthogonal, mais de façon moins répandue.

Assez rare au XVIII<sup>e</sup> siècle, le marbre devient plus courant au XIX<sup>e</sup> siècle (il reste cependant toujours réservé aux beaux programmes) et est employé dans les espaces communs (entrée, corridors, etc.).

### Les Carrelages

Les premiers carrelages sont en terre cuite, sous forme de « tomettes ». Moins onéreuses que les dallages de pierre, elles étaient fréquemment employées dans les entrées et espaces de service au XVIII<sup>e</sup> siècle. Assez fragiles et complexes d'entretien, il en reste aujourd'hui peu d'exemple : elles ont majoritairement été remplacées par des carreaux de ciment au XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans un premier temps, les carreaux de ciment tendent à imiter les motifs en damier noir et blanc du XVIII<sup>e</sup> siècle, puis prennent la forme de décors aux motifs colorés, dont le calepinage devient autrement plus complexe.

### Les Mosaïques

C'est à partir de la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qu'apparaissent les premières mosaïques à Rochefort, dont finalement peu d'exemples ont été retrouvés. Employées de façon conjointe avec le granito (fragments de marbre ou de pierre naturelle), elles restent en vogue jusque dans les années 1950, en employant différents motifs.

### Les Parquets

Les pièces d'habitation aux étages sont en parquet, montés sur des planchers en bois (planchers doubles). Les paliers des escaliers et planchers des dépendances et habitations les plus modestes sont constitués de planches directement clouées sur les poutres (planchers simples).

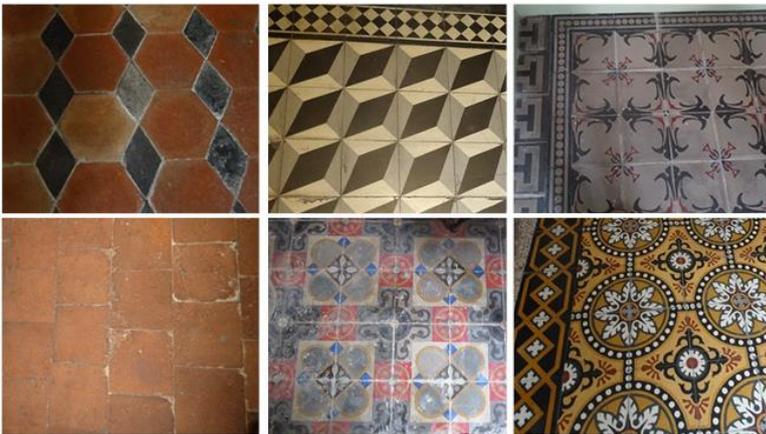
Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les parquets les plus courants sont à larges planches (lames irrégulières) en chêne au châtaigner. Il existe quelques beaux exemples de parquets à panneaux dans certains hôtels particuliers, mais ils sont très rares et réservés aux pièces d'apparat.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les planchers à larges planches sont remplacés par des parquets en longues lames fines (de 10 à 15cm), dont la longueur peut atteindre celle de la pièce. Le bois utilisé est un pin rouge dit « pitchpin » importé d'Amérique du Nord. Dans les pièces de réception, les parquets sont à motifs plus recherchés, généralement en « point de Hongrie » ou « à bâtons rompus », avec parfois quelques incursions de marqueterie.

*Les Dallages*



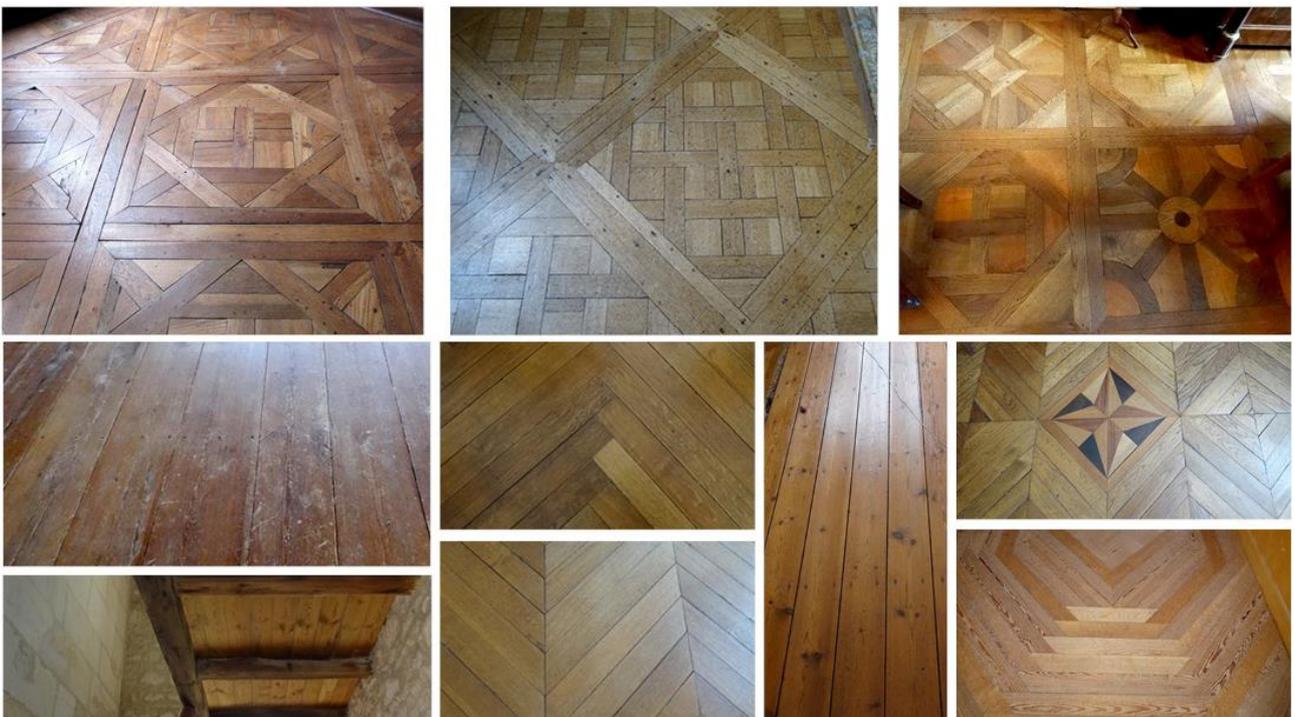
*Les Carrelages*



*Les Mosaïques*



*Les Parquets*



## 10. EXPLOITATION DU FICHIER - IMMEUBLE

Grâce au traitement informatique des fiches dans une base de données, certaines informations peuvent être exploitées pour produire des cartes thématiques et des analyses statistiques. Les champs de texte libre ne pouvant pas être interrogés, les cartes suivantes sont élaborées à partir des éléments « quantifiables » : les cases à cocher et les valeurs à choix multiples.

Les cartes thématiques constituent un document graphique d'analyse ou de synthèse (par le biais d'un tri croisé des informations) permettant de montrer à l'échelle urbaine la répartition spatiale des éléments et des thèmes retenus. Les données chiffrées viennent compléter ces documents graphiques pour quantifier les occurrences de certaines valeurs et donner une vision synthétique grâce à des statistiques exprimées en pourcentages.

Il s'agit principalement d'informations relatives aux bâtiments principaux des fiches, les renseignements concernant les annexes étant plus limités.

Les données ont été rassemblées en deux volets, le premier étant présenté dans ce volume 1 du Rapport de présentation et le second étant présenté dans le volume 2 du Rapport de présentation :

- « Connaissance de l'architecture » présenté ci-après permet de dresser un état des lieux relativement détaillé sur l'ancienneté du bâti et les grandes spécificités architecturales du centre-ville,
- « Thématiques réglementaires » présenté par chapitres thématiques dans le volume 2 du rapport de présentation, constitue un révélateur des problématiques de mise en valeur du patrimoine bâti et du paysage urbain et permet d'argumenter les choix réglementaires qui ont été traduits dans le PSMV.

### Liste des cartes

(d'autres cartes ont été produites dans le volume 2)

- **1. CONNAISSANCE DU PATRIMOINE**
  - o Carte Connaissance du patrimoine avant enquête et intérieurs révélés par l'enquête-terrain du PSMV
- **2. MORPHOLOGIE URBAINE**
  - o Carte Plan d'épannelage
  - o Statistique Appartenance à un ensemble
  - o Carte Programmes d'origine (en distinguant ceux liés à l'Arsenal) et mixité des îlots
- **3. DATATION & EVOLUTION DE L'ARCHITECTURE**
  - o Statistique Représentativité des typologies
  - o Carte Stratification de la parcelle et/ou du bâti (historiquement et qualitativement intéressante)
- **4. CARACTERISTIQUES ET DETAILS ARCHITECTURAUX**
  - o Carte Topographie et gestion de l'eau : Caves, fils d'eau, puits et fontaines
  - o Carte Spécificité de la distribution Rochefortaise :
  - o Statistique Types et spécificités d'escaliers
  - o Carte Typologie et localisation des portes d'entrées anciennes
  - o Carte Menuiseries anciennes au moins partiellement conservées ou récentes qualitatives
  - o Carte Typologie et localisation des ferronneries

Exemple d'une fiche-immeuble réalisée dans le cadre du PSMV (NB : ces fiches ne sont pas réglementaires, elles constituent un document d'alerte sur la présence d'éléments patrimoniaux et d'éventuels éléments dénaturants)

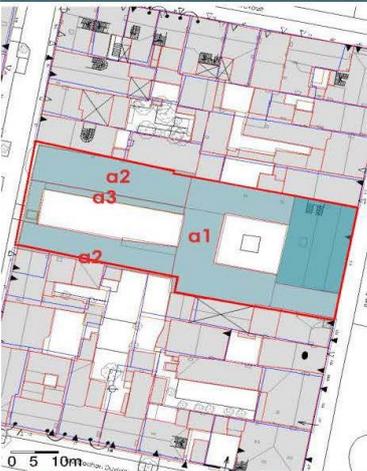
## ROCHEFORT

### Site Patrimonial Remarquable (PSMV)

Secteur **HYPER-CENTRE - Ilot B02**

## 119 rue Pierre Loti

Hôtel d'Amblimont - Actuelle mairie



CADASTRE : AX 422 PROPRIETAIRE : public



**INTERET & ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

PROTECTION MH

**INTERET DU BATI PRINCIPAL : type A**

**FACADE(S) :** Hôtel particulier néoclassique sur rue, avant-corps avec pilastres, porche et horloge, balustrade  
Façade XVIIIe à trame mixte, porte en anse de panier, toiture modifiée  
**INTERIEUR :** Bel escalier monumental d'origine avec rampe en ferronnerie puis à balustres en bois tourné

**INTERET ANNEXE(S) :**

**a1 : type C :** Extension de 1962 : façade agrandie de deux travées à l'identique (sud), ailes modernes sur cour  
**a2 : type C :** Ailes en retour récentes en R+1 et R+2, toit terrasse  
**a3 : type C :** Préau d'entrée en béton

**ESPACE(S) LIBRE(S) :** Cour intérieure minérale et parking sur l'arrière

**ETAT GLOBAL (APPARENT) :** bon  
**ARCHITECTURE D'ORIGINE :** lisible et cohérente  
**OBSERVATIONS ET EVOLUTIONS SOUHAITABLES :**  
*Façade à entretenir en prenant soin des décors. Belle porte d'entrée ouvragée à conserver. Façade arrière à mieux traiter. Traitement des toitures terrasse des annexes et des cours à améliorer.*

**CARACTERISTIQUES**

**PROGRAMME ET USAGES ACTUELS :**  
ne fait pas partie d'un ensemble

**PROGRAMME D'ORIGINE :** hôtel sur rue

Programme lié à l'Arsenal :

**OCCUPATION ACTUELLE Rdc :** autre équipement public  
**OCCUPATION ACTUELLE Etage :** autre équipement public  
**LOGEMENTS SUR LA PARCELLE :**  
**USAGE PARTIES COMMUNES :** collectif  
**PRESENCE DE STATIONNEMENT :** stationnement sur espace libre  
 CAVE : NV

**FACADE(S) COMMERCIALE(S) :**  
 ACCES AUX ETAGES PRIVATISE PAR LE COMMERCE  
**TYPE :**  
**Observations :**

**ARCHITECTURE : Type 4- fXVIIIe Néoclassique**  
HAUTEUR : Rdc+2 Nb travées : 6  
DATE(S) : estimée fin XVIIIe - 1769 (?)  
DATE(S) : connue 1962  
 STRATIFICATION DU BATI :

TRANSFORMATIONS : extension de 2 travées à l'identique et en profondeur sur cour  
MODIFICATION DE TOITURE : toiture terrasse  
DETAIL(S) SIGNIFICATIF(S) : décor néoclassique, baies à linteau saillant, balustrade  
**PLAN/DISTRIBUTION :** centrale, escalier façade arrière  
 Système d'évacuation d'eau conservé  
**TYPE ESCALIER :** monumental, bois, rampe ferronnerie à entrelacs  
**EVOLUTION DE LA DISTRIBUTION :** escalier d'origine

DIVISION DES VOLUMES INTERIEURS  
**INTERIEUR :** remanié, intérieur refait à neuf en conservant l'escalier d'origine.

**MATERIAUX ET DETAILS :**  
FACADE 1 : pierre de taille bon état  
FACADE 2 : moellons enduits état moyen  
COUVERTURE : tuile tige de botte état moyen  
PORTE : en bois bon état  
FENETRES : en bois à grands carreaux bon état  
CONTREVENTS : pliés en tableau, métal ou bois bon état  
FERRONNERIES : à entrelacs et/ou billes mi-XVIIIe bon état  
**Observations :** Menuiseries récentes en R+1 (satisfaisantes)

**ESPACE(S) LIBRE(S) :**  POINT D'EAU bon état  
**ESPACE LIBRE 1 :** cour état moyen  
**ESPACE LIBRE 2 :** parking  
**Observations :**

**ANNEXE 1 :** extension récente état moyen  
HAUTEUR : Rdc+2  
**Observations :** Toit terrasse sans qualité

**ANNEXE 2 :** aile en retour état moyen  
HAUTEUR : Rdc+2  
**Observations :** Toit terrasse sans qualité

**ANNEXE 3 :** préau état moyen  
HAUTEUR : Rdc  
**Observations :** Toit terrasse

**PHOTOGRAPHIES** Relevé le : 23/04/2018  RUE  ARRIERE  ESPACE LIBRE  INTERIEUR



Façade principale et extension (gauche)



Détail de façade



Escalier monumental



Rampe à balustres



Aile en retour et préau



Rampe en ferronneries



Façade arrière



Aile en retour (a2)

**DOCUMENTATION DE SOURCES EXTERIEURES**  Etudié par l'INVENTAIRE



Maison achetée en 1769 à un particulier pour servir d'hôtel de ville. Source : Frédéric Chasseboeuf, Service Patrimoine de la ville de Rochefort.  
Extension réalisée par Marc Quentin en 1962, au moment du réaménagement de la place Colbert.  
Façade d'origine sur une carte postale ancienne.

AUP ARCHITECTURE URBANISME PATRIMOINE MAITRISE D'OUVRAGE : DRAC Nouvelle Aquitaine, avec la participation de la Ville de Rochefort. Fiche éditée le 13 février 2019 par S.Pianese

ILOT B02  
HYPER-CENTRE (B) N° 13

## 10.1 Connaissance du patrimoine avant enquête & apports du PSMV

### Parcelles étudiées par l'Inventaire, documentation existante

Deux séries d'inventaires menés par la région Nouvelle-Aquitaine (précédemment Poitou-Charente) ont été réalisées sur Rochefort. Le premier inventaire, datant de 1997, porte essentiellement sur le grand Parc de l'Arsenal, et le second (2015-2020) porte sur les ouvrages spécifiques à la Vallée de Charente.

Sur la carte ci-contre, les éléments inventoriés sont repérés, et concernent essentiellement les équipements monumentaux de l'Arsenal ; par ailleurs déjà bien documentés. Les Monuments Historiques sont également relativement renseignés (arrêtés et notices de protection, iconographie ancienne), leurs données recoupant souvent celles des inventaires.

En dehors de ces architectures monumentales et des grands équipements (écoles, hôpitaux, théâtre) étudiés par le service du patrimoine de la ville (publications citées dans le Lexique des fiches), l'architecture civile était assez méconnue à Rochefort au moment du relevé de terrain.

Si quelques édifices majeurs y sont repérés, la Charte Architecturale (1998) et le rapport de la ZPPAUP (2004) n'abordent pas les questions de datation ni de typologie architecturale. Les spécificités des intérieurs y sont également absentes.

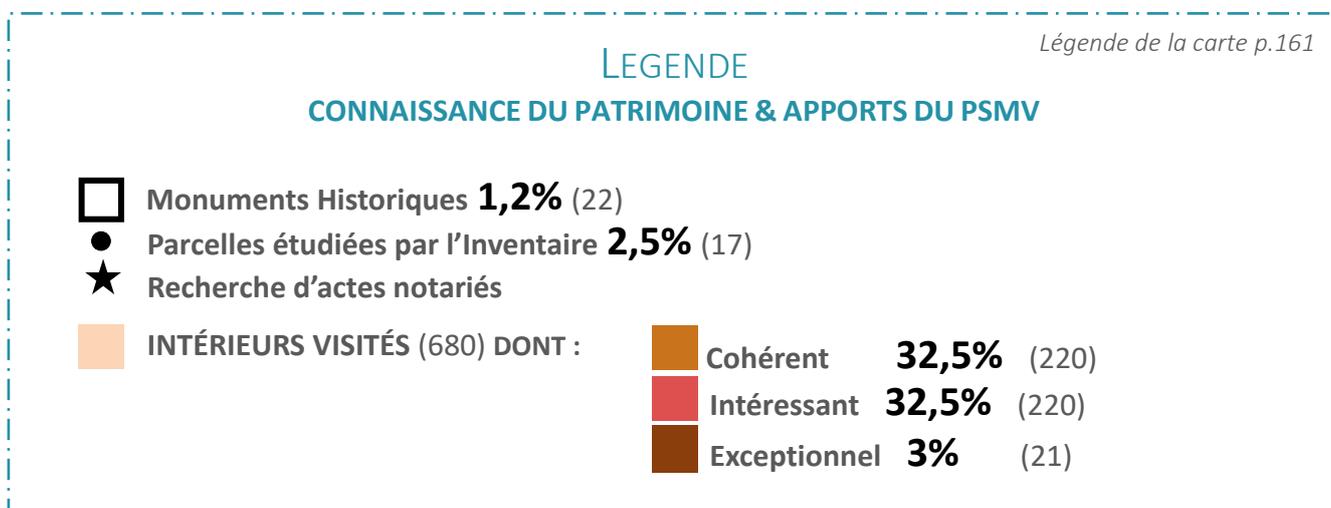
Motivé par les découvertes liées au recensement de terrain du PSMV, un récent travail de recherches d'origine de propriété (au travers d'actes notariés) a été effectué sur un panel d'Hôtels particuliers (repérés par une étoile sur le plan, se référer au Lexique des fiches-immeubles pour la liste complète).

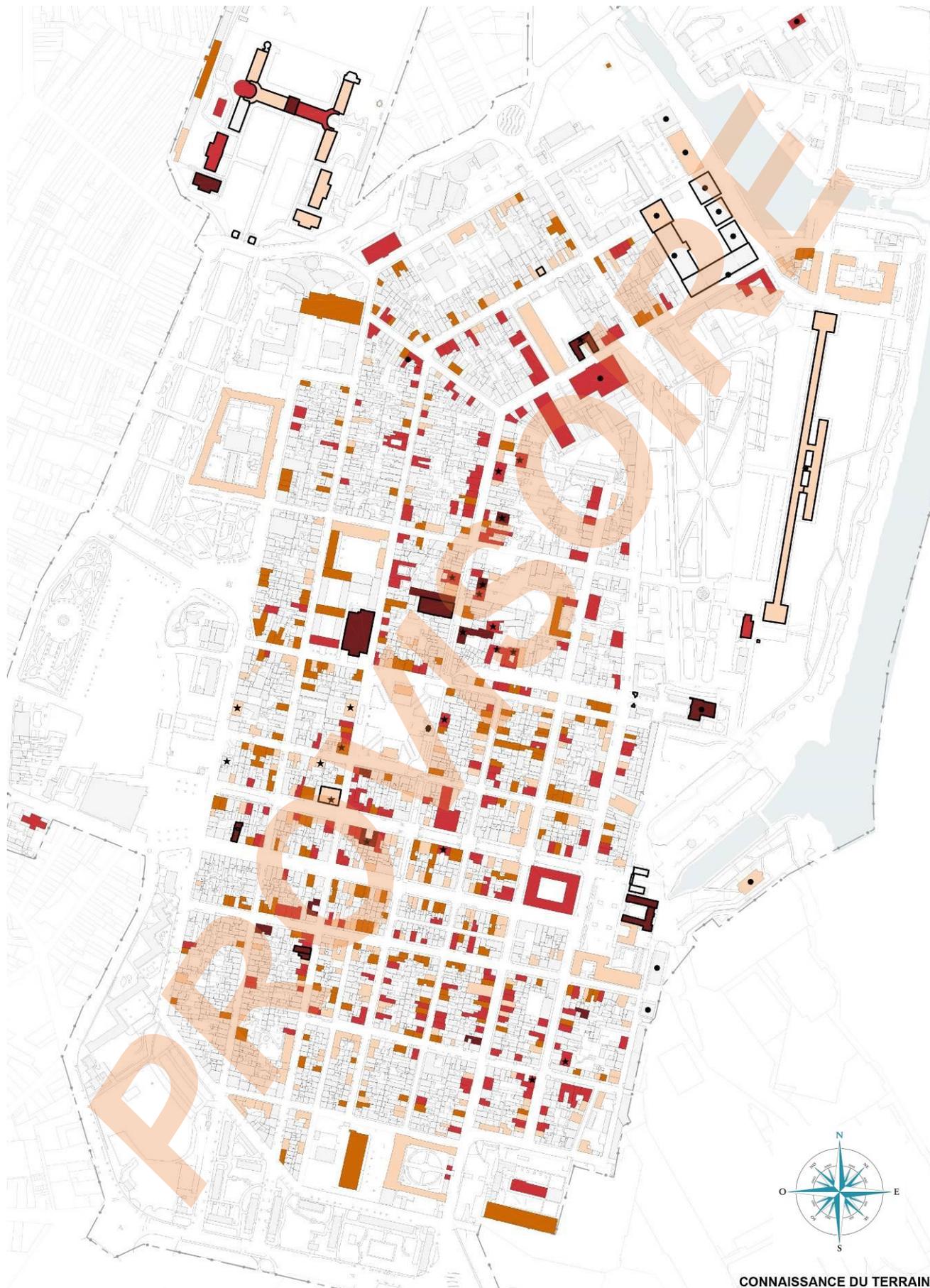
### Intérieurs révélés dans le cadre du recensement de terrain pour le PSMV

Le recensement de terrain effectué lors de l'étude PSMV a donc été l'occasion de pénétrer les cœurs d'îlots, les cours, et de dégager les principes de distribution propres à la ville de Rochefort. La carte ci-contre montre l'ensemble des constructions dont les intérieurs ont été visités lors de l'enquête des fiches-immeubles. Sur les 1698 fiches réalisées 680 intérieurs ont été vus, soit plus d'un tiers des constructions principales renseignées.

Ces visites d'intérieurs concernent la plupart du temps les parties communes des immeubles (halls, corridors, escaliers) ; et pour certains, une visite approfondie a permis de découvrir un certain nombre d'éléments de décors jusqu'ici inconnus et non référencés.

Tous les intérieurs visités ont été qualifiés en termes de lisibilité et de conservation des dispositions d'origine (dénaturé, remanié, cohérent, intéressant, exceptionnel).

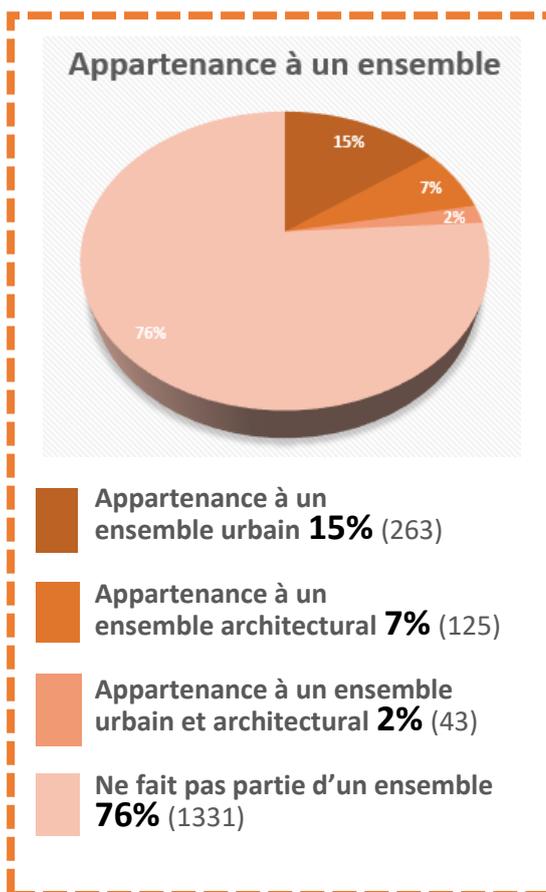




## 10.2 Morphologie urbaine

### Appartenance à un ensemble

Le tissu urbain rochefortais est également caractérisé par de nombreuses séquences urbaines d'une grande cohérence. Le diagramme ci-dessous détaille l'appartenance à un ensemble urbain (maisons jumelées ou immeubles en série), qui concerne 15% des constructions. Ces séquences sont d'autant plus marquantes dans le paysage urbain lorsqu'elles sont situées en angle d'îlot, comme la série d'immeubles ci-dessous donnant sur la place Colbert, à l'angle des rues Cochon Duvivier et Pierre Loti.

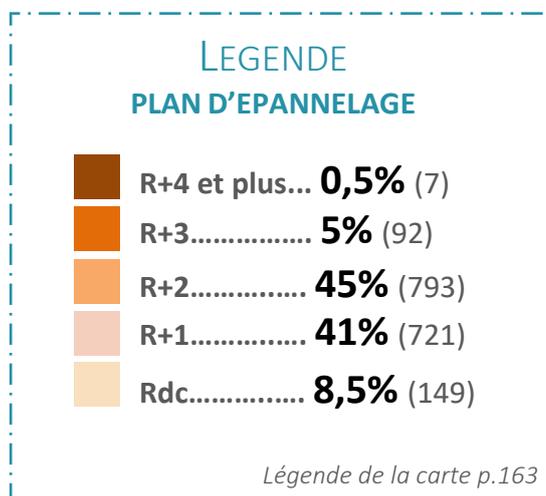


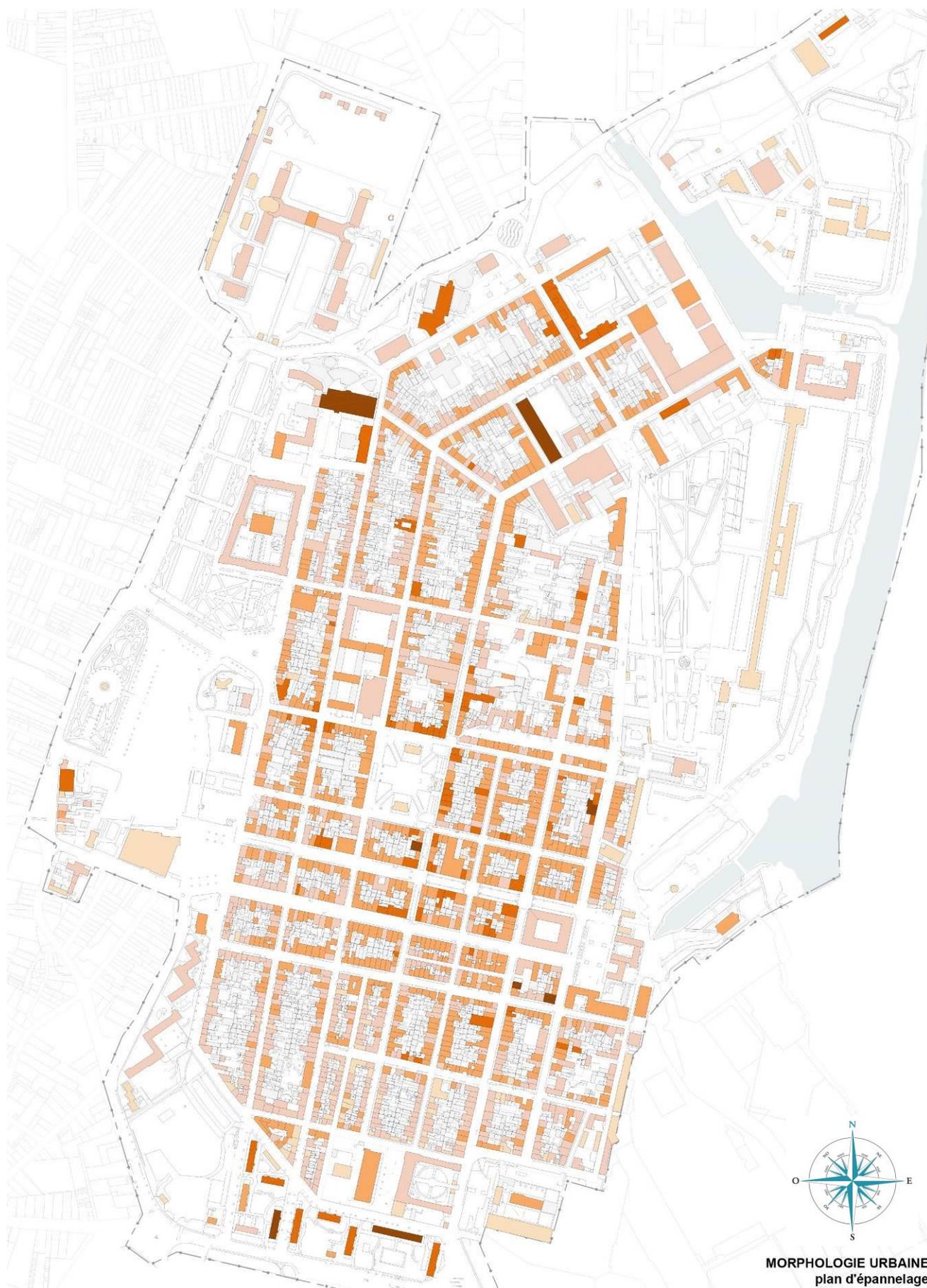
### Plan d'épannelage

La carte d'épannelage démontre une certaine homogénéité des hauteurs sur l'ensemble du périmètre, en dehors de quelques points émergents, dont une partie sont des immeubles récents.

L'hypercentre est majoritairement composé d'immeubles à 2 ou 3 étages, les plus hauts étant localisés autour de la place Colbert et sur les avenues De Gaulle et La Fayette.

Le nombre d'étages diminue en s'écartant de l'hypercentre, et plus particulièrement au sud (communément appelé le « bas des rues »), où les constructions ne dépassent guère le R+1.





## Programmes d'origine

Si les séquences urbaines et l'épannelage participent à l'image globale de grande régularité qui se dégage de la ville, les îlots sont assez mixtes en usages et regroupent diverses fonctions.

Une organisation spatiale et fonctionnelle est certes à distinguer entre la rive de Charente, presque essentiellement occupée par des programmes dédiés à l'Arsenal, et la ville quadrillée, largement dominée par les maisons ou immeubles à loyer (67%). Mais dans ces mêmes îlots, de grands hôtels particuliers côtoient des immeubles plus modestes, voire de simples dépendances sur rue. Une plus grande concentration d'hôtels particuliers est toutefois à observer autour de la place Colbert et sur l'ancienne rue des Fonderies (aujourd'hui rue de la République). De même, les immeubles de rapport sont majoritairement situés dans l'hypercentre, bien que présents dans l'ensemble du périmètre.

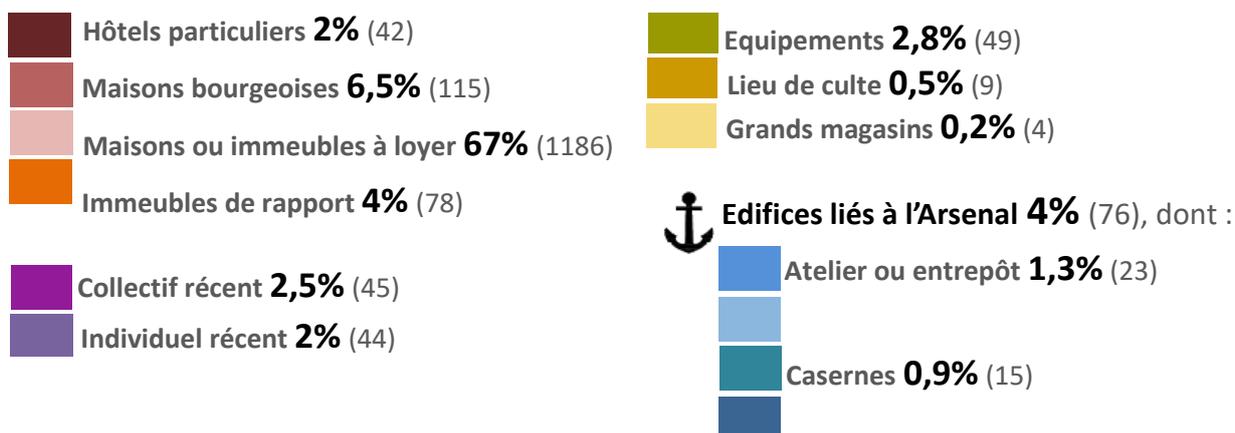
Conformément aux grands projets du début du XX<sup>e</sup> siècle, les grands équipements civils sont majoritairement installés sur les anciens espaces de glacis.



### LEGENDE

Légende de la carte p.165

#### PROGRAMMES D'ORIGINE





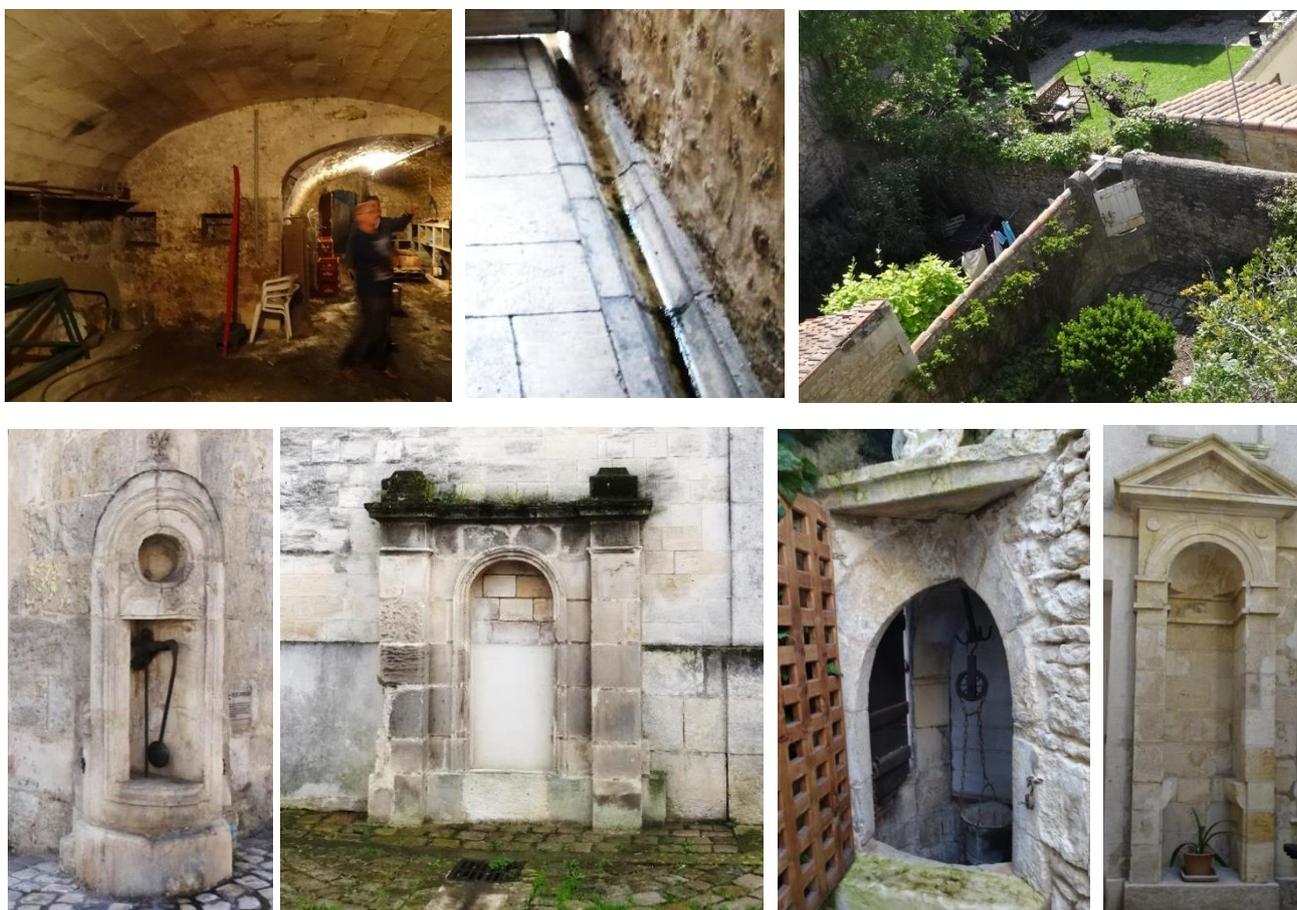
MORPHOLOGIE URBAINE  
Programmes d'origine

## Topographie et gestion de l'eau à l'échelle de la parcelle : cave, puits, fil d'eau

Il existe un vrai rapport à la topographie dans les constructions rochefortaises. La présence importante de caves (réparties de façon uniforme) est un élément révélateur de cette spécificité. Elles présentent des soupiraux sur rue, ou trappes à charbon dans certains cas. L'entrée est surélevée de quelques marches, permettant d'amener le seuil à la hauteur du cœur d'îlot (quasi systématiquement plus haut).

Cette implantation permet l'écoulement des eaux de pluie au travers d'une rigole ou « fil d'eau », souvent appareillée, en légère pente jusqu'à la rue. C'est une disposition assez bien conservée dans les corridors lorsque le sol d'origine est toujours présent.

Une autre spécificité de la gestion hydrographique tient dans la présence très importante de puits dans les cours ou jardins (19%). Ils sont souvent mitoyens, parfois même sur quatre parcelles. Plus tardives, quelques fontaines et systèmes de pompes existent encore dans les cours. Elles restent cependant plus nombreuses dans l'espace public, généralement mises en scène dans les angles d'îlots ou échappées visuelles.

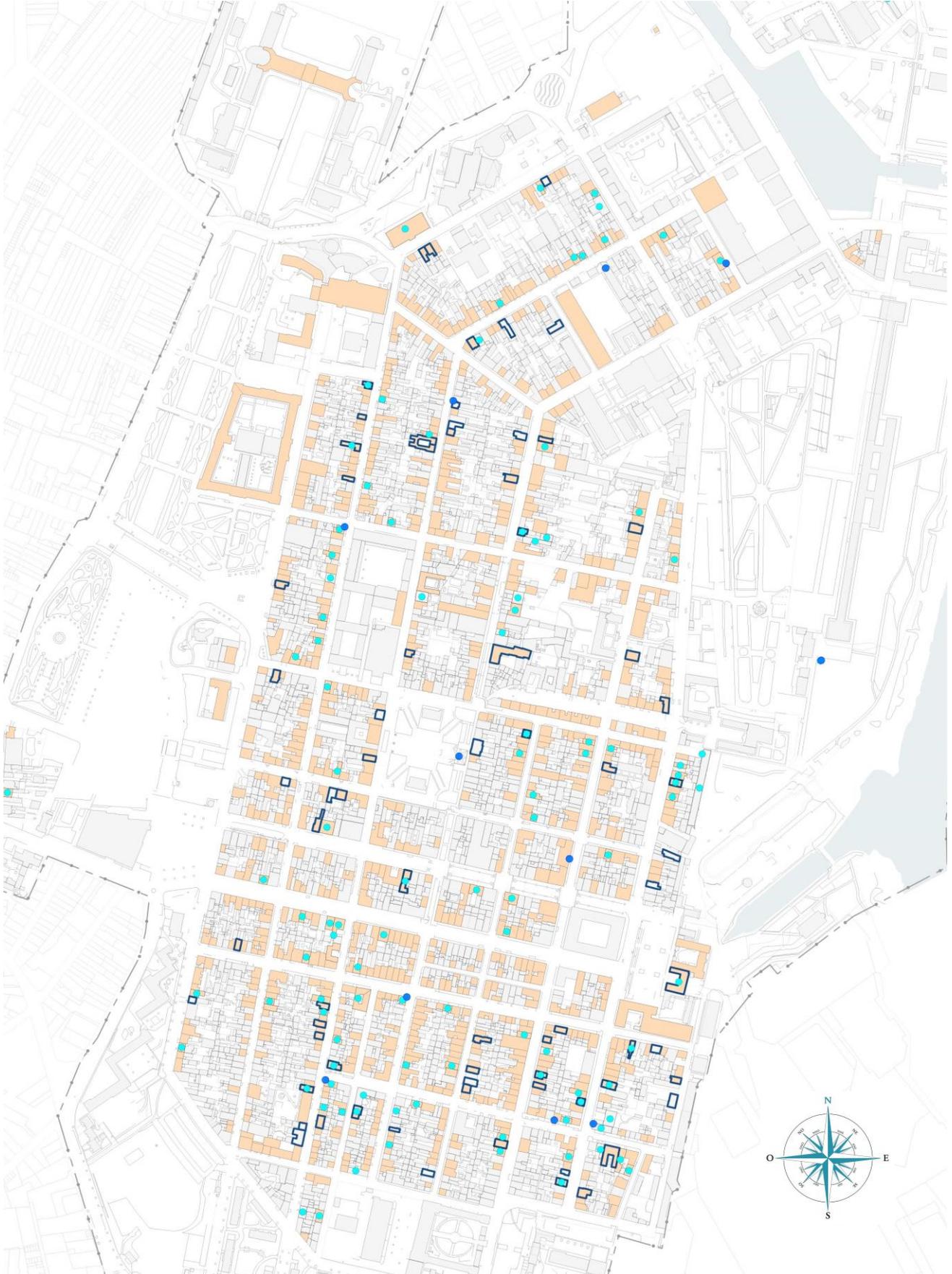


### LÉGENDE TOPOGRAPHIE & GESTION DE L'EAU



- Présence d'un puits ou d'une fontaine **19%** (117)
- Fontaines publiques

*Légende de la carte p.167*



## 10.3 Caractéristiques & détails architecturaux

### Représentativité des époques (typologie architecturale) et stratification

La classification par typologie impose de définir une date principale de construction (correspondant généralement à l'époque la plus significative au regard de l'édifice); mais rares sont les constructions qui n'ont pas évolué dans le temps. L'idée de « stratification » induit une mutation qualitative de la parcelle et / ou du bâti. Cela peut être l'édification d'une nouvelle façade, une surélévation, une modification de la distribution (le remplacement total de l'escalier restant finalement assez rare), l'ajout d'une aile en retour, etc.



Stratification historique visible **24%** (415)

### Spécificités de la distribution rochefortaise : escaliers à balustres, coursives

Les escaliers, éléments structurels difficilement mobiles, servent souvent à témoigner de la datation originelle de l'édifice grâce à leurs caractéristiques en fonction des époques.

Sur l'ensemble des intérieurs visités, près d'un quart des escaliers sont en bois, avec des rampes à balustres de bois tourné. Ils constituent donc une véritable spécificité de l'architecture rochefortaise. Alors que certaines dispositions laissent soupçonner la présence de coursives anciennes comme une pratique répandue dans le XVIII<sup>e</sup> rochefortais, il en reste assez peu d'exemples aujourd'hui pour pouvoir l'attester. Peu nombreux, les escaliers avec rampes à ferronnerie sont généralement réservés aux beaux programmes, et affirment une certaine monumentalité.

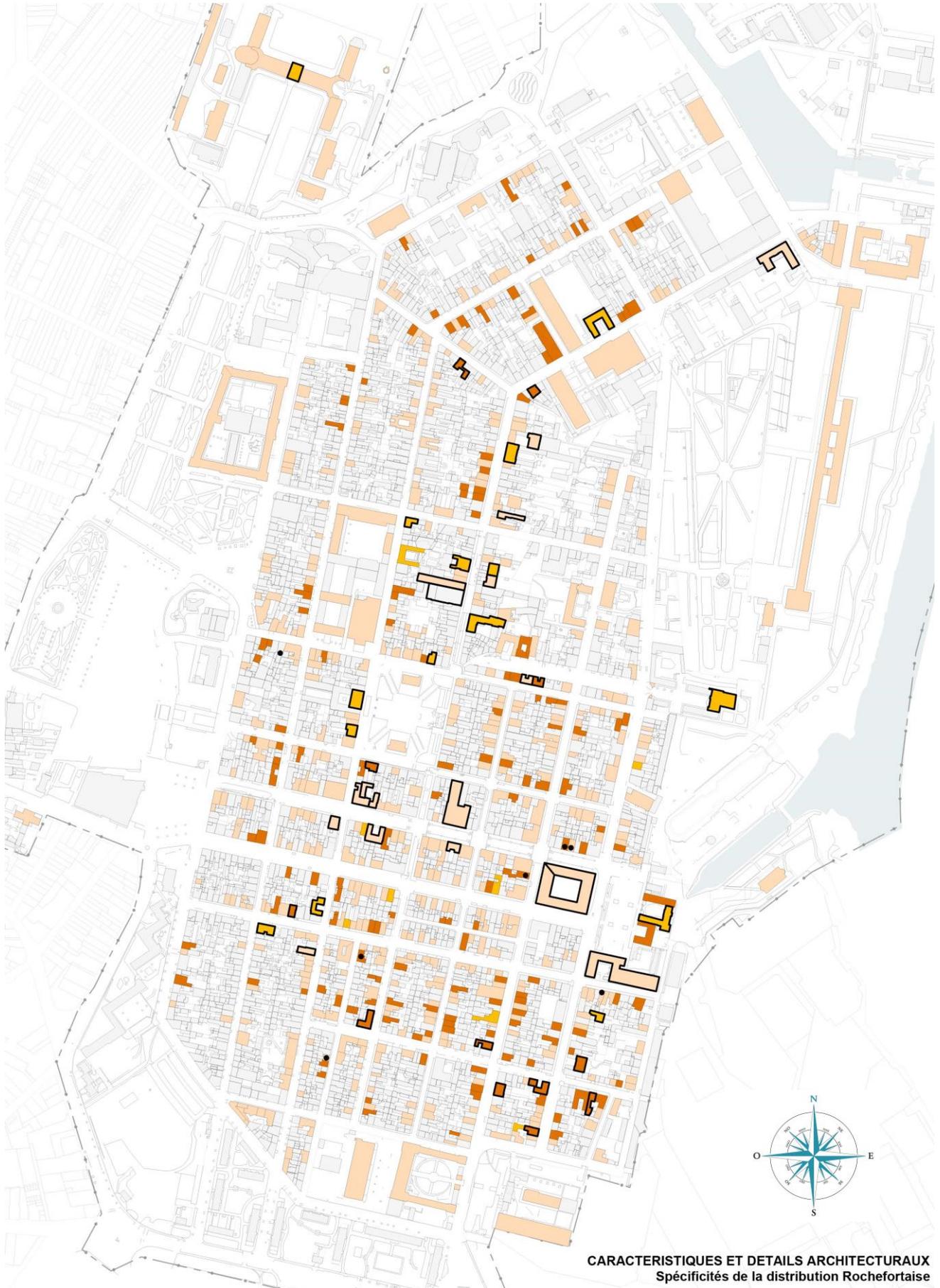


Balustres de bois tourné Ferronnerie à entrelacs Barreaux de bois Ferronnerie néoclassique Colonnnettes

### LEGENDE SPECIFICITES DE LA DISTRIBUTION ROCHEFORTAISE

- INTÉRIEURS VISITÉS (676)  
DONT :
- Escaliers à rampe à balustres de bois tourné (159) **23,5%**
- Escaliers à rampe en ferronnerie (23) **3,4%**
- Escaliers monumentaux (44) **6,5%**
- Présence ou vestige de coursives anciennes (7) **1%**

Légende de la carte p.169

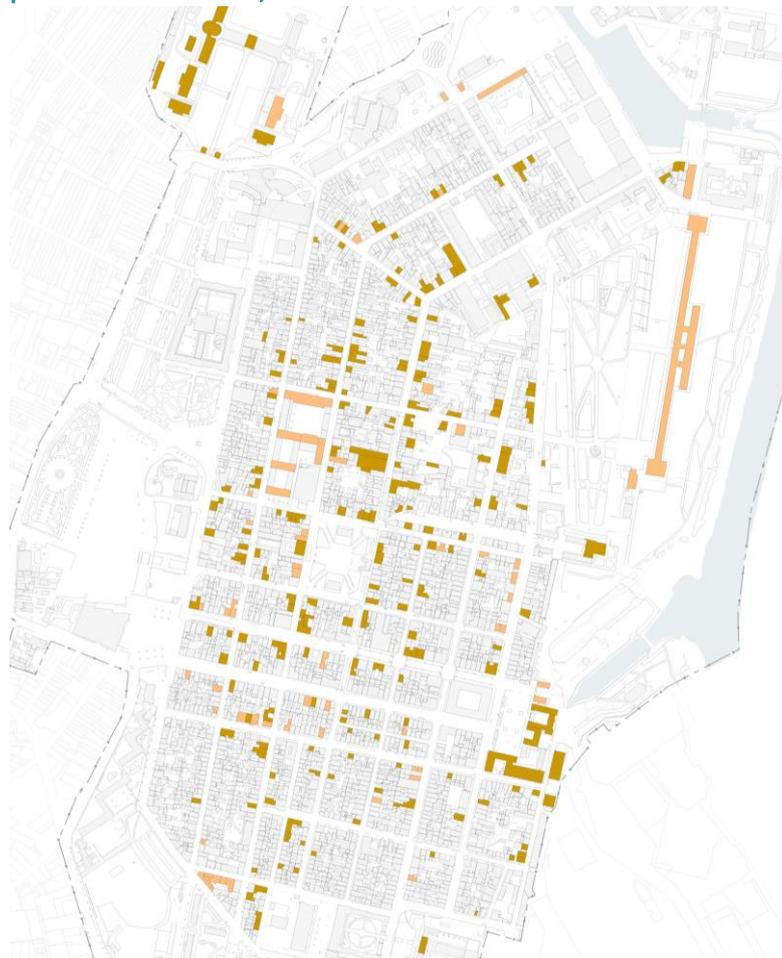


CARACTERISTIQUES ET DETAILS ARCHITECTURAUX  
Spécificités de la distribution Rochefortaise

## Présence de menuiseries anciennes : portes d'entrées, fenêtres

Rares sont les constructions ayant conservé l'ensemble de leurs menuiseries d'origine. Massivement remplacées, les fenêtres anciennes sont souvent lacunaires et/ou en mauvais état. Leur rareté amplifie leur valeur patrimoniale.

En revanche, de nombreuses portes anciennes sont encore conservées et constituent un élément d'importance majeure dans l'animation du paysage rochefortais. La spécificité des impostes a été relevée au travers de deux items. Tout d'abord maçonnées puis intégrées à la menuiserie, elles servaient à l'éclairage des parties communes. La présence d'une imposte a été relevée dans de nombreux cas, parfois même lorsque la porte a déjà été remplacée.



■ Présence de fenêtres anciennes  
**13%** (226)

■ Fenêtres récentes qualitatives  
**4%** (63)

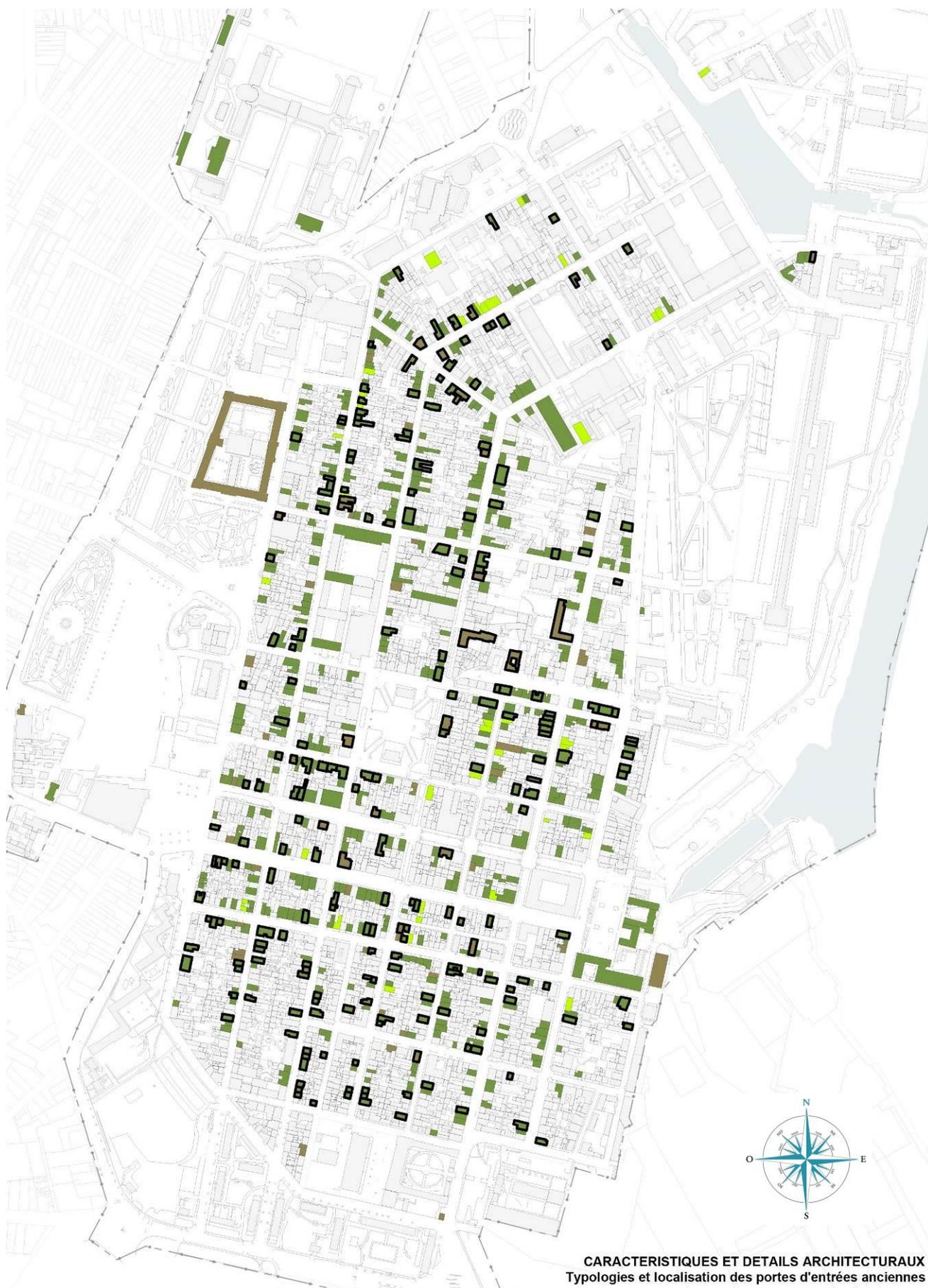


### LÉGENDE

#### TYOLOGIES ET LOCALISATION DES PORTES D'ENTREES ANCIENNES

- Porte à panneaux de bois et/ou à grille de fonte **31%** (555)
- Présence d'une imposte **4%** (65)
- Imposte conservée mais porte modifiée **2%** (38)
- Présence d'un heurtoir **13%** (227)

Légende de la carte p.171



CARACTERISTIQUES ET DETAILS ARCHITECTURAUX  
Typologies et localisation des portes d'entrées anciennes

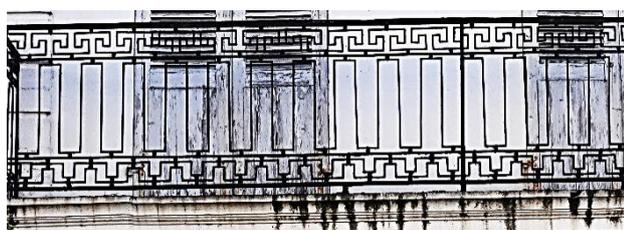
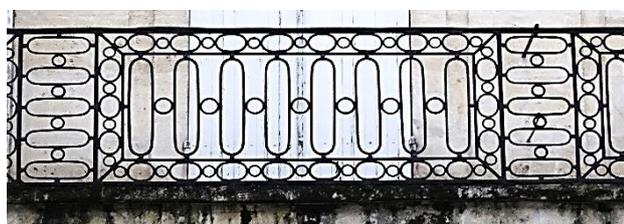
## Serrureries en façade

A l'instar des portes d'entrées, les garde-corps en ferronneries ou en serrurerie représentent également un élément qualitatif d'animation des façades. Les motifs, matériaux et moyens de mise en œuvre facilitent leur datation et rattachement à une typologie.

Les ferronneries proprement dites, aux attaches en billes et fers repoussés, en motifs à volutes puis à motifs néoclassiques avec grecques et postes, sont une caractéristique du XVIII<sup>e</sup> siècle (à partir de 1750 en façade à Rochefort). Leur complexité de mise en œuvre en fait un élément rare et signe extérieur de richesse. Elles concernent donc un panel restreint d'immeubles, mais extrêmement cohérent.

L'apparition de la fonte et la diffusion de procédés de fabrication en série (notamment par moulage) rendent le processus moins onéreux et facilitent la propagation des serrureries en façades. Les cas recensés sont donc beaucoup plus nombreux et représentent presque un quart des constructions. Les motifs suivent les tendances stylistiques propres à chaque période : lancettes puis flèches, boucliers et palmettes sous l'Empire, puis décors verticaux de fonte à la Restauration. Des motifs historicisants se mêlent au décor de fonte à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et perdure jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Si le mouvement Art-déco des années 1930 est assez peu représenté à Rochefort (en dehors des grands équipements comme le groupe scolaire Emile Zola), la présence de serrurerie très spécifique à ce mouvement est tout de même à remarquer (26 cas recensés).

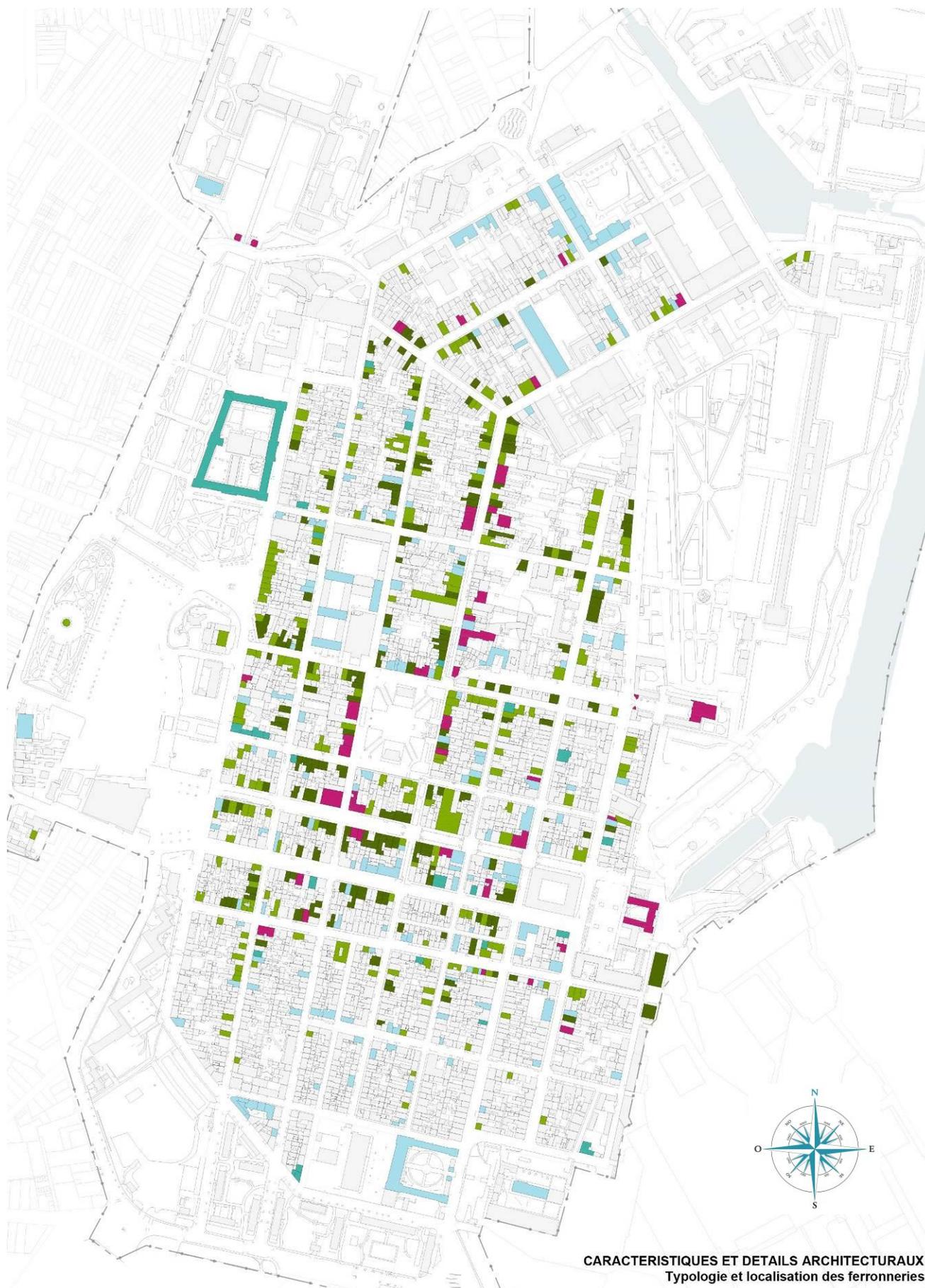


### LEGENDE

#### PRESENCE DE SERRURERIE ANCIENNE

- Ferronneries du XVIII<sup>e</sup> **3%** (47)
- Ferronneries de la 1<sup>ère</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> **10%** (168)
- Ferronneries de la 2<sup>nde</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> **13%** (222)
- Serrurerie du début XX<sup>e</sup> **2%** (26)
- Serrurerie récente **10%** (171)

Légende de la carte p.173



**CARACTERISTIQUES ET DETAILS ARCHITECTURAUX**  
Typologie et localisation des feronneries